هكذا من الاصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 633 — 40 PAGES — SAMEDI 7 AVRIL 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Accusé de complicité de meurtre

LE JEUNE MILITANT NOIR SOLOMON MAHLANGU A ÉTÉ PENDU A PRÉTORIA

LIRE PAGE 6

Paris et Tokyo appuient le plan Carter d'économies sur l'énergie

L'empire de la nécessité

Le quatrième programme énergétique présenté par un président américain depuis la crise de 1973 aura-t-il plus de succès que les précédents ? MM. Nixon et Ford n'avaient pu convaincre le Congrès de faire face « dans les années qui viennent aux possibles pénuries occasionnelles d'énergie » ; malgré les exhortations de M. Carter en avril 1977, c'est un programme laminé par les parlementaires qui a été adopté en octobre dernier.

Le tarissement momentané des puits iraniens est venu à point nommé pour relancer cette cause essentielle. Le secrétaire à l'énergie, M. Schlesinger, a d'ailleurs multiplié les déclarations alarmistes sur « les dangers potentiellement plus grands que l'embargo de 1973 », analyse peu sérieuse à usage exclusivement interne.

L'Europe et le Japon ont tout intérêt à la réussite de M. Carter, comme le montrent les premières réactions à l'initiative américaine. Le commissaire européen à l'énergie, M. Brunner, l'a d'ailleurs souligné dès le 6 avril. Les Etats-Unis, qui disposent en abondance de ressources énergétiques, pèsent de manière peu équitable sur le marché pétrolier. Avec 5 % de la population mondiale, ils consomment plus de 30 % du « brut » produit dans les pays non communistes et importent de quoi couvrir 45 % de leurs propres besoins. Phénomène aggravant sur le plan politique, leur dépendance vis-à-vis de l'OPEP est chaque année plus grande ; désormais, plus de 60 % de leurs achats proviennent des Etats du Golfe et d'Afrique.

La suppression progressive par Washington des contrôles des prix du pétrole intérieur apparaissait donc inévitable. En 1977, l'O.C.D.E. estimait déjà que c'était « à court terme l'un des moyens les plus efficaces que peuvent utiliser les pouvoirs publics pour agir sur la consommation ».

Alors que le prix mondial atteint aujourd'hui 16 dollars le baril, le prix moyen du pétrole outre-Atlantique n'est que de 9,5 dollars, et l'automobiliste américain paie son litre d'essence à peine plus de 1 franc. Voilà qui n'encourage ni les économies d'énergie ni la prospection de gisements nouveaux. L'alignement en vingt et un mois des prix américains sur les prix mondiaux est donc une mesure de bon sens.

Mais déjà les associations de consommateurs — fort efficaces contre le programme précédent — se sont mobilisées. Chaque baril supplémentaire produit aux Etats-Unis, affirme l'une d'elles, coûtera au public 56 dollars si le texte est adopté. Et la plupart de ces groupes soulignent la contradiction qui existe entre cette politique énergétique et la lutte contre l'inflation engagée en novembre par l'administration Carter.

Hormis pour les compagnies pétrolières, qui verraient leurs profits croître de 8 à 9 milliards de dollars dans les deux années à venir — mais seraient fortement taxées si le président est suivi par le Congrès, — le gain attendu à court terme de ce nouveau programme n'est pas énorme. Il devrait économiser 50 millions de tonnes d'importations par an. Mais, sur un marché à peine équilibré, cela suffit à faire la différence.

Que le président américain réussisse, et, dès la fin de l'année, un léger excédent pourrait réapparaître, avec pour conséquence une détente des prix mondiaux. Sinon, le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, l'a encore dit la semaine dernière, les prix continueront de croître. Avec pour premières victimes les acheteurs européens et japonais.

Les prix américains du pétrole fortement augmentés

Le président Carter a présenté, jeudi 5 avril, à la télévision le nouveau plan d'économies sur l'énergie qu'il soumettra au Congrès. Ce dispositif prévoit la libération progressive des prix du pétrole extrait des puits américains mis en exploitation avant 1973 ; ces tarifs pourraient ainsi tripler, procurant aux compagnies pétrolières 20 milliards de dollars de recettes nouvelles. Une partie en serait confisquée par le Trésor, grâce à une majoration de 50 % de l'impôt sur les bénéfices pétroliers, somme qui servirait à financer des recherches nouvelles et à aider les familles populaires à supporter l'élévation du coût de l'énergie.

La France et le Japon, notamment, sont décidés à appuyer l'initiative américaine, de façon à encourager la politique d'économie du pétrole, tout en facilitant le redressement de la balance américaine des paiements.

De notre correspondant

Washington. — La partie la plus intéressante du discours télévisé prononcé par M. Carter, jeudi soir 5 avril, sur l'énergie n'a pas été ce qui s'y trouvait — et qui était largement connu depuis quelques jours, — mais ce que le président n'a pas dit. L'accident nucléaire de Pennsylvanie a bien été mentionné, mais sur un ton aussi peu dramatique que possible et seulement pour annoncer la nomination d'une commission présidentielle d'enquête. Cet accident explique aussi l'éloquent silence observé par le président sur l'industrie nucléaire dans son ensemble. M. Carter a parlé longuement du charbon, de l'énergie solaire, des schistes bitumineux, et même du bois, à aucun moment de l'atome, comme si cette source d'énergie, qui fournit près de 13 % des besoins du pays, n'existait pas.

Un document plus complet, publié en même temps par la Maison Blanche, est à peine moins discret. Il confirme néanmoins en passant l'intention du gouvernement de raccourcir les procédures pour l'octroi des permis de construire dans ce domaine et mentionne à la fin, un peu paradoxalement, que des « technologies nucléaires avancées, y compris celle des surrégénérateurs », restent l'une des grandes ressources de l'avenir.

On aurait donc tort d'interpréter ce silence sur le nucléaire comme l'indice d'une disgrâce définitive. Le sujet est considéré comme provisoirement tabou, pour des raisons évidentes, mais rien n'est changé sur le fond, et le président s'est bien gardé d'annoncer, même indirectement, que la place faite à cette industrie pourrait être réduite.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 12.)

M. Suarez confie à un général le ministère de l'intérieur dans le nouveau cabinet espagnol

Attentat au consulat de France de Saint-Sébastien

La composition du nouveau gouvernement, le troisième présidé par M. Suarez, et le quatrième du roi Juan Carlos, a été annoncée ce vendredi 6 avril aux premières heures de la matinée.

Le cabinet comprend vingt-trois ministres, dont deux militaires. L'arrivée la plus remarquée est celle du général Antonio Ibanez Freire à l'intérieur, portefeuille détenu auparavant par un civil, M. Rodolfo Martin Villa.

D'autre part, le bâtiment du consulat de France à Saint-Sébastien a été détruit par une bombe, vendredi 6 avril. En fin de matinée, cet attentat n'avait pas encore été revendiqué.

De notre correspondant

Madrid. — Un général au ministère de l'intérieur, et un général de la vieille génération, celle qui a fait la guerre civile et combattu sur le front russe au côté des armées nazies. Un général pour lutter contre la guérilla basque, maintenir l'ordre dans la rue, éventuellement briser quelques manifestations de gauche... c'est ce qui frappe d'emblée dans la composition du nouveau gouvernement espagnol. Parmi les « ministrables » dont les listes circulaient ces derniers jours, le nom du général Ibanez Freire n'apparaissait pas. La nouvelle a été donnée, vendredi 6 avril aux premières heures de la matinée, en même temps qu'a été publiée la liste des nouveaux ministres.

Aussi curieux que cela paraisse, c'est un communiste, M. Ramon Tamanes, qui avait lancé l'idée il y a quelques mois. Celle-ci avait sa logique, à un moment où la police commençait à se cabrer face aux coups répétés du terrorisme. On pouvait supposer qu'un général serait plus à même qu'un civil — même comme M. Martin Villa, ancien franquiste bon teint — de maintenir la discipline dans les rangs. Et puis, n'était-il pas habile d'engager l'armée dans le maintien de l'ordre pour éviter qu'elle ne se rebelle si l'ordre continuait d'être troublé ? Mais M. Tamanes a été désavoué par ses pairs : un militaire à la tête de la police, ce n'était décidément pas un beau cadeau de noce pour la gauche au moment où l'Espagne renouait avec la démocratie.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

M. Mauroy dresse, au congrès du P.S. « le bilan positif d'un mandat rempli par une direction solidaire »

Le congrès du parti socialiste s'est ouvert, vendredi matin 6 avril, dans le nouveau Palais des congrès de Metz. Le premier secrétaire, présent dès le début, a longuement parcouru les travées pour saluer les délégués, marquant ainsi sa volonté, dès avant que ne commencent les travaux, de conduire de bout en bout ces assises socialistes. Au fond d'un immense hall, au-dessus de la tribune où siègent les dirigeants du P.S., une banderole largement déployée indique : « Pour l'union, pour la victoire, un parti socialiste fort. »

M. Mauroy a présenté, au cours de la première séance, « le bilan positif d'un mandat rempli par une direction solidaire ».

De nos envoyés spéciaux

Metz. — Après les discours d'accueil, M. Pierre Mauroy a présenté le rapport d'activité de la direction sortante. Le maire de Lille a rappelé que le « triple mandat » qui avait été confié à la direction du parti il y a deux ans lors du congrès de Nantes consistait à faire du P.S. « *le premier parti de France, un grand parti militant et d'affirmer son identité dans l'union de la gauche* ». « *C'est seulement à travers les grandes échéances électorales*, a ajouté M. Mauroy, *que l'on peut estimer que ce mandat a été rempli.* »

M. Pierre Mauroy a souligné les succès électoraux remportés au cours des dernières années par le P.S. Il a notamment souligné que cette formation compte à présent plus de 1 050 conseillers généraux en additionnant les scrutins de 1976 et 1979. « *Les explications embarrassées du ministre de l'intérieur*, a-t-il ajouté, *n'ont pu masquer l'évidence. La majorité des électrices et des électeurs viennent de censurer le gouvernement et de témoigner une confiance accrue au parti socialiste. Premier parti des collectivités locales, premier parti de France, le P.S. doit maintenant convaincre les citoyens qu'il est capable de gouverner le pays dans le cadre de l'union de la gauche. Il lui faut pour cela s'adresser à l'opinion et entraîner ses partenaires dans une dynamique qui doit être irrésistible.* »

Le maire de Lille, tout en insistant sur le renforcement du parti, n'a pu éviter qu'apparaissent en filigrane de son discours les divergences qui ont mobilisé les socialistes depuis plusieurs mois. C'est ainsi, par exemple, qu'il note qu'au lendemain du verdict des électeurs, le 18 mars 1978, « *la déception, la gravité des interrogations qui se posaient à nous, auxquelles il aurait sans doute fallu faire face immédiatement, ont incontestablement ouvert une ère de turbulences dans notre parti* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI et THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

L'Algérie a droit au printemps

Selon des informations en provenance d'Alger, rapportées par l'Agence France-Presse, le nouveau gouvernement aurait levé, depuis le 3 avril, les mesures frappant MM. Ferhat Abbas et Benkhedda, anciens présidents du gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.). Ces deux personnalités avaient été assignées à résidence en 1976, après avoir manifesté, dans des tracts distribués à Alger, leur opposition à la politique du président Boumediène. Toujours selon l'A.F.P., le président Chadli envisagerait « d'autres mesures » en faveur d'opposants se trouvant à l'étranger.

Mᵉ Madeleine Lafue-Veyron, conseil de l'ancien président Ben Bella, après avoir déclaré jeudi à Europe 1 tenir de « source donnée comme absolument sûre » que celui-ci « serait bientôt mis en résidence surveillée à Alger », a indiqué dans la soirée du même jour ne voir « aucun signe » de l'exécution de cette mesure. Elle a précisé avoir écrit il y a trois jours une lettre au chef de l'Etat algérien pour lui demander le droit de communiquer avec son client, actuellement détenu à Blida.

par

ANDRÉ MANDOUZE

Pour avoir passé seize ans de ma vie sur la terre algérienne, pour avoir connu de près le drame sanglant qu'a dû traverser ce pays avant de recouvrer son indépendance, pour avoir eu l'honneur — comme directeur de l'enseignement supérieur du jeune Etat — de coopérer à ce qu'Algériens et Français trouvent dans l'Université et la culture d'autres terrains de rencontre que les champs de bataille, je ne puis échapper aujourd'hui à cette interrogation : comment se fait-il que, à de très rares exceptions près, dans ce journal, le silence soit à peu près général sur une Algérie dont l'orientation — après la mort de Boumediène, l'élection de son successeur et la formation d'un nouveau gouvernement — devrait pourtant nous intéresser au plus haut point, même si elle n'a que faire de nos souhaits ou de nos pressions ?

Certes, les mass media ne manquent pas d'excuses, et elles les trouvent de part et d'autre de la Méditerranée.

De ce côté-ci, on a beaucoup parlé de l'Algérie et on s'est posé beaucoup de questions à son sujet durant la maladie de celui dont certains — passablement nombreux et quelque fois indécents de jubilation — n'imaginaient pas qu'elle pût se passer sans connaître de graves troubles.

Mais aussi, comme on disait du temps de la colonisation, « *la Méditerranée est large* », et les Algériens ont leurs raisons pour que, à l'extérieur, on s'occupe d'eux le moins possible.

Le fait est donc que, ayant un parti unique, ils n'ont guère éprouvé le besoin d'expliquer aux Occidentaux que, par rapport aux élections truquées de l'époque coloniale, c'était tout de même un progrès de voter pour ou contre un candidat unique à la présidence de la République. Alors que les discussions au sommet ont été passionnées avant cette échéance aussi bien que durant les tractations préliminaires à la formation du présent gouvernement, les Algériens n'ont pas davantage éprouvé le besoin d'expliquer qu'il y avait là autre chose que de la démocratie formelle. Enfin, il leur a paru suffisant d'avoir renouvelé leur équipe gouvernementale sans avoir besoin de préciser — comme nous aimons tant, chez nous, à jouer dialectiquement sur le sujet — si le plus important était pour eux « la continuité dans le changement » ou « le changement dans la continuité ».

Un fait est là, dont la « lecture » n'est pas contestable. Sur les actuels vingt-huit ministres à part entière (y compris le premier), quinze sont nouveaux, six ont conservé le même département, sept en ont changé.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Rendez-vous au 18

Peut-être est-ce en partie depuis qu'il a perdu l'habitude de souper chez l'habitant que M. Giscard d'Estaing a éprouvé la nécessité de renouer le fil de ses rencontres avec la population en lui donnant rendez-vous tous les deux mois devant les écrans de télévision.

L'assurance calme et la contenance tranquille du chef de l'Etat agiront sans aucun doute de façon bénéfique sur les esprits inquiets de la dureté des temps ; mais, dans cette perspective apaisante, le premier rendez-vous étant prévu pour le 18 avril, il faut en déduire que le second aura lieu théoriquement... le 18 juin. Et, dans les circonstances présentes, on peut se demander si le choix d'une telle date pour une heure giscardienne ne va pas provoquer un fameux « patatar » du côté du R.P.R. où l'on sait ce que valent les quarts d'heure chiraquiens.

BERNARD CHAPUIS.

CONSTAT A VINCENNES

Les voiles flasques du féminisme

Ce n'est pas une analyse. C'est une exécution : celle du féminisme historique, institutionnalisé, dogmatisé, exténué. Sur son cou flétri, l'*introduction de Maria-Antonietta Macciocchi au livre intitulé Les Femmes et leurs maîtres* tombe comme une lame.

Ces pages féroces mériteraient à elles seules la lecture de l'ouvrage où sont réunis une vingtaine de textes, *ceux qui constituent* l'essentiel du séminaire « Fascismes/subordination/luttes des femmes », conduit à Vincennes par M.-A. Macciocchi.

Faillite du concept de « sororité », *désagrégation* de la nouvelle socialité féminine, incapacité à émettre une théorie de la société, du sexe et du pouvoir, infantilisation des mouvements féminins... Le grand enivrement *est terminé*, constate M.-A. Macciocchi. La féministe de choc rentre chez elle. Elle s'assied, pose drapeau et banderoles, repense avec angoisse à ses petites affaires.

Et l'auteur s'interroge : « *Quand, mais quand donc les femmes trouveront-elles l'ennemi même en elles-mêmes, dans leur* isme *de féminisme, tout autant en convulsions que les* ismes *des marxisme, capitalisme, idéalisme, rationalisme, obscurantisme, rétro-romantisme, etc. ?* » Car il va de soi qu'à ses yeux il ne s'agit pas de baisser les bras.

Elle a raconté l'année dernière, avec verve, la séance où elle fut exclue du parti communiste italien et, en parallèle, sa soutenance de thèse à Paris (1). De quoi se faire encore quelques amis.

N'importe. En déclarant que « *nous naviguons déjà dans l'estuaire du post-féminisme, les voiles flasques* », que la restauration est amorcée, le féminisme devenu rite, secte à l'intérieur du pouvoir, l'ancien député de Naples va son chemin, intrépide comme à l'accoutumée.

FRANÇOISE GIROUD.

(Lire la suite page 2.)

---

(1) *Après Marx, Avril* (Edit. du Seuil).

Raymond Jean

La singularité d'être communiste

Un livre qui "n'esquive aucune des questions que posent aux esprits libres les diverses tentatives d'incarnation du rêve socialiste".
Georges Mamy / Le Nouvel Observateur

Collection "J'écris ton nom... Liberté"
dirigée par Antoine Spire - 176 pages 39 F

SEUIL

LIRE PAGE 13
dans
« LE MONDE... DEMAIN »

UN ENTRETIEN AVEC LE RECTEUR ROBERT MALLET

chancelier des universités de Paris

COUP DE FORCE EN MAURITANIE ?

(Lire page 40.)

idées

FEMMES

20 % d'élues ?

par
JANINE MOSSUZ-LAVAU
et MARIETTE SINEAU (*)

Y aura-t-il 20 % de femmes parmi les candidats aux prochaines élections municipales et, par « contagion », lors d'autres consultations électorales ? On ne peut que le souhaiter, compte tenu de la composition essentiellement masculine du personnel politique ; 4 % seulement des députés et 1,7 % des sénateurs sont des femmes. Les conseils généraux n'en comprennent que 2,8 % et, qui plus est, quarante et un départements *n'ont aucun* conseiller général féminin. La situation est un peu moins défavorable dans les conseils municipaux puisqu'ils comportent 8 % de femmes. Mais le nombre des femmes maires décroît en raison inverse de la taille de la commune. Dans les grandes agglomérations, là où les problèmes politiques prennent le pas sur les problèmes de gestion, la représentation féminine est faible : actuellement, seules quatre femmes sont maires d'une ville de plus de trente mille habitants.

Mais si l'on compte peu d'élues, c'est d'abord parce que peu sont appelées. Aux dernières élections législatives, par exemple, 15,9 % seulement des candidats étaient des femmes. Encore cette proportion varie-t-elle selon *les partis*. Les formations de la majorité se montrent les moins empressées à présenter des candidates, ne soutenant guère, sur ce point, les propos volontiers féministes du président de la République. Le R.P.R. *et le* P.R., qui *font état* respectivement de 41 % et 37 % d'adhérents, n'ont présenté que 2,9 % et 5 % de femmes. L'écart est un peu plus réduit à gauche, puisque le P.S., qui compte 22 % d'adhérentes, a fait figurer 5,9 % de femmes parmi ses candidats, et que le P.C., avec un tiers d'adhérentes, leur a réservé 13,3 % des places. A l'exception de l'extrême gauche et des écologistes qui ont présenté un grand nombre de candidates, on est donc loin du compte, c'est-à-dire des 20 % auxquels on devait arriver.

La mesure proposée par Monique Pelletier suffira-t-elle à assurer la promotion politique des femmes ? Sans doute aura-t-elle un effet psychologique et sensibilisera-t-elle une opinion encore peu préparée à accepter une présence féminine plus affirmée dans les instances élues. Elle peut, surtout, en facilitant l'accès des femmes aux assemblées locales, leur donner la notoriété et la notabilité qui leur font actuellement défaut pour briguer avec succès des mandats nationaux. D'ores et déjà, elle peut inciter les partis à majorer le nombre de leurs candidates aux deux prochaines élections. C'est d'ailleurs ce qu'a fait le P.C. qui présente 18 % de femmes aux élections cantonales et 27 % aux élections européennes.

On peut, toutefois, se demander si, à l'augmentation du nombre de candidates, correspondra forcément une augmentation proportionnelle du nombre d'élues. En effet, rien n'empêchera les partis de placer les femmes en mauvaise position sur les listes ou lors d'élections législatives, de les envoyer, comme ils le font souvent, dans des circonscriptions perdues d'avance. En mars 1978, le P.C. a été le seul à présenter un nombre non négligeable de femmes dans des circonscriptions gagnables. Il peut ainsi se targuer d'être, à l'Assemblée nationale tout au moins, le plus féministe des partis : sur les vingt femmes actuellement députés, treize sont des communistes. Cela étant, ce parti lui-même n'est pas sans pratiquer un très subtil dosage : dans la liste des candidats qu'il présente aux élections européennes, *on compte sept femmes* parmi les vingt derniers noms, mais quatre seulement parmi les vingt premiers.

Mais, plus fondamentalement, peut-on décider d'en haut une participation plus active des femmes à la vie politique ? Imposer un quota de femmes à quelque poste de responsabilité que ce soit, revient, peu ou prou, à imputer au seul « chauvinisme » mâle (ou partisan) la sous-représentation politique des femmes. A faire comme si l'on en méconnaissait la cause première : l'organisation de la société qui fait aux hommes et aux femmes des conditions économiques profondément inégales. Quoi qu'en dise le premier ministre l'écart n'est peut-être pas si considérable entre *« les responsabilités qu'assument les femmes dans la vie du pays et celles auxquelles elles ont accès à l'échelon politique national »* (1). Le ministre de la condition féminine a, d'ailleurs, reconnu, dans sa conférence de presse de janvier, que les femmes *« sont tragiquement absentes du haut de la pyramide des responsabilités »*. Qui sont, en effet, les hauts fonctionnaires, en majorité sortis de l'ENA ? En quasi-totalité des hommes. Quelle est la proportion de femmes parmi les industriels, les cadres supérieurs, les professions libérales, les ingénieurs ? Très faible encore (respectivement 13,5 %, 17 %, 22 % et 4,4 %). Ne parlons pas de la haute finance, exclusivement masculine. C'est dire que les femmes, qui constituent pourtant 38 % de la population active, sont cantonnées majoritairement dans des rôles économiques subordonnés.

Dès lors, peuvent-elles avoir vocation à constituer, elles aussi, le réservoir du personnel politique, national ou local ? La composition actuelle du Parlement ou des assemblées départementales ne le laisse pas précisément supposer. On y observe, en effet, une sur-représentation des catégories *sociales privilégiées*. C'est ainsi que 62,5 % des députés et 34 % des conseillers généraux sont membres des professions libérales ou cadres supérieurs. Ce qui montre bien que l'exercice de ces mandats suppose certains privilèges auxquels n'ont pas facilement accès la majorité des femmes : temps libre, savoir et notoriété, et souvent aussi une certaine aisance financière, dans la mesure où des fonctions comme celles de conseiller général ou de conseiller municipal (dans les petites villes) ne sont pas rémunérées. Et ce n'est sans doute pas un hasard si la quasi-totalité des candidates présentées par le mouvement féministe Choisir, en mars 1978, appartenaient à un milieu social privilégié.

Le militantisme est un luxe

On n'explique pas autrement non plus la place mineure qu'occupent les femmes dans les partis politiques. Peu nombreuses parmi les adhérents, moins nombreuses encore parmi les militants et les responsables, elles se raréfient dans les organes directeurs. Dans les instances exécutives des différents appareils, *leur part n'excède* pas 14 %. Sauf au bureau politique du P.R. où, pour des raisons évidentes d' « exemplarité », les femmes occupent actuellement un tiers des sièges. Dans les instances « législatives » la représentation *féminine n'est* guère plus importante (2). Encore doit-on dire que les rares femmes responsables s'occupent, dans la plupart des cas, de secteurs tels que l'éducation, les questions féminines.., qui ne les préparent pas toujours à défendre *devant* les électeurs l'ensemble des choix politiques de leur parti.

Là encore, la misogynie de militants jaloux de leurs pouvoirs ne suffit pas à expliquer la fuite des femmes devant les activités partisanes. Assumer des responsabilités, aussi minimes soient-elles, ou tout simplement se réunir, distribuer des tracts, suivre un stage de formation, signifie consacrer au moins l'heure du déjeuner, le plus souvent des soirées, des week-ends... à l'action militante. Or, quelle adhérente peut disposer de ce temps, si, ayant des enfants, elle n'a pas d'aide à domicile, si, travaillant, elle n'exerce pas une de ces professions qui, en haut de la hiérarchie sociale, laisse temps, indépendance et possibilités diverses, ou si elle n'a pas la chance d'avoir un conjoint partageant avec elle les tâches ménagères et éducatives.

On ne dira jamais assez que le militantisme, comme la politique en général, est un luxe de privilégiées. Les sondages d'opinion montrent bien, pourtant, que l'intérêt pour la politique, le sentiment qu'elle est autant l'affaire des femmes que des hommes s'accroissent avec le niveau d'études et le statut social.

On peut craindre que ce projet, qui, par ailleurs, ne coûtera rien à l'Etat, ne fasse pas spectaculairement avancer la cause des femmes en politique.

N'aurait-on pas dû envisager conjointement d'autres mesures, évidemment coûteuses, tendant à assurer une réelle *promotion* sociale et professionnelle de la femme, ou à répondre du moins aux revendications précises formulées récemment par diverses responsables politiques (allocations pour frais de garde, développement des équipements collectifs, *indemnités aux élus locaux* des deux sexes...).

(*) Chercheurs au Centre d'études de la vie politique française contemporaine.

---

(1) Interview publiée par *F. Magazine*, numéro 2, février 1978.

(2) 18 % au comité central du P.C., 12 % au comité directeur du P.S., 8 % au comité central du R.P.R., mais 32 % au conseil national du P.R.

L'HISTOIRE
DE LA PENSÉE
ANARCHISTE

L'ANARCHIE
par Domenico Tarizzo

Histoire
des mouvements
libertaires
dans le monde

un volume de 323 pages - 79 F
Plus de 190 documents iconographiques
en noir et en couleurs

SEGHERS

Les voiles flasques du féminisme

(Suite de la première page.)

Le vigoureux *« aggiornamento »* par quoi s'ouvre *les Femmes et leurs maîtres* s'inscrit dans le droit fil du combat qu'elle décrit ainsi : *« C'est bien en parlant* (aux femmes) *ce dur langage de la conscience et de l'autonomie à conquérir, c'est en les réinsérant comme protagonistes responsables aussi, jamais innocentes en tout cas, dans cette vieille et nouvelle traversée du fascisme, que je parle, de l'intérieur de l'univers féminin. Femme comme les autres, mais venant de loin cependant, du plus profond d'une lutte politique souvent redoutable, souvent solitaire, même au cœur du mouvement communiste, même au cœur du mouvement féminin d'émancipation (...). Il ne s'agit pas seulement de « reprendre possession de son corps », selon le slogan féministe, mais de son cerveau. »*

Les autres textes du recueil qu'elle introduit, clôt et truffe, étudient, sous des signatures diverses, la relation femmes/régimes fascistes ou rendent compte de la situation actuelle en Allemagne fédérale, en Belgique, à Porto-Rico. Même lorsque s'y mêle la *« langue de bois »* du féminisme marxisant, ils apportent une analyse souvent pénétrante des conduites féminines, et constituent une source *exceptionnelle d'informations*.

Ainsi de l'étude documentée de Jean-Michel Palmier sur l'Allemagne nationale - socialiste, étude qui va très au-delà des habituelles considérations sur l'idéologie des trois K : Kinder, Kirche, Küche.

« Proxénétisme d'Etat »

On connaît la formule de Hitler selon laquelle *« en politique, il faut avoir l'appui des femmes parce que les hommes, eux, suivent spontanément »*. L'intéressant est de voir par quelles méthodes il en fit des reproductrices professionnelles — du moins lorsqu'elles n'étaient pas indispensables dans les usines — et comment l'obsession d'une natalité frénétique fit disparaître de la morale sexuelle les tabous fondamentaux de la morale traditionnelle.

On retrouve la sublimation du rôle de la Mère dans l'Italie de Mussolini, qui pratiquera au plus haut point le *« proxénétisme d'Etat »*.

Moins connue, parce que le parti rexiste ne parvint pas au pouvoir, est la réponse fasciste belge à la crise économique des années 30, à laquelle le parti catholique fit écho.

Pourquoi, là aussi, les femmes ont-elles été dans une large mesure *favorables à des propositions* qui tendaient à les placer dans un état de dépendance encore accru ? Hedwige Peemans Poullet livre ces deux remarques :

1) Si les femmes ont accueilli avec une certaine satisfaction les propositions rexistes de répression sexuelle, c'est qu'elles savaient, inconsciemment sans doute, que la libération sexuelle ne ferait qu'accroître l'inégalité hommes-femmes. (Pierre féministe dans le jardin de Wilhelm Reich et dans ses théories sur la répression sexuelle. Ce n'est pas la seule que contienne *les Femmes et leurs maîtres*).

2) Il y a un décalage immense entre la mystique du rôle des femmes et l'indifférence totale de chacun par rapport à celui-ci. Aussi les femmes sont-elles toujours en quête d'une reconnaissance sociale de leur rôle et de leur valeur individuelle. Dès qu'un parti se propose de manifester cette reconnaissance, les femmes ne peuvent que se tourner vers lui avec espoir : l'Etat peut, à tout moment, être celui qui, finalement, en lieu et place du mari, reconnaît tout ce que les femmes font « à la maison ».

Franquisme et salazarisme engendreront la même misogynie avec ses symboles, le même consensus de la *majorité féminine, consensus* sur lequel un pudique silence règne encore.

On s'en voudrait de ne pas lever, dans le texte consacré au Portugal de Salazar, le fait qu'en portugais il existe un féminin à écrivain, professeur, président, juge, etc. Illustration *a contrario* de la vanité de la revendication féministe relative au vocabulaire.

Au Chili, le processus de mobilisation des femmes par la droite chilienne, tel qu'il est décrit par Michèle Mattelart, a été d'une tout autre nature, ne fût-ce qu'en raison de mécanismes antérieurs de participation des femmes à la vie publique.

Selon l'auteur : *« La femme chilienne des classes dominantes a toujours su établir un compromis avec les normes prescrites par l'autorité masculine et tient pour « léger » le poids de sa servitude au regard des avantages qu'elle en retire : ordre et aisance à l'intérieur de la maison, une relative liberté de mouvement à l'extérieur et la « vénération » du sexe fort... Finalement l'activité qu'elle déploya (contre le gouvernement Allende) ne fit que révéler tout le prix qu'elle attachait à cet ordre. »*

Michèle Mattelart considère que la formation d'un front féminin de droite efficace et dynamique s'est articulée sur un antécédent majeur : le rapport que la femme entretient avec l'Etat. *« Lorsque l'Etat change de mains,* écrit-elle, *et menace d'échapper à la bourgeoisie, la femme tend à ressentir ce conflit comme la désertion de l'élément viril des institutions, qui normalement la protège. »*

L'auteur spécifie qu'il s'agit là d'un rapport femme-Etat propre à la société capitaliste. A la société capitaliste, vraiment ? Quand, mais quand donc les femmes trouveront-elles l'ennemi, même en elles-mêmes ?

Françoise Collin, rédactrice des fameux et défunts *Cahiers du Grif* (Belgique) le traque avec rigueur, dans une réflexion sur « L'esclavage volontaire des femmes ».

« Plus que tous les autres opprimés, les femmes pactisent avec l'oppresseur, écrit-elle. *Car, dans l'état actuel des relations humaines, le détruire, c'est s'arracher la moitié d'elles-mêmes. L'ennemi n'est pas dans leurs murs : il est dans leur peau. »*

Alors, finie la révolte ? Parenthèse fermée ? Soulèvement dilué dans des conduites individuelles de libération de soi par soi, qui ne s'inscriront plus dans un mouvement collectif ? *Comme M.-A. Macciocchi*, Françoise Colin est près de le penser. Mais elle observe aussi que les anciennes gratifications, réelles ou imaginaires, qui garantissaient la soumission des femmes, n'ont cessé de s'amenuiser. Sécurité et protection, qu'elles croyaient assurées par le mariage, ont disparu. Le sentiment d'être unique lorsqu'elles étaient objet d'amour s'est révélé *illusoire* : au *marché de la libération sexuelle*, elles sont échangeables et interchangeables. La royauté de la femme a été jetée au rebut avant qu'elles ne la vivent comme duperie.

Pour reconstituer aujourd'hui le nouveau filet de soumission où elles viendront se *prendre*, il faudra bien de l'astuce et de l'imagination aux hommes. Nul ne niera qu'ils en soient largement pourvus.

Cependant, la désillusion qui perce à travers les pages des *Femmes et leurs maîtres* paraît à la taille de l'illusion détruite : excessive.

Femmes ou hommes, où a-t-on jamais vu que les humains soient nombreux à être capables de vivre leur liberté ?

FRANÇOISE GIROUD.

★ Edit. Christian Bourgois, 75 F.

Esquisses

Certains de nos contemporains partagent la vocation des agences de voyage. Un chauffeur de taxi me dit : « Si j'étais au gouvernement, *je renverrais les femmes* dans leur pays », tandis qu'un correspondant anonyme m'écrit bravement : « Si l'antisémitisme des Français de souche vous gêne, *retournez au pays de vos ancêtres,* en Israël. Personne, ici, ne vous regrettera ! »

∴

L'esprit n'a pas de nationalité, mais la bêtise est toujours nationaliste.

∴

Jadis, en France, on écrivait beaucoup de lettres. Le genre épistolaire était, avec les maximes, notre meilleure tradition. Des femmes séduisantes, Mme de Sévigné, Mme du Deffand, Mme de Choiseul, Mme de Staël, associaient, dans leurs missives, la description des mœurs et l'intelligence des sentiments. Connaissant l'art de se livrer sans se trahir, elles ne laissaient qu'entrevoir leurs désarrois.

De nos jours, les Français prennent rarement le temps de s'écrire. Ils se téléphonent. C'est fâcheux. Certains, cependant, griffonnent des lettres anonymes. Ils se vengent, comme ils peuvent, de leur médiocrité, Mme de Sévigné rougirait de se savoir du même pays.

FRANÇOIS BOTT.

Une tendresse extrême

par GABRIEL MATZNEFF

AGONISANT sur la croix, puis lors de son ensevelissement, Jésus n'a pas cessé d'être entouré des femmes qui l'ont aimé ; il n'a pas cessé d'être bercé par leurs prières et soutenu par leur tendresse. Même après la mise au tombeau, ces femmes myrophores lui sont restées fidèles. « Quand le sabbat fut passé, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates pour aller oindre le corps. » *Et ce furent deux d'entre elles qui, les premières, virent le Christ ressuscité.*

Tout homme sensible, lorsqu'il songe à sa mort, se demande s'il aura, lui aussi, droit à la présence des femmes qu'il a aimées et qui l'ont aimé. L'an dernier, au colloque Tolstoï qui s'est tenu à Paris, Mme Marie Semon a fait une admirable communication sur le thème : « La femme, témoin des sacrements de vie et de mort dans l'œuvre de Tolstoï. » *Nous aussi, et bien que nous ne soyons pas des personnages de Tolstoï, nous avons besoin de semblables témoins. Il nous semble que si nous pouvons, comme le prince André dans* Guerre et Paix, *connaître au chevet de notre lit de mort la paisible présence de Natacha, nos souffrances seraient allégées, et nos fautes, d'une certaine manière, rachetées.*

Entre Natacha et le prince André, il y a eu des infidélités, des ruptures ; il y a eu le diable, qui est celui qui sépare les gens qui s'aiment. Mais aujourd'hui le prince André va mourir, et Natacha est là, auprès de lui. Tout est effacé, tout est pardonné. Ils s'aiment comme à l'aurore de leur amour. Le prince André entre en agonie et murmure à Natacha, tendrement penchée sur lui : « Personne comme vous ne me donne ce doux apaisement, cette clarté. Je voudrais pleurer de joie. »

A une récente audition d'un cours d'art dramatique, je regardais une jeune comédienne, Christine Penot, jouer la scène du Dom Juan *de Molière, où Elvire supplie son amant de changer de vie.* « Je vous ai aimé avec une tendresse extrême, rien au monde ne m'a été si cher que vous... » *Cette tirade si difficile d'Elvire, la jeune comédienne la disait avec une sensibilité et un accent bouleversants, et on ne pouvait l'entendre sans en avoir les larmes aux yeux. Ces quelques phrases d'Elvire expriment en effet ce qu'il y a de plus profond dans le génie de l'amour féminin :* la compassion, le don de soi, *le souci du salut de l'autre.*

Certes, les hommes connaissent le coup de foudre ; ils ont l'expérience de l'amour fou. Il n'en reste pas moins que les principes sur lesquels se fonde la vie amoureuse de la plupart des hommes sont l'égoïsme et la lâcheté. Nous voulons ne renoncer à rien, et gagner sur tous les tableaux. Selon le métropolite Philarète de Moscou, Dieu est l'amour « qui crucifie et qui est crucifié ». *Les hommes répugnent à cette dimension sacrificielle de l'amour, et ils ne la vivent que rarement. Les femmes ont sur ce point plus de générosité que nous, et aussi plus d'audace. Cette* « tendresse extrême » *dont parle Elvire, et qui est le don total de soi à l'autre, est-ce parce qu'elles ne la rencontrent jamais chez les hommes, que tant de femmes préfèrent s'aimer entre elles ?*

Aux obsèques de Drieu la Rochelle, il y avait, paraît-il, peu d'amis, peu de « fidèles lecteurs », *mais beaucoup de ses anciennes petites amies. De la vie et de la mort de Drieu, c'est ce trait qui me touche le plus. Et nous, comment mourrons-nous ? A l'heure terrible où s'ouvriront pour nous les portes de la miséricorde, quelle Natacha, quelle Elvire, accourue du fond de la longue absence, nous tiendra-t-elle par la main ?*

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

Espagne

Le ministère de l'intérieur est confié à un général

(Suite de la première page.)

Le choix de M. Suarez peut s'expliquer de plusieurs façons : par la *difficulté de trouver* un homme d'autorité pour occuper un poste aussi difficile, par les garanties de fidélité constitutionnelle que l'armée semble lui offrir, par la personnalité même du nouveau ministre, qui a démontré un certain sens politique dans cette région complexe qu'est la Catalogne, depuis qu'il en est devenu le capitaine général, voici près d'un an. Les problèmes de sécurité seront, d'ailleurs, supervisés par le vice-président chargé de la défense, qui voit élargir ainsi ses attributions.

A côté de cette entrée remarquée, il y a une sortie, qui ne l'est pas moins : celle de M. Francisco Fernandez Ordonez, qui avait le portefeuille des finances. Les observateurs, ou les hommes politiques qu'on interrogeait, il y a quelques semaines, s'accordaient généralement à dire que la plupart des ministres sortant étaient « brûlés » et, s'ils faisaient une exception, c'était souvent en faveur de M. Fernandez Ordonez. Or, l'ancien titulaire des finances est l'un des rares ministres qui ont été congédiés. Avec lui s'en vont MM. Martin Villa (intérieur), Pio Cabanillas (culture) et Sanchez de Léon (santé et sécurité sociale). M. Landelino Lavilla, *qui était à la justice*, a quitté, lui aussi, le cabinet, mais c'est pour occuper un autre poste de confiance, celui de président du Congrès des députés.

De « fidèles serviteurs »

M. Fernandez Ordonez est l'auteur d'une réforme fiscale qui a heurté de front les milieux d'affaires, et M. Suarez aurait jugé bon, une fois la mission accomplie, de se passer de ses services pour atténuer les rancœurs du patronat, débarrasser la scène économique d'une personnalité *connue pour ses options* sociales-démocrates, pour une philosophie dirigiste peu appréciée du secteur privé : telle est l'explication qui circulait parfois ces derniers jours quand la disgrâce du ministre était dans l'air. M. Fernandez Ordonez a, en effet, pris plusieurs mesures « révolutionnaires » : il a supprimé le secret bancaire, fait de la fraude fiscale un délit justiciable des tribunaux, relevé et surtout généralisé l'impôt sur les *revenus, institué un impôt sur* le patrimoine. Il y a quelques jours, *ses services allaient même jusqu'à* rendre publiques les déclarations faites au fisc par les personnalités les plus connues de l'industrie, de l'armée, de la banque, du spectacle et même de l'Eglise. La presse en a aussitôt publié la liste, ce qui n'a pas été du goût de tout le monde et ce qui a même indisposé, dit-on, le chef du gouvernement.

Il est possible aussi que l'élimination de M. Fernandez Ordonez soit due à des divergences politiques avec M. Suarez et peut-être même, assurent les médisants, au désir du président d'écarter un homme susceptible de lui faire ombrage et qui avait eu le tort, *de surcroît, de flirter avec le* parti socialiste.

Aux yeux d'observateurs comme M. Juan Luis Cebrian, directeur du quotidien *El Pais*, la nouvelle équipe est composée *« de fidèles serviteurs, de technocrates et de bureaucrates dévoués à la personne de M. Suarez »*. Une fois de *plus, M. Suarez a formé* un gouvernement homogène, *« monocolore » comme disent* les Espagnols. A l'exception du général Ibanez Freire, tous les ministres appartiennent au parti centriste. Aucun portefeuille n'a récompensé les neuf députés du parti de droite Coalition démocratique, et les quelques députés régionaux qui ont voté le 30 mars l'investiture de celui qui avait gagné un mois plus tôt les élections législatives, avec 35 % des voix et 48 % des sièges des députés.

Le secrétaire général du P.C., M. Carrillo, a annoncé qu'un tel gouvernement ne pourrait pas tenir longtemps. Telle est aussi l'opinion de certains commentateurs : M. Suarez, disent-ils, n'a pratiquement discuté avec personne de la composition de son nouveau cabinet ; il a eu le plus grand mal à le constituer, il s'est entouré d'une équipe assez faible, sans personnalité marquante, et il a maintenu la plupart des membres *du gouvernement sortant*.

De dix-huit, le nombre des ministres passe à vingt-trois. Deux ministères sont dédoublés : la défense et l'éducation. Le lieutenant-général Gutierrez Mellado reste le premier vice-président chargé des problèmes de défense, mais il est secondé d'un ministre civil, M. Rodriguez Sahagun, chef d'entreprise de profession, qui avait le portefeuille de l'industrie dans l'équipe sortante. On pense que ce dernier s'occupera surtout de l'armement, secteur de la production en plein essor en Espagne. L'enseignement est divisé entre un ministère de la recherche et des universités, confié à M. Gonzalez Seara, et le traditionnel ministère de l'éducation, attribué à M. Otero Novas. Comme son prédécesseur, *M. Inigo Cavero, nommé* à la justice — autre poste politique important, — M. Otero Novas est un démocrate-chrétien. M. Suarez tient visiblement à placer dans ce ministère des personnalités appartenant à ce courant de pensée afin de veiller aux intérêts de l'enseignement privé et confessionnel, très puissant de ce côté-ci des Pyrénées, et qui a bénéficié du soutien bruyant de l'Eglise quand les partis de gauche ont rêvé tout haut de laïciser l'école.

Autre nomination importante : celle de M. Antonio Fontan à l'administration territoriale. Ce nouveau ministère a une appellation plus technocratique que l'ancien ministère des régions, mais il devrait englober un département chargé des communautés autonomes. C'est un homme habile qui a *été* désigné pour ce poste, un des plus délicats du nouveau cabinet, un homme qui a préféré jusqu'à présent se mouvoir dans la pénombre, qui se situe plutôt à droite sur l'échiquier politique actuel, et dont on peut être assuré qu'il défendra autant, sinon plus, la pensée du roi que celle de M. Suarez dans un domaine épineux entre tous : la *réorganisation du pouvoir territorial* sans rupture de l'unité nationale.

CHARLES VANHECKE.

LE CABINET

Président du gouvernement : M. Adolfo Suarez Gonzalez.

Vice-président chargé des problèmes de sécurité et de la défense nationale : général Manuel Gutierrez Mellado.

Vice-président chargé des affaires économiques : M. Fernando Abril Martorell.

Affaires étrangères : M. Marcelino Oreja Aguirre.

Finances : M. Jaime Garcia Anoveros (*).

Justice : M. Inigo Cavero Lataillade (**).

Intérieur : général Antonio Ibanez Freire (*).

Travaux publics et urbanisme : M. Jesus Sancho Rof (***).

Education : M. Jose Manuel Otero Novas (**).

Travail : M. Rafael Calvo Ortega.

Industrie : M. Carlos Bustelo y Garcia del Real (*).

Agriculture : M. Jaime Lamo de Espinosa.

Commerce : M. Juan Antonio Garcia Diez.

Transports et communications : M. Salvador Sanchez Teran.

Culture : M. Manuel Clavero Arevalo (**).

Santé et sécurité sociale : M. Juan Rovira Tarazona (*).

Administration territoriale : M. Antonio Fontan Perez (*).

Relations avec les Communautés européennes : M. Leopoldo Calvo Sotelo.

Economie : M. Jose Luis Leal Maldonado (*).

Recherche et universités : M. Luis Gonzalez Seara (*).

Ministre de la présidence : M. Jose Pedro Perez Llorca (*).

Défense : M. Augustin Rodriguez Sahagun (**).

Relations avec les Cortès (Parlement) : M. Rafael Arias Salgado (*).

Ministre adjoint au président : M. Joaquin Garrigues Walker (**).

(*) Nouveaux ministres.

(**) Membres du précédent gouvernement qui changent d'attributions.

(***) Membres du précédent gouvernement qui changent de titre et d'attributions.

Les titulaires du même poste dans le précédent gouvernement ne portent aucune mention.

LE CONSULAT DE FRANCE A SAINT-SÉBASTIEN EST PARTIELLEMENT DÉTRUIT PAR UNE BOMBE

Une bombe a explosé ce vendredi 6 avril, tôt dans la matinée, au consulat de France à Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol. Le bâtiment a été en partie détruit, et deux policiers en faction ont été blessés.

Il semble que l'explosion ait eu lieu à l'intérieur des bureaux. La vie des deux policiers blessés n'est pas en danger.

A plusieurs reprises, le mouvement séparatiste basque ETA avait menacé les services officiels français, comme les intérêts privés français au Pays basque, de représailles à la suite « de l'attitude des autorités françaises vis-à-vis des réfugiés ». D'importantes mesures de sécurité avaient été prises pour protéger tant les personnes que les bâtiments menacés.

L'agence du Crédit lyonnais à Saint-Sébastien avait été très gravement endommagée par un explosif le 3 avril (« le Monde » du 4 avril). L'attentat avait été revendiqué par l'ETA.

D'autre part, un attentat a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi dans un bar de Pampelune, dans la province de Navarre. Le gérant de l'établissement, M. Pedro Fernandez, a été tué. — (A.F.P.)

PARMI LES NOUVEAUX MINISTRES

● INTÉRIEUR : le général Ibanez Freire.

Le nouveau ministre de l'intérieur est un ancien de la division Azul, cette légion de volontaires espagnols qui a combattu sur le front russe aux côtés des troupes hitlériennes pendant la seconde guerre mondiale. Né à Vitoria, en 1913, le lieutenant-général Antonio Ibanez Freire a participé à la guerre civile dans les rangs franquistes. Ancien directeur général de la guerre civile, il était, depuis mai 1978, capitaine général de Catalogne. Il avait succédé à ce poste à l'ancien ministre de la guerre, M. Coloma Gallegos, connu pour sa haine du catalanisme, et il a démontré à cette occasion une certaine habileté politique.

● PRÉSIDENCE : M. José Pedro Perez Llorca.

M. José Pedro Perez Llorca est un Andalou froid, presque glacé. Avocat, originaire de Cadix où il est né, en 1940, il a été un militant d'extrême gauche adhérant au Front de libération populaire — qui regroupait une partie de l'opposition au franquisme. Cependant, après un passage dans la diplomatie et la banque, il est devenu un adversaire résolu de tous ceux qui se réclament du socialisme. « Je suis au centre du centre », *dit-il pour définir sa position au sein de l'U.C.D. En fait, on le classe plus volontiers à droite. A son poste, il pourra surveiller étroitement l'élaboration de quelque cinquante lois destinées à concrétiser certains des chapitres les plus importants de la Constitution, dont il a été l'un des rédacteurs, et qu'il risque d'interpréter dans un sens nettement conservateur.*

● RELATIONS AVEC LES CORTES : M. Rafael Arias Salgado.

M. Rafael Arias Salgado a un nom lourd à porter : celui de son père, qui a été ministre de l'information de Franco et, à ce titre, l'un des censeurs les plus intransigeants de la dictature. Mais il n'a pas suivi le chemin paternel. Au sein de l'Union du centre démocratique, il passe même pour progressiste. Cette réputation il l'a gagnée en militant dans les jeunesses démocrates-chrétiennes — l'un des ferments de l'opposition à l'ancien régime — et en s'intégrant, autour du professeur Ruiz Gimenez, à l'équipe de Cuadernos para el Dialogo *(cahiers pour le dialogue), l'un des refuges de l'intelligentsia libérale, qui cherchait dans le christianisme et le socialisme des exemples à opposer au défunt caudillo. Depuis son entrée dans le parti gouvernemental, ce Madrilène de trente-six ans a été l'une des cautions de gauche de M. Adolfo Suarez, en raison de ses attaches sociales-démocrates. Sa nomination au poste de secrétaire général de l'U.C.D., en octobre dernier, lors du premier congrès du parti, a été interprétée parfois comme la défaite de la droite au sein de l'équipe au pouvoir.*

En fait, M. Arias Salgado apparait surtout comme l'un des fidèles du président, un gestionnaire sérieux au visage ouvert, sympathique, parfaitement préparé par ses anciennes professions de diplomate et d'avocat à faire la liaison entre la présidence et les députés, ce qui sera sa tâche essentielle comme ministre chargé des relations avec les Cortès.

A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

M. Antonio Fontan : l'homme de l'Opus Dei

« Ma foi et mon roi », telle est la devise qu'on est tenté de prêter à M. Antonio Fontan, monarchiste convaincu, membre du petit cercle qui a formé Juan Carlos, militant en vue de l'Opus Dei. Ce Sévillan de cinquante-cinq ans, aux rondeurs ecclésiastiques, a fait une thèse de doctorat sur Sénèque avant d'enseigner la philologie latine à l'université. Mais c'est surtout dans le journalisme qu'il a servi l'œuvre fondée par Mgr Escriva de Balaguer. On trouve l'Opus Dei, en effet, derrière la plupart des entreprises auxquelles il a participé : l'institut de journalisme de l'université de Navarre, dont il a été directeur, le quotidien Madrid, qu'il a dirigé pendant quatre ans et qui a été interdit en 1971 en raison de ses positions libérales, la chaîne de radio privée S.E.R. — l'une des meilleures d'Espagne, — dont il a été le vice-président.

Comme beaucoup d'« opusdéistes », cet homme de culture a été aussi un homme d'affaires, et c'est aux côtés d'un des avocats les plus brillants d'un capitalisme « à l'américaine », M. Joaquin Garrigues Walker, qu'il est entré en politique, en adhérant à la Fédération des partis démocrates et libéraux, l'une des composantes de l'Union du centre démocratique. Président du Sénat sous l'ancienne législature, il accède pour la première fois au gouvernement, à un poste — celui de l'administration territoriale — au sujet duquel il a déjà exprimé quelques idées. Il est partisan, en effet, d'un Etat régional, à mi-chemin de l'Etat centraliste et de l'Etat fédéral, et il voit dans la couronne la clé de voûte des différents peuples dont est composée l'Espagne.

C. V.

Portugal

M. SA CARNEIRO PART EN GUERRE CONTRE LE PRÉSIDENT EANES

Lisbonne *(A.F.P.)*. — M. Francisco Sa Carneiro, *président du* parti social-démocrate (P.S.D.), a *accusé*, le jeudi 6 avril, le premier ministre, M. Mota Pinto, et le président de la République, le général Ramalho Eanes, d'être à l'origine de la récente scission du groupe parlementaire de sa formation. Il a affirmé que le général Eanes et les membres de l'aile gauche du Conseil de la révolution, proches du *lieutenant-colonel*, Melo Antunes, veulent *« diviser les forces démocratiques civiles »* pour instaurer un *« régime militaire »*.

Il a précisé qu'il allait proposer au prochain congrès du parti, qui doit se tenir, en principe, en juin, de ne pas appuyer une éventuelle candidature de l'actuel chef de l'Etat aux élections présidentielles, *qui auront lieu en 1981*. M. Sa Carneiro a réclamé la *démission du premier ministre*, accusé de *« complicité »* avec le chef de l'Etat, ainsi que la dissolution du Parlement et l'organisation d'élections anticipées.

M. Sa Carneiro a, d'autre part, été élu président du groupe parlementaire *social-démocrate*, en remplacement de M. Joaquim *Magalhaes, qui figure parmi* les 37 députés du P.S.D. devenus « indépendants ».

A l'issue de la scission au sein du P.S.D., la composition de l'Assemblée de la République est la suivante : parti socialiste : 101 députés ; indépendants : 44 ; Centre démocratique et social : 41 ; P.C. : 40 ; *P.S.D. : 36 ; Union* démocratique populaire (U.D.P., *extrême* gauche) : 1. Parmi les indépendants figurent, outre les 37 ex-P.S.D., 6 ex-P.S. et le général Galvao de Melo, ancien C.D.S., qui a déjà annoncé sa candidature pour les élections présidentielles de 1981.

Belgique

La déclaration gouvernementale donne priorité à la réforme de l'État

De notre correspondant

Bruxelles. — Les députés sociaux-chrétiens flamands, après avoir obtenu certaines garanties, sont rentrés dans l'hémicycle, le jeudi 5 avril, pour entendre la lecture *de la déclaration gouvernementale* de M. Martens. Mais le climat politique reste très lourd, et jamais, sans doute, un nouveau gouvernement n'a été accueilli par les parlementaires avec aussi peu d'enthousiasme.

La déclaration gouvernementale du nouveau premier ministre a été écoutée avec attention, mais les commentaires s'accordent à la trouver *« peu originale, encore que bien balancée »*. L'accent est évidemment placé sur la crise que traverse la Belgique, *« une crise ample et profonde, économique sans doute, mais qui est aussi une crise de confiance entre les communautés et les régions »*.

Le premier ministre poursuit : « Il est devenu impossible de mettre en œuvre des remèdes énergiques pour faire face à la situation économique sans que soit réalisée la réforme de l'Etat, qui conditionne l'existence même de la Belgique. » Tout au long de la déclaration, M. Martens fait souvent allusion au rôle important que devra jouer le Parlement dans la réforme des institutions.

La déclaration gouvernementale conclut : *« Avec l'aide du Parlement soutenu par la volonté de tous et de chacun, le gouvernement doit gagner la bataille de l'emploi et réaliser la réforme de l'Etat. »*

Le débat sur la déclaration gouvernementale devait être entamé vendredi et le vote interviendra la semaine prochaine, après quoi les députés, qui ont été élus *le 17 décembre 1978* et qui auront siégé pendant une semaine, partiront en vacances de Pâques.

PIERRE DE VOS.

Union soviétique

Un opposant est condamné à trois ans de détention dans un camp

Le physicien Iossif Zissels, trente-deux ans, membre du Groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki et du Fonds d'aide aux prisonniers politiques, a *été condamné*, jeudi 5 avril, rapporte l'A.F.P., à trois ans de camp à régime renforcé par un tribunal de Sadgora (Ukraine). Arrêté le 9 décembre, il était accusé de diffusion de documents antisoviétiques, notamment de texte d'Alexandre Soljenitsyne et d'André Amalrik.

Un ingénieur de Tachkent (Ouzbekistan), M. Reichat Djemilev, cousin du porte-parole des Tatars de Crimée, M. Mustapha Djemilev, a, lui, été arrêté le 4 avril après une perquisition à son domicile.

On apprend, d'autre part, de source dissidente, que M. Youri Fedorov — condamné en 1970 à quatorze ans de réclusion pour avoir tenté de détourner un avion, afin de quitter l'Union soviétique — aurait été transporté dans un état très préoccupant à l'hôpital central des camps de Mordovie, à la *suite* d'une pneumonie. On indique de même source que, après avoir été victime de plusieurs agressions brutales dans la rue, notamment le 23 mars, M. Piotr Vins, membre du groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki, qui vient de sortir de camp après une année de détention, n'oserait plus quitter son domicile de Kiev. *Blessé, il n'a pas la possibilité de se faire soigner.*

A Paris, enfin, un appel, signé par Me De Felice et MM. V. Fainberg, D. Mayer, L. Pliouchtch et S. Regard (1), vient d'être lancé pour demander aux autorités soviétiques la révision du procès à l'issue duquel trois Arméniens, accusés d'avoir organisé un attentat dans le métro de Moscou, avaient été exécutés le 30 janvier dernier (*le Monde* du 1er *février*). *Après avoir souligné* les *« nombreuses irrégularités et contradictions de la procédure »*, les signataires déclarent que, au cas où les autorités soviétiques n'accéderaient pas à leur demande, ils sont décidés à organiser eux-mêmes cette révision.

---

(1) Comité de vigilance pour les droits du peuple arménien, 54, rue des Abbesses, 75018 Paris.

Irlande du Nord

DEUX SOLDATS BRITANNIQUES SONT TUÉS A BELFAST

Belfast *(Reuter, A.F.P.)*. — Deux soldats britanniques, qui venaient d'effectuer une patrouille dans le quartier catholique d'Andersonstown, ont été tués jeudi 5 avril à Belfast par une rafale d'armes automatiques, alors qu'ils descendaient de leur voiture. L'IRA *provisoire a revendiqué* l'attentat.

D'autre part, l'hebdomadaire de gauche *Time Out*, publié jeudi à *Londres, affirme que l'IRA* provisoire est responsable des assassinats, le 22 mars, à La Haye et à Bruxelles, de l'ambassadeur britannique aux Pays-Bas, Sir Richard Sykes, et du banquier belge André Michaux. L'article, dans lequel sont interviewés plusieurs dirigeants des « Provos », est signé de Ron Mckay. Le journaliste avait été interpellé lundi *à l'aéroport de Glasgow par la* brigade anti-terroriste, alors qu'il revenait d'un reportage en Ulster. Avant de le relâcher, la police avait saisi l'un de ses articles et l'avait inculpé de violation de la loi sur la prévention du terrorisme.

Ron McKay affirme avoir appris de plusieurs leaders de l'IRA provisoire que l'assassinat de Sir Richard Sykes était un exemple de sa « campagne électorale », qui *consistera, à frapper* des *« cibles* de prestige » *. « La mort de M. Michaux,* ajoute *Time Out, est le résultat d'une erreur : la véritable cible était son voisin, Sir John Killick, représentant de la Grande-Bretagne à l'OTAN. »*

● *Les négociations SALT*. — M. Brown, secrétaire américain à la défense, a *précisé, jeudi 5 avril*, que l'accord SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques ne sera pas conclu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis avant plusieurs semaines. — *(A.F.P.)*

[Cette précision contredit les indications données lundi à Washington (« le Monde » du 4 avril). M. Brzezivski avait indiqué de son côté, mercredi à *Chicago*, que les négociations SALT 2 étaient sur le point d'aboutir.]

● *M. Waldheim*, secrétaire général des Nations unies, a commencé jeudi 4 avril une viste de quatre jours en République démocratique allemande. — *(Reuter.)*

Alice.

LE ROYAUME
INTERMÉDIAIRE

Par Michel Gressot

LES derniers textes ici réunis de Michel Gressot, ne cessent de mettre en évidence ce souci qu'il exprimait en 1963 : préciser et formuler sa compréhension de la métapsychologie de Freud, non sans l'articuler avec le milieu culturel en changement.

A la fin de sa vie, s'interrogeant sur l'avenir de la psychanalyse, il écrivait : "La psychanalyse bourlingue contre le vent qu'elle a soulevé".

Collection "Le fil rouge"

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Jocelyn
PARIS
134, bd st-germain
78, ch.-élysées (lido)
5, rue cherche-midi

INVESTISSEMENTS VACANCES
à VERBIER
Valais - Suisse
Station d'été et d'hiver au cœur des Alpes
APPARTHOTEL
« LES PATURAUX »

A vendre en pleine propriété APPARTEMENTS de 38 m2 entièrement équipés et confortablement meublés. Service hôtelier et de gestion. Prix dès FS 106 000. Hypothèque 60 % garantie.

Rens. et documentation : AGIVAL, Agence patentée. CH-1936 Verbier - Valais Tél. 026/7 40 55.

ASIE

Avec une aide soviétique considérable

Les Vietnamiens s'efforcent de briser la résistance cambodgienne

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — « *Pol Pot n'est pas en Thaïlande. Il ne cherchera pas asile à l'étranger, il luttera au Cambodge jusqu'à la mort. D'ailleurs, quel pays, y compris la Chine, voudrait accueillir un personnage aussi gênant* », nous a déclaré jeudi 5 avril une haute personnalité asiatique au sortir d'entretiens avec les dirigeants thaïlandais. Cependant, aucun communiqué officiel n'était encore venu démentir vendredi matin les informations de Phnom-Penh et de Hanoï affirmant que « *Pol Pot et certains de ses hommes ont pris la fuite en Thaïlande* » après la chute de leur quartier général retranché de Ta-Sanh, au Sud-Ouest de Battambang, à une vingtaine de kilomètres de la frontière thaïlandaise (*le Monde* du 6 avril).

Le premier ministre, le général Kriangsak Chamanand, a laissé entendre que son gouvernement s'efforçait de vérifier ces allégations. Il est possible que les autorités de Bangkok, qui ont maintenu des contacts discrets depuis trois mois avec les maquis khmers rouges, ne sachent pas exactement à quoi s'en tenir. En effet, la région où les troupes vietnamiennes ont lancé leur offensive jouxte, de ce côté de la frontière, des « *zones libérées* » du P.C. thaïlandais, qui a bénéficié depuis 1975, du soutien des Khmers rouges. M. Pol Pot et ses proches collaborateurs, fait-on remarquer de bonnes sources, ont fort bien pu chercher momentanément asile dans ces zones hors d'atteinte des autorités, avant de regagner les maquis actifs dans d'autres régions du Cambodge.

Sous la poussée de divisions vietnamiennes lancées à l'assaut des bastions de la résistance adossés à la frontière, plusieurs centaines de combattants et de civils continuent à chercher refuge, depuis une semaine, dans la province thaïlandaise de Chantaburi, dans des secteurs considérés comme « *infestés de communistes* » thaïlandais et placés directement sous l'autorité militaire.

Une opération de grande ampleur

Depuis la mi-mars, les Vietnamiens, avec une aide matérielle soviétique considérable, mettaient en place un important dispositif en vue de prendre le contrôle des régions ouest, où de dix mille à quinze mille Khmers rouges opèrent depuis la chute de Phnom-Penh. L'opération, forte de quelque cinquante mille fantassins appuyés par de l'artillerie lourde et des blindés amphibies, a été déclenchée vers la fin mars. Deux colonnes ont convergé vers la localité de Pailin et la région de Ta-Sanh, à partir de Battambang et depuis la côte occidentale.

Les Vietnamiens, indique-t-on de sources militaires, veulent à tout prix casser la résistance organisée et rejeter les survivants dans les profondeurs des forêts ou au-delà de la frontière thaïlandaise. Il leur faut notamment rétablir la sécurité dans les riches plaines rizicoles de l'Ouest avant l'arrivée des pluies de la mousson, dans moins de deux mois, et remettre de toute urgence la population khmère au travail. De nombreux observateurs, ici, estiment que, même s'ils parvenaient à éliminer les activités de la résistance, les Vietnamiens ne pourraient empêcher une période de famine au Cambodge, la prochaine récolte n'ayant pas lieu avant décembre.

Les forces de Hanoï et leurs alliés khmers cherchent, d'autre part, à mettre un terme aux opérations clandestines de ravitaillement des zones de guérillas. Hanoï a accusé à diverses reprises les autorités de Bangkok de faire le jeu de Pékin en fermant les yeux sur des passages de vivres et de munitions à destination des maquis de M. Pol Pot, ce que le gouvernement thaïlandais a démenti.

Enfin, des combats se déroulent un peu partout dans l'Ouest cambodgien, notamment autour de la ville-frontière de Poïpet. Les Khmers rouges s'efforcent de reprendre cette localité, qu'ils avaient dû abandonner à leurs adversaires en mars, et par laquelle ils maintenaient un contact avec les autorités thaïlandaises (1).

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

---

(1) *Selon certaines informations*, ils auraient repris cette localité dans la nuit de jeudi à vendredi.

actuellement les blazers !
TOUTE LA MODE EN DÉGRIFFÉ
les boutiques
Griffsolde
LUI : 3, rue de la Plaine / Nation
3, bd Montmartre / Montmartre
ELLE : 1, rue de la Plaine / Nation
2, rue du Renard / Hôtel de Ville
3, rue de Lagny / Nation
ouvert le lundi après-midi

OPERATION POSE SANS SUPPLEMENT DE PRIX
POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT
AU SOL POUR TOUTES LES COMMANDES SUPERIEURES A 1000 F PASSEES DU 5 AU 18 AVRIL. (MOQUETTES SIGNALEES PAR ETIQUETTES)
MONDIAL MOQUETTE
OUVERT TOUS LES JOURS 9h-20h
NOCTURNES MERCREDI-VENDREDI 9h-22h
Prochainement ouverture d'un nouveau centre à LYON ST PRIEST route de Grenoble N6
APPORTEZ VOS DIMENSIONS
ET TOUJOURS PRIX. CHOIX STOCK

PARIS-13e : 40, qu. d'Austerlitz
Face gare d'Austerlitz
584.72.30
Fermé le dimanche

PARIS-14e : 80, bd Jourdan
50 m Porte d'Orléans
539.30.62
Fermé le dimanche

PARIS-18e :
114, rue Damrémont
606.05.73
Fermé le dimanche

PARIS-19e : 144 bd de la Villette. M° Colonel-Fabien et Jean-Jaurès - 203.00.79
Fermé le dimanche

BAGNOLET : 191-193, avenue Pasteur, 5 mn Porte des Lilas
361.16.45
Ouvert dimanche de 10 à 20 h

BOULOGNE :
82 bis, rue Galliéni
605.45.12
Ouvert dimanche de 10 à 20 h

COIGNIERES (N. 10), près Trappes, route du Pont-d'Aulneau - 461.70.12
Ouvert dimanche de 10 à 20 h

FOSSES SURVILLIERS : Zone Industrielle de Fosses, près gare S.N.C.F. - 471.03.44
Ouvert dimanche de 10 à 20 h

KREMLIN-BICETRE
25, av. de Fontainebleau
Porte d'Italie - 586-47-55
Ouvert le dimanche 10-20 h

MAISONS-ALFORT
128, rue Jean-Jaurès, R.N. 5
375.44.70
Ouvert dimanche de 10 à 20 h

SARCELLES : 29, av. Division-Leclerc, R.N. 16, route de Chantilly - 990.00.77
Ouvert dimanche de 10 à 20 h

ORSAY-ULIS
Z.I. Courtabœuf, Av. d'Océanie (à côté de Crozatier), 928-48-79
Ouvert dimanche de 10 à 20 h

LA PATTE D'OIE D'HERBLAY
R.N. 14, face Toboggan
997.63.23
Ouvert dimanche 10 h 20 h

Chine

L'ANNIVERSAIRE DES INCIDENTS DE LA PLACE TIANANMEN

« Qu'ils viennent m'arrêter s'ils le veulent... »

De notre correspondant

Pékin. — Le troisième anniversaire des incidents de la place Tiananmen — qui conduisirent en 1976 à la chute de M. Deng Xiaoping, et dont la répression fut mise au compte de la « bande des quatre » — a été profondément marqué par les mesures de reprise en main annoncées la semaine dernière et qui visaient, entre autres objectifs à court terme, à éviter tout débordement des manifestations organisées à cette occasion.

Place Tiananmen, une foule composée de gens de tous âges se pressait jeudi 5 avril sur les manches du monument aux héros du peuple, abondamment garni de couronnes déposées ces derniers jours en l'honneur de la fête des morts. Armé d'un porte-voix, un policier relisait inlassablement le communiqué diffusé samedi par la municipalité de Pékin (*le Monde* daté 1er-2 avril) *et qui interdit l'affichage sauvage* de journaux muraux, les critiques contre le marxisme-léninisme, la pensée de Mao et la direction du parti, les rassemblements troublant l'ordre public. La foule écoutait d'une oreille distraite, allant et venant sans bousculade, s'intéressant à un poème fraîchement affiché qui n'avait rien de très subversif, sinon qu'il était collé en contravention des interdits officiels, sur les pierres du monument. Il y avait là beaucoup d'observateurs, de badauds, peu de manifestants.

L'atmosphère était plus tendue au carrefour de Xidan, devant le mur dit « de la Démocratie », où l'affichage des dazibaos, à condition qu'ils ne soient pas trop contestataires, reste autorisé. A l'endroit où trois jeunes gens qui voulaient coller un texte pour la défense des droits de l'homme ont été arrêtés mercredi, de nouvelles affiches sont apparues, dont le contenu épouse de près la ligne officielle. L'une d'elles dénonce « *le prétendu mouvement démocratique qui s'est embarqué sur une voie sans espoir (...) antisocialiste, antiparti, opposée à la pensée du président Mao, au peuple, sur une voie erronée où il est guidé par des contre-révolutionnaires* ».

Un jeune homme à lunettes, les cheveux en brosse, a protesté contre ce langage. Il a parlé d'une voix forte, et deux cents à trois cents personnes l'ont entouré bientôt. « *Il y a des gens*, a-t-il dit, *qui se targuent d'être des héros du 5 avril, mais qui changent d'attitude sur ordre d'en haut et qui ne comprennent rien à l'esprit du 5 avril.* » « *Qu'ils viennent m'arrêter s'ils le veulent !* », a-t-il lancé comme un défi aux quelques policiers qui, de loin, observaient la scène. « *Nous voulons travailler pour les quatre modernisations, mais ne pouvons-nous lutter aussi pour les droits démocratiques ?* », a dit encore l'orateur, qui, calmement, a collé l'un après l'autre les neuf feuillets d'un poème sur « *l'esprit de Tienanmen* » où on lisait notamment : « *J'ai la fermeté de la pierre, mais cette pierre sera écrasée.* » Celui-là est un pur, et, quand il plaisante avec la foule sur son arrestation qu'il estime imminente, son courage force l'admiration des assistants, qui applaudissent. Jusqu'au moment au moins où nous l'avons vu disparaître dans la foule de l'avenue Changan, le jeune homme n'a pas été inquiété...

Rien n'a non plus été fait pour disperser l'attroupement qui s'est formé autour d'une femme en pleurs, un bébé dans les bras, et que l'on croit être la femme d'un des manifestants arrêtés mardi. Un peu plus loin, devant la résidence gouvernementale de Zhong-Nanhai, les militaires de faction regardaient impassibles une vieille femme, en larmes, qui racontait à un petit groupe de jeunes gens ses malheurs personnels.

Si aucun incident n'était signalé en début d'après-midi, chacun se rend compte qu'il y a quelque chose d'explosif dans la rencontre entre cet anniversaire et le brusque coup d'arrêt donné au mouvement de contestation qui se développait depuis six mois. Le pouvoir semble vouloir éviter les affrontements directs, et sans doute est-ce ce qui explique la modération au moins apparente des forces de sécurité.

Parallèlement, une large place est donnée dans la presse à la célébration de ce troisième anniversaire. Mais *le Quotidien du peuple* — dans un éditorial reproduit, fait désormais exceptionnel, par tous les autres journaux pékinois — en donne une interprétation très différente de celle des jeunes contestataires. Le passage le plus étonnant de ce texte affirme qu' « *un bon nombre d'organisations du parti avaient soutenu et organisé la lutte des masses* » lors des manifestations du 5 avril 1976. « *Cela signifie*, écrit avec audace *le Quotidien du peuple, que, sans la direction du parti, le Mouvement du 5 avril n'aurait pas pu avoir l'immense impact qu'il a eu.* » Le jeune orateur de Xidan ne partageait pas jeudi ce point de vue lorsqu'il déclarait précisément que « *le Mouvement du 5 avril avait été le dernier à être déclenché sans ordre supérieur, sans aucun encouragement des dirigeants* ».

« Combiner la démocratie et la dictature (...) »

L'éditorial du *Quotidien du peuple* profite de l'occasion pour rappeler les nouvelles directives qui font partie de la politique du jour. Ainsi attribue-t-il aux manifestants du 5 avril 1976 des sentiments correspondant à ces directives. « *La lutte contre la « bande des quatre »*, écrit-il, *était une lutte pour la voie socialiste, pour le maintien de la dictature du prolétariat, du rôle dirigeant du parti du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Tsetoung.* » L'organe du P.C.C. affirme, certes, qu'il s'agissait d'un « *mouvement pour une démocratie étendue* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *certaines personnes estiment aujourd'hui que la démocratie doit leur permettre de faire tout ce qui leur plaît. Cela n'est pas la démocratie, mais l'ultra-démocratie. La démocratie que nous voulons est la démocratie socialiste, la démocratie de l'écrasante majorité du peuple, la démocratie guidée par le centralisme (...) Il est nécessaire de combiner la démocratie et la dictature, la démocratie et le centralisme, la démocratie et la légalité, la démocratie et la discipline, la démocratie et la direction du parti.* »

Comme il se doit, *le Quotidien du peuple* a quelques mots pour « *la jeune génération* » dont il faut comprendre « *qu'elle a mûri au milieu de luttes politiques extrêmement complexes* », ce qui explique sans doute les égarements de quelques-uns de ses représentants. S'il faut « *punir une minorité d'instigateurs contre-révolutionnaires* », conclut l'éditorial, la tâche essentielle est « *d'éduquer dans l'esprit révolutionnaire de Tiananmen* » (bien compris) les larges masses de la jeunesse.

ALAIN JACOB.

● UN REMANIEMENT MINISTERIEL affectant des portefeuilles techniques a été annoncé, mardi 3 avril, par Chine nouvelle. M. Song Yangchu, ancien vice-ministre des grands travaux d'infrastructure, a été nommé à la tête d'un nouveau ministère, celui des matériaux de construction. Le ministre de la santé, M. Jiang Yizhen, a été relevé de ses fonctions, qu'il occupait depuis mars 1978, et remplacé par M. Qian Xinzhong, ancien vice-ministre du même département et président de l'Association médicale chinoise. — (*A.F.P.*)

Pakistan

LA PENDAISON D'ALI BHUTTO

De violentes manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes

De violents incidents ont éclaté jeudi 5 avril dans une dizaine de villes du Pakistan, dont Rawalpindi, Karachi et Lahore, et des manifestations ont eu lieu dans la plupart des localités à la suite de la pendaison de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto. Ces troubles faisaient suite à des réunions de prières organisées en l'honneur du défunt, dont les partisans ont décidé de prendre le deuil quarante jours. A Rawalpindi, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans le parc de Liaquat Bagh où M. Bhutto avait lancé, il y a une dizaine d'années, le mouvement qui allait le conduire au pouvoir. Les forces de l'ordre ont procédé à une centaine d'arrestations après que les partisans d'Ali Bhutto eurent tenté de lapider des véhicules de police, d'incendier des autobus et eurent mis le feu à l'immeuble du plus grand journal du pays, *Jang*. La foule criait « *Zia a tué notre père* », *Zia est un sale chien* », « *Zia et ses généraux seront pendus à la même corde et nous traînerons leurs cadavres dans les rues* ». « *Si c'est cela l'islam, nous devrions tous devenir chrétiens* », s'exclamait, faisant allusion à la politique d'islamisation du général Zia, une femme citée par le correspondant de l'agence Reuter.

Les universités restent fermées, certains commerçants de Peshawar ont fait grève. L'agitation est encore plus sensible dans le Sind, province natale de l'ancien premier ministre. Des accrochages ont eu lieu entre partisans et adversaires d'Ali Bhutto à Nawabshah, et quatorze personnes ont été blessées, dont quatre policiers, à Shikarpur, au cours d'un échange de coups de feu.

Les autorités, qui craignent l'extension des troubles, ont procédé à l'arrestation de trois amis politiques d'Ali Bhutto : MM. Abdul Hafiz Pirzada, ancien ministre des finances, Mumtaz Ali Bhutto et Aziz Ahmed. La plupart des responsables de son parti, le P.P.P., sont détenus depuis plusieurs mois.

Dans une interview accordée à une chaîne de télévision indépendante britannique, le général Zia a affirmé qu'il avait pris la « *bonne décision* » en refusant d'exercer son droit de grâce. Tant au Pakistan qu'à l'étranger, des voix continuent de s'élever pour condamner l'exécution de l'ancien premier ministre. Ainsi, M. Sandjabi, ministre iranien des affaires étrangères, a mis en garde les dirigeants pakistanais contre les « *conséquences graves* » de cet « *acte indécent* ». Le quotidien polonais *Zycie Warszawy* a écrit jeudi que l'exécution d'Ali Bhutto « *a jeté la première ombre sanglante sur l'histoire du Pakistan* ». Le porte-parole du Vatican a rappelé que le pape Jean-Paul II avait lancé un appel à la clémence. Enfin, les manifestations se sont poursuivies à Srinagar, la capitale du Cachemire indien, où une personne a encore été tuée jeudi. — (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*)

● *Les Etats-Unis* sont inquiets des informations selon lesquelles le Pakistan persisterait dans sa volonté de se doter d'armes nucléaires, a-t-on appris jeudi 5 avril de bonne source au département d'Etat. Washington a entrepris des consultations avec ses alliés à ce sujet. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Danemark

● LE PARTI DE GAUCHE SIUMUT a remporté les premières élections générales groenlandaises, pour la formation d'un parlement autonome. Son chef, M. Jonathan Motzfeldt, devrait être le futur premier chef d'un gouvernement local de la région. — (*A.F.P.*)

Guatemala

● UN SYNDICALISTE a été assassiné le jeudi 5 avril, dans la capitale du Guatemala. Il s'agit de M. Lopez Balian, secrétaire général du syndicat des travailleurs de la firme Coca-Cola. — (*A.F.P.*)

Irak

● DEUX INGENIEURS TRAVAILLANT POUR UNE ENTREPRISE YOUGOSLAVE sont retenus en otages depuis le 6 mars par le parti démocratique du Kurdistan irakien (P.D.K.), selon une lettre parvenue mercredi 4 avril à la presse de Téhéran, et annonçant qu'ils seront libérés lorsque « *les crimes du régime irakien contre le peuple kurde* » auront été dévoilés. Les deux hommes, employés par la firme Energoinvest sur un chantier à Dokan (Irak), sont, selon la lettre, M. Davoud Selim Omar, un Yougoslave de Sarajevo, et M. Ebrahim Wadin, un Egyptien. — (*A.F.P.*)

Nicaragua

● SIX PERSONNES, DONT TROIS SOLDATS ONT ETE TUES, le jeudi 5 avril à Leon, seconde ville du Nicaragua. Les trois soldats ont péri dans l'explosion de leur véhicule, et les civils au cours d'affrontements entre des membres présumées du Front national de libération sandiniste et les forces de l'ordre. Plusieurs maisons de la ville ont été incendiées, et le domicile d'un partisan du général Somoza a été détruit. Ces différents incidents sont les plus violents qu'a connu cette ville depuis 1978. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● M. VITALI VOROTNIKOV a été « libéré » de ses fonctions de premier vice-premier ministre de la République socialiste fédérative soviétique de Russie (R.S.F.S.R.), annonce l'agence Tass. Cette mesure semble une sanction provoquée par une mauvaise gestion économique de la principale République de l'Union soviétique. M. Vorotnikov doit être nommé prochainement ambassadeur à Cuba. Membre du comité central depuis 1971, il était, depuis 1975, l'adjoint direct de M. Solomentsev, président du conseil des ministre de la R.S.F.S.R. — (*A.F.P.*)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CHILI : la dictature installée

II. — UNE POPULATION PAUVRE DANS UN PAYS RICHE

Au pouvoir depuis un peu plus de cinq ans, le général Pinochet cherche à effacer l'image de régime fasciste attachée à son gouvernement, né du coup d'Etat contre Salvador Allende. Il s'efforce d'institutionnaliser les solutions politiques autoritaires qui prévalent à Santiago. Il essaie en outre, de faire meilleure figure sur la scène internationale (« le Monde » du 6 avril).

De notre envoyé spécial THIERRY MALINIAK

Santiago. — Les « Chicago Boys » sont plutôt satisfaits. Après quatre ans d'application de leur modèle, les émules de la faculté de Chicago, qui sont toujours les maîtres-à-penser de l'économie chilienne, considèrent que la situation évolue comme ils l'attendaient : *de mieux en mieux*. Leurs critiques, de leur côté, affirment également que la situation se développe comme ils le prévoyaient : de pis en pis. Les uns et les autres ont sans doute raison. Car le contraste pourrait difficilement être plus grand entre la bonne tenue des indices et l'absence de « retombées » sur la population de cette heureuse conjoncture.

« Connaissez-vous beaucoup de pays, sur ce continent, qui combinent un rythme de croissance soutenu, une baisse de l'inflation, et une balance des paiements positive ? » Les « Chicago Boys » citent des indices indiscutables : le produit national brut aura augmenté de 5 à 6 % en 1978 (10 % pour le secteur industriel) ; l'inflation n'a guère dépassé les 30 % (la moitié environ du taux de 1977) ; et la balance des paiements sera positive, de 600 à 700 millions de dollars. Mais ce bulletin de santé triomphal appelle quelques remarques.

Si la balance des paiements se porte bien, c'est essentiellement au flux de capitaux étrangers qu'elle le doit : la balance commerciale, elle, est déficitaire d'environ *450 millions de dollars*. Le Chili avait aisément réussi, en 1975, à équilibrer ses échanges de produits : la politique draconienne de déflation, alors mise en œuvre avait pratiquement paralysé l'industrie, qui avait cessé d'importer. La reprise d'un rythme de croissance plus normal a évidemment renversé la situation des échanges.

Les économistes de Chicago, qui ont une foi à toute épreuve dans les *lois* « naturelles » de l'économie de marché, ont évidemment une théorie sur l'évolution probable de ce déséquilibre de la balance des paiements : *« Si nos importations dépassent nos exportations, la quantité de dollars sur le marché va évidemment se restreindre. Le prix de la devise va donc augmenter et, corrélativement, celui du peso diminuer. Cela rendra nos produits plus compétitifs. Les exportations vont donc naturellement augmenter. »*

Ce raisonnement suscite le scepticisme des ennemis du système : *« Si les choses étaient aussi évidentes*, rétorque l'un d'eux, *il suffirait que n'importe quel pays du monde applique le libre-échange absolu pour se retrouver avec un secteur externe en équilibre. Il est évident que d'autres facteurs interviennent : une hausse de la devise américaine augmente le prix des matières premières importées, et donc le coût final de nos produits. Par ailleurs, le flux de capitaux étrangers dans le pays contrebalance la tendance à la hausse du dollar dont parlent les « Chicago Boys. »*

Le Chili peut-il se permettre d'ingurgiter une masse de devises étrangères ? Selon les derniers chiffres de la Banque centrale, la *dette externe a augmenté de 800* millions de dollars entre janvier et août 1978 — 15 % de plus qu'en décembre 1977. Le service de la dette, pour l'année 1979, représentera entre 45 et 50 % des exportations. « *La situation reste saine*, nous affirme M. Alvaro Bardon, directeur de la Banque centrale, *tant que les emprunts à l'étranger servent à financer les investissements productifs, et non à compenser le déficit du budget de l'Etat.* »

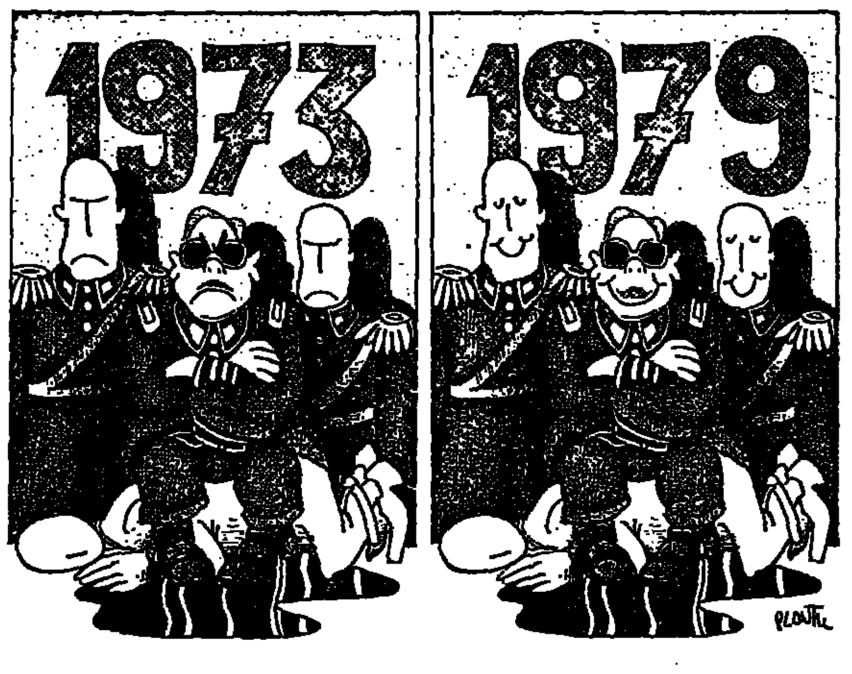

(Dessin de Plantu.)

Des statistiques trompeuses

Mais il est certain, aussi, qu'une grande partie de ces emprunts a *été emmagasinée dans les coffres* de l'Etat. C'est là une mesure de *prudence* face à la situation incertaine que connaît le pays. Une partie de ce flux de capitaux entré au Chili, d'autre part, semble s'orienter vers des opérations financières de type spéculatif plutôt que vers l'investissement productif. Ce ne serait que l'une des déformations du dogme du « laissez-faire, laissez-passer », encouragée par les hauts taux d'intérêt : 5 à 6 % par mois, soit le double du taux d'inflation.

Plus animé encore est le débat sur la réalité de la croissance. Pour la troisième année consécutive, le Chili aurait enregistré, en 1978, un taux de croissance industrielle d'environ 10 %. *« C'est bien là la preuve*, renchérissent les « Chicago Boys », *que l'industrie chilienne a bien résisté au choc de la libération douanière, et a su s'adapter à des secteurs où elle jouit du maximum d'avantages comparés au niveau international. »*

En réalité, l'industrie se trouve encore dans une phase de redressement après la chute brutale de 1975. Et un nombre impressionnant d'entreprises sont en faillite.

La libéralisation douanière devrait aboutir, en juin 1979, à un taux de taxes à l'importation de *10 %* pour *tous* les produits à l'exception des automobiles. Le *Chili donnera alors des facilités* d'importation plus grandes non seulement que la quasi-totalité des pays du tiers-monde, mais aussi que les pays développés eux-mêmes. L'industrie textile (traditionnellement un secteur-clé à Santiago, et qui, comme le rappelait la revue chilienne *Hoy*, connaît, en moyenne, dans les pays développés un taux de protection douanière qui oscille entre 40 et 45 %) subvenait encore, en 1973, à la quasi-totalité des besoins du marché national ; elle *n'en approvisionne plus aujourd'hui* que les deux tiers. C'est là une situation d'autant plus sérieuse que la demande a, dans *l'ensemble, diminué depuis la* récession de 1975.

Les chiffres *globaux* de croissance industrielle sont donc trompeurs. Un document patronal qui analyse l'évolution de l'industrie depuis 1969 note que, à l'exception des métaux non ferreux (évidemment importants pour le Chili), ce sont souvent les secteurs qui se caractérisent par une faible valeur ajoutée et par un bas coefficient de main-d'œuvre qui enregistrent les hausses les plus importantes.

Autant d'éléments qui expliquent que le problème de l'emploi reste plus que jamais le talon *d'Achille du « modèle » économique* chilien. Croissance ou pas, le pourcentage des Chiliens sans emploi ne diminue pas. Il a même *légèrement augmenté depuis 1977.* Il est aujourd'hui proche des 14-15 %, selon les chiffres officiels. Les responsables de l'économie expliquent ce phénomène par une croissance sans précédent de la force de travail — qui augmenterait aujourd'hui à un rythme double de la normale.

L'argument ne convainc guère les critiques du système. Ils rappellent *que cet indice*, essentiellement lié à des facteurs démographiques, *ne saurait connaître* de variations aussi brusques. L'augmentation de la demande de travail paraît, il est vrai, liée à l'arrivée de nombreuses femmes sur le marché de l'emploi. Mais c'est là une conséquence des difficultés auxquelles font face les familles depuis la récession de *1975*.

Le problème de l'emploi a été aggravé par des *licenciements* dans le secteur public. La baisse *de l'inflation — le résultat le plus* spectaculaire atteint par les « Chicago Boys » — a *surtout* été obtenue par la réduction du déficit fiscal. Résultat : on estime que quelque 100 000 personnes ont dû quitter la fonction publique depuis 1973. La « *restructuration* », d'ailleurs, n'est pas terminée. Aujourd'hui, elle atteint Enacar, l'entreprise publique du charbon. Demain, ce sera sans doute le tour du secteur du salpêtre et des *chemins de fer*.

Face à ce problème, les « Chicago Boys » disposent d'un autre argument : c'est la croissance trop *rapide des salaires*, en termes réels, qui a empêché de résoudre le problème *de* l'emploi. Payant mieux ses ouvriers, l'industriel hésiterait à en embaucher. C'est aussi la thèse avancée par le Fonds monétaire international lors de ses discussions, en septembre dernier, avec les responsables de l'économie chilienne. Le F.M.I. serait plus enclin à appuyer la stratégie du ministre argentin de l'économie, M. Martinez de Hoz, pour qui une baisse sensible du salaire moyen permet d'éviter *une augmentation* du nombre des sans-emploi.

L'argument n'est pas accepté par tous. D'abord parce que le taux d'augmentation des salaires réels au Chili est contesté. Les officiels l'estiment à environ 15 % pour 1978. *Mensaje* l'évalue, sur la base d'une étude détaillée de la hausse du coût de la vie, à 6,8 % seulement. Selon cette revue éditée par les jésuites, cela signifierait que le pouvoir d'achat moyen, tout en s'améliorant lentement, *ne représenterait encore actuellement* que 61 à 62 % du niveau de *1972*.

De toute évidence, un modèle *fondé sur la compétitivité* internationale ne peut qu'inciter à une *compression des coûts salariaux* : c'est une question de survie économique. Que cette compression s'opère par la réduction de la quantité de main-d'œuvre, ou de son niveau de rémunérations, n'est en fin de compte qu'une modalité. La hausse du pouvoir d'achat des salariés n'est, de toute façon, *plus considérée comme un facteur* de progrès — dans la mesure où elle stimulerait la demande interne. C'est un handicap sur le marché extérieur...

« *En fait*, explique un industriel de Santiago, *les stratèges de notre économie ont tout simplement inversé les priorités. Dans la plupart des pays du monde, et particulièrement les pays démocratiques, on considère qu'il existe un certain nombre de variables économiques dont l'évolution doit être contenue : la distribution du revenu ne peut être régressive ; le taux de chômage ne peut augmenter exagérément ; le niveau moyen des rémunérations ne peut diminuer de manière brutale. Ce sont là des priorités au service desquelles il faut mettre les autres variables.* » « *Ici*, poursuit-il, *c'est désormais l'inverse. Les priorités, ce sont l'équilibre du secteur externe, le niveau des réserves, le taux d'inflation. Les autres variables, comme l'emploi, évoluent sans limite, dans un sens ou un autre, pour satisfaire à ces priorités. A la limite, on peut dire que la population chilienne n'est plus une donnée : elle est devenue une conséquence. C'est pour cela qu'aujourd'hui le Chili devient de plus en plus riche alors que la majorité des Chiliens deviennent de plus en plus pauvres.* »

Prochain article :

LES INCERTITUDES DE L'OPPOSITION

TOUS LES STORES
cholleton SA
7, RUE CARVÈS
92120 MONTROUGE
TEL. : 655 10 21

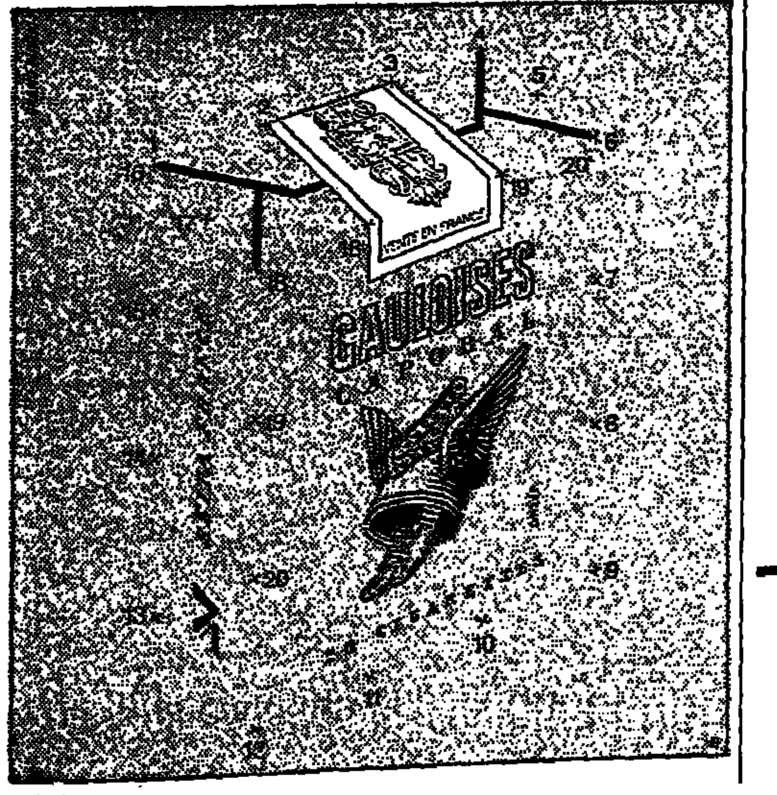

Les Nouveaux Constructeurs

7 pièces : Une des nombreuses maisons Nouveaux Constructeurs.

Nos maisons ont du succès

Consacrez un moment de détente à la visite de nos maisons décorées. Vous y découvrirez des maisons pour mieux vivre, parfaitement intégrées à leur environnement. Vous apprécierez leur accès facile, leur architecture traditionnelle, une distribution des espaces à la fois pratique et raffinée et des équipements conçus pour la commodité de vie et le confort actuel. Ces maisons sont éligibles aux nouveaux prêts conventionnés, certaines bénéficient des anciens prêts PIC (10 %) et ce qui est tout à fait exceptionnel, 2 villages sont entièrement destinés à la location. Nous serons heureux de vous accueillir, tous les jours de 10 h à 19 h.

* Les Jardins de Jouy
En location des maisons patios à l'orée du Bois de Metz.
(78350), Jouy en Josas - tél. : 946.88.18.

"Les Hauts de Bures"
Un village facile à vivre.
(91440), Bures sur Yvette
tél. : 907.25.82.

Valbois
Des terrains de 1000 m² en bordure de Seine.
(77310), Boissise le Roi
tél. : 065.68.80.

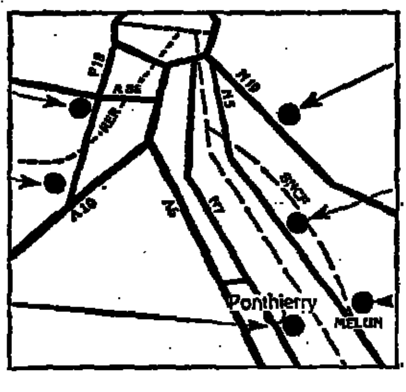

Les Bruyères de Marolles *
Des maisons en location entre la forêt et la campagne briarde.
(94440), Marolles en Brie - tél. : 386.04.39.

Combs la Clairière
En lisière de la forêt de Sénart.
(77380), Combs la Ville
tél. : 060.37.17.

Valrubelles
Le vert village à 1 km de Melun.
(77950), Rubelles
tél. : 068.02.40.

Les Nouveaux Constructeurs réalisent également des maisons pour mieux vivre dans les régions :
Rhône-Alpes ; tél. : (78) 60.19.05 Midi-Méditerranée ; tél. : (42) 87.12.97 Pays de Loire ; tél. : (40) 40.44.12

Nous construisons également des maisons *à l'unité sur le terrain de votre* choix en Ile de France. Tél. : 060.34.55.

* Ouverture des maisons décorées septembre 79.

Des maisons pour mieux vivre

Bulloz 4.79

Nom : ______________________ Prénom : ______________ LM
Adresse : ______________________
Veuillez m'envoyer gratuitement votre documentation sur : ______________
Adressez ce bon : "Les Nouveaux Constructeurs", Tour Montparnasse, 75755 Paris cedex 15

PROCHE-ORIENT

CONSPUÉ PAR LES COLONS DE YAMIT

M. Begin réaffirme que les points de peuplement dans le Sinaï seront évacués conformément au traité

De notre correspondant

Jérusalem. — Rude journée pour le premier ministre. M. Begin a connu, jeudi 6 avril, des moments difficiles qui ont paru justifier *a posteriori* la mise en garde que lui avait adressée la veille à la Knesset M. Allon, ancien ministre, au nom de l'opposition travailliste. Ce dernier, faisant allusion aux manifestations d'autosatisfaction du chef du gouvernement à son retour du Caire, avait déclaré qu'il n'y avait pas lieu de se laisser aller à l'*« euphorie »* et que les difficultés les plus graves devaient encore être surmontées.

En visitant Yamit, principale agglomération parmi les implantations israéliennes dans le nord du Sinaï, *qui devront* être évacuées *d'ici* trois ans, M. Begin a été rappelé à de dures réalités. Il a dû faire face à une hostilité à laquelle il ne s'attendait apparemment pas. Visiblement ému, M. le premier ministre a exprimé, jeudi soir, son amertume devant les colons qui, depuis les accords de Camp David, manifestent leur colère et accusent le gouvernement de les avoir *« trompés »* et *« abandonnés »* — colère qui a redoublé depuis la signature du traité de paix. M. Begin a déclaré : *« Accusé de trahison, j'ai été la cible de la haine alors que je répondais avec amour. »*

Dans la petite ville de béton posée sur les dunes du Sinaï, *il* n'y avait pas un seul drapeau pour accueillir le premier ministre, et, dès l'arrivée de celui-ci, le courant électrique a été coupé. C'est sous les huées de la foule que M. Begin s'est rendu à *la réunion avec les représentants du* comité de défense de la région. Souvent interrompu par des invectives et des injures, le premier ministre a mis fin à certaines illusions que nourrissaient les résidents de Yamit : il a expliqué qu'il n'était pas question de rouvrir des négociations sur le sort des points de peuplement israéliens dans le Sinaï. Ceux-ci devront être évacués comme *prévu*. *« Nous avons signé un traité et nous en respecterons les termes »*, a dit M. Begin.

Un camouflet de la Cour suprême

Le premier ministre a connu jeudi une autre déconvenue qui alimente de nombreux commentaires. Le 20 mars, devant la Knesset, M. Begin avait justifié la continuation de la politique d'implantation en Cisjordanie en se prévalant d'un récent jugement de la Cour suprême qui, pour la première fois, avait précisé — *à propos* d'une *affaire* d'expropriation de terres appartenant à des Palestiniens — que les colonies civiles dans les territoires occupés pouvaient être considérées comme faisant partie du *« système de défense d'Israël »*. Pour M. Begin, la colonisation civile se trouvait ainsi légitimée. Certains membres de l'opposition avaient alors accusé la Haute Cour d'avoir rendu une décision *« politique »* et d'avoir volé ainsi au secours du gouvernement. Les juges ont-ils voulu se dédouaner *et prouver leur indépendance* ? Ils ont en tout cas infligé jeudi un camouflet au gouvernement.

La veille, le 4 avril, des travaux de terrassement avait commencé dans le Néguev, près de Beersheba, sur le site d'une ville nouvelle destinée à héberger les Bédouins de la région. La plupart d'entre eux *ont toujours protesté contre ce* projet qui se traduisait par des expropriations dont ils étaient victimes. Des heurts violents ont eu lieu à cet endroit mercredi et jeudi entre les contestataires et la police. Ces incidents étaient d'autant plus graves qu'ils venaient envenimer des rapports de plus en plus tendus *entre l'administration israélienne et* les tribus bédouines qui s'inquiètent, d'autre part, du redéploiement de l'armée israélienne dans le Néguev après l'évacuation du Sinaï. Les défenseurs des Bédouins avaient introduit *récemment* un recours devant la Cour suprême, car le gouvernement s'était engagé à ne pas commencer les travaux avant que le tribunal de Beersheba ne *statue définitivement sur les expropriations*. Le gouvernement n'a pas tenu ses promesses et la Cour suprême a réagi vivement et immédiatement. Elle vient d'ordonner la suspension des travaux dans un arrêt dont les termes sont d'une sévérité sans précédent.

De plus, la Cour a sommé le *conseiller juridique du gouvernement* de venir s'expliquer sur ce manquement à la parole donnée et à une décision de justice. La mesure et *le ton adoptés* par la Haute Cour *ont créé une grande surprise* dans les milieux politiques. Les groupes parlementaires de l'opposition ont eux aussi demandé des explications en exigeant la convocation de la Knesset en séance extraordinaire la semaine prochaine pour un débat sur ce cas, *considéré* ce vendredi matin par l'éditorialiste du *Jerusalem Post* comme une atteinte grave aux droits civils en Israël.

Alors que l'Agence juive révélait, le 4 avril, la mise en œuvre d'un programme de construction d'un millier de logements dans les implantations en Cisjordanie et en Galilée, le ministre des transports, M. Haïm Landau, a annoncé, le 5 avril, la création d'une dizaine d'implantations nouvelles, notamment en Cisjordanie durant les fêtes de la Pâque juive (du 12 au 18 avril). Ce farouche partisan de la colonisation, *opposant notoire à la signature du* traité de paix, a déclaré à ce propos : *« Notre droit à la souveraineté en Judée-Samarie* (Cisjordanie) *est inaliénable. Nous l'avons d'ailleurs bien fait comprendre aux Américains et aux Egyptiens. »* Il a ajouté : *« Les Egyptiens ont exprimé certaines revendications à propos de Jérusalem. Notre réponse est la suivante : pendant deux mille ans, nous avons récité la prière « L'an prochain à Jérusalem » ; maintenant c'est au tour des Arabes d'attendre deux mille ans... »*

D'autre part, selon le journal *Haaretz*, M. Sharon, ministre de l'agriculture, responsable de la politique de colonisation, a ordonné le commencement des travaux qui auraient pour but de créer au sud de la bande de Gaza une nouvelle zone-tampon faite de plusieurs implantations civiles. Ces travaux auraient débuté avant même que le gouvernement ait pris la moindre décision à ce sujet.

FRANCIS CORNU.

LE PRÉSIDENT SADATE MET EN GARDE LES PALESTINIENS CONTRE TOUTE ACTION TERRORISTE DIRIGÉE CONTRE L'ÉGYPTE.

(De notre correspondant.)

Le Caire. — *« Il n'y a pas d'accords secrets annexes au traité de paix. (...) Celui-ci est la pierre angulaire d'une solution globale du problème israélo-arabe »*, a déclaré le président Sadate, jeudi 5 mars, devant le Parlement. *« Les documents signés le 26 mars constituent le début de la voie menant à une solution du problème palestinien, sans laquelle il n'y aura pas de paix au Proche-Orient »*, a réaffirmé le raïs, aux yuex duquel *« Jérusalem-Est fait partie de la Cisjordanie »*.

Après avoir stigmatisé *« l'attitude inconséquente des dirigeants palestiniens »*, il a ajouté : *« Nous ne déciderons pas pour eux. Nous mettrons les territoires occupés sur la voie de l'autonomie. Ce sera ensuite à eux de trancher. (...) Je demande au peuple palestinien de Cisjordanie, de Gaza et de toute autre terre arabe de se joindre à la recherche d'une solution. »*

« Le terrorisme, pas plus que les manifestations et les slogans, ne libérera la Palestine », a poursuivi le raïs, qui a mis en garde tous ceux qui seraient tentés d'organiser des attentats ou des prises d'otage en Egypte, ou contre des diplomates égyptiens à l'étranger. *« A chacun de leur coup*, a-t-il dit, *je riposterai en leur en portant mille autres »*.

Quant aux pays arabes qui ont rompu ou menacent de rompre avec Le Caire, M. Sadate les a mis au défi de trouver une solution de rechange à celle de Camp David. *« S'ils le font*, a-t-il dit, *je suis prêt à revenir en arrière et à les suivre. »*

J.-P. P.-H.

AUTODAFÉ POUR BRIGITTE BARDOT

(De notre correspondant.)

Le Caire. — *Trois mille photographies « indécentes » de Brigitte Bardot, pour une bonne part extraites d'anciens films de l'actrice, ont été saisies par les douanes d'Alexandrie et brûlées en public sur le port, par ordre des autorités.*

Quelques semaines auparavant, le même sort avait été réservé à des courts métrages érotiques entrés en fraude dans la seconde ville égyptienne.

J.-P. P.-H.

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE DE DJIBOUTI

A la suite de l'attaque du camp de Randa le 10 mars, par un groupe armé qui a tué deux militaires (*le Monde* du 14 mars), l'ambassade de Djibouti en France indique qu'une enquête menée conjointement par la gendarmerie et la force nationale de sécurité, a conduit à l'arrestation de dix-huit personnes, incarcérées à la prison de Gabode. Ces personnes, ajoute l'ambassade, ont fait l'objet d'interrogatoires à l'issue desquels elles ont été placées sous mandat de dépôt par le juge d'instruction, pour *« homicide volontaire avec préméditation, complicité et association de malfaiteurs »*. L'ambassade conclut : *« Le gouvernement de Djibouti rejette les propos calomnieux selon lesquels soixante détenus auraient subi des tortures, et rappelle qu'il convient de laisser cette affaire entre les mains de la justice djiboutienne. »*

Iran

Les exécutions capitales ont repris après publication du « code pénal islamique »

Trois condamnés sont fusillés à Ispahan

Téhéran (Reuter, A.F.P., A.P.). — Deux membres de la SAVAK, la police politique du chah, et un policier ont été fusillés, ce vendredi 6 avril à l'aube, à Ispahan, en application du nouveau règlement des tribunaux révolutionnaires islamiques entré en vigueur la veille. L'exécution des trois hommes, Mahmoud Hahidi, Kamal Adib et Mahmoud Azari-Zadeh, condamnés à mort pour « tortures et assassinats », avait été différée « in extremis » par un édit de l'ayatollah Khomeiny, suspendant, le 16 mars, toute nouvelle exécution avant l'application du nouveau règlement judiciaire. L'article 33 de ce règlement précise que toute sentence prononcée avant la promulgation de ce texte peut être exécutée immédiatement. Cette précision semble indiquer que les trois nouveaux suppliciés — qui portent à environ une soixantaine le nombre des collaborateurs de l'ancien régime passés par les armes depuis la mi-février — avaient déjà été jugés en secret par le tribunal révolutionnaire d'Ispahan, qui a dû attendre la publication du nouveau règlement judiciaire pour les conduire devant le peloton.

L'AYATOLLAH KHOMEINY : les criminels doivent être tués sans jugement.

Ces exécutions semblent être le prélude à une nouvelle vague de procès politiques et de condamnations à la peine capitale. M. Hoveyda, premier ministre du chah pendant treize années, pourrait bien être un des premiers à passer ainsi devant ses juges.

La semaine dernière, pour la première fois depuis son arrestation en octobre dernier, l'ancien chef du gouvernement iranien avait été filmé et interviewé par des journalistes de FR 3 dans sa cellule de la prison de Qasr. L'ancien premier ministre avait affirmé, dans cet entretien diffusé jeudi soir 5 avril, qu'il était « coupé du monde extérieur », n'avait reçu qu'une seule visite en six mois et ignorait si des avocats assureraient sa défense.

Le premier code pénal de la République islamique, rendu public jeudi, consacre le rôle suprême de l'ayatollah Khomeiny en matière judiciaire, notamment pour la désignation des juges et des membres du parquet. Il définit la compétence des « tribunaux islamiques révolutionnaires » qui seront créés et stipule que les peines doivent être conformes au « droit musulman ». Il reste très discret sur les droits de la défense. Les audiences seront publiques, mais les interrogatoires secrets. Enfin, ce texte précise et réduit le rôle des « comités Khomeiny », *qui n'auront que des fonctions* de police et d'auxiliaires de justice sous les ordres des procureurs. Ils ne pourront théoriquement plus arrêter ou interroger des *suspects de leur propre chef*.

Une récente déclaration de l'ayatollah Khomeiny laisse penser que les nouveaux procès seront conduits avec le maximum de sévérité. Se référant à certains détenus politiques, le patriarche de Qom avait dit dimanche, en proclamant officiellement la république islamique : « Ces gens-là auraient dû être tués dès le premier jour au lieu d'être emprisonnés... Parmi eux, certains ne méritent même pas le mépris... Ce ne sont pas des gens accusés de crimes, mais des criminels... Nous n'avons fait que tuer ceux qui sont des criminels notoires... Nous jugeons ces gens d'après des documents, mais nous estimons que ces criminels ne doivent pas être jugés. Ils doivent être tués. Je suis désolé de voir que l'occidentalisme sévit encore parmi nous. »

AFRIQUE

Ouganda

Les adversaires du maréchal Amin annoncent « l'assaut final » contre Kampala

De notre correspondant en Afrique occidentale

Nairobi. — Les dissidents ougandais et leurs alliés tanzaniens ont commencé, jeudi 5 avril en milieu de journée, à quadriller lentement Kampala, réduisant au passage des *poches de résistance, après avoir* occupé les faubourgs de la capitale la nuit précédente. Des combats ont eu lieu aux abords des installations de Radio-Kampala, où une unité libyenne leur a opposé une résistance assez ferme.

Entre-temps, les Libyens ont continué de se replier, apparemment dans l'ordre, en direction de Mokono et de Jinja, d'où ils pourraient être évacués, à compter de vendredi, par avion sur la base aérienne d'Arua, dans le nord ougandais, vers la Libye. *La route reliant Kampala à* Jinja était encore vendredi entre les mains des forces du maréchal Amin.

L'aéroport international et la ville d'Entebbe ont changé de mains dès mercredi, à l'issue de plusieurs jours de combats. Au même moment, de Dar-Es-Salaam, le F.N.L.O. (Front national de libération de l'Ouganda) a annoncé le début de l'*« assaut final »* contre Kampala.

Les Tanzaniens et le F.N.L.O. affirment vouloir éviter des destructions dans la capitale ougandaise. Leur tactique donne sans doute son côté irréel à une guerre qui, même sur sa fin, offre toujours l'impression de n'avoir lieu qu'un jour sur deux. Jeudi, des habitants de Kampala contactés par téléphone ont tous rapporté une situation étrangement calme, quelques rafales d'armes automatiques se faisant seulement entendre dans le lointain. Ils ont aussi fait état d'une grave pénurie alimentaire.

Radio-Kampala a, de son côté, *continué de diffuser la parole du* maréchal, rapportant que ce dernier s'était déclaré le matin même en « grande forme » devant des soldats venus lui jurer de « mourir », s'il le fallait, pour leur pays.

Ces petits accrochages en ville semblent suffire à décourager les derniers partisans du maréchal, depuis que les Libyens ont amorcé, mardi, leur repli. Leurs unités paraissent avoir reçu une leçon plus sévère qu'on ne l'avait pensé lundi soir, sur la route d'Entebbe à Kampala, *puisque* des diplomates font état de quatre cents blessés et tués dans leurs rangs. Depuis cette date, l'investissement puis l'occupation pas à pas du Grand Kampala ne semblent pas constituer la tâche la plus difficile d'une coalition ougando-tanzanienne bien supérieure par le nombre et l'équipement. Cette *dernière compte pouvoir réparer* l'aéroport d'Entebbe dans les huit jours et s'en servir alors pour faciliter les communications avec la Tanzanie.

Entre-temps, M. Lubega, ministre ougandais des affaires étrangères, se trouve à Nairobi *« pour affaires personnelles »*. Le commandant Bob Astles, conseiller d'origine britannique du maréchal Amin, séjournerait également au Kenya depuis huit jours, en compagnie de son épouse, ministre ougandais de la culture. Un grand hôtel de la capitale kényane aurait reçu du gouvernement du maréchal Amin des demandes de réservations de chambres.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Afrique du Sud

Malgré de nombreux appels à la clémence

Solomon Mahlangu a été pendu à Prétoria

De notre correspondante

Quatre condamnés à mort, trois métis et un Africain, ont été pendus ce vendredi matin 6 avril, à la prison de Pretoria, en même temps que Solomon Mahlangu. Ils avaient été condamnés pour des crimes de droit commun non précisés. Selon les chiffres officiels, cent trente-deux condamnés ont été pendus en Afrique du Sud en 1978, dont un Blanc.

Johannesburg. — Solomon Mahlangu, vingt-trois ans, a été pendu ce vendredi 6 avril, à 7 heures, à la prison de Pretoria. *Plusieurs* centaines de personnes ont veillé toute la nuit auprès de sa famille à Mamelodi, cité réservée aux Africains dans la banlieue de la *capitale*. *Leurs* prières ont été vaines. De même sont restées lettres mortes les démarches de l'ambassadeur de France, M. Dorin, au nom des Neuf du Marché commun, du président Carter, des *gouvernements* indien et chypriote, du Conseil de sécurité de l'ONU, et, en Afrique du Sud même, du Conseil des Eglises et de plusieurs organisations africaines.

Déjà, jeudi soir, on pouvait prévoir que le gouvernement sud-africain resterait insensible aux pressions internationales, lorsque le premier ministre avait déclaré qu'il n'était pas dans ses habitudes de s'ingérer dans des décisions de justice.

Ce vendredi matin, le quotidien aux lecteurs essentiellement africains *Post* sortait une édition spéciale pour condamner l'exécution de Mahlangu. De son côté, le quotidien anglophone pronationaliste *The Citizen* concluait par ces mots son éditorial : *« Mahlangu doit mourir. Un meurtrier, pas un martyr. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

« DROIT COMMUN »

Les pendaisons se suivent et se ressemblent. Après le « meurtrier » Ali Bhutto, un jeune Noir sud-africain expie son « crime de droit commun » à Pretoria. Peu importe qu'il n'ait tué personne et ne se soit même pas servi de son arme au cours de la fusillade qui fit, en juin 1977, deux morts et deux blessés dans le centre de Johannesburg (le Monde du 8 avril). Il importe encore moins sans doute que dans le monde entier des protestations se soient élevées contre son exécution.

Trouvé en possession d'une arme, Solomon Mahlangu était « complice » d'un meurtre et méritait la corde. Tout comme le président Zia dans le procès de M. Bhutto, le président Vorster « ne pouvait pas » arrêter le bras de l'impartiale justice qui honore son pays. Vers quels abîmes glisseraient l'Afrique du Sud ou le Pakistan si la grâce ou la clémence venaient fausser la rigoureuse sérénité des lois ? Que viennent faire les Neuf, l'ONU et M. Carter dans le déroulement d'un procès de droit commun ? Ils ont, sans doute, sur Pretoria des moyens de pression plus efficaces que l'expression de leur inquiétude avant la potence et de leur désapprobation ensuite. A moins qu'on ne puisse et ne doive pas mêler, puisque dans tout cela la politique n'a que faire, le droit commun et le droit commercial ?

P.-J. FRANCESCHINI.

L'Algérie a droit au printemps

(Suite de la première page.)

Bien sûr, les spécialistes ont tout à fait raison de supputer l'équilibre des civils et des militaires, des techniciens et des politiques, des préfectoraux et/ou des cadres supérieurs du parti, des plus ou moins musulmans, des plus ou moins socialistes... Mais les réalités que recouvrent les mots ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qui, chez nous, sont désignées ou suggérées par les mêmes vocables.

Ainsi, même s'il a évolué depuis l'indépendance, le F.L.N. — qui se dit parti — ne peut pas oublier qu'il a été tout d'abord un front. Même si elle est un corps puissant de l'Etat, l'armée ne peut pas ne pas se souvenir que, comme suite de l'A.L.N., elle n'existe qu'en rapport étroit avec le peuple, donc en étroit rapport avec la politique.

Et, si la révolution agraire est sans cesse à faire et à refaire, si la bureaucratie est un mal toujours menaçant, si le socialisme algérien ne doit pas se contenter de se dire « spécifique », si l'arabisation — inséparable de l'identité de ce peuple — doit éviter à tout moment myopie et démagogie, si le non-alignement est perpétuellement amené à se méfier aussi bien du « splendide *isolement* » *que des pressions* et des sollicitations contradictoires, c'est tout simplement que l'Algérie doit s'acharner à inventer (et non pas à improviser), à reconquérir tout son passé (depuis ses plus lointaines origines et sans oublier aucune de ses richesses), à assurer son présent sans jamais se payer de mots, à forger son avenir avec autant d'ambition que de réalisme.

Que l'Algérie n'en doute pas : malgré l'apparente conspiration du *silence* dont elle est aujourd'hui entourée, tous les yeux sont braqués sur elle. On « l'attend », les uns dans l'espoir qu'elle ne « tiendra » pas, les autres *dans l'espoir qu'elle tiendra*... ses promesses. Car ses promesses ne sont pas seulement pour son peuple. Elles sont promesses, pour tout le tiers-monde. Et elles sont aussi promesses pour le monde, le monde entier.

Après l'horreur de la guerre, après les ferveurs de son avènement, après l'austérité de sa seconde démarche, le peuple algérien est maintenant assez fort pour être magnanime. Ne l'a-t-il pas été pour ses ennemis d'hier en distinguant — sans effort apparent et alors que les plaies étaient encore béantes — le peuple français et les forcenés de l'O.A.S. ? Il ne saurait être moins juste pour les siens, ne serait-ce que parce que l'histoire ne se refait pas et qu'elle est marquée sur les tablettes de l'humanité. Ainsi, rien ne peut faire que Fehrat Abbas n'ait pas été le *premier président du G.P.R.A., Ben*khedda le second, Ben Bella le premier président de la République algérienne. La révolution peut comporter des aléas, mais sa chronologie n'admet pas de points de suspension, même s'il est vrai que les militants de la base ont toujours plus d'importance que la chronologie consacrée aux chefs dits historiques ne paraît leur en donner.

Pour ce qui est du tiers-monde, qui ne se souvient du rôle joué par *l'Algérie*, non pas seulement au Maghreb ou au sein de la Ligue arabe, et en Afrique par l'intermédiaire de l'O.U.A., mais encore devant les instances internationales les plus hautes, bien avant qu'il ne soit question de la possibilité pour l'ONU d'un secrétaire général algérien (qui l'aurait imaginé en 1962 ?). L'exemple peut-être le plus frappant est cependant le fameux discours de Houari Boumediène sur les échanges en matières premières. Et tout le monde sait à quel point peut être déterminant pour l'équilibre au Proche-Orient le poids de l'Algérie, surtout à un moment où certains ont une *bonne occasion de profiter* des événements d'Iran pour identifier l'islam avec une nouvelle Inquisition. Oui, Camp David ne saurait à cet égard se passer d'Alger, d'Alger où se cherche passionnément la synthèse de l'islam et du monde moderne.

Ce qui illustre bien que, si la guerre était depuis toujours faite au détriment des petites nations, la paix aujourd'hui ne peut plus s'établir ou se rétablir sans elles. Pour avoir tant souffert, l'Algérie est sans doute un des pays les mieux placés pour faire entendre sa voix.

A l'heure où on rappelle les horreurs nazies (alors que, depuis plus de trente ans, on a essayé de taire et de minimiser les lâchetés ou les complicités des nations dites « civilisées »), n'est-il pas temps d'écouter tous ces peuples, notamment arabes et latino-*américains, à qui — après les avoir* expérimentées sur les juifs — on a essayé ou on essaie d'appliquer les méthodes inventées par le national-socialisme ? Je pense à cet homme qui, voyant *Holocauste*, s'est enfin rendu compte — et avec quel désespoir — que les tortures, les expéditions punitives, les *« corvées de bois »* durant la guerre d'Algérie, n'étaient pas autre chose que le dernier triomphe de Hitler.

L'Algérie — ne l'oublions pas —, *écrivait Henri Marrou juste* avant sa mort, a donné saint Augustin au monde, et par conséquent a contribué, plus que tout autre pays, à inspirer le meilleur de la civilisation qu'on a appelée, non sans approximation, « occidentale ». Hier meurtrie, aujourd'hui convalescente, et demain décisive, l'Algérie, qui, en ce moment, reprend son souffle, a droit au printemps.

Et, allant jusqu'au bout de ses droits, mais aussi de ses devoirs, elle pourrait, forte de son expérience, aider le monde à croire à nouveau que le printemps ne saurait être confisqué par aucun pays, si grand fût-il.

ANDRÉ MANDOUZE.

هكذا من الاصل

Le Monde

politique

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

M. Mauroy présente un «bilan positif»

(Suite de la première page.)

Il estime toutefois que pour préparer le congrès, les socialistes n'ont pas fait « *que subir pour les uns, engager pour les autres, la campagne très rude que l'on sait* ». Il insiste sur le fait que les modifications du règlement intérieur qui ont été adoptés l'ont été à l'unanimité « *après un travail acharné de toute la direction du parti, minorité comprise* ». M. Pierre Mauroy a conclu :

« *Parallèlement au caractère troublé de ces derniers mois dans le parti, les difficultés de l'action à mener dans l'opposition où nous ont maintenus nos partenaires communistes ont grandi face à la situation sociale qui s'est tragiquement aggravée en France, face à l'environnement international dont nous mesurons la déstabilisation et les dangers. La tendance à nier la solidarité dans l'effort accompli et les résultats acquis n'a pu relever ici et là que des excès intervenus dans la polémique interne au parti. J'ai quant à moi le sentiment de présenter ici le bilan positif d'un mandat rempli par une direction solidaire.* »

A l'évidence, pourtant, ce n'est pas la solidarité de l'équipe sortante qui préoccupe le plus les délégués. Ceux-ci se passionnent pour savoir quelle sera la composition de la direction future et en particulier si la coalition entre MM. Mitterrand, Mauroy et Rocard pourra être reconduite.

Le débat est particulièrement animé parmi les amis du maire de Lille. Compte tenu de la faiblesse des résultats obtenus par ce courant lors des votes dans les fédérations départementales, deux groupes s'opposent en son sein. D'une part les plus jeunes des partisans du maire de Lille semblent pour la plupart décidés à tenter l'expérience de la minorité. Encore ne sont-ils pas tous d'accord sur la nature des liens qu'il conviendrait de contracter, dans cette hypothèse, avec l'autre *minoritaire potentiel, c'est-à-dire* M. Michel Rocard. D'autre part, certains des élus importants du courant Mauroy se montrent très désireux de parvenir à un compromis avec le premier secrétaire du P.S. Il s'agit notamment d'hommes comme MM. André Labarrère, président du conseil régional d'Aquitaine, Alain Chenard, maire de Nantes, et les amis du maire de Lille qui appartiennent à la fédération des Bouches-du-Rhône.

JEAN-MARIE COLOMBANI
et THIERRY PFISTER.

LA CRISE DE « FRANCE NOUVELLE »

Un sixième journaliste quitte l'hebdomadaire

M. Georges Bonopéra, journaliste à *France nouvelle*, a a annoncé sa démission de l'hebdomadaire central du parti communiste, mercredi 4 avril, en ces termes: « *Etant acquis qu'aucune crise n'affecte le P.C.F. et sa presse, et pour couper court à toute interprétation hâtive de mon départ de* France nouvelle, *je tiens à préciser que j'ai décidé, au terme d'une longue et douloureuse réflexion, de démissionner pour raisons de santé.* »

M. Bonopéra est le sixième journaliste qui quitte *France nouvelle*. Il a choisi de le faire avec humour et, sa déclaration se suffisant à elle-même, on se gardera de l'« interpréter hâtivement ». Il n'est pas sûr que la même réserve soit observée par la direction du journal, qui risque de voir dans l'attitude de M. Bonopéra un nouvel indice du complot ourdi, selon elle, contre l'hebdomadaire central du P.C.F.

La meilleure explication de ces départs successifs se trouve dans une lettre que Mme Yvonne Quilès, ancienne rédactrice en chef, avait adressée le 7 mars à l'ensemble du personnel de *France nouvelle*. Malgré l'insistance de la rédaction, M. Jean Burles, directeur adjoint, avait refusé de publier cette lettre et avait présenté à sa manière, dans le numéro du 19 mars, la démission de Mme Quilès (*le Monde* du 20 mars). Celle-ci écrivait notamment : « *Depuis mars* [1978], *la situation à* France nouvelle *ainsi que son contenu — ceci explique cela — n'ont cessé de se dégrader. Nous avons perdu et continuons à perdre des lecteurs. Les explications successives qui ont été données sont les suivantes :* « C'est normal que » l'on perde quelques centaines » de lecteurs mécontents, nous » avons atteint un palier » ; *et maintenant, comme l'hémorragie continue, on livre enfin à la vindicte populaire les coupables :* « Ce sont les journalistes suspects » qui nous font perdre des lec- » teurs par plusieurs centaines. » *Voilà, les boucs émissaires sont trouvés. Cela arrange tellement bien ceux qui se refusent à faire un examen critique de l'évolution négative du contenu du journal. Même si les échos que je recueille — je connais des cadres du parti qui n'osent pas dire à des membres du comité central ce qu'ils me disent librement à moi : encore quelque chose à interroger dans notre pratique, — même si, donc, les échos que je recueille, le courrier des lecteurs, infirment pour une large part cette explication, rien n'y fait.* »

Mme Quilès ajoutait : « *Se masquer ces symptômes, sans parler des autres, c'est se préparer au repli. Je milite depuis 1952 dans le parti, j'écris dans sa presse depuis 1956, mes parents ont été ouvriers, j'ai été ouvrière dix-huit ans, alors, de grâce, que l'on ne vienne pas me parler de mes phantasmes intellectualistes. Il serait intéressant de réfléchir à l'état d'esprit, plus répandu qu'on ne croit, des militants de ma génération issus de milieux populaires. On s'apercevrait qu'il n'est pas obligatoire d'avoir des diplômes pour réfléchir ; on serait plus attentif à ce qu'exprime vraiment ce que l'on appelle, pour minimiser le phénomène, la* « *contestation intellectuelle* ».

M. Leroy : le P.S. veut vider l'élection européenne de son vrai contenu

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, écrit, vendredi 6 avril, dans le quotidien du P.C.F. : « *Le congrès du parti socialiste est destiné à confirmer et poursuivre une ligne politique, celle de la désunion et de l'échec. (...) Le parti socialiste veut vider l'élection européenne du 10 juin de son vrai contenu. Il veut ainsi dissimuler ses profondes convergences avec le pouvoir giscardien. Quand Chirac cherche à droite à ramasser des voix, qui serviront finalement l'intégration européenne, Mitterrand cherche à en faire autant à gauche.*

» *Pour y parvenir, il tente — comme naguère — d'entretenir des illusions chez les travailleurs. Parler à gauche, agir à droite pour dérober la confiance populaire. Depuis 1972 jusqu'en 1978, Mitterrand et la direction du parti socialiste ont poursuivi une politique qui a mené la gauche à la défaite. Aujourd'hui, ils se préparent à continuer cette politique. Edmond Maire accourt en renfort.* »

M. Leroy souligne que « *le parti communiste ne sera jamais le réservoir de voix, la force d'appoint du parti socialiste* ». Il conclut : « *Nous, qui voulons l'union, qui avons toujours — aujourd'hui comme hier — fixé à l'union un objectif : changer la société, nous continuerons d'agir, avec force, avec volonté unitaire, pour que les travailleurs, dans la lutte pour leurs conditions de vie et l'indépendance nationale, construisent, à la base, l'union indispensable.* »

POINT DE VUE

« ENSEMBLE »

par YVONNE THEOBALD-PAOLI (*)

« MALDONNE », c'est le titre d'un roman (écrit par une femme) dont la première phrase m'est revenue en mémoire : « *Ce qui caractérise une famille unie, ce n'est pas qu'on y vive en paix, mais, au contraire, que l'injure y éclate de toutes parts sans blesser personne : la différence d'une bataille à une fantasia, où les armes sont chargées à blanc.* »

Voilà ce que ne comprennent pas toujours ceux qui ne se sont pas engagés dans notre parti, qui, plus que d'autres, est le reflet naturel du cher et vieux pays.

« *Vous n'avez pas été toujours heureuse, depuis tant d'années, dans votre parti ?*

— Non.

— *Et vous y restez ?*

— Oui, c'est ma famille.

— *Et les dissensions internes ?*

— Ne nous cachons pas derrière une ligne, d'Epinay ou d'ailleurs, ligne brisée pour certains, « tordue » pour d'autres. Sur l'essentiel nous sommes évidemment tous d'accord, sinon serions-nous dans le même parti ? Pour le reste, la langue française est suffisamment riche pour exprimer les nuances que les uns et les autres voudront mettre dans une motion de synthèse au soir du 7 avril. »

Alors pourquoi cette fantasia ?

— *Ne serait-ce point plutôt une question d'hommes ?*, suggèrent certains.

— *Oui, c'est aussi une question d'hommes, et cela n'est pas honteux.* »

Croit-on que les qualités de François Mitterrand, son tempérament, son intelligence, sa sensibilité n'ont pas compté pour beaucoup dans l'essor qu'a connu le parti socialiste ? Michel Rocard, soucieux d'efficacité et de modernité, serait-il revenu dans un parti mou et vieillot ? Je suis parmi ceux qui ont applaudi à son retour parmi nous. Qui peut nier l'incontestable enrichissement apporté par le courant des assises? Quel grand parti pourrait se plaindre d'avoir trop de talents à sa disposition pour réaliser ses objectifs ?

Quant à Pierre Mauroy, c'est la vigueur socialiste, sûre d'elle, chaleureuse, sachant ramener avec un solide bon sens aux réalités populaires certaines envolées parisiano-technocratiques. Malgré ses hautes fonctions, il a toujours su rester en contact avec les militants.

Et le CERES ? Je n'ai d'abord connu pendant plusieurs années que les militants qui apportaient aux commissions d'étude du parti et du groupe leur compétence et leur dévouement désintéressé. Puis quelques députés talentueux et amicaux. Je n'ai découvert qu'ils étaient « insupportables » (au sens où on le dit de ses propres enfants lorsqu'ils vous empêchent de travailler en paix) qu'en assistant aux séances du comité directeur.

Débattre avec vivacité, voire avec passion, sur certains sujets, mais finalement composer avec les siens, *pour définir une position commune*, est le lot hebdomadaire du groupe parlementaire.

C'est une nécessité : il est en première ligne. Il doit faire aboutir par les procédures parlementaires les choix du parti, et ses membres sont sur le terrain face au véritable adversaire, dont les armes ne sont pas chargées à blanc.

A l'occasion du travail mené en commun se nouent, par-delà les courants et les motions, des liens amicaux.

Les députés socialistes mettent en pratique le mot d'ordre lancé à Epinay par François Mitterrand... le 14 janvier 1978, lors d'une journée d'étude consacrée au thème « Le P.S. *au travail* ». Ce mot d'ordre était : « *Ensemble* ».

(*) Secrétaire général administratif du groupe socialiste.

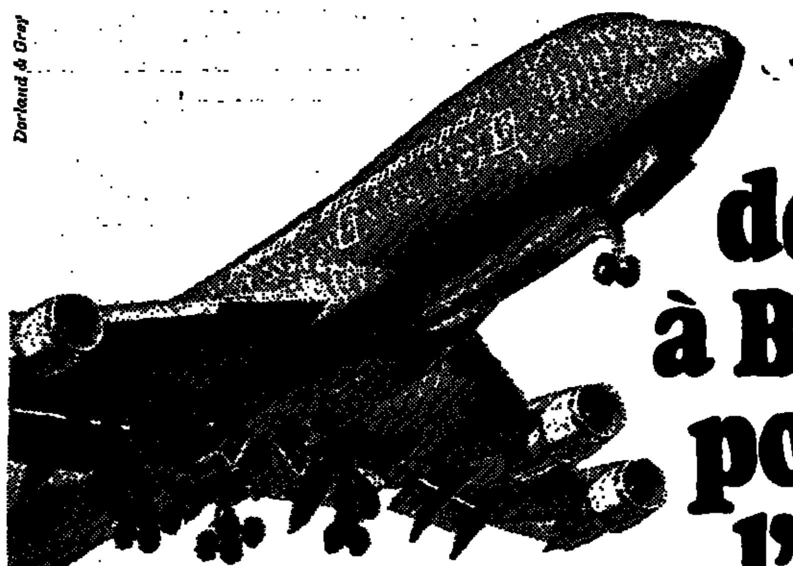

Dorland & Grey

A partir du 2 Juin, vols 747 Braniff
de Paris-Orly sans escale à Boston et Dallas-Fort Worth, portes d'accès à toute l'Amérique.

Le 2 juin, Braniff International inaugure une liaison entre Paris-Orly et les USA à raison de 6 vols en 747 par semaine.

Des vols sans escale vers le cœur de l'Amérique : Dallas-Fort Worth et Boston, portes d'accès privilégiées vers toute l'Amérique.

De là, nous vous offrons des correspondances vers 57 centres économiques et touristiques à travers les USA ou vers Mexico, et Acapulco, ou vers toute l'Amérique du Sud, du Panama à l'Argentine.

Aucune autre compagnie aérienne au monde n'a un tel réseau de lignes sur les deux Amériques.

Enfin, tous les vols Braniff arrivent et partent des mêmes terminaux qui groupent les services américains d'immigration et de douane. Cette structure permet aux passagers de transiter plus facilement d'un 747 Braniff à un autre avion Braniff.

Vous pouvez constater que Braniff vous offre un nombre incroyable d'avantages, qui vont du savoir faire au service. 50 ans d'expérience, 104 avions à réaction en service et 41 en commande font de Braniff International la 12e compagnie aérienne dans le monde.

En voyageant avec Braniff, vous avez accès à toute l'Amérique.

C'est une possibilité que vous ne pouvez pas négliger.

VOLS AU DEPART DE PARIS-ORLY. (Sous réserve d'approbation gouvernementale).

vers Boston : 3 vols en 747 par semaine au départ de Paris-Orly. Sans escale mardi et dimanche - Seules liaisons en 747 vers Boston et la Nouvelle Angleterre.

vers Dallas-Fort Worth : départs journaliers de Paris-Orly en 747 sauf mercredi. Vols 747 sans escale lundi et jeudi. Vols directs en 747 samedi - Vols Concorde lundi et vendredi, en coopération avec Air France.

Votre réservation est immédiatement confirmée. Vous pouvez choisir votre siège à l'avance pour les vols transatlantiques, et toutes les correspondances Braniff dès la réservation.

Vous pouvez déjà réserver auprès de votre agent de voyage ou de Braniff à Paris :

tél. 720.42.42 - télex : 613 009 F

Si les vols au départ de Bruxelles vous conviennent mieux, contactez Braniff Belgique :

Bruxelles (322) 513.63.00.

TARIF HAUTE SAISON ALLER-RETOUR.
(Sous réserve d'approbation gouvernementale).

Vols 747 de Paris-Orly à :	Boston	Detroit	Dallas-Fort Worth
Première Classe	6 010 F	6 510 F	7 870 F
Classe économique	3 590 F	4 290 F	5 160 F
Excursion 14/45 jours*	2 990 F	3 575 F	4 365 F
APEX*	1 945 F	2 330 F	3 025 F
Budget*	1 370 F	1 620 F	1 740 F

* Conditions spéciales

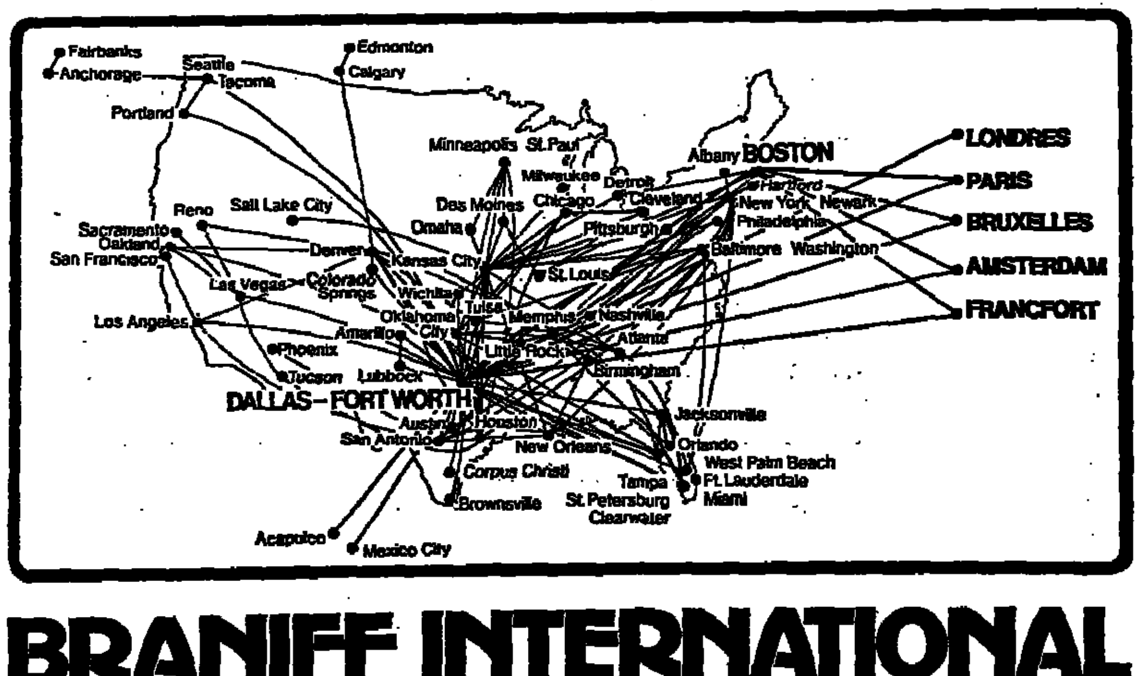

BRANIFF INTERNATIONAL
Etats-Unis, Hawaï, Alaska, Canada, Mexique, Amérique du Sud, Europe.

LE CONGRÈS DU PARTI

Le nouveau comité directeur

Nous publions ci-dessous la liste des cent trente et une personnes qui doivent être élues au comité directeur du P.S., en faisant figurer en italique les noms de celles qui n'appartiennent pas au *comité directeur sortant.* Cette liste est établie selon la règle de la représentation proportionnelle, en fonction des résultats de chaque courant.

Il ressort de la composition du nouveau comité directeur que M. Mitterrand a fait une large place aux représentants de la génération « faite par le parti », même si la plupart des figures de proue de la génération « qui a fait le parti » restent en place. Parmi les vingt nouveaux membres (sur cinquante-cinq) que compte la liste du premier secrétaire, on relève les noms de MM. Jacques Delors et Paul Quilès, député de Paris.

Autour de M. Rocard, on note la présence de MM. Edgard Pisani, ancien ministre, sénateur de la Haute-Marne, et Gilles Martinet, ancien secrétaire national du parti, ainsi que M. Jean-Pierre Lot, député de la Savoie, longtemps considéré comme un des « dauphins » possibles de M. Mitterrand. Enfin, les fondateurs du CERES, MM. Chevènement, Sarre, Guidoni et Motchane, conservent leur place au comité directeur.

1) ÉLUS SUR LA MOTION DE M. MITTERRAND

- **Cinquante-cinq membres titulaires :**

Jacques Attali (Paris), Jean-Marc Ayrault (Loire-Atlantique), Jean-Paul Bachy (Ardennes), *Marc Baldy (Lot)*, Pierre Beregovoy (Hauts-de-Seine), Robert Capdeville (Aude), Françoise Carle (Somme), *Françoise Castro* (Paris), *Nelly Commergnat* (Creuse), Edith Cresson (Vienne), Georges Dayan (Paris), Marcel Debarge (Seine-Saint-Denis), Gérard Delfau (Hérault), *Jacques Delors* (Paris), *Charles Depoorter* (Pas-de-Calais), *Jean-Pierre Destrade* (Pyrénées-Atlantiques), *Yves Durand* (Nord), *Henri Emmanuelli* (Landes), Claude Estier (Paris), Laurent Fabius (Seine-Maritime), Georges Fillioud (Drôme), *Francis Fontaine* (Charente-Maritime), Claude Germon (Essonne), *André Girard* (Puy-de-Dôme), Christian Goux (Var), Charles Hernu (Rhône), Gérard Jaquet (Dordogne), Lionel Jospin (Paris), Pierre Joxe (Saône-et-Loire), André Laignel (Indre), *René Leucart* (Moselle), *Philippe Madrelle* (Gironde), *Jean Matouk (Gard)*, Louis Mermaz (Isère), *Louis Mexandeau* (Calvados), François Mitterrand (Nièvre), Christiane Mora (Indre-et-Loire), *Marie-Thérèse Mutin* (Côte-d'Or), *Véronique Neiertz* (Yvelines), *Paulette Nevoux* (Val-de-Marne), Arthur Notébart (Nord), *Jean Oehler* (Bas-Rhin), Jacques Piette (Pas-de-Calais), *Jean Poperen* (Rhône), Jean Pronteau (Paris), *Paul Quilès* (Paris), Yvette Roudy (Rhône), Henri Saby (Haute-Garonne), *Simon Salpétrier* (Martinique), *Claude Saulnier* (Côtes-du-Nord), Françoise Seligmann (Paris), Luc Soubre (Haute-Garonne), *Anne Trégouet* (Paris), *Michel Vernus* (Jura), *Jean-Pierre Vigneau* (Hérault).

- **Onze suppléants :**

Guy Bèche (Doubs), *Catherine Lalumière* (Val-de-Marne), André Vianes (Ardèche), *Philippe Bodin* (Nord), *Marinette Ciceron* (Isère), *Claude Wilquin* (Pas-de-Calais), Robert Savy (Haute Vienne), *Georges Lemoine (Eure-et-Loir)*, *Bertrand Delanoé* (Paris), *Georgina Dufoix* (Gard), *Alain Busnel* (Hauts-de-Seine).

2) ÉLUS SUR LA MOTION DE M. ROCARD

- **Vingt-huit membres titulaires :**

Umberto Battist (Nord), *Alain Beneteau* (Haute-Garonne), *Pierre* Brana (Gironde), Robert Chapuis (Ardèche), *Irène Charamande* (Paris), Jean-Pierre Cot (Savoie), *André Daudet* (Bouches-du-Rhône), *José Escanez* (Alpes-de-Haute-Provence), Michel de La Fournière (Loiret), *Daniel Frachon* (Yvelines), Gérard Fuchs (Paris), *Jacques-Antoine Gau* (Isère), *Charles Josselin* (Côtes-du-Nord), *Françoise Laurant* (Isère), *Marie-France Lecuir* (Val-d'Oise), Louis Le Pensec (Finistère, *Marie Noëlle Lienemann* (Essonne), Gilles Martinet (Paris), *Jacques Moreau* (Val-de-Marne), Edgard Pisani (Haute-Marne), Michel Rocard (Yvelines), Henri Schwanner (Moselle), Michèle Sellier (Somme), Dominique Taddei (Vaucluse), Yves Tavernier (Essonne), *Alain Vannaire* (Puy-de-Dôme), Alain Vivien (Seine-et-Marne), Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire).

- **Cinq suppléants :**

Jacques Bravo (Paris), *Renée Dufour* (Rhône), *Paulette Dumons* (Pyrénées-Orientales), *Jean Mallet* (Vendée), Kléber Gouyer (Isère).

3) ÉLUS SUR LA MOTION DU CERES

- **Vingt membres titulaires :**

Edwige Avice (Paris), Jean Besse (Calvados), Alain Cacheux (Nord), Pierre Carassus (Seine-et-Marne), Michel Charzat (Paris), Annette Chepy (Marne), Jean-Pierre Chevènement (Ter. Belfort), Michel Coffineau (Val-d'Oise), *Jacqueline Durando* (Var), Jacques Fournier (Hauts-de-Seine), *Henri Gomez* (Haute-Garonne), Pierre Guidoni (Aude), *Jean-Pierre Michel* (Haute-Saône), Didier Motchane (Paris), Jean Nattiez (Loire-Atlantique), *André Planchez* (Pas-de-Calais), Nicole Questiaux (Hauts-de-Seine), Georges Sarre (Paris), *Annie Solo* (Paris), *Patrick Weil* (Paris).

- **Quatre suppléants :**

Gérard Vincent (Vienne), *Lucien Castella* (Doubs), Michel Suchod (Dordogne), *Francis Borie* (Paris).

4) ÉLUS SUR LA MOTION DE M. MAUROY

- **Dix-huit membres titulaires :**

Jean-Michel Boucheron (Charente), *Bernard Derosier* (Nord), Marie-Josépha Espeysse-Pontillon (Paris), Roger Fajardie (Cher), Georges Frèche (Hérault), Françoise Gaspard (Eure-et-Loir), *Alain Hautecœur (Var)*, André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques), Jean Le Garrec (Nord), Pierre Mauroy (Nord), Jacques Mellick (Pas-de-Calais), Daniel Percheron (Pas-de-Calais), Robert Pontillon (Hauts-de-Seine), Roger Quilliot (Puy-de-Dôme), *Alain Rannou* (Loir-et-Cher), *Gisèle Saint-Laurent* (Dordogne), Michel Sainte-Marie (Gironde), *Alain Savary* (Haute-Garonne).

- **Quatre suppléants :**

Guy Lengagne (Pas-de-Calais), Denise Cacheux (Nord), Martine Buron (Loire-Atlantique), Jean-Claude Routier-Leroy (Loire-Atlantique).

5) ÉLUS SUR LA MOTION DE M. DEFFERRE

- **Dix membres titulaires.**

Jean-Pierre Aubert, Gaston Defferre, Yvette Fuillet, Bastien Leccia, Charles-Emile Loo, Michel Pezet, *Bernard Pigamo*, *Frédéric Rosmini*, Lucien Weygand (Bouches-du-Rhône), Yvonne Théobald-Paoli (Var).

- **Trois suppléants :**

Gilbert Pommier, *Patrick Menucci*, *Suzanne Martin-Dupont.*

VENTE A VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES - Place d'Armes
DIMANCHE 8 AVRIL à 14 heures
IMPORTANTS TABLEAUX ANCIENS
des XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles
Objets d'art, de curiosité et de bel ameublement
MEUBLES DE HAUTE EPOQUE
SIEGES ET MEUBLES DU XVIII^e^ SIECLE
M^es^ Paul et Jacques MARTIN, commissaires-priseurs associés,
3, impasse des Chevau-Légers. tél. 950-58-08
EXPOSITION vendredi et samedi

DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

La revanche d'Épinay

De notre correspondant

Lille. — Il est compréhensible que la fédération des Bouches-du-Rhône ait préféré présenter son propre texte au congrès de Metz pour éviter des *affrontements* trop sévères. Dans les deux autres fortes fédérations socialistes, celles du Nord et du Pas-de-Calais, qui à elles seules représentent 15,3 % des mandats nationaux, le débat a en effet été âpre et risque de n'être pas sans suites fâcheuses.

Pour la première fois depuis longtemps, la fédération du Nord s'est retrouvée morcelée, ce qui laisse chez les militants un profond sentiment d'amertume. *« Je voudrais ne plus jamais revivre une telle campagne à l'intérieur du parti »,* disait à la tribune du congrès de Lille, samedi 31 mars, M. Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq. Beaucoup partageaient son avis. Ainsi ce congrès, où visiblement on était las d'entendre ressasser les mêmes arguments et les mêmes *accusations*, s'est-il déroulé dans un climat de morosité.

M. Pierre Mauroy dans sa propre fédération n'a recueilli que 40 % des mandats, échec que l'on explique de bien des façons : sa position de médiateur a été mal comprise alors que la bipolarisation est devenue une règle du jeu politique ; son absence de la fédération pour mener une campagne nationale. Surtout il a trouvé en face de lui des adversaires opiniâtres en la personne de MM. Augustin Laurent, ancien maire de Lille, Arthur Notebart, député, maire de Lomme, auxquels s'était joint M. Victor Provo, ancien maire de Roubaix. Ce trio de leaders de la S.F.I.O., qui n'était guère tendre pour M. Mitterrand il n'y a pas si longtemps, a mobilisé une partie des militants au nom de l'unité du parti. Il a rassemblé 38,6 % des mandats. M. Mauroy reste en tête mais à la commission exécutive fédérale il sera obligé de faire alliance avec les partisans de M. Rocard (11,65 %) ou avec le courant de MM. Pierret et Wolf (9,40 %) pour faire face à son adversaire de toujours, M. Notebart. Il y a eu débat d'idées sans doute, mais aussi, et peut-être surtout, querelle de personnes. On a beaucoup parlé de « *règlements de comptes* ». *Le CERES* (7,31 %) a perdu les deux tiers de ses voix au profit de ses dissidents, en raison surtout de l'action de M. Marc Wolf.

Dans le Pas-de-Calais la motion de M. Mauroy a fait un score nettement meilleur (46,26 % des mandats) et M. Daniel Percheron est assuré de garder sans problème son poste de premier secrétaire fédéral. Mais la motion de M. Mitterrand a reçu l'appui des *leaders* de la S.F.I.O., notamment M. André Delelis, député, maire de Lens, et de M. Jacques Piette, maire d'Hénin-Beaumont, ancien collaborateur de Guy Mollet. Pas plus que M. Notebart à *Lomme*, M. Delelis n'avait accepté l'union de la gauche lors des élections municipales. A Barlin, où se tenait le congrès du Pas-de-Calais, ce même samedi, on lui a reproché d'avoir apporté tous les mandats de la section de Lens à M. Mitterrand.

Dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais, la préparation du congrès de Metz a été incontestablement une tentative pour certains de reprendre l'influence qu'ils avaient progressivement perdue depuis Epinay, sans succès décisif d'ailleurs. Mais avec au moins cette conséquence d'un éparpillement des mandats qui finalement ne satisfait personne. Au terme de longs débats, de querelles de personnes et de manœuvres pas toujours très reluisantes, on a tout de même observé samedi à Lille comme à Barlin une modération dans les propos de tous les orateurs, comme si on voulait ne pas compromettre cette synthèse que l'on juge maintenant inévitable. En tout cas, à Lille, une résolution a été votée à l'unanimité qui donne mission aux délégués du Nord au congrès de se réunir afin de rédiger, à partir de la motion de M. Mitterrand, venu en tête au plan national, un texte qui pourrait être présenté en commun à Metz.

GEORGES SUEUR.

VENTE A VERSAILLES

M^es^ P. et J. MARTIN - C.P. ass.
3, imp. Chev.-Légers. - 950-58-08
ARTS PRIMITIFS
SAMEDI 7 AVRIL, à 14 h. 30
Linge brodé
Exposition vend. et sam. matin.

19 SERVICES PAR JOUR VERS LA SUISSE.
L'AIRBUS SUR PARIS-GENÈVE.
DES HORAIRES MIEUX RÉPARTIS DANS LA JOURNÉE.

Air France et Swissair coordonnent leur effort
en vue de vous offrir un service mieux adapté à vos besoins.

PARIS			GENÈVE	GENÈVE			PARIS
	DÉPART		ARRIVÉE		DÉPART		ARRIVÉE
AFSR 660	08 h 00	Quot. Airbus*	08 h 00	SRAF 720	07 h 00	Quot. DC 9	09 h 00
SRAF 721	09 h 35	Quot. DC 9	09 h 30	AF 661	07 h 45	Quot. CRV sf du 25/6 au 31/8	09 h 50
AF 662	11 h 40	Quot. B 727	11 h 40	AFSR 663	08 h 50	Quot. Airbus*	10 h 45
SR 723	12 h 45	Quot. DC 9	12 h 40	SR 722	10 h 00	Quot. DC 9	12 h 00
AF 666	17 h 00	Quot. B 727	17 h 00	AF 665	12 h 25	Quot. B 727	14 h 20
SR 725	17 h 00	Quot. DC 9	16 h 55	SR 724	14 h 00	Quot. DC 9	16 h 00
SRAF 727	18 h 30	Quot. DC 9 sf sa. di.	18 h 25	SRAF 726	16 h 00	Quot. DC 9 sf sa. di.	18 h 00
AF 668	19 h 00	Quot. CRV	19 h 05	AF 669	17 h 45	Quot. B 727	19 h 40
SR 729	20 h 30	Quot. DC 9	20 h 25	SR 728	18 h 00	Quot. DC 9	20 h 00
AF 672	20 h 40	Quot. CRV sf du 26/6 au 31/8	20 h 45	AF 671	19 h 45	Quot. CRV	21 h 50
SR 731	22 h 45	Quot. DC 9	22 h 40	SR 730	20 h 15	Quot. DC 9	22 h 15

PARIS			ZURICH	ZURICH			PARIS
	DÉPART		ARRIVÉE		DÉPART		ARRIVÉE
AF 680	07 h 30	Quot. CRV	07 h 40	SR 700	07 h 30	Quot. DC 9 sf di.	09 h 40
SR 701	11 h 15	Quot. DC 9	11 h 15	SR 742	07 h 30	Di. DC 9 via Bâle-Mulhouse	10 h 30
AF 682	11 h 30	Quot. CRV sf di. (du 25/6 au 2/9 sa. uniquement)	11 h 40	AF 681	08 h 20	Quot. CRV	10 h 30
AF 292	14 h 15	Di. CRV via Bâle-Mulhouse	15 h 20	SR 704	11 h 30	Quot. DC 9	13 h 40
SR 705	14 h 20	Quot. DC 9	14 h 20	AF 683	12 h 20	Quot. CRV sf sa. di. sf du 25/6 au 2/9	14 h 30
AF 684	15 h 30	Quot. CRV sf sa. di.	15 h 40	AF 293	12 h 20	Sa. CRV via Bâle-Mulhouse	15 h 20
SR 707	17 h 40	Quot. DC 9	17 h 40	SR 706	14 h 55	Quot. DC 9	17 h 05
AF 686	19 h 30	Quot. CRV	19 h 40	AF 685	16 h 20	Quot. CRV sf sa.	18 h 30
SR 709	21 h 40	Quot. DC 9 sf sa. (sf du 14/7 au 25/8)	21 h 40	SR 708	19 h 00	Quot. DC 9	21 h 10
SR 749	21 h 40	Sa. DC 9 via Bâle-Mulhouse	22 h 25	AF 687	20 h 20	Quot. CRV	22 h 30

* les samedi-dimanche en Boeing 727

AIR FRANCE swissair

مكبر من الاصل

U PARTI

-DE-CALAIS

Épinay

POLITIQUE

SOCIALISTE

Une mise au point de M. Gaston Defferre sur la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône

A la suite du reportage consacré à la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône publié dans le Monde daté 1er-2 avril, nous avons reçu une longue lettre de M. Gaston Defferre dans laquelle le maire de Marseille conteste certains détails, par exemple en notant que sa fédération représente 8,5 % des mandats nationaux du P.S. et non 9 %. Il répond en particulier sur trois points :

1. Le rôle politique de la fédération des Bouches-du-Rhône.

Pendant les vingt-cinq années que j'ai vécues dans l'opposition à l'intérieur du parti socialiste — depuis la guerre d'Indochine jusqu'à Epinay, et cela parce que je *soutenais* la thèse de la paix par la négociation dans les guerres coloniales — je n'ai pratiquement jamais eu l'appui des mandats des fédérations Provence-Côte-d'Azur : elles votaient pour les motions présentées par Guy Mollet. Ce fut le cas notamment du Vaucluse, du Gard et du Var. Si je recueillais un pourcentage de mandats qui dépassait celui des Bouches-du-Rhône c'est, sans doute, parce qu'il y avait dans le parti un certain *nombre de camarades* qui pensaient comme moi ou qui, pour s'opposer à Guy Mollet, votaient avec la fédération des Bouches-du-Rhône. On pourrait ajouter que *ma fédération* comptait déjà, à l'époque, une minorité assez importante.

Les Bouches-du-Rhône n'ont jamais pu assurer au premier secrétaire du parti socialiste une majorité absolue. Je n'ai jamais été l'« homme-clé » des congrès. J'ai toujours été minoritaire de 1946 à 1971. La fédération des Bouches-du-Rhône ne pouvait pas, à elle seule, assurer la majorité ou en être la clé. Par contre, en *apportant tous* nos *mandats* à la nouvelle coalition qui a pris la direction du parti au congrès d'Epinay en 1971, nous sommes en droit de penser que notre action a été déterminante puisque François Mitterrand ne l'a emporté que de 1 %, encore que d'autres fédérations peuvent penser, *elles* aussi, que ce 1 % est de leur fait.

(...) La suite de l'article émet une série d'hypothèses de caractère politique sur la fédération des *Bouches-du-Rhône, sur mes* liens avec François Mitterrand, sur mes rapports avec le CERES. Et nous voilà de nouveau en plein feuilleton. C'est en total accord avec François Mitterrand et Pierre Mauroy que nous avons décidé, dans les Bouches-du-Rhône, de présenter une motion de synthèse. Le résultat du vote indicatif des sections et des fédérations confirme que nous avions raison. Je persiste à penser que la fédération des Bouches-du-Rhône pourra jouer un rôle très utile au congrès pour rapprocher ceux qui doivent se retrouver pour diriger le parti socialiste.

Quant au CERES, *malgré* mes bons rapports personnels avec certains de ses dirigeants, il m'a plus d'une fois attaqué, notamment quand le président de la République est venu à Marseille étudier sur place la situation des immigrés. J'ai été à cette occasion *violemment* pris à parti par le CERES lors d'une séance du comité directeur. J'ajoute que les camarades du CERES n'ont nul besoin que qui que ce soit prenne « paternellement » leur défense à Paris.

2. Ce que nous appelons les « entrelacs » du système de pouvoir du maire de Marseille.

M. Pfister croit-il écrire *les Mystères de Marseille?* S'il est loin de valoir Zola, auteur de ce livre, du moins semble-t-il doué pour le roman feuilleton.

Il n'y a rien de mystérieux dans mon activité et je n'ai pas un pouvoir dont les entrelacs ne sont pas tous connus. Il n'y a *ni entrelacs ni quoi* que ce soit de caché. J'ai été élu et réélu à la mairie de Marseille à plusieurs reprises.

Je n'ai jamais voulu être conseiller général. Cela m'aurait été facile.

Je dirige *le Provençal*, que j'ai créé avec des camarades de la Résistance. Le principal mérite de ce journal est d'avoir non seulement évité de disparaître comme quatre-vingt-treize journaux créés à la *Libération*, mais de s'être développé jusqu'à devenir le premier journal de la région et cela en demeurant fidèle au principe affirmé dans la manchette dès le premier jour de sa création. « Le *journal* des patriotes socialistes et républicains ».

Je ne contrôle pas *le Méridional*, comme M. Pfister l'écrit dans son post-scriptum. *Le Méridional* est *simplement* imprimé dans la même imprimerie que *le Provençal* et il y a un couplage publicitaire entre les deux journaux. *Le Méridional* ne « *s'abstient pas de m'attaquer directement* » comme l'affirme *M. Pfister. Qu'il* s'agisse de moi personnellement, de la municipalité ou du parti socialiste, nous sommes presque quotidiennement pris à parti soit dans des articles signés par les *rédacteurs* du *Méridional*, soit dans les comptes rendus des formations de droite que publie ce journal, à telle enseigne qu'il m'arrive de faire des procès en diffamation au *Méridional*. Il n'y a pas de journal *en France* qui cherche plus ouvertement à m'abattre que *le Méridional*. Les perfidies et les erreurs volontaires de M. Pfister sont fort peu de chose comparées aux attaques dont je suis abreuvé par *le Méridional*.

Dans le même paragraphe M. Pfister *affirme que* j'exerce le contrôle de la manutention sur le port, ce qui voudrait dire que je contrôle toute la manutention maritime. C'est totalement mensonger et très révélateur de la légèreté de M. Pfister, car non seulement je n'exerce aucun contrôle de la manutention mais je n'ai, d'autre part, aucun intérêt dans quelque entreprise de manutention maritime que ce soit.

M. *Pfister écrit, pour en finir* avec ce paragraphe particulièrement venimeux : « *C'est enfin une puissance financière.* » Si je m'en tiens strictement au sens des *mots*, cela signifie que je suis une « puissance financière » en plus de la direction du *Provençal*. Or, qu'est-ce qu'une « puissance financière » ? C'est un homme ayant une grande fortune et exerçant de ce fait un grand pouvoir. Je tiens à préciser que je ne suis propriétaire d'aucun immeuble de rapport, d'aucune action, d'aucun titre en dehors d'une partie des actions du *Provençal*. Les insinuations de *M. Pfister* sont donc dénuées de tout fondement.

J'aurais pu, si je l'avais voulu, encourager *le Provençal*, qui en a eu à plusieurs reprises l'occasion, *à se porter acquéreur* d'autres journaux qui étaient à vendre dans différentes régions de France. Malgré l'insistance de mes collaborateurs, j'ai toujours refusé de le faire, encore que cela aurait été possible. En effet, quand on a, à tort ou à raison, la réputation de savoir gérer une entreprise de presse, on trouve assez facilement du crédit. Mais j'ai choisi d'être un homme politique et non un homme d'affaires.

Un peu plus loin, M. Pfister, parlant des « clans », et tout en faisant mine de me rendre hommage, écrit : « *Il a imposé sa loi aux gangs.* » Je n'ai imposé aucune loi à aucun gang. J'ai simplement exclu les gangs de la vie du parti socialiste à Marseille en faisant dissoudre la fédération en novembre 1945, quinze jours avant l'élection de la première Constituante, et en maintenant depuis cette ligne de conduite. J'étais alors convaincu que je serais battu aux élections. J'ai fait ma campagne sur un thème unique, celui de la moralité de *la vie publique. Les Marseillais* m'ont compris et approuvé. La liste que je conduisais a eu trois élus et celle de ceux que j'avais fait exclure n'en a eu aucun.

Dans le même paragraphe, M. Pfister parle de « népotisme ». Là encore il est extraordinairement mal renseigné. Quand M. Jean Masse, qui est un de *mes adjoints* à la *mairie* et un de mes amis personnels de longue date, a décidé de ne pas se représenter à la députation en 1978, son désir était que son fils lui succède. Marius Masse, fils de Jean Masse, est un garçon remarquable. Je lui ai néanmoins demandé, ainsi qu'à son père et en employant précisément l'argument du « népotisme » de ne pas être candidat. C'est Lucien Weygand (qui a quarante-cinq ans) *qui a été notre candidat*. Il a, hélas ! été battu. Le rajeunissement des cadres ne nous a pas servi.

3. Le fonctionnement de la fédération des Bouches-du-Rhône.

Je ne saurais préciser ni combien de congrès départementaux il a fallu ni combien d'années de discussions avec mes camarades *pour réussir* à les convaincre qu'on ne pouvait pas être membre du parti socialiste et participer à tous les votes avec trois ou quatre timbres seulement par carte annuelle. Ils ne se sont certes pas laissé persuader aisément. Il est donc parfaitement mensonger et diffamatoire d'écrire que, si les cartes des adhérents des Bouches-*du-Rhône comportent* toutes douze timbres, c'est parce qu'elles ne sont pas directement réglées par eux mais qu'elles leur sont payées par les élus lorsqu'il leur est de*mandé une intervention*.

La preuve que le système adopté dans les Bouches-du-Rhône a quelques mérites, c'est que depuis lors de nombreuses fédérations l'ont adopté. *J'ajoute* que *la* moyenne du nombre de timbres *par carte* est maintenant de 11,05 % alors qu'elle était de 9,15 % au lendemain d'Epinay en 1971.

Enfin M. Defferre revient sur son rôle lors de la libération de Marseille. Il écrit :

J'ai été, plusieurs mois avant la libération de Marseille, désigné par les organisations qualifiées de la Résistance pour être président de la délégation de Marseille. Notons que cette délégation municipale comprenait, en plein accord avec les organisations qualifiées, non seulement des socialistes, mais aussi des communistes, des M.R.P., des syndicalistes, etc. Je suis revenu *sur* ordre de *Londres* (des Forces françaises libres) à Marseille pour préparer l'insurrection et y participer. Nous l'avons déclenchée plusieurs jours avant l'arrivée des troupes françaises à Marseille. Je puis vous assurer que j'avais plus et mieux à faire pendant les combats de la libération de Marseille que de me précipiter à la mairie pour chercher à y devancer qui que ce soit.

Par exemple, ce que M. Pfister *a très certainement entendu dire* et ce qui est exact, c'est que nous sommes entrés à la préfecture les armes à la main. Il a donc confondu mairie et préfecture, erreur qui a de quoi *surprendre*.

En conclusion, le maire de Marseille note :

Michel Rocard ne trouble en rien ma sérénité. Aucune salle retenue par ses partisans n'a été annulée à ma demande. M. Pfister ferait-il à nouveau une re*grettable confusion, mais cette* fois entre Michel Rocard et l'extrême droite ? C'est probable, puisque la seule fois où, dans le cours de l'année, j'ai essayé d'em*pêcher une réunion de* se tenir à Marseille, c'est quand j'ai interdit par arrêté municipal, mais hélas en vain, le meeting de l'Eurodroite.

Quant à l'exemple d'Aix-en-Provence que cite M. Pfister, cela mériterait d'être étudié de plus près. Michel Rocard, après une campagne menée par lui-même et par ses amis à Marseille et *dans plusieurs villes du département*, n'a obtenu que 8,5 %.

Je ne sais ce qui dans mon action *politique ou dans ma* personne attire à ce point l'attention de M. Pfister *en* ce moment. Mon rôle au plan national ne me paraît pas à ce point déterminant pour *justifier une telle virulence*. De qui veut-il *faire* le jeu pour apporter si ouvertement à la droite une pareille quantité d'arguments qui, bien que mal fondés, *seront utilisés ? C'est la question* que je me pose.

Si bien que, bon gré mal gré, on est amené à se demander si, à quelques jours du congrès de Metz, ce ne serait pas à la forte fédération des Bouches-du-Rhône et au soutien qu'elle apporte à *François Mitterrand* que *M. Pfister* souhaiterait s'en prendre.

Je veux, pour terminer, vous apporter cette précision supplémentaire pour ce qui est du succès *fort heureusement remporté* à Marignane par M. d'Attilio, que M. Pfister présente comme le vivant symbole de tout ce que je ne suis pas. Il est bon que vos lecteurs sachent qu'ami ou non de Michel Rocard, M. d'Attilio a bénéficié, tout au long de sa campagne, du soutien particulièrement actif du *Provençal*.

⁂

Sans engager une polémique point par point avec M. Gaston Defferre, notons cependant que c'est *M. Charles-Emile Loo, premier secrétaire* de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, l'un des plus proches collaborateurs du maire de Marseille, qui anime la SOCOMA (Société coopérative de manutention), dont il est administrateur. En 1973, un des directeurs de cette société avait accusé la SOCOMA *de participer au financement des* campagnes électorales socialistes. *Un procès avait eu lieu et le conseil* d'administration de cet organisme avait été remanié, Mlle Rapuzzi, *adjoint au maire*, et M. Antoine Andrieux, *tous deux sénateurs socialistes*, se retirant. *Parmi les administrateurs* actuels, on relève encore les *noms d'un conseiller municipal* socialiste, M. André Manivet, et d'un ancien conseiller municipal, M. Lucien Peyrassol.

Quant à la notion de « *puissance financière* » elle ne visait pas l'état de fortune personnel de M. Defferre, mais le rôle prépondérant qu'il joue dans la répartition de nombreux budgets parmi lesquels l'assistance publique de Marseille, la *régie* des *transports, l'établissement public* d'aménagement des rives de l'étang de Berre, le canal de Provence...

Nous avions également écrit que *M. Defferre « ne pouvait supprimer* les *caractéristiques millénaires* de *la vie publique* méditerranéenne » et qu'il n'a pas rompu avec « un *certain népotisme* ». *Il parle, à propos de* M. Marius Masse, qui est *comme son père conseiller général*, de M. Lucien Weygand. Relevons que ce dernier, comme d'ailleurs M. Charles-Emile Loo, est entré au conseil municipal de Marseille dans le sillage de son père. M. Manivet, lui aussi conseiller municipal, est *le neveu de M. Loo*.

Avons-nous cherché à nuire à *M. Gaston Defferre ? Faisons simplement* valoir que le reportage *contesté a été publié* après la tenue du congrès départemental de la *fédération* socialiste des Bouches-du-Rhône.

Enfin, si le fonctionnement de la *fédération des Bouches-du-Rhône, et* plus particulièrement des sections *marseillaises, ne peut faire l'objet du* moindre soupçon, comment expliquer que ce département demeure le seul où les rapports de forces existant nationalement au sein du P.S. ne se retrouvent pas ? Observons, par exemple, les résultats *obtenus par M. Rocard* dans les Bouches-du-Rhône : le député des *Yvelines obtient dans ce département*, Marseille excepté, 22 % des suffrages, soit un score supérieur à sa *moyenne* nationale (20,4 %). Il tombe à 2,25 % dans la ville de *M.* Defferre. La commission de vérification des mandats du congrès *de Metz a d'ailleurs été saisie de* ce problème par le député des Yvelines. — T. P.

LES USA - POURQUOI PAS ?

1 - SÉJOURS EN FAMILLE - JEUNES 14-20 ANS
Boston. Washington. Los Angeles. San Francisco. Floride. Louisiane. avec cours. excursions. activités. visites.

2 - *VACANCES ET STAGES LINGUISTIQUES EN UNIVERSITÉS AMÉRICAINES, POUR ADULTES*
Boston. Berkeley : Juillet et Août.

3 - COURS INTENSIFS D'ANGLO-AMÉRICAIN, TOUTE L'ANNÉE, PAR SESSION DE 4 SEMAINES
English for Business & Economics: Redlands (Californie) et Boston.
English for Sciences & Technology: Reno (Nevada).
English Language Proficiency: Redlands/Boston/Reno.

4 - BONS D'HÉBERGEMENT EN RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES OU HÔTELS : 39 F/JOUR N.A.S.C./ECOM.

A découper et à retourner à FSL 14, rue des [illegible] 92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. 637 16 23

FSinL

Nom
Prénom Age
Adresse

Souhaite recevoir votre brochure : M3
Spécial Jeunes 1☐ - Study & Travel 2-3☐ - N A S C ECOM 4☐

Pour votre
DEMENAGEMENT
208 10-30 ODOUL
16, rue de l'Atlas - 75019 PARIS

Henri Navarre

LE TEMPS DES VERITES

Vingt-cinq ans après Diên Biên-Phu, le général Navarre, alors commandant en chef en Indochine, décide de parler.
Ses mémoires feront réfléchir les hommes capables d'échapper aux idées reçues et mieux comprendre *la réalité actuelle de l'ancienne* Indochine française.

PLON

Occident-Express

LANCIA Gamma Coupé 2.5

Rapide, silencieuse, souple, confortable : Lancia Gamma Coupé 2500. Moteur boxer ultra-court de 2,5 l. Boîte 5 vitesses. Traction avant. Direction assistée. Correcteur automatique de hauteur du faisceau code. Allumage électronique. Lève-glaces électriques. *Volant réglable en hauteur.* Roues en alliage léger.

Occident-Express, la nouvelle ligne de Lancia : Gamma Berline ou Gamma Coupé 2500.

DOLCI

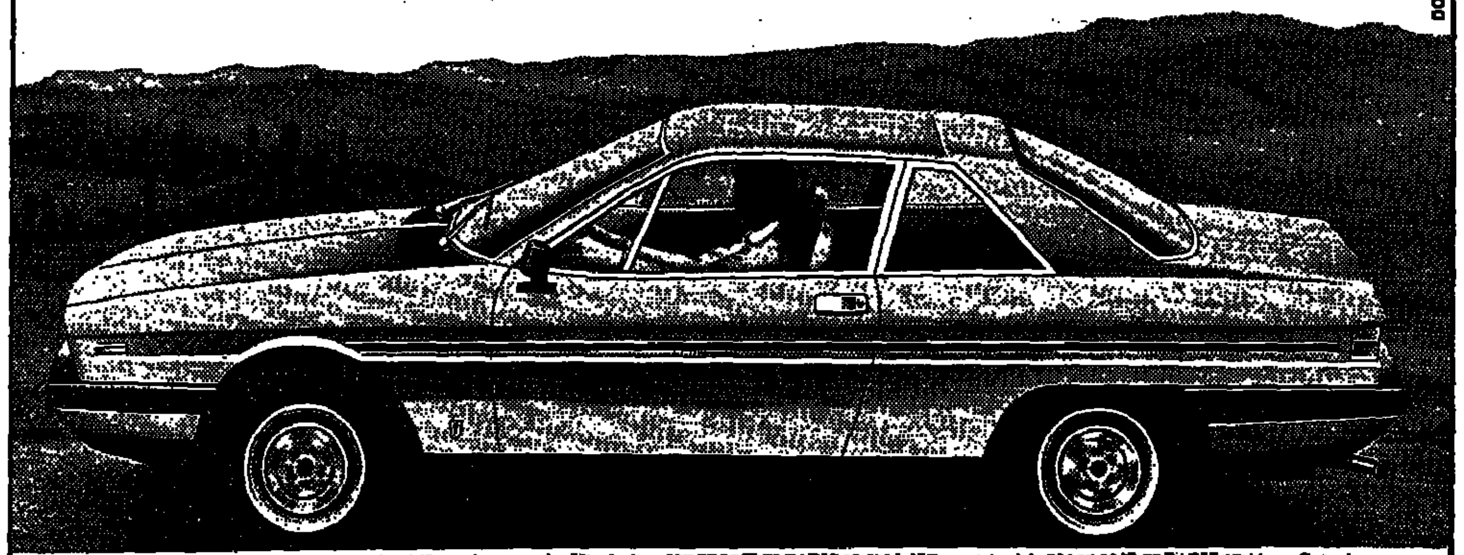

☐ 75 PARIS 05 11 rue Mirbel 336.38.35 ☐ 75 PARIS 10 52 ter rue des Vinaigriers 607.77.26 ☐ 75 PARIS 13 213 bd Vincent Auriol 584.15.39 ☐ 75 PARIS 15 44 rue Gutenberg 579.19.91 ☐ 75 PARIS 15 96 avenue de Suffren 783.59.70 ☐ 75 PARIS 16 13 bd Exelmans 524.50.30 ☐ *75 PARIS 16 94 et 96 rue Lauriston 553.33.99* ☐ *75 PARIS 17 3 et 5 bd Péreire* 622.14.40 ☐ 75 PARIS 18 44 rue Caulaincourt 606.51.71 ☐ 75 PARIS 19 93 rue Petit 607.37.88 ☐ 91 CORBEIL ESSONNES 86 et 92 rue St Spire 496.24.72 ☐ 91 DOURDAN 31 et 33 rue de Chartres *492.85.10* ☐ *91 VIRY CHATILLON 93 route Nle 7 905.35.71* ☐ *91 MORANGIS Avenue Charles de Gaulle - Z.I. Nord* 909.20.62 ☐ 91 VIGNEUX 215 et 221 avenue H. Barbusse 903.33.14 ☐ 91 MASSY 38 rue Gabriel Péri 920.08.03 ☐ 91 STE-GENEVIEVE-DES-BOIS 82, route de Corbeil 904.29.51. ☐ 92 CLAMART 66 et 68 avenue H. Barbusse *645.93.00* ☐ 92 LEVALLOIS PERRET 120 rue A. Briand 737.16.85 ☐ 92 LEVALLOIS 13 et 15 bd de Levallois Prolongé 757.69.46 ☐ 92 NEUILLY SUR SEINE 65/67 avenue du Roule 745.33.11 ☐ 92 RUEIL MALMAISON 8 rue Voltaire 977.11.60 ☐ 92 SURESNES 148 et 150 bd H. Sellier 506.10.70 ☐ 92 BOULOGNE 15 rue de l'Eglise 605.09.69 ☐ 93 LA COURNEUVE 33 rue Christina Garcia 836.41.82 ☐ 93 MONTREUIL 4 bd de Chanzy 858.49.09 ☐ 93 ST DENIS 15 rue G. Péri 243.44.18 ☐ 93 BONDY 113 et 121 avenue Gallieni 847.29.11 ☐ 93 LE BOURGET 77/79 avenue Division Leclerc 837.91.30 ☐ 93 PANTIN 172 avenue Jean Lolive 845.21.24 ☐ 94 NOGENT SUR MARNE 150 bd de Strasbourg 875.49.38 ☐ 94 ST MAUR 7 bis avenue Foch 883.06.83 ☐ 94 VILLEJUIF 6 bd Maxime Gorki 677.67.86 ☐ 94 CHARENTON LE PONT 160 rue de Paris 368.33.12 ☐ 95 GARGES LES GONESSE Bd Joliot Curie 986.25.65 ☐ 95 ERMONT 18 rue de la République 959.07.86 ☐ 95 BEZONS 25 avenue Gabriel Péri 981.09.71 ☐ 95 PATTE D'OIE D'HERBLAY 20 bd du Havre 997.39.70

POLITIQUE

La décision de M. Giscard d'Estaing de s'adresser régulièrement aux téléspectateurs

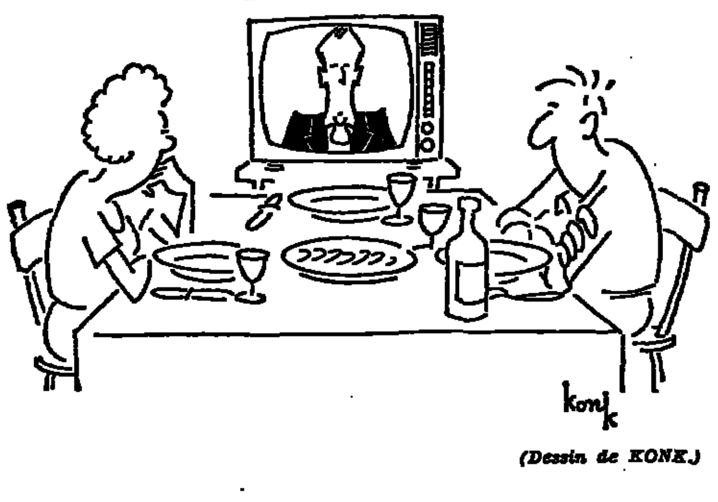

(Dessin de KONK.)

« La Lettre de la Nation » : changer de politique plutôt que d'interlocuteurs

La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., évoque, vendredi 6 avril, la décision de M. Giscard d'Estaing de s'adresser tous les deux mois aux téléspectateurs (*le Monde* du 6 avril). Elle écrit :

« *Bien qu'il se soit donné tous les moyens de faire passer ses messages directement ou par personnes interposées, le président de la République n'est apparemment pas satisfait du résultat.*

» *Effectivement, il doit y avoir comme un défaut puisque la capacité pédagogique est des talents que tout le monde peut reconnaître au président de la République. Celui-ci a pourtant essayé toutes les formules, y compris celles qui réussissaient fort bien à ses prédécesseurs.*

» *Je crains que la nouvelle méthode annoncée hier ne le déçoive. C'est même certain. Les journalistes de la télévision, quels que soient leur qualité et leur talent, sont statutairement des employés de l'Etat. Il leur faudrait une vocation inutilement suicidaire pour poser des questions gênantes à leur patron. Celui-ci, au lieu de chercher comme toujours des « trucs », aurait intérêt à se poser le problème autrement en disant : « Si ma politique ne » passe pas, c'est qu'elle est mau- » vaise. » Conclusion : il aurait intérêt à changer de politique plutôt que d'interlocuteurs.*

» *Aspect anecdotique de l'affaire : je crois savoir que l'impact de l'émission « Cartes sur table » de Jacques Chirac n'a pas été bien apprécié à l'Elysée. Mais le président de la République aurait dû en tirer une tout autre conclusion, à savoir que pour un homme de talent, la meilleure façon d'« éclater » à la télévision est d'être interrogé par des journalistes qui ne vous servent pas la soupe.*

» *Dernière remarque : cette nouvelle émission a été annoncée par le porte-parole de l'Elysée, sans que les responsables des chaînes aient été eux-mêmes informés de cette modification de leur programme. La commission d'enquête sur l'information a, là, une bonne occasion de constater l'indépendance des sociétés de télévision par rapport au pouvoir.* »

LE CAHIER DES CHARGES

La décision prise par M. Giscard d'Estaing de participer à des émissions « d'un type nouveau » *tous les deux mois, et en direct de l'Elysée, chaque fois sur une chaîne différente, entre dans le cadre des dispositions prévues par les cahiers des charges qui régissent les trois sociétés de programme depuis la loi du 7 août 1974. Sous le titre « Obligations relatives aux communications du gouvernement » concernant l'information, l'article 11 prescrit en effet que la* « société est tenue de réaliser et de programmer en tout temps, sans limitation de durée et à titre gratuit, les communications du gouvernement. Elles sont annoncées à l'antenne comme émanant du gouvernement. Ces communications sont demandées par le président de la République, le premier ministre ou le ministre délégué à cet effet ».

DEUX ERREURS

Deux erreurs se sont glissées dans la « libre opinion » publiée dans « le Monde » du 6 avril (page 9). L'auteur en était M. Alain Devaquet (et non Demaquet, comme nous l'avons écrit). D'autre part, le titre en était « Intellectuellement honnête ? » et non « Intellectuellement vôtre ? ».

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour ces deux regrettables erreurs.

APRÈS LES ÉLECTIONS CANTONALES

Val d'Oise : la polémique va bon train

De notre correspondante

Pontoise. — Après le coup de théâtre qui permit, mercredi 28 mars, la réélection de M. Pierre Salvi (C.D.S.) à la présidence du conseil général du Val-d'Oise, grâce à la défection d'un conseiller M.R.G., on en est aujourd'hui aux explications et aux accusations dans les trois partis de la gauche, P.C., P.S. et M.R.G., qui avaient signé un engagement commun dès le lendemain du premier tour.

L'unanimité qui s'était exprimée le jour de l'élection du président contre le nom de M. Christian Jessen, ancien socialiste aujourd'hui exclu du M.R.G. pour son vote en faveur du candidat U.D.F., a laissé la place à une amertume, somme toute légitime, si l'on considère que l'opposition a recueilli à ces dernières élections 55 % des voix et qu'elle détenait après le deuxième tour 18 cantons sur 35.

C'est la fédération val-d'oisienne du parti communiste qui, la première, a laissé percevoir cette amertume dans une déclaration où elle estime : « *Christian Jessen ne porte pas seul la responsabilité de ce qui s'est produit. Une fois de plus la droite a pu bénéficier du concours de la gauche non communiste pour échapper à la sanction du verdict électoral.* » La fédération dénonce le mauvais report des voix socialistes à Franconville, à Sarcelles-Saint-Brice et à Viarmes, le canton de Pierre Salvi, qui avait recueilli au premier tour quelque 46 % des voix. « *Empêcher l'élection de conseillers communistes supplémentaires, c'était rendre possible cette manœuvre de sauvetage de la droite.* »

La fédération du parti socialiste n'a pas encore répondu à cette attaque du parti communiste. Quant à M. Christian Jessen, qui, dès le lendemain de l'élection du président se trouvait aux côtés de M. Pierre Salvi pour l'inauguration de la nouvelle desserte ferroviaire Paris-Saint-Lazare - Cergy Préfecture, il a fait paraître une déclaration intitulée « Vérité et liberté », qui commence en ces termes : « *Oui j'ai refusé de voter communiste, oui j'ai voté pour le président Salvi, oui j'ai été élu en 1976 dans le cadre de l'union de la gauche, non je n'ai pas trahi, non je ne renie pas mes idées.* »

Tout en reconnaissant qu'il a bien été informé des accords conclus entre les trois responsables des partis de gauche, M. Christian Jessen annonce qu'il ne les a pas signés : « *Ma décision a été prise de ne pas voter pour un président communiste au conseil général dès l'instant où j'ai appris qu'une organisation administrative parallèle devait être mise en place dès cette élection acquise. Cette administration, à la charge des contribuables, comprenait notamment un directeur de cabinet et son secrétariat dont les éléments, bien entendu, auraient été puisés parmi les permanents du parti communiste... Cette mise en cause de l'intégrité et de l'impartialité des salariés de la préfecture, lesquels comme chacun le sait sont avant tout au service de la collectivité, est inadmissible.* »

M. Pierre Biotin, secrétaire fédéral du P.C., a qualifié cette révélation d'« *invention grossière destinée à fournir à Jessen un semblant de justification* ». Et il a ajouté : « *Nous avons dit et répété notre souhait d'une collaboration la plus franche avec tous les personnels en place dans les services préfectoraux. La vérité, c'est qu'à la demande du parti socialiste nous avons envisagé les dispositions à prendre pour fournir à ceux qui allaient devoir prendre de nouvelles responsabilités au conseil général les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur tâche, tout en faisant observer à nos partenaires que nous ne souhaitons pas alourdir les dépenses de personnel.*

» *Nous avons considéré qu'il ne serait pas conforme au respect de l'intégrité et de l'impartialité de certains fonctionnaires de leur demander d'assurer le secrétariat d'une majorité dont ils ont le droit de ne pas approuver les orientations.* »

Enfin, M. François Gayet, président du bureau fédéral du M.R.G., désormais seul conseiller général de ce mouvement à l'assemblée départementale, a déclaré après lecture du texte de M. Christian Jessen : « *Le 19 mars, il était présent aux accords ; il les a approuvés le soir avec le bureau fédéral ; il ne les a pas remis en cause le 26 mars au matin au cours d'une réunion avec quatre membres du bureau fédéral. Le 27 mars au soir, j'ai convoqué une réunion exceptionnelle à laquelle il n'est pas venu. Le lendemain, il votait pour M. Pierre Salvi.* »

M. Christian Jessen a précisé qu'il saisirait les tribunaux et se constituerait partie civile afin de répondre aux « *diffamations* » : « *Les atteintes aux libertés, à ma vie privée et familiale continuent* », a-t-il déclaré. — J. M.

● *La polémique se poursuit au sein de la Fédération des républicains de progrès* après la position prise par son président, M. Jean Charbonnel, lors de l'élection du président du conseil général de Corrèze. M. Jacques Blache, secrétaire national, a dénoncé « *l'attitude équivoque* » de M. Charbonnel, qui a permis l'élection du candidat R.P.R. à Tulle, et réaffirmé « *la solidarité des élus gaullistes de progrès avec leurs collègues communistes et socialistes* » Le secrétariat de la Fédération des républicains de progrès a annoncé l'exclusion de M. Blache, et fixé au 28 avril la réunion des instances nationales du mouvement pour déterminer une position définitive sur les élections européennes.

A L'ASSEMBLÉE

M. Giraud : inéluctable du

Jeudi 5 avril, l'Assemblée nationale achève la discussion générale sur le projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur.

M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle) relève l'apparition d'un élément nouveau : le spectre de la pénurie d'énergie. Dans ce contexte « *inquiétant* », il s'interroge sur l'efficacité du plan énergétique français. Il constate d'abord que nos efforts pour économiser l'énergie sont restés insuffisants. Aussi préconise-t-il la création de ressources nouvelles pour financer les investissements économisant l'énergie et, de ce fait, accroître notre compétitivité industrielle. Il relève ensuite le retard de notre programme en ce qui concerne l'électricité nucléaire. Il reproche à E.D.F. d'encourager le chauffage des locaux par résistance électrique ce qui, précise-t-il, entraîne « *un gâchis d'énergie primaire considérable* ». Il s'étonne de la faiblesse de la tutelle exercée en la matière sur E.D.F. par le ministère de l'industrie.

Evoquant, à son tour, les inquiétudes des syndicats au sujet du monopole d'E.D.F., il déclare : « *Les syndicats ne sont pas propriétaires d'E.D.F. ; c'est la nation qui l'est. Il est de leur propre intérêt de ne pas travestir des considérations étroitement corporatistes en défense de grands principes, surtout lorsque ces derniers ne sont pas menacés* ». En conclusion, il constate que si le gouvernement « *ouvre une fausse fenêtre* » aux collectivités locales, la commission de la production, elle, souhaite une réelle décentralisation des responsabilités.

Pour M. SENES (P.S., Hérault), ce projet ne répond pas à l'attente des Français car, après l'accident d'Harrisburg, le gouvernement, estime-t-il, devrait surtout s'appliquer à développer les nouvelles sources d'énergie, notamment, à l'exemple des Etats-Unis, l'énergie solaire. Il juge indispensable d'élaborer une loi-cadre sur l'énergie nucléaire qui définirait le rôle et les missions des organismes en cause et donnerait aux élus les moyens de contrôler les choix du gouvernement.

M. MICHEL DURAFOUR (U.D.F., Loire), président de la commission de la production, souligne la vulnérabilité de nos approvisionnements, surtout en ce qui concerne le pétrole, mais également en ce qui concerne le charbon et le gaz naturel, « *énergies d'hier* », auxquelles il convient de redonner « *une nouvelle jeunesse* ». Après avoir noté que la France occupe, en matière d'énergie solaire, la deuxième place après les Etats-Unis, M. Durafour insiste sur l'énergie nucléaire. A son avis, « *la voie choisie est bonne et il n'est pas question d'en changer* », mais, insiste-t-il, il convient désormais d'informer les Français. En ce qui concerne le monopole d'E.D.F., il indique que son groupe souhaite que « *les choses restent en l'état* ».

M. BRANGER (n.i., Charente-Maritime) déclare que ce projet de loi est nécessaire, car il faut décentraliser la gestion de l'énergie disponible, mais insuffisant parce que « *parmi les Neuf la France est le seul pays qui joue à fond la carte des économies d'énergie, ce qui risque de nuire à la compétitivité de son industrie* ».

Mme FOST (P.C., Seine-Saint-Denis) se refuse à faire peser sur les pays producteurs de pétrole l'entière responsabilité du déficit du commerce extérieur français. « *La vérité*, dit-elle, *c'est que nous exportons peu parce que la politique économique du pouvoir n'est pas propice à la relance et que nous importons beaucoup d'énergie parce que rien n'est fait pour remédier à la pauvreté de notre production* ».

M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise) estime que les collectivités locales sont trop mal armées pour faire face aux nouvelles responsabilités que leur confie le projet de loi. « *La solution*, déclare-t-il, *serait de leur donner de véritables pouvoirs et les ressources financières allant de pair avec une réelle décentra-*

Au Sénat

LOI-CADRE SUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES : Mme VEIL RASSURE LES ÉLUS ET LES PERSONNELS DE SANTÉ

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a présenté à la commission des affaires sociales du Sénat les dispositions du projet de loi-cadre pour le développement des responsabilités locales qui intéressent son département ministériel.

Cette réforme, dont les sénateurs doivent débattre au cours des prochaines semaines, étendra notamment la compétence des communes et des départements en matière d'aide sociale et de protection sanitaire. Toutefois, afin d'éviter le bouleversement des situations des personnels concernés, les changements de statut, a précisé Mme Veil, s'accompagneront toujours d'un droit d'option, et les droits acquis seront garantis.

Le ministre a aussi évoqué les conséquences financières de la réforme en insistant sur les différents facteurs susceptibles d'entraîner un ralentissement de la hausse des dépenses dans les secteurs confiés aux collectivités locales : La loi d'orientation en faveur des handicapés a pris son plein effet ; l'effort d'équipement pour les personnes âgées devrait se ralentir et le développement de la sectorisation parvenir à son terme ; la progression du minimum vieillesse, l'accroissement de la prise en charge par la Sécurité sociale des soins aux personnes âgées hébergées, la mise en œuvre de la généralisation de la sécurité sociale, les efforts entrepris pour maîtriser les coûts de la santé, sont autant de facteurs susceptibles d'alléger la charge de l'aide aux personnes âgées et de l'aide médicale laissée aux collectivités locales. Enfin, le rapprochement du décideur et du payeur, a-t-elle indiqué, devrait permettre un meilleur contrôle de la dépense sociale.

● *M. Marc Bécam*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, a décidé d'entreprendre une nouvelle série de visites en province afin de présenter aux élus locaux les dispositions du *projet de loi sur le développement* des responsabilités locales, qui doit être examiné en première lecture par le Sénat au cours de la session parlementaire de printemps. Il s'est rendu, jeudi 5 avril, dans les départements du Doubs et du Jura avant d'aller, le mercredi 11 avril, dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes ; le mercredi 18, dans le Gard et le Vaucluse ; le mardi 24, dans l'Ain ; le jeudi 26, dans l'Aude et les Pyrénées-rientales.

Au mois de mai, M. Bécam doit se rendre, le jeudi 3, en Haute-Savoie et en Savoie ; le mercredi 9, dans l'Aveyron et la Lozère et, le mercredi 16, en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort.

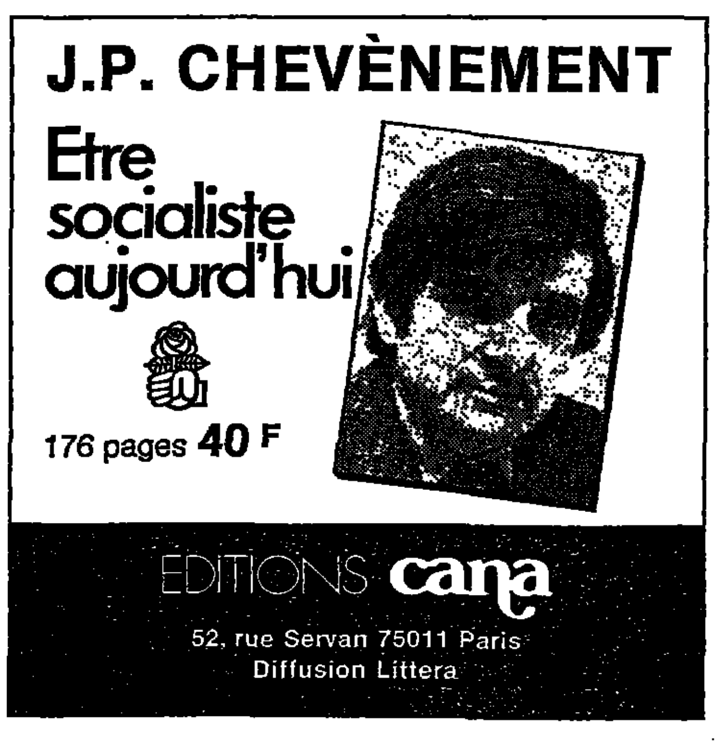

J.P. CHEVÈNEMENT
Etre socialiste aujourd'hui
176 pages 40 F
EDITIONS cana
52, rue Servan 75011 Paris
Diffusion Littera

Les élections européennes

La C.G.T. ne donnera pas de consignes de vote

La C.G.T. a rendu publique, le 5 avril, sa position sur l'Europe, arrêtée, la veille, par sa commission exécutive. Exprimée dans un document de dix-neuf pages, elle est conforme à la ligne traditionnelle de la centrale. La C.G.T. ne donnera pas de consignes de vote, et le document, de caractère général, n'est pas « *cristallisé* » sur les élections du 10 juin.

M. Galland, secrétaire confédéral chargé de ce secteur, a souligné que les positions antérieures n'étaient en rien édulcorées bien que des divergences sérieuses soient apparues lors des précédentes réunions de la commission exécutive. Les militants communistes qui, pour la plupart, souhaitaient un engagement plus prononcé dans la campagne « *anti-européenne* », se sont heurtés aux éléments socialistes et à ceux qui ne portent pas d'étiquette politique. Finalement, à la mi-mars (*le Monde* du 17 mars) une commission de huit membres, représentant les diverses « *sensibilités* » avait été chargée d'élaborer le texte qui vient d'être adopté.

MM. Germon, Carassus, Feuilly et les autres militants socialistes estiment que le compromis leur apporte certain nombre de satisfactions (1). La méthode de discussion pratiquée est la première mise en application de l'orientation adoptée au congrès de Grenoble dans le sens de l'ouverture et de la démocratisation.

Dans sa déclaration, la C.G.T. explique d'abord ce qu'elle entend par son aspiration à « *une Europe des travailleurs* » : ceux-ci pourraient décider démocratiquement des mesures qui les concernent. C'est-à-dire une Europe socialiste.

La C.G.T. définit ses objectifs immédiats : modifier le traité de Rome, dont elle ne demande pas l'abrogation ; accroître et coordonner la lutte contre les multinationales ; approfondir ses recherches sociales ; défendre la souveraineté nationale dans le cadre de la coopération ; développer les relations avec toutes les organisations syndicales, etc. Enfin, les cégétistes ont de nouveau exprimé leur détermination d'obtenir leur affiliation à la Confédération européenne des syndicats. D'autre part, les dirigeants cégétistes, en commentant la déclaration, ont annoncé ou confirmé des actions en faveur des jeunes (les chômeurs en particulier) et du développement des revendications. Ils ont de nouveau accusé le gouvernement d'avoir « *machiné* » les incidents du 23 mars.

---

(1) *Le document a été approuvé à l'unanimité des membres de la commission exécutive moins deux voix, celles de Mme Dina Caudron et de M. Claude Germon.*

M. FABRE RENONCE A CONSTITUER UNE LISTE

M. Robert Fabre, ancien président du M.R.G., qui avait envisagé de constituer sa propre liste en vue de l'élection européenne (*le Monde* du 3 avril), a renoncé à cette perspective. « *Il est clair*, a-t-il déclaré jeudi 5 avril, *qu'au grand débat attendu sur la construction européenne va se substituer un simple règlement de comptes intérieur entre factions rivales qui déconsidérera un peu plus encore les appareils politiques aux yeux de l'opinion. Refusant, dans de telles conditions, de participer directement à ces jeux stériles, je continuerai cependant à faire connaître en toute circonstance mes options en faveur d'une Europe fédérale.* »

De son côté, M. Michel Crépeau, président du M.R.G., a indiqué, jeudi, que le conseil national des radicaux de gauche, réuni le 21 avril, sera chargé de choisir entre les différentes possibilités qui s'offrent au mouvement pour les élections européennes : alliance avec le parti socialiste, liste d'union avec les écologistes et les régionalistes, liste propre au M.R.G. ou pas de liste du tout.

LE PARTI RADICAL DÉSIGNE SES CANDIDATS A LA CANDIDATURE

Le comité directeur du parti radical siège samedi 7 avril à Paris pour mettre définitivement au point sa stratégie en vue des élections européennes. Au cours de la séance du matin, les responsables examinent un texte à caractère doctrinal élaboré à partir du *Manifeste radical pour l'Europe sociale et l'emploi*.

Le document qui naîtra de cette discussion sera soumis aux autres formations de l'U.D.F. et, s'il est adopté par elles, pourrait constituer un des éléments nouveaux que prendrait en compte M. Jean-Jacques Servan-Schreiber pour justifier son changement d'attitude à l'égard de la liste soutenue par l'Union pour la démocratie française (*le Monde* du 4 avril).

Au cours de la séance de l'après-midi, le comité directeur, après avoir officiellement débattu de l'opportunité d'une participation du parti à la liste conduite par Mme Veil, désignera — si, comme prévu, la réponse à cette question est positive, — ses candidats à la candidature. Une vingtaine de noms pour l'ensemble de la liste seront soumis aux instances fédérales de l'U.D.F., qui siègent en fin de semaine prochaine.

La direction de l'U.D.F. a fait savoir vendredi que la liste de ses candidats serait peut-être publiée plus tard que prévu. La *date initiale* était *celle du 10 avril*. On évoque maintenant celles du 18 ou du 20 avril.

● *M. Henri Cartan*, président du Mouvement fédéraliste européen, nous a précisé que, s'il est exact que le M.F.E. a participé aux « *états généraux pour une Europe fédérale* », il ne saurait « *s'associer à la constitution d'une liste* » pour le scrutin européen, car ses adhérents se recrutent dans divers partis.

POLÉMIQUE ENTRE LE P.F.N. ET LE FRONT NATIONAL

Le Parti des forces nouvelles a publié vendredi 6 avril une déclaration dans laquelle il répond au Front national. Ce parti ayant regretté la veille (*le Monde* du 6 avril) que M. Tixier-Vignancour, porte-parole du P.F.N., ait refusé de discuter de l'unité d'action en vue des élections européennes, le bureau politique du Parti des forces nouvelles affirme : « *Qui sont les diviseurs de la droite ? A qui peut bien profiter ce bluff électoral ? Ces questions méritent à peine d'être posées tant les réponses en sont évidentes. Oui, il s'agit bien d'un bluff, et l'on peut parier sans crainte que seule l'Eurodroite sera effectivement en lice le 10 juin prochain, pour représenter et mener à la victoire l'ensemble de la droite française.*

L'Eurodroite est ouverte à tous, est prête à discuter avec tous ; mais qu'on ne demande pas à ceux qui ont le plus travaillé pour le succès et l'unité de la droite de s'effacer au profit de ceux qui n'ont cessé de la diviser et de l'affaiblir. Pour nous, l'adversaire n'est pas à droite : il s'appelle Simone Veil ou Michel Debré. »

● *M. René Cazanave*, secrétaire national de la Fédération des socialistes démocrates (F.S.D.), nous a précisé que la F.S.D. « *n'a pas participé* » et « *n'a pas même été conviée* » à participer aux « *états généraux pour une Europe fédérale* » organisés par la Fédération pour une démocratie radicale (*le Monde* daté 1er-2 avril et 3 avril).

M. Cazanave a ajouté qu'il n'a pu, « *à aucun moment* » donner cette précision à la tribune, lors de cette réunion, ce qui, à ses yeux, signifie que « *l'on veut faire croire que cette médiocre opération de politique intérieure faite au profit d'un élargissement de la majorité présidentielle s'effectue avec notre complicité* ».

مكتبة الاهرام

NATIONALE

personne ne conteste la nécessité recours au nucléaire

lisation. » Il plaide en faveur d'un rôle accru des représentants régionaux élus au suffrage universel.

M. FERRETTI (U.D.F., Moselle) se déclare favorable à un projet de loi « *qui témoigne de préoccupations écologiques et qui donne aux collectivités locales les moyens de s'affirmer face à E.D.F., sans pour autant porter atteinte aux prérogatives de cet établissement* ».

Pour M. DUROMEA (P.C., Seine-Maritime) « *il est grand temps de remettre de l'ordre dans le secteur nucléaire* ». Il demande que les sociétés privées chargées de la production de cette énergie soient soumises aux règles de sécurité qu'il incombe au Commissariat à l'énergie atomique de définir et que celui-ci retrouve « *l'intégralité de son rôle originel* ».

M. ROLLAND (R.P.R., Allier) se déclare déçu par le projet du gouvernement auquel il préfère les propositions de la commission. Estimant qu'il y a « *urgence nationale* » en matière d'énergie, il suggère au ministre de « *revenir dans cet hémicycle avec des dispositions volontaristes afin d'essayer de sauvegarder l'indépendance de la France* ».

M. DAILLET (U.D.F., Manche) remarque que personne ne nie la nécessité du recours à l'énergie nucléaire. Au sujet de l'information du public il demande que des débats contradictoires soient organisés par les grands médias que les commissions parlementaires compétentes procèdent à des auditions publiques et qu'un rapport annuel soit élaboré sur le fonctionnement des centrales nucléaires.

M. COUILLET (P.C., Somme), conteste les thèses de la direction d'E.D.F., hostile à l'exploitation du gisement de lignite de Beylongue-Sud (Landes). Evoquant les charbonnages des Cévennes, il estime qu'au delà de l'argument du coût de revient il faut tenir compte du coût social et des conséquences de la désertification.

M. WAGNER (R.P.R., Yvelines) demande que l'isolement thermique des logements soit favorisé par des incitations fiscales et que le réseau ferré de la région parisienne soit étendu, ce qui permettrait à de nombreux automobilistes de réaliser une économie de carburant très importante.

Répondant aux orateurs, M. GIRAUD, ministre de l'industrie, constate à son tour que « *nul n'a contesté que le recours au nucléaire soit inéluctable* ». Il souligne que la France mène une politique diversifiée : dans le bilan énergétique prévu pour 1985, les ressources se répartiront entre le nucléaire (20 %), le pétrole (40 %), le gaz (15 % à 17 %) et les autres sources d'énergie.

Le ministre annonce deux campagnes d'incitation aux économies d'énergie. La première cet été en direction des automobilistes, la seconde à l'automne afin de lutter contre le gaspillage du combustible. Il confirme que ses services préparent un texte, « *si possible simple* », visant à instaurer un contrôle du chauffage dans les immeubles collectifs. « *Il n'y a pas échec,* insiste-t-il, *du programme d'économies d'énergie.* »

« *Nous devons rester attentifs,* déclare-t-il, *aux progrès possibles dans le domaine du charbon, notamment par la gazéification.* » Le ministre indique que la politique menée en matière d'énergie solaire consiste à favoriser le développement de cette énergie *chaque fois qu*'elle peut être utilisée. Il cite l'exemple du bois. Quant à la fusion nucléaire, il déclare : « *Nous en sommes encore à un stade scientifique et on ne peut pas imaginer d'utilisation industrielle avant le début du siècle suivant.* » Il annonce que la Communauté européenne a décidé de donner « *un concours important* » au projet Thermos (réacteur calogène), qui, dit-il, va pouvoir être réalisé.

Evoquant l'accident de Harrisburg (Pennsylvanie), il déclare : « *Il est tout aussi faux de dire que les risques du nucléaire sont nuls, qu'il est injuste de les exagérer.* » Il ajoute : « *Les dispositifs dont nous disposons en France sont, je crois, très sérieux.* » Le ministre indique que les informations recueillies sur cet accident seront authentifiées par « *une commission d'experts incontestables* » et mises à la disposition du public et des parlementaires.

« *La catastrophe de Courrières,* dit-il, *a instruit le public des risques du charbon. Il en a pris la mesure. Le même processus a eu lieu pour le pétrole. Mais il n'y a rien de tel en ce qui concerne la radio-activité qui a été marquée à sa naissance par Hiroshima. Si la microbiologie était née dans un contexte de guerre bactériologique, on serait aujourd'hui très méfiant à l'égard des vaccins.* »

Pour terminer, M. Giraud précise que le projet de loi ne doit pas porter atteinte à la nationalisation d'E.D.F. et se déclare prêt à tenir compte des observations de la commission lors de la discussion des articles qui aura lieu mardi et mercredi.

La séance est levée à 19 h. 50. — *P. Fr. et P. J.*

● *MM. Michel Aurillac (R.P.R.) et André-Georges Voisin (app. R.P.R.)*, respectivement président et rapporteur de la commission spéciale de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'aménagement de la fiscalité locale directe, ont été reçus, jeudi matin 5 avril, à l'hôtel Matignon, par M. Raymond Barre auquel ils avaient demandé *audience.*

● PRECISION. — M. Gilbert Gantier, *député U.D.F. de Paris,* nous indique que loin d'avoir déclaré, mercredi à l'Assemblée nationale, qu'il ne fallait pas dramatiser la dépendance de la France par rapport au pétrole, ainsi qu'il était rapporté dans *le Monde* du 5 avril, il a, au contraire insisté sur le caractère inquiétant de la dépendance de la France, comme de l'Occident, envers les pays de l'OPEP, allant même jusqu'à parler de « *risques de guerre* ». M. Gantier avait toutefois noté que cette dépendance était « *relative* » les pays producteurs dépendant eux-mêmes des pays importateurs.

L'accident de Harrisburg

LA COMMISSION DE LA PRODUCTION VA ENVOYER UNE MISSION D'INFORMATION AUX ÉTATS-UNIS

La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a décidé, jeudi 5 avril, sur la proposition du groupe socialiste *(le Monde* du 4 avril), d'envoyer aux Etats-Unis une *mission d'information* chargée d'étudier les causes et les conséquences de l'accident survenu à la centrale nucléaire d'Harrisburg (Pennsylvanie). Appuyant cette proposition, M. Pierre Weisenhorn (R.P.R.) a déclaré que le meilleur moyen pour l'Assemblée d'obtenir sur ces questions une information autre que celle qui est fournie par des organismes soumis à l'exécutif, *serait de créer, comme* le propose le R.P.R., un comité des options techniques.

M. Michel Durafour (U.D.F.), président de la commission, ayant estimé que l'envoi d'une mission si tôt après l'accident serait prématuré, et ayant suggéré que la commission entende d'abord des experts de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, MM. Alain Chénard et Paul Quilès (P.S.), Mme Paulette Fost (P.C.) ont insisté pour qu'une étude soit menée « à chaud », cela n'excluant pas les auditions proposées par M. Durafour. M. Maurice Cornette (R.P.R.) a proposé que la délégation qui serait envoyée aux Etats-Unis « *ait pour mission de rendre compte à l'Assemblée des conditions dans lesquelles peut être assurée la protection des populations riveraines des centrales en cas d'accident nucléaire* ». La proposition *socialiste* a été adoptée en ces termes.

La mission d'information *comprendra un membre de chaque* groupe et son président sera désigné au cours d'une prochaine séance.

Jaltour

une semaine d'affaires au Japon pour 5450 francs.

Pour les hommes d'affaires soucieux d'associer rentabilité et efficacité, JALTOUR a mis au point plusieurs voyages au Japon. Des voyages pendant lesquels vous pourrez attaquer le marché japonais sans pour autant dépenser des sommes folles.

Avant de partir, parlez-en à votre agent de voyages.

JAL

JAPAN AIR LINES

Vous êtes notre raison d'être.

R.&D. Ketchum

Samedi 7 Avril et jours suivants

fin de saison

BRADERIE MONSTRE

aux

FOURRURES DU NORD

des affaires extraordinaires !

DES PRIX SENSATIONNELS !..

MANTEAUX

	VALEUR	PRIX SOLDES	PRIX BRADERIE
Agneau Borégos	~~1250^F^~~	~~560F~~	450F
Flanc de Marmotte	~~2250F~~	~~1450F~~	1250F
Patte Chevrette	~~2250F~~	~~1650F~~	1450F
Chinayo	~~2350F~~	~~1750F~~	1550F
Patte d'Astrakan	~~2650F~~	~~1850F~~	1750F
Opossum	~~4250F~~	~~2850F~~	2750F
Ragondin	~~4250F~~	~~3450F~~	3150F
Patte de Guanaco	~~4850F~~	~~3650F~~	3350F
Astrakan russe pleines peaux	~~4850F~~	~~3250F~~	2950F
Rat d'Amérique	~~4850F~~	~~3750F~~	3500F
Rat d'Amérique	~~5450F~~	~~4250F~~	3850F
ranch-dark	~~6450F~~	~~5250F~~	4350F
Murmel	~~4650F~~	~~3450F~~	3250F
Murmel	~~5850F~~	~~4350F~~	3850F
Zorinos	~~6250F~~	~~4350F~~	3950F
Queue de Vison	~~6450F~~	~~4750F~~	4350F
Astrakan Swakara	~~6750F~~	~~4850F~~	4500F
Marmotte	~~9250F~~	~~7850F~~	7450F
Vison mille raies	~~7750F~~	~~5850F~~	4650F
Astrakan Swakara qualité sup col Vison	~~9750F~~	~~8250F~~	7750F
Loup du canada	~~11750F~~	~~10750F~~	9450F
BLOUSONS Reversibles Renard, Flanc de Marmotte, Kaigan, Agneau	~~1450F~~	~~980F~~	860F
VESTES			
Lapin naturel	~~1150F~~	~~740F~~	690F
Agneau Toscane toutes couleurs	~~1850F~~	~~1480F~~	1350F
Ragondin	~~3750F~~	~~2650F~~	2450F
Loup	~~6250F~~	~~5350F~~	4950F
Astrakan marron	~~4850F~~	~~3650F~~	3250F
Vison et cuir	~~5850F~~	~~4750F~~	4500F
Renard bleu	~~5450F~~	~~4750F~~	4350F
Renard roux	~~6950F~~	~~5750F~~	5450F
Vison allongé pastel	~~8750F~~	~~7250F~~	6850F

Magasins ouverts tous les jours de 9 h 30 à 19 h sans interruption, sauf Dimanche

Les plus larges facilités de paiement.

115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10e
près Gare du Nord

100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16e. métro Muette

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Les programmes des pays de l'Est

RETARDS ET ACCIDENTS AUSSI...

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Il n'existe officiellement en Europe de l'Est ni lobby pour la protection de l'environnement ni mouvement antinucléaire. L'opinion publique de ces pays n'ayant d'autre moyen d'intervention auprès des autorités que le recours épistolaire, il serait très étonnant que l'accident survenu à la centrale de Harrisburg, en Pennsylvanie, ait une quelconque influence sur la réalisation du programme nucléaire en cours. Celui-ci bénéficie depuis le début de l'actuel quinquennat (1976 à 1980) d'une priorité économique.

La question de la sécurité n'est pourtant pas en U.R.S.S. et dans les autres pays socialistes un sujet tabou. Le seul ennui est qu'elle est toujours traitée dans le même sens. Dans un article publié au mois de septembre dernier l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* remarquait que dans les pays occidentaux les prévisions en matière de production d'énergie d'origine nucléaire avaient été révisées en baisse. Commentaire du journal : *« Cela est dû en partie aux protestations de l'opinion publique, préoccupée par les problèmes de la sécurité, et qui n'accorde qu'une confiance relative aux garanties des firmes privées et des gouvernements bourgeois. »* Il ajoutait imperturbablement : *« Quant aux pays socialistes, le soin pris à la sécurité des gens et à l'environnement est le critère essentiel lors de l'implantation du nucléaire. »* Pour illustrer la solidité des techniques soviétiques le journal affirmait que la centrale de *Kozlodouj en Bulgarie avait résisté*, il y a deux ans, à un tremblement de terre de force 8.

Une explosion en 1973

Si les mêmes effets devaient avoir les mêmes causes, on pourrait se demander s'il n'existe pas aussi en U.R.S.S. et dans les pays satellites des résistances au nucléaire. En 1971 l'U.R.S.S. prévoyait une puissance nucléaire installée de 30 000 mégawats en 1980. Depuis cet objectif a été diminué environ de moitié. La Tchécoslovaquie aussi est en retard sur ses prévisions initiales. La réalisation moins rapide que prévu des programmes nucléaires serait due, selon les observations occidentales, à l'attention accordée aux problèmes de sécurité, voire à certains accidents.

On a noté que la construction de plusieurs centrales avait dû être arrêtée à la suite de la constatation de la défectuosité de certains éléments. On sait aussi qu'une explosion s'est produite en 1973 dans le surrégénérateur de Chevtchenko en U.R.S.S. Deux accidents, survenus en janvier 1976 et février 1977 dans une *centrale expérimentale tchécoslovaque* de Jaslovské-Bohunice, dont l'un ayant causé la mort de deux personnes, ont été révélés par la Charte 77. Celle-ci, sans doute influencée par l'exemple autrichien, réclamait que l'utilisation de l'énergie nucléaire soit soumise à référendum. Avant cette intervention la seule voix critique dont l'écho soit parvenu à l'extérieur avait été celle de l'académicien soviétique Piotr Kapitsa. Sans s'opposer en principe au nucléaire, celui-ci avait mis en garde en 1975 sur les dangers de l'implantation de centrales dans les zones à forte population.

Tous les pays communistes, à l'exception de la Roumanie, utilisent la technologie nucléaire soviétique. L'U.R.S.S. possède en ce domaine une expérience à peu près comparable à celle des Etats-Unis ou de la France. C'est en U. R. S. S., à Obninsk, près de Moscou, que *fut construite en 1954* la première centrale nucléaire. Le premier surrégénérateur au monde fut également soviétique. Le type standard de réacteurs en service dans le Comecon est celui à eau pressurisée (P.W.R.), connu sous le nom de Voronej (son lieu d'expérimentation en U.R.S.S.), d'une puissance de 440 mégawatts. Des modèles de mille mégawatts sont en cours de fabrication. Les Soviétiques ont aussi développé des réacteurs à eau lourde refroidis au gaz carbonique.

La puissance installée des centrales *nucléaires actuellement en* fonctionnement dans le Comecon est d'environ 10 000 mégawatts, dont les trois quarts en U.R.S.S. Dans ce pays, la part du nucléaire dans la production énergétique est encore modeste : elle ne s'élève qu'à 3 % du total et représentera 6 % en 1980 En Bulgarie, le nucléaire occupe déjà une place plus importante : 20 % de la production énergétique l'an prochain. En Tchécoslovaquie, la proportion atteindra 4 à 5 % de la consommation en 1980 et 17 % en 1985. Les déchets nucléaires des centrales de ces pays sont en principe évacués en U.R.S.S.

A la fin du mois de mars, quatre pays du Comecon — l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie — ont pris la décision de construire en commun en Union soviétique une centrale géante de 4 000 mégawatts, dont une partie de la production sera exportée vers la Pologne. Même si l'U.R.S.S. est actuellement le plus gros producteur de pétrole dans le monde et si son sous-sol est riche en charbon et en gaz naturel, elle n'a guère le choix. Le renchérissement des prix, la difficulté d'exploiter certaines réserves en Sibérie, la poussent à avancer, et avec elle ses alliés plus démunis, sur la voie du *nucléaire. Quant aux craintes* que pourraient éprouver les opinions publiques devant ce développement, les moyens de propagande sont chargés de les dissiper avec le mot d'ordre : *« Les centrales nucléaires ne sont pas des bombes atomiques. »* Il est difficile de juger de l'effet de ces campagnes sur l'état d'esprit des populations.

M. L.

Le plan Carter d'économie sur l'énergie

(Suite de la première page.)

M. Schlesinger, ministre de l'énergie, et les autres avocats des centrales nucléaires, ont clairement réussi à sauver l'essentiel.

La pièce maîtresse du nouveau programme du président — présenté deux ans, presque jour pour jour, après le premier programme d'avril 1977 — est sa décision de renoncer au contrôle des prix du pétrole dans la période de deux ans et trois mois que lui laissait la législation en vigueur. La libération affectera, dès le 1er juin, les pétroles nouvellement découverts, ainsi que les « *petits puits* », dont la production ne peut être développée qu'au prix d'investissements plus coûteux. Au 1er janvier, tous les prix seront progressivement augmentés, aussi bien ceux du « *vieux pétrole* » (mis en exploitation avant 1973) que ceux du nouveau, découvert et exploité après cette date. Ce dernier, qui coûte actuellement un peu moins de 13 dollars le baril, devrait rejoindre le cours mondial le 1er octobre 1981, date à laquelle tomberont tous les contrôles portant sur les prix.

Mis à part quelques exceptions comme le pétrole de l'Alaska, les deux tiers du pétrole produit aux Etats-Unis étaient soumis à ces contrôles. Aussi la hausse des prix, souvent très importante, à laquelle les compagnies vont être autorisées (le « vieux pétrole » coûte actuellement moins de 6 dollars le baril, près de trois fois moins que celui de l'OPEP) va-t-elle gonfler leurs profits d'une manière considérable : leurs rentrées supplémentaires, selon les experts du gouvernement, dans l'hypothèse où les prix de l'OPEP resteraient à leur niveau actuel en termes réels, atteindrait près de 20 milliards de dollars.

Taxer les bénéfices des compagnies

Soucieux de ne pas laisser dans la poche des compagnies ces bénéfices « tombés du ciel » *(windfall)*, M. Carter tient beaucoup à faire adopter la taxe spéciale de 50 % qui fait partie de son plan. *« Aussi sûrement que le soleil se lève*, a dit le président, *les compagnies pétrolières se battront pour conserver ces profits qu'elles n'ont pas mérités... » « A moins que vous ne vous fassiez entendre*, a-t-il poursuivi à l'adresse du public, *elles auront plus d'influence que vous sur le Congrès. »*

Malgré cet avertissement, les premières réactions au Capitole témoignent d'un grand scepticisme sur la possibilité de faire adopter un tel impôt, qui avait déjà été enterré dans sa première version par le Sénat en 1977.

Le produit de cette taxe, estimé entre 3 et 4,5 milliards de dollars en 1982, servira à financer un « fonds de sécurité énergétique » aux usages divers : les investissements pour la recherche énergétique, qui se montent déjà à 3,6 milliards de dollars dans le budget de l'an prochain — autant *que dans toute le monde non* communiste, est-il précisé, — doubleront dans les années 80. Cet effort, que M. Carter a comparé à la conquête de la Lune, sera consacré en priorité aux recherches sur le charbon et sur les schistes, dont l'exploitation devrait être rentable vers 1985, ainsi qu'au développement des transports en commun, qui tiennent une part dérisoire dans le budget de voyage des Américains.

Alaska et Mexique

Enfin, le même fonds de sécurité servira à verser des compensations — de l'ordre de 100 dollars par an — aux familles à faible revenu les plus touchées par le renchérissement de l'énergie. Les Etats seront invités à voter des lois interdisant de couper l'électricité et le chauffage pendant les mois d'hiver aux *consommateurs insolvables*.

Les autres mesures vont de la limitation des températures dans les édifices publics à la suppression du parking gratuit pour les fonctionnaires et à l'obligation faite à toutes les agences du gouvernement de réduire de 5 % leurs dépenses de combustible. M. Carter a pris un grand risque d'être démenti par les faits, lorsqu'il a demandé à tous les Américains de rouler une trentaine de kilomètres en moins par semaine : *« Une manière d'y parvenir*, a-t-il dit, *est de ne pas vous rendre à votre travail tous les jours en voiture. Prenez le bus au moins une fois par semaine, ou bien organisez un transport collectif avec vos voisins ; ou bien, si votre travail est près de votre domicile, marchez... »* La menace d'une fermeture des stations d'essence le dimanche est brandie, si chaque Etat n'observe pas une « *norme de consommation* » qui sera discutée avec son gouverneur.

Sur le plan international, M. Carter a usé d'un mot malheureux en affirmant avoir « *recruté* » dix-neuf autres pays pour « *contresigner notre promesse de réduire la consommation de pétrole de 5 %* » (il s'agit des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie). Il a aussi laissé entendre que l'interdiction d'exportation du pétrole de l'Alaska, votée par le Congrès en 1973, pourrait être rapportée. Il serait en effet plus avantageux d'exporter ce pétrole vers le Japon, compte tenu des difficultés de son transport vers l'intérieur des Etats-Unis, quitte à négocier avec le Mexique pour l'approvisionnement de la côte est : des conversations se sont ouvertes à Mexico cette semaine pour l'achat de gaz. Enfin, la construction de l'oléoduc Californie - Texas sera débloquée, et une décision sera prise avant la fin de l'année sur la construction d'un autre oléoduc entre l'Alaska et le nord des Etats-Unis.

Sans doute le renchérissement de l'énergie va-t-il entraver le combat contre l'inflation, décidément très mal engagé (pour le second mois consécutif, les prix de gros se sont élevés de 1 % en mars). Mais M. Carter était contraint, depuis les événements d'Iran, d'atténuer les inconvénients d'une situation qu'il a décrite ainsi : *« Notre vitalité nationale est dangereusement dépendante d'un mince convoi de pétroliers parcourant la moitié du globe à partir du Proche-Orient et de la région du Golfe, l'une des plus instables du monde... »*

MICHEL TATU.

LA C.F.D.T. DEMANDE UN MORATOIRE NUCLÉAIRE DE TROIS ANS

La *C.F.D.T. demande la* suspension de nouvelles commandes de centrales nucléaires, estimant, après l'accident de la centrale de Three-Mile-Island, qu'un *moratoire de trois ans est « de toute façon nécessaire pour faire le point et mettre les Français et leurs représentants en état de décider pour l'avenir »*. C'est ce qu'ont indiqué, jeudi 5 avril, les responsables de la confédération et de diverses fédérations, au cours d'un conférence de presse présidée par M. Michel Rolant, secrétaire national.

Tant que toute la lumière ne sera pas faite sur la qualité des dispositifs de sécurité, il faut, selon la C.F.D.T., interdire la mise en service des nouvelles installations en cours de construction et obtenir l'arrêt des centrales du type P.W.R. (licence Westinghouse) à eau légère. La C.F.D.T., qui estime que « *le choix n'est pas entre le programme nucléaire du gouvernement et le recours à la bougie avec montée du chômage et de la misère* », souhaite que les crédits dégagés par l'arrêt des commandes soient utilisés « *pour le lancement de marchés concernant les centrales thermiques classiques, les turbines à gaz, l'amélioration des transports d'énergie, la mise en valeur de ressources existantes (charbon, hydraulique, géothermie), la recherche sur les méthodes modernes d'exploitation et d'utilisation et la conclusion de contrats à long terme pour nos approvisionnements à l'étranger* ».

● *M. Michel Crépeau*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a annoncé, jeudi 5 avril après la *réunion du comité directeur* de son parti, que celui-ci demande l'organisation d'un référendum national sur le nucléaire et la création d'une agence internationale chargée de réglementer, sous contrôle de l'ONU, la détention, la distribution et l'utilisation des matières fissiles dans le monde.

ASSOUPLISSEMENT DE LA POSITION DE TÉHÉRAN SUR LE PROJET DE CENTRALES NUCLÉAIRES FRANÇAISES EN IRAN ?

Le sort des deux centrales nucléaires, qui devaient être construites par la société française Framatome en Iran, est toujours en suspens. On avait pu penser, il y a plusieurs semaines, que le contrat était définitivement annulé, même si aucune notification officielle n'en avait été faite à la société française. Or, de récentes déclarations de M. Amir Entezam, porte-parole du gouvernement iranien, sont interprétées par certains comme un relatif assouplissement de la position des nouvelles autorités de Téhéran.

A Paris, au siège de la société Framatome on reste prudent et on attend. Pour le moment, le chantier est arrêté, et seule une équipe de cinquante personnes est restée sur place pour assurer la maintenance. L'affaire, en tout cas, est plus politique que technique, et elle a vraisemblablement été évoquée lors du récent entretien entre l'ambassadeur de France à Téhéran et l'ayatollah Khomeiny.

● *Le Canada* s'est mis sur les *rangs pour vendre à l'Argentine* quatre réacteurs atomiques Candu ainsi que les équipements nucléaires connexes. Le marché serait d'au moins 7 700 millions de francs. L'Allemagne fédérale est le principal concurrent du Canada dans ce marché qui prévoit la construction de quatre réacteurs à intervalles réguliers de trois ans, d'ici à 1997.

● *Le gouvernement australien* a annoncé qu'il continuera à honorer tous les contrats de vente d'uranium, en dépit de l'accident survenu dans la centrale nucléaire américaine de Three-Mile-Island, et de l'opposition de la gauche et des mouvements écologiques. — *(Corresp.)*

GRAPHIREL - 33, rue de la Colonie, 75013 PARIS
TÉL. 581-23-83
THESES
TIRAGE OFFSET

L'accident de Three-Mile-Island provoque de vives réactions dans les régions françaises où doivent être installées des centrales

L'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island continue à susciter des réactions dans différentes régions de France concernées par des projets de centrales, et notamment en Bretagne et en Languedoc-Roussillon.

Rappelons que plusieurs organisations d'extrême gauche, le P.S.U., la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), l'Organisation communiste du travail (O.C.T.) et les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), ont appelé à une manifestation « contre le programme nucléaire du gouvernement français » le vendredi 6 avril, à 18 h. 30, devant le ministère de l'industrie, à Paris.

● EN BRETAGNE. Selon notre correspondant à Rennes, l'Union régionale bretonne de l'environnement (URBE), qui groupe une centaine d'associations et des dizaines de milliers de sympathisants, a pris, à l'unanimité, jeudi 5 avril, des positions particulièrement dures : l'union demande la publication des plans Orsec-rad et l'arrêt des centrales à eau pressurisée. *« Si la centrale d'Harrisburg avait explosé*, a fait remarquer le président de l'URBE, M. Yves Rouger, *les habitants évacués n'auraient pu revenir chez eux que dix ou peut-être vingt ans après. »* La prise de position anti-nucléaire de l'URBE affirme également : *« De toutes les technologies inventées à ce jour, l'électro-nucléaire est la plus lourde de servitudes sociales et techniques. Elle engendre une société policière. »*

● EN LANGUEDOC-ROUSILLON, le vœu émis par le comité économique et social et par son président, M. Philippe Lamour, *demandant la construction* d'une centrale nucléaire de 2 600 mégawatts à Port-la-Nouvelle (Aude), a provoqué une vive réplique du maire de la localité M. Jean-Pierre Cazenave. *« Ce n'est pas la première fois*, a-t-il confié à notre correspondant, *que M. Philippe Lamour fait ce genre de déclaration. Elle n'engage que lui. Je l'invite à faire un tour en Pennsylvanie. Les incidents qui s'y sont déroulés nous confortent dans notre détermination de refuser le projet de centrale. D'ailleurs, officiellement, rien n'est prévu. Pour l'heure, il n'est pas question qu'une centrale soit installée à Port-la-Nouvelle. Et nous resterons vigilants. »*

M. Cazanave a eu, en effet, un récent entretien avec le préfet de l'Aude, qui lui a confirmé qu'aucun programme n'existait à l'heure actuelle pour le site de Port-la-Nouvelle. M. Cazanave rappelle aussi qu'en avril 1975, au cours d'un référendum organisé dans la commune, la population s'était prononcée contre le projet E.D.F. par 71 % des votants.

● DANS LE NORD, l'association Nord-Nature et la Fédération française des sociétés de protection de la nature émettent *« les plus vigoureuses protestations contre l'autorisation de rejet d'effluents radio-actifs gazeux et liquides qui vient d'être accordée à la centrale nucléaire de Gravelines »* (Nord). L'autorisation accordée a réduit d'environ 50 % l'importance des rejets par rapport à la demande présentée par l'E.D.F., mais les deux organisations estiment que *« les quantités de radioactivité émises dans l'air et dans l'eau restent considérables : 60 000 curies de gaz et 2 curies d'iode annuelle dans l'atmosphère ; 3 000 curies annuelles de tritium et 40 curies d'autres radio-éléments, dont strontium et cesium dans les eaux »*.

Les associations pensent que *« ces émissions constituent un danger tant pour les populations concernées* (quatre millions d'habitants dans un rayon de 80 kilomètres) *que pour l'économie régionale et en particulier la pêche côtière »*. Elles s'étonnent que le gouvernement n'ait consulté, ni les autorités belges ni les autorités britanniques, alor sque cette information réciproque était prévue dans les accords d'Euratom. Les associations dénoncent *« l'inconscience des pouvoirs publics et rappellent que les objectifs de préservation de la vie doivent être prioritaires par rapport aux autres considérations »*.

● M. ANDRE CHADEAU, délégué à l'aménagement du territoire, a évoqué le 5 avril, au cours d'une réunion de presse suivant les décisions du Conseil central de planification, la question des centrales nucléaires. Celles-ci lui apparaissent comme *« un élément de rééquilibrage économique »*. Aussi *« faut-il éviter*, à son avis, *de les construire uniquement dans les zones de la France riche. S'il n'y en avait pas en Bretagne, ce serait un handicap pour cette région »*.

● LE COLLECTIF EUROPE-ECOLOGIE, qui présentera une liste aux élections européennes, annonce, pour sa part, qu'il fera de l'arrêt du programme nucléaire et de la promotion des énergies alternatives le thème numéro un de sa campagne face à la liste du gouvernement conduite par *Mme Simone Veil. Celle-ci*, rappelle Europe-Ecologie, est président du conseil d'information nucléaire, qui *« a réussi à ne pas donner une seule information en une année et demie »*.

MÉDECINE

L'ALCOOL ET LE TABAC

Une taxe spéciale de risque excessif est réclamée par le corps médical

Tout en se défendant de vouloir combler le déficit de l'assurance-maladie ou de chercher à imposer une morale à l'opinion, les représentants de la profession médicale, pour une fois unanimes, ont dénoncé ensemble, le mercredi 5 avril, les méfaits de l'alcool et du tabac qui sont en effet responsables, d'après les statistiques du ministère de la santé et de la famille, de 10 % des décès et de 20 % des accidents du travail. Ils seraient à l'origine de 10 % au moins des dépenses d'assurance-maladie, d'après les représentants de l'ordre des médecins et des principaux syndicats de médecins (1).

La création d'une taxe supplémentaire « pour risque excessif de maladie », le développement de la prévention et une mise en garde évidente sur les conditionnements de tabac ou d'alcool furent les principales mesures proposées. Pas un mot ne fut dit pourtant par ces médecins de l'absence d'enseignement d'alcoologie dans les facultés ou des raisons sociales et affectives qui peuvent pousser leurs patients à boire et à fumer.

En 1977, sur 535.000 décès, 16,9 % *soit 9 500 personnes*, ont été dus prématurément aux effets néfastes de l'alcool et du tabac, ont estimé les médecins présents, qui ont cité quelques chiffres impressionnants : 17.000 décès annuels par cirrhose alcoolique, 17 000 morts par cancer du poumon dû au tabac, 4 000 décès par démence alcoolique, un tiers des morts par bronchite *chronique. Ils* ont rapproché ces données des chiffres de consommation : 5 millions de buveurs excessifs absorbent, en France, en moyenne entre 100 et 200 litres d'alcool pur par an ; 47 % des hommes et 20 % des femmes fument un paquet de cigarettes par jour.

Cette pathologie, ont estimé les représentants du corps médical, a coûté 9,4 milliards de francs en 1977 ; or, le chiffre d'affaires des industries du tabac et de l'alcool était égal, cette année-là, à 39 milliards de francs. *« L'incorporation dans cet ensemble d'un supplément référé à la Sécurité sociale pour la rembourser de ses frais et pour financer une ample politique de prévention »*, ont-ils déclaré, *« ne représenterait qu'une augmentation de 25 % — soit moins que l'augmentation du chiffre d'affaires des boissons alcoolisées entre 1974 et 1977 »*. En tout état de cause, les médecins se sont élevés contre l'évolution des prix qu'ont connue « *ces deux toxiques* » depuis vingt ans. Si l'indice général a été en effet multiplié par 3,26 durant cette période, celui des vins ne l'a été que par 2,32 et celui du tabac par 2,31.

Les représentants du corps médical ont enfin déclaré que s'ils ne discutaient pas la nécessité de soigner tous les malades, ils voyaient dans l'adoption de cette taxe spéciale sur l'alcool et le tabac une mesure prioritaire : ils ont aussi voulu montrer par là leur volonté d'assumer leurs nouvelles responsabilités d'ordre économique.

N. B.

---

(1) Etaient notamment présents à cette conférence de presse : le professeur Lorcat-Jacob, président de l'ordre national des médecins ; le docteur Monier, président de la *Confédération des syndicats médicaux français* ; le docteur Belot, président de la Fédération des médecins de France ; le professeur Bernier, vice-président de l'université Paris-VII ; le professeur Chrétien, professeur de clinique pneumo-phtisiologie à Paris.

SCIENCES

UNE PÉTITION EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION DE M. PIERRE BOISGONTIER AU C.N.R.S.

Cent cinquante enseignants, scientifiques, intellectuels, ont signé une pétition (1) en faveur de M. Pierre Boisgontier, dont l'intégration comme ingénieur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) est actuellement bloquée à la suite d'un avis « *très défavorable* » des Renseignements généraux (*le Monde* du 23 mars).

Rappelant que l'activité de M. Boisgontier en a fait « *une des figures les plus connues de l'extrême gauche dauphinoise et, à ce titre, une des cibles favorites de la préfecture de l'Isère* », ce texte rappelle que M. Boisgontier a reçu le 11 janvier dernier un arrêté de nomination, resté sans effet à cause de l'avis précité, et que « *son casier judiciaire, seul critère légal pouvant être éventuellement retenu pour lui interdire l'accès de la fonction publique, est vierge* ». Dans ce texte, les signataires dénoncent « *une interdiction professionnelle pour motifs politiques* » qui « *risquerait d'être suivie d'autres interdictions* ».

Parmi les signataires, on relève les noms de MM. Louis Althusser; Jean-Pierre Chevènement, député (P.S.) du Territoire de Belfort ; Marcel Froissart, professeur au Collège de France ; Michel Grusel, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs scientifiques ; Edgar Morin et Alain Touraine, directeurs d'études à l'Ecole des hautes études; *Théodore Monod*, membre de l'Académie des sciences ; de l'amiral Sanguinetti, etc.

[Interrogée à ce sujet, la direction du C.N.R.S. fait la même réponse que le 27 mars : elle « continue à étudier l'affaire et à demander des informations supplémentaires ».]

---

(1) Comité de soutien à Pierre Boisgontier, c/o Jean Borrell, 52, rue Charlot, 75003 Paris.

هكذا من الأصل

مكرر من الاصل

Le Monde ...DEMAIN

« A nouveaux pouvoirs de la science, nouveaux devoirs de l'homme »

nous déclare le recteur Robert Mallet

M. Giscard d'Estaing a chargé, il y a une dizaine de mois, le Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS) d'entreprendre « une réflexion prospective sur les choix majeurs devant lesquels l'évolution scientifique et technique risque de placer l'espèce humaine dans les décennies à venir ». Ce rapport devrait être remis vers le milieu de 1980.

Comment s'organise cette réflexion, quelles sont les données humaines qui conditionneront ces choix, sont les principales questions auxquelles répond dans cet entretien le recteur Robert Mallet, chancelier des universités de Paris et président du MURS (1).

Quatre ans après sa création, mais deux ans seulement après que le mouvement s'est donné des structures opérationnelles, c'est également l'occasion de faire le point sur le MURS, sur son action, ses ambitions.

« Quand vous parlez de « responsabilité scientifique », de quelle responsabilité s'agit-il exactement ?

— La science n'a pas plus à être sacralisée comme elle le fut à la fin du XIXe siècle qu'à être mise en accusation comme certains voudraient le faire aujourd'hui. Elle suscite de grandes espérances et aussi beaucoup de craintes. Elle est l'expression *même d'un immense potentiel.* Et c'est en cela qu'il faut savoir donner à la responsabilité toute sa valeur dans le domaine de la recherche et de l'utilisation comme dans celui de la morale. La science — est-il besoin de le rappeler ? — se situe en dehors de la morale, mais son action et ses implications ne sauraient plus être disjointes de considérations morales.

» Quand elle révèle de nouvelles possibilités, des devoirs apparaissent face à une puissance qui, non maîtrisée, non contrôlée, risquerait de devenir exorbitante. Donc, à nouveaux pouvoirs de la science, nouveaux devoirs de l'homme.

» Mais il ne s'agit en rien d'une culpabilisation. Le MURS voudrait inciter tous les hommes, et pas seulement les hommes de science, à *réfléchir ensemble sur* la responsabilité, c'est-à-dire sur la faculté de répondre aux questions posées par *la science dans son* développement. Mais avant même de trouver les réponses à des questions qui se posent, la responsabilité consiste à déceler les questions qui se poseront ou qui pourraient se poser. Ensuite, il faut étudier toutes les conséquences possibles des réponses déjà faites.

» Comme vous le voyez, il est question de façonner l'avenir, donc de se préoccuper du *devenir* de l'homme. Il est question de ne pas subir les fatalités qui mettent en danger le destin de l'espèce. Objectivité et fraternité doivent se conjuguer au MURS. C'est avoir « aucun caractère gouvernemental, *politique* ou confessionnel », comme le précisent ses statuts. Il est essentiellement indépendant.

— Où en est-il depuis sa création ?

— Nous avons procédé par plusieurs cheminements. *Nous avons* d'abord créé une fondation internationale à Genève, car nous avons voulu donner le sentiment que le mouvement n'est pas enraciné dans une nation.

» Depuis sa naissance, le MURS a réuni en France un millier d'adhérents. Parmi ceux qui nous ont fait confiance beaucoup sont des scientifiques — universitaires, chercheurs, ingénieurs — beaucoup sont des enseignants. Il est réconfortant que nous comptions de nombreux instituteurs et professeurs de lycée. *Mais tout le monde peut* adhérer au MURS. La seule condition, c'est de s'engager à respecter la règle d'indépendance statutaire. Il n'y a aucune limite d'âge. On devient majeur à l'âge des motivations. Les jeunes qui nous rejoignent s'intègrent à une communauté d'intérêt de curiosité et de réflexion. Ils ont la possibilité d'approcher les plus grands savants français qui prennent la parole dans nos cycles de conférences gratuites en Sorbonne, et qui s'entretiennent avec le public. Car c'est un principe au MURS : toutes nos conférences sont suivies de débats dans la plus totale liberté d'expression. Cette liberté fait partie de notre méthode. Elle permet des éclaircissements indispensables.

» En dehors des conférences, *consacrées cette année à la responsabilité vis-à-vis de l'enfant* et aux *mathématiques, statistiques et modèles,* la branche française a d'autres activités : l'organisation de séminaires, par exemple.

— Votre mouvement voudrait en somme jouer le rôle d'un médiateur entre l'homme de science et l'homme de la rue ?

— Oui, il y a un double décloisonnement à opérer : d'abord, le décloisonnement entre scientifiques grâce à la transdisciplinarité. L'autre décloisonnement, c'est celui des hommes de science avec le public. Les chercheurs, parfois, méprisent ce qu'on appelle la vulgarisation. Il est pourtant nécessaire que des hommes compétents consentent à *servir* d'intermédiaires, de commentateurs. Le MURS essaie d'être une sorte de carrefour, de forum où puissent s'échanger les pensées et les opinions de ceux qui émettent la science et de ceux qui la reçoivent. On s'aperçoit en effet que plus le monde évolue, moins un homme seul — ou un groupe de spécialistes — est capable d'une prospection puis d'une réflexion qui permettraient d'énoncer les options déterminantes.

La sécurité de l'espèce

— Quelles seraient, selon vous, ces options à prendre ? Inversement, quels seraient les mauvais choix ?

— Il n'y a qu'une bonne direction, mais, dans cette direction, il y a plusieurs chemins. Ce n'est pas une réponse de Normand. La direction générale est imposée par la *sécurité de* l'espèce, ce que nous avons désigné par le *devenir.* Pour travailler à ce devenir, on peut agir de diverses manières : soit au fur et à mesure des découvertes et de leurs applications, avec un empirisme très attentif, soit par des voies plus volontaristes, en essayant de planifier le champ des prospections avec des priorités, et par *là-même* avec des garde-fous. Je serais plutôt partisan de la méthode sinon méfiante, du moins prudente et autocritique.

» Je suis en train de *rédiger* un essai qui s'intitulera *Alerte à l'homme* où je m'efforcerai de montrer que le plus grand danger pour l'homme est actuellement l'homme *(en chacun* de nous et en l'autre) soit par l'ignorance, soit par la volonté de puissance, en somme de l'innocence à la perversité. Nous *refusons que l'homme* soit pris au piège par l'homme. C'est pourquoi l'action du MURS ne saurait se concevoir, dans le respect absolu de son indépendance politique, sans une relation avec les décisions politiques.

— Vaste programme !

— Le chemin sera, bien sûr, très long. Il est évident que ce n'est pas une génération qui pourra le parcourir. Nous ne prétendons qu'à favoriser un processus, à lui donner une impulsion et un sens. Nous savons bien qu'il faudra des décennies pour aboutir à un accord fraternel et fructueux entre le savoir et le pouvoir.

— Pensez-vous qu'il faudra des dizaines d'années pour que de véritables rapports entre hommes de science et « décideurs » politiques s'instaurent ?

— Je pense que la première rencontre significative *entre* hommes de science et hommes d'Etat se réalisera dans un délai assez proche. Mais elle devra être suivie de beaucoup d'autres. Le *fruit se forme* mais la maturation sera lente, à moins qu'un désastre ne précipite la concertation et ses résultats. Je prends l'exemple très simple d'une calamité provoquée par une pollution non maîtrisée du CO 2, avec effets sur la température de la Terre, ou une catastrophe nucléaire pouvant provenir soit de déchets radio-actifs non neutralisés, soit d'une explosion accidentelle. En ce qui concerne le *nucléaire,* civil, j'entends — quel pourrait être l'homme partisan du nucléaire militaire ? — nous *pensons* que ces deux possibilités de catastrophe posent des problèmes considérables à l'humanité et que nous ne pourrons exactement les cerner avant d'avoir fait l'inventaire global des ressources communes, et des moyens de protection de la communauté.

» Nous débouchons inévitablement sur une organisation mondiale de la prospective scientifique (étant admis qu'aujourd'hui personne ne saurait plus mettre en doute l'urgence d'une organisation économique mondiale). *Nous espérons donc que* grâce à une convergence des esprits de bonne volonté, nous pourrons susciter une réunion de chefs d'Etat éclairés avec des hommes de science pour discuter de la nécessaire conjonction des forces politiques et scientifiques, afin *de définir* les conditions du meilleur devenir de l'espèce.

Eviter le gaspillage des recherches parallèles

— Mis à part peut-être le domaine de la génétique, les niveaux atteints par la recherche dans la plupart des branches exigent des crédits de plus en plus importants, ce qui entraîne des choix politiques. Pensez-vous qu'il y ait des orientations préférables à d'autres ?

— Oui, je crois vous avoir dit que le MURS préconisait des orientations prioritaires, encore que nous pensions que toute recherche fondamentale obéit à une finalité de connaissance et d'enrichissement en dehors des applications. Cela dit, il faudra *privilégier certaines* recherches pour trouver les solutions aux problèmes qui exercent la plus *forte pression.*

» On peut prévoir, à cet égard, qu'un jour *viendra où sera créé* un C.M.R.S., *c'est-à-dire* un Centre mondial de la recherche *scientifique destiné à rassembler* toutes les compétences et les crédits pour faire face à des maux dont souffre d'*humanité* (par exemple le cancer, la faim, les épidémies), quels que soient les régimes politiques. Ainsi sera évité le gaspillage inadmissible des recherches parallèles ou en ordre dispersé.

» Les scientifiques travailleraient en commun comme certains le font déjà dans le cadre de centres de recherche européens. Je songe en particulier au C.E.R.N. Auparavant, des réunions d'hommes politiques et de spécialistes des disciplines concernées auraient eu lieu pour définir les programmes d'action commune. On pourrait, dans cet organisme, envisager les buts et les *moyens communautaires* de l'exploitation des océans et des espaces aériens pour le profit de tous. On préviendrait ainsi des risques d'impérialisme et d'hégémonie au bénéfice des pays les mieux équipés techniquement, qui, aujourd'hui, essaient de s'entendre pour *se* répartir arbitrairement le patrimoine planétaire.

— Comment vous êtes-vous organisés pour l'élaboration du rapport que vous devrez remettre au président de la République ?

— Neuf groupes de travail ont été constitutés autour des thèmes suivants : qualité, nombre, énergie et ressources, technologie, écolomie, travail, espace-temps, le savoir et le pouvoir, un dixième groupe étant chargé de faire la synthèse. *Chaque groupe* comporte une douzaine de membres, et sous l'impulsion d'un animateur, travaillera selon ses propres méthodes, mais de toute *façon en faisant largement* appel à des consultants. Nous avons constitué ces groupes qui requièrent beaucoup de dévouement, et un grand effort d'objectivité inséparable d'un effort d'imagination. Nous ne sous-estimons pas la difficulté d'une telle entreprise où l'unité, non pas même de vue, mais de prévision, ne pourra se réaliser que si une intelligence collective s'exprime. *Il faut oser affronter cette difficulté,* car le devenir de l'homme sera précisément déterminé par la possibilité de concilier les réponses de chacun avec la responsabilité de tous.

Propos recueillis par
ÉRIC ROHDE.

---

(1) Le siège du MURS est à Paris, 173, *boulevard Saint-Germain 75272* Paris Cédex 06. Secrétaire général : Michel Barrault. Le MURS a été créé en septembre 1974 au cours d'un colloque réunissant à la Sorbonne des scientifiques d'une cinquantaine de pays autour du thème : « Biologie et devenir de l'homme ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, *directeur de la publication.*
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°
1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Objets et société

LE dernier salon où l'on *cause... de technologie, Inova,* va fermer ses portes. Il est l'occasion où jamais de réfléchir sur les rapports troublants qui existent entre les objets et la société. Depuis que M. Pérec a écrit *les Choses,* dans le prolongement des évènements de mai 1968, on s'est aperçu que le processus de « réification » du monde industriel n'était pas aussi simple qu'on l'imaginait et que bien des détours méritaient d'être *scientifiquement explorés.*

M. Thierry Gaudin, chargé de mettre en œuvre la politique de l'innovation, a même pensé qu'une discipline spéciale devait être créée pour l'analyse de ces interactions. Il lui a donné un nom : « *l'ethnotechnologie* », a constitué un groupe en mars 1976, *et la revue Entreprise vient de lui consacrer un numéro spécial* (1). On y découvre un monde passionnant et un curieux animal qui a *« la tête dans les sciences humaines et les pieds dans les bureaux d'études ».*

L'objet de ces recherches peut être défini très simplement : *d'une part la société produit ses objets, d'autre part les objets* transforment la société et les mœurs. Qui conçoit les produits ? Avec quelles intentions ? Dans quel contexte ?

On touche là au plus secret de la vie industrielle, et, plutôt que d'ébaucher une doctrine systématique et forcément complexe, *nos « ethnotechnologues » ont joué les M. Jourdain. Chacun dans* sa spécialité a commencé son exploration.

Celle qui a été menée le plus loin, et qui, mieux que de longs discours, permet d'apprécier cette vision nouvelle des choses, a pris les jeux et les jouets comme centre de réflexion. Pierre-Noël *Denieul a présenté dans ce numéro spécial les résultats de* ce groupe animé par Robert Jaulin. Quatre idées ont été dégagées :

1) Le jouet est essentiellement le produit d'un milieu urbain et renvoie à des relations de solitude ou de manque affectif ;

2) Comme tout objet, le jouet dit autre chose que lui-même et *reflète la totalité technologique et culturelle qui l'a engendré.* Il vise à apprendre à l'enfant occidental à s'adapter et non à prendre en charge le monde, comme cela semble le cas pour les jouets ou jeux africains et indiens ;

3) Le jouet se présente comme une « artificialisation » du monde adulte et non *une mise à la portée de l'enfant de ce* monde : le petit établi de menuisier, par exemple, ne permet pas de travailler le bois ;

4) La fonction imaginaire de l'enfant est prise en charge par le jouet.

Ces quelques notations spécifiques conduisent à penser que, trop souvent, le projet technique conduit à prendre pour fin ce qui n'est que moyen, Superman, par exemple, étant le symbole de l'euphorie technologique.

La *révolution* industrielle commence, écrit Marx, *« lorsque l'outil cesse d'être le prolongement de la main ».* Cela fait donc près de deux siècles que les objets fabriqués en série posent à *la société les questions nouvelles touchant* à l'esthétique, à la fiabilité, à la normalisation, etc. Quels seront les rapports de la société avec ses produits en l'an 2000 ? Dans les pays industrialisés, deux attitudes nouvelles pourraient être enregistrées : la rotation des objets sera plus lente pour éviter le gaspillage d'énergie, et *l'homme investira sans doute moins de sa responsabilité dans* leur possession, du fait d'un certain dépouillement de leur valeur magique.

PIERRE DROUIN.

---

(1) Délégation à l'innovation et la technologie, ministère de l'industrie, 99, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Utiliser rationnellement l'énergie

Les effets conjugués de l'avarie de Three-Mile-Island, en Pennsylvanie, et de l'augmentation des prix du pétrole décidée à Genève nous *rapprochent* dangereusement de cette zone de turbulence et de pénurie que les experts nous promettaient pour 1985 ou 1990. Demain est presque déjà là avec ses tensions *constantes* sur les *marchés* de l'énergie, ses difficultés d'approvisionnement en pétrole et ses coûts élevés.

Inutile de se leurrer. L'accident qui s'est *produit* aux Etats-Unis va retarder notre programme électro*nucléaire qui vient tout juste d'en*trer dans une phase décisive de son développement : fin décembre 1978, la puissance nucléaire installée en France était de 6 504 mégawatts. Avec le *branchement* au *réseau* de deux nouvelles tranches en 1979 et de huit autres l'année suivante, on devrait atteindre en 1980, 15 620 mégawatts. Où en sera-t-on vraiment ?

Ni les effets de menton ni les déclarations martiales ne pourront *grand-chose contre l'inquiétude* de tous ceux qui ont une centrale nucléaire à proximité de leur domicile. Ils ne pourront pas beaucoup plus contre les décisions que viennent de prendre à Genève les pays producteurs de pétrole.

Il n'y a pas si longtemps, c'était en octobre 1978, le président de la British Petroleum réclamait une augmentation des prix du brut. Seules, disait-il en substance, des inci*tations économiques et politiques,* c'est-à-dire des prix plus élevés et le règlement de la question palestinienne, inciteront l'Arabie Saoudite à produire les 15 millions de *barils par jour nécessaires à notre* croissance industrielle. Qui, aujourd'hui, prétendrait que cela suffira ? Les pays producteurs ont, en 1973, découvert leur force ; ils ont su, en 1974, *imposer à leurs puissants* clients une hausse considérable ; ils viennent de montrer qu'ils étaient prêts à réduire volontairement leur production pour préserver leur principale ressource.

Nous voilà donc, cinq ans après la première crise de l'énergie, avec les mêmes questions. Il ne faudrait *pas y apporter les mêmes réponses.* Il faudrait surtout éviter de répéter deux grandes erreurs :

L'illusion des énergies nouvelles

Améliorer le rendement des machines

— On a cru, et on a fait croire à l'opinion, que le solaire, la bioconversion ou la géothermie pourraient se subsister au pétrole. C'est, bien évidemment, faux. A la fin du siècle, les énergies nouvelles n'assureront pas plus de 5 % de nos besoins. Tant que les techniques ne *progresseront pas, tant que l'on en* restera à une technologie artisanale, l'énergie du soleil, dont on parle tant, ne se développera pas. Sait-on, par exemple, qu'avec les matériels actuels, il faudrait 1 000 mètres carrés de capteurs pour produire une puissance équivalente à celle d'un moteur de camion ?

— *On a relégué les économies* d'énergie dans le rôle annexe et ingrat de remède de cheval pour temps de crise : dès que la situation redevient difficile, on reparle *d'austérité et on les ressort des* tiroirs. Ne vient-on pas de redécou*vrir, au* Danemark et en Nouvelle-Zélande, les vertus du rationnement, celles de la limitation de vitesse et *de la fermeture des postes de distribution* d'essence pendant les week-ends ? *Toutes mesures* excellentes en temps de guerre, mais complètement inadaptées *dans la situation présente.*

Un gisement qui dépend de nous

Les économies d'énergie ont un rôle capital à jouer. C'est l'évidence. Encore faudrait-il ne pas les confondre avec toutes ces mesures *conjoncturelles et brutales qui frustrent* le consommateur, l'incitent à *tricher et prouvent,* surtout, l'incapacité des gouvernements à prévoir : dans la plupart des cas, des *stocks constitués en période de* calme auraient permis d'assurer la soudure.

On devrait, en bonne logique, distinguer plusieurs plans :

— Les mesures d'urgence nécessaires en période exceptionnelle mais limitées dans le temps ;

— La lutte contre les gaspillages qui relève de la réglementation et de l'information ;

— L'amélioration des performances *énergétiques* des matériels, des *véhicules et des machines qui fait* appel aux compétences des ingénieurs ;

— La transformation des produits et la réduction du poste « pétrole et énergie » dans leur coût de fabrication, qui nécessite la collaboration de techniciens et de commerciaux.

L'Agence pour les économies d'énergie a déjà travaillé sur ces *registres, mais la volonté politique* et les crédits ont fait défaut ces deux dernières années. Ce sont des milliards de francs d'investissement qui auraient dû être consacrés à une *politique* volontariste allant dans ce sens.

Il s'agit plus d'utilisation rationnelle de l'énergie que d'épargne. Mais ce sont tout de même plus de 10 % de notre consommation en 1985 que l'on pourrait ainsi éco*nomiser. Un véritable gisement,* donc, qui dépend de nous. De nous seulement... mais qui, comme tous les autres gisements d'énergie, exige des investissements pour être ex*ploités. C'est là que le bât blesse.* Malgré les aides et les subventions de l'Etat, les investisseurs hésitent. Ils ont tort. Toute détente prolongée sur les *marchés de l'énergie* est *exclue, les événements de ces der*nières semaines l'ont confirmé. D'une manière ou d'une autre, *ils* devront donc payer la *facture.* Plus ils attendent, plus ils risquent de devoir *la* payer cher.

RENÉ LUCIEN,
président de l'Association pour le développement des économies d'énergie.

• LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	648 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
283 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BILLET

La banque a-t-elle achevé sa mue ?

« La banque pourrait être la sidérurgie de demain », écrivait *le Monde* (1). Non, a répondu, le 26 mars, M. Maurice Lauré, président de la Société générale, en inaugurant un centre informatique près d'Aix-en-Provence. Critiquant le rapport Nora-Minc, qui avait notamment analysé les risques pour l'emploi de la télématique dans les services, il a ajouté que, selon lui, le stade du remplacement de l'homme par la machine était épuisé dans les banques.

On n'a pas fini d'échafauder des hypothèses sur les conséquences sociales de l'irruption dans le tertiaire des technologies les plus modernes. Mais, qu'on appartienne au camp des optimistes ou à celui des pessimistes, ne faut-il pas se garder de trancher, lorsqu'on évoque... l'an 2000 ?

Sans doute MM. Nora et Minc ont-ils écrit : *« Dans les banques, l'installation de nouveaux systèmes informatiques permettrait des économies d'emplois qui pourraient représenter sur dix ans jusqu'à 30 % du personnel »*, mais ils ajoutaient aussitôt : *« Elles ne signifient pas qu'il faudra licencier. »* Ils ne pensaient même pas à des retraites anticipées, mais au fait qu'on pourra se dispenser d'embaucher pendant un certain temps pour satisfaire la demande à venir. C'est, au reste, ce qui se passe pratiquement depuis un ou deux ans.

Il est très difficile de savoir ce qui surviendra exactement quand la révolution technologique arrivera à un autre palier dans le tertiaire. Lorsque les terminaux « fleuriront » chez les commerçants, qui leur permettront *d'être reliés directement au* terminal de la banque, que les comptes seront débités automatiquement, etc. Combien restera-t-il de personnes aux guichets ? Il y aura peut-être plus de place ailleurs, dans les institutions financières, mais qui reprocherait aux banquiers de veiller au grain ?

P. D.

---

(1) Dans son supplément « le Monde de l'économie » du 22 février, article de MM. Godet et Plas.

Comment maîtriser la croissance des systèmes d'information ?

Il faut que le changement ne soit pas subi mais voulu

Un domaine de choix pour l'enseignement et la recherche

M. René Monory, ministre de l'économie, va visiter, le lundi 9 avril, le Centre d'études et d'expérimentation des systèmes d'information (CEESI), dont le siège est à Marseille.

« La vie quotidienne des Français, de leurs entreprises, de leurs administrations, est en train de se transformer radicalement avec l'irruption des techniques nouvelles de l'informatique et des télécommunications. Ce qui aujourd'hui apparaît encore au grand public comme relevant d'une prospective hasardeuse — l'ordinateur à domicile, l'accès généralisé et instantané à l'information, le travail à distance, le courrier ou la monnaie électroniques — sera devenu dans dix ans une réalité courante, et aura vraisemblablement et fondamentalement modifié nos modes d'existence, d'organisation de pensée. »

M. Jean Salmona, qui tient ces propos, n'est pas un futurologue mais le directeur du très officiel Centre d'études et d'expérimentation des systèmes d'information (CEESI). Cet organisme de création récente associe des administrations de l'Etat, des collectivités locales et des organismes du secteur public et parapublic dans des expériences pilotes en vraie grandeur relatives à des systèmes d'information d'intérêt collectif.

« Il s'agit, explique M. Salmona, *de faire en sorte que ces changements ne soient pas subis mais voulus. Pour cela, il faut que tous — maîtres d'œuvre et utilisateurs — puissent évaluer à l'avance les implications et les conséquences de tous ordres de ces nouvelles applications, afin d'en orienter le développement. Dans ce domaine, l'expérimentation sur le terrain reste le moyen le plus sûr d'évaluer et de prévoir. »*

Une mission qui impose d'être « sur le terrain »

Expérimenter, c'est précisément la mission du CEESI. Si le siège de cet organisme national à vocation interministérielle est non à Paris mais en province, c'est qu'il s'agit là d'une mission qui impose d'être près du terrain. Et s'il est situé à Marseille (1), sans doute la personnalité de son directeur — Marseillais de souche — et le dynamisme de ses collaborateurs n'y sont pas étrangers. Administrateur à l'INSEE, M. Salmona a d'abord été, cinq années durant, à la tête du premier en date des observatoires économiques régionaux, l'observatoire économique méditerranéen, avant de diriger, de 1974 à 1978, l'opération pilote interministérielle sur les données administratives, qui, dans un domaine limité, préfigurait le CEESI.

Les travaux avaient alors porté sur les systèmes d'information fonciers, immobiliers et urbains et avaient consisté à définir et à expérimenter divers systèmes d'information (tels les fichiers régionaux d'équipements, les systèmes d'information pour les évaluations immobilières et l'observation du marché foncier). L'expérimentation a permis de renoncer — en raison des coûts — à certains systèmes (comme le répertoire national des bâtiments et locaux). D'autres, modifiés à la lumière de l'expérience, doivent être généralisés.

Créé par arrêté conjoint du ministre de l'économie et du ministre de l'industrie et placé auprès de ce dernier, le CEESI est un organisme commun à l'ensemble des secteurs publics et parapublics. Il a une structure coopérative, un peu comme un G.I.E. : ses moyens, qui représentent en 1979 un budget de 16 millions de francs, lui sont affectés par les services et organismes qui participent à ses travaux. Il dispose ainsi d'une équipe pluridisciplinaire d'une cinquantaine *de personnes, dont une quarantaine* de cadres de haut niveau.

Les expériences pilotes du CEESI sont organisées en programmes autonomes. Une dizaine de programmes sont en cours. Les uns concernent l'application du Vidéotex. Ainsi, dans l'expérience en cours de préparation par la Direction générale des *télécommunications* avec Télédiffusion de France à Vélizy (Yvelines), où trois mille familles seront équipées du Vidéotex en 1980 (2), le CEESI a pour mission de préparer les systèmes d'information du secteur public. De même, un service de Vidéotex pour le grand public, qui va être expérimenté avec la Direction générale des postes dans les bureaux de poste de communes rurales isolées, permettra d'obtenir sans déplacement des informations de toute nature et même de passer certains actes administratifs. C'est d'ailleurs là une des conséquences des travaux de la *commission Duchène-Marullaz* sur les services publics en zone rurale (3).

Plus novatrice encore sera l'expérimentation des techniques *de l'informatique* et des télécommunications pour l'« emploi à distance », c'est-à-dire la localisation de certains emplois en des lieux distincts de leur établissement. « Centres d'emplois banalisés » dans la périphérie des grandes agglomérations regroupant des personnels administratifs, comptables, informatiques, appartenant à des entreprises distinctes ; unités de production éclatées, où le transport des produits et de l'information permet d'éviter celui des personnes ; travail à *domicile pour* les personnes handicapées ; ateliers ruraux rattachés à des entreprises urbaines, évoquant les « villes à la campagne » que réclamait Alphonse Allais : dans tous les cas, économies d'énergie, amélioration des conditions de travail et de la qualité de la vie, aménagement du territoire.

Une influence sur le comportement des individus

Certains programmes concernent plus directement l'administration, comme la préparation d'un catalogue informatisé décrivant, notamment pour les besoins *de la commission nationale* Informatique et Libertés, les fichiers gérés par les services de l'Etat. Un autre programme a pour but la simplification des déclarations de données sur les salaires et les salariés que les entreprises *doivent à l'Etat et aux organismes* sociaux ; il peut conduire, à terme, à une déclaration unique par voie informatique à des centres de répartition, ce qui pose nombre de problèmes, notamment juridiques.

Les techniques nouvelles de l'informatique ont — ou vont avoir — des implications fondamentales sur l'organisation des services qui les utilisent et le comportement des individus. C'est là un domaine de choix *pour* l'enseignement et la recherche. Les expériences pilotes du CEESI vont faire l'objet d'enseignements sous forme d'études de cas, notamment à l'Institut Auguste-Comte des sciences de l'action, à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, à l'université d'Aix-Marseille. Parallèlement, le CEESI associe des universitaires et des chercheurs, *notamment en sciences humaines*, à ses expériences pilotes.

Le CEESI héberge par ailleurs le *secrétariat du programme* « Données » pour le développement » qui associe fonctionnaires et chercheurs d'une quarantaine de pays dans un échange permanent d'expériences sur les systèmes d'information.

« [illegible] mouvement technologique actuel est inéluctable, dit M. Salmona. *Ses conséquences sont fonction des choix qui seront faits dans l'orientation des applications. Ces choix, le rôle du CEESI est de contribuer à les éclairer. »*

JEAN CONTRUCCI.

---

(1) 343, boul. Romain-Rolland, 13009 Marseille.

(2) *Le Monde* du 10 mars 1979, « La révolution du Vidéotex ».

(3) *Le Monde* du 21 février 1979.

Repères

La « première » de Prestel

Les Britanniques réalisent cette semaine une *première* mondiale avec l'entrée en service du système Prestel. Mis au point par le Post Office, il permet à ceux qui s'y *abonneront de consulter sur leur* écran de télévision, à partir d'un simple coup de téléphone, diverses informations. La communication obtenue, l'abonné se trouve relié à un ordinateur qui, sur instruction donnée par les téléspectateurs au *moyen* d'un petit clavier à touches, envoie sur son écran l'information demandée.

Plus de cent cinquante mille pages d'informations ont déjà été stockées. L'utilisateur peut ainsi obtenir des offres d'emploi, des *recettes de cuisine*, des bulletins météo, des cours de Bourse, les horaires de chemin de fer, l'état du trafic routier, voire le prix d'une *voiture, que l'on pourra un jour* commander et payer par le même système.

L'abonnement annuel à Prestel revient à 2 500 F. A cela s'ajoute l'achat d'un téléviseur couleur spécialement adapté (les programmes normaux sont reçus sur le même appareil) qui coûte dans les *9 000 francs. Chaque information* demandée est facturée environ 20 centimes par minute, somme automatiquement prélevée par l'ordinateur sur le compte de l'abonné. Les fournisseurs d'informations (firmes privées, groupes de presse, administrations) doivent également payer pour faire figurer leurs textes et documents dans les ordinateurs.

Le système Prestel était expérimenté depuis quelques mois auprès d'un millier de personnes. Un *service analogue*, le Télétext, est fourni depuis plusieurs années par les deux chaînes de télévision britanniques. Il est baptisé Ceefax par la B.B.C. et Oracle par I.T.V. A la différence de Prestel, les informations reçues sur le téléviseur sont transmises par la voie hertzienne, et non par une ligne téléphonique. Toutefois, Ceefax et Oracle n'ont pas connu de développement important, en raison notamment du prix du décodeur.

Un service analogue à celui de Prestel va être expérimenté, on le sait, par les P.T.T. à Vélizy. D'autre *part, le système Antiope*, équivalent perfectionné de Ceefax et d'Oracle, fonctionne de façon expérimentale depuis plusieurs années en *diffusant à ceux qui disposent* du décodeur nécessaire des informations boursières et météorologiques.

CENTRE COMMUN DE RECHERCHE EUROPÉEN ET ÉNERGIES NOUVELLES

Le Centre commun de recherche européen, qui vient d'adopter son *programme pluriannuel* (1980-1983), doit consentir d'importants efforts pour développer l'énergie solaire. On prévoit notamment une installation d'essai destinée à assister l'industrie dans l'introduction de cette nouvelle technologie, un projet « Habitat » qui étudie l'utilisation de cette énergie solaire pendant toute l'année à des fins industrielles, agricoles et domestiques, des études *pour améliorer la rentabilité de l'installation* solaire et la recherche de nouveaux procédés de conversion et de stockage de l'énergie solaire.

T.V. ET STÉRÉO

Les Japonais introduisent la stéréo dans le domaine des récepteurs de télévision. En octobre dernier, plusieurs stations de télévision ont commencé à émettre en stéréo, ou avec la possibilité de réception en [illegible] pour les films doublés ou les informations.

D'après l'Electronic Industries Association of Japan, sept millions de récepteurs stéréo devraient avoir *été vendus en 1982. Cette prévision* paraît assez optimiste, du fait que ces appareils sont vendus 20 % plus chers que les récepteurs standards et qu'ils sont beaucoup plus volumineux.

● *La Revue française de gestion* de janvier et février 1979 (33, rue de Beauregard, 75002 Paris), vient de publier un dossier de trente pages sur le sujet : « Informatique et organisation ». Au sommaire, des articles de Claude Salzman (CEGOS), Bernard Cruzin (CEGOS), [illegible]

● *Alcootest individuel.* — Une société suédoise a mis au point un alcootest de poche. Selon le taux d'alcool dans le sang, un feu rouge, orange ou vert s'allume lorsque le « patient » souffle dans cet appareil de la taille d'une [illegible]

● [illegible]

● *Le Centre de développement de l'O.C.D.E.* vient de publier le compte rendu d'une réunion d'experts qu'il a organisée sur « Les possibilités et conditions d'amélioration de l'emploi de l'aide alimentaire pour le développement » et qui s'est tenue à Paris il y a un an.

PORTEFEUILLE D'INVENTIONS

L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) vient de publier le bilan de son activité en 1978. Voici les chiffres enregistrés. Inventions analysées : 1 935 ; inventions sélectionnées : 293 ; brevets français et étrangers : 616 ; contrats de licence : 108 ; entreprises licenciées en France : 95 ; entreprises licenciées à l'étranger : 13.

MINIATURISATION

D'après Matsushita Electric, on *trouvera dans deux ans de véritables* téléviseurs de poche en noir et blanc dans lesquels le tube aura été remplacé par un système d'image à cristaux liquides.

D'autre part, les calculatrices de poche et les montres digitales pourraient devenir minces comme une carte de crédit avec l'introduction d'une nouvelle pile, beaucoup plus petite que les piles au lithium ou au *nickel-cadmium*.

NOUVELLE FRONTIÈRE

L'Association des ingénieurs des ponts et chaussées organise les 24, 25 et 26 avril, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7ᵉ, des journées sur « la nouvelle frontière technologique ». Ouvertes par M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, elles seront clôturées par M. André Giraud, ministre de l'industrie, et aborderont les six thèmes suivants : télécommunications, informatique, transports, énergie, bio-agronomie, santé et *biologie, espace, industries de la mer.*

L'ORDINATEUR DANS L'ASCENSEUR

La société japonaise Fujitec vient de [illegible] un microprocesseur pour *ascenseur*. Il permet, selon le constructeur, une régulation du fonctionnement (annulation des erreurs d'étage, durée d'ouverture des portes en fonction du *poids en charge*, etc.) économisant ainsi la dépense en électricité et *réduisant les pannes*.

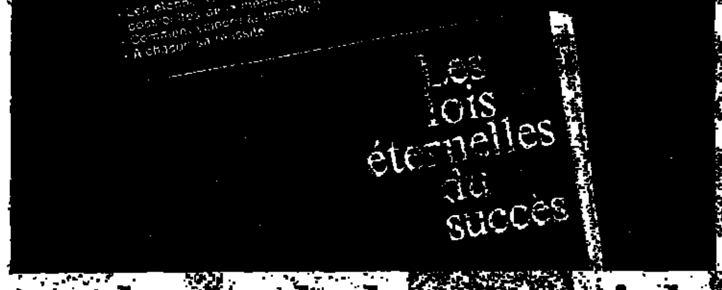

tout le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

Surprenantes révélations sur une méthode très simple pour guérir votre timidité, développer votre mémoire et réussir dans la vie.

Ce n'est pas juste ! vous valez 10 fois mieux que tel de vos amis *qui « n'a pas inventé la poudre »* et pourtant gagne beaucoup d'argent sans se tuer à la tâche, que tel autre, assez insignifiant, qui cependant jouit d'une inexplicable considération de la part de tous ceux qui l'entourent.

Qui faut-il accuser ? La société dans laquelle nous vivons ? Ou vous-même qui ne tirez pas parti des dons cachés que vous avez en vous ?

Vous le savez : la plupart d'entre nous n'utilisent qu'une parcelle à peine de leurs facultés. Nous ne savons pas nous servir de notre mémoire. Ou alors nous sommes paralysés par une [illegible] nous enchaînent dans nos habitudes de pensée désuètes, nos complexes aberrants, notre manque de confiance en nous.

Alors, qui que vous soyez, homme ou femme, si vous en avez assez de faire du surplace, si vous voulez savoir comment acquérir la maîtrise de vous-même, une mémoire étonnante, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une imagination fertile, une personnalité forte qui dégage de la sympathie et un ascendant irrésistible sur ceux ou celles qui vous entourent, demandez à recevoir le petit livre de Borg : « Les Lois Eternelles du Succès ».

[illegible] des milliers [illegible] de tout âge et de toute condition qui recherchent le moyen de se réaliser et de parvenir au bonheur.

W.R. Borg, [illegible] *Saint-Pierre*, [illegible] Avignon.

pour recevoir « LES LOIS ETERNELLES DU SUCCES » [illegible]
Découpez ou recopiez [illegible]
chez AUBANEL, [illegible] Avignon.
Vous recevrez le livre [illegible]

NOM ______ PRENOM ______
N° ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
______
AGE ______ PROFESSION ______
Aucun démarcheur ne vous rendra visite.

FAITES REGLER VOTRE ALFA ROMEO DANS NOTRE NOUVELLE STATION DE MISE AU POINT ELECTRONIQUE.

Carburation, suspension, train avant, équilibrage.

M. Michel Métayer, vainqueur des Trophées Alfasud 1977 et 1978, [illegible] mettra au point votre Alfa Romeo.

Alfa Romeo
Ets LE GALVEZ
Concessionnaires
Stock important de pièces détachées. 6 rue Vulpian, 75013 Paris. Tél. 535.98.69 et 535.01.55.

هكذا من الاصل

PRESSE

« NORD-MATIN » : le contre-plan de l'intersyndicale des journalistes.

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, jeudi 5 avril, l'Intersyndicale des journaliste de *Nord-Matin* (S.N.J. et C.F.D.T.) a présenté ses contre-propositions au plan de restructuration annoncé le 5 mars par la direction du quotidien et qui devrait être discuté vendredi 6 avril par le comité d'entreprise. En plus de ces contre-propositions évoquées dans nos éditions du 31 mars et publiées dans un document tiré à trente mille exemplaires sous le titre *« Nord-Matin » peut vivre, « Nord-Matin » doit vivre*, l'Intersyndicale a indiqué que la grève, menée avec succès le 30 mars par les journalistes de la rédaction, avait permis de faire avancer les négociations.

Dimanche 8 avril, ce ne sont plus sept mais six éditions locales qui seront supprimées, celle d'Armentières pouvant être maintenue. Sur les licenciements — soixante-dix-sept salariés dont trente et un journalistes — qui découleraient de cette restructuration, l'inspection du travail doit se prononcer d'ici un mois.

Pour l'Intersyndicale, son contre-plan de création d'une *rédaction régionale sur le Nord*-Pas-de-Calais devrait permettre le reclassement des uns et des autres. Selon elle, la direction aurait accepté d'en discuter le principe.

L'Intersyndicale n'est pas seule à *proposer un quotidien régional*. D'autres rumeurs laissent supposer que des socialistes qui furent propriétaires de *Nord-Matin* avant de le revendre à M. Robert Hersant auraient d'autres projets sur la région.

● *M. Jean-Marie Borzeix*, rédacteur en chef des *Nouvelles littéraires*, dirigera à partir de l'été prochain le département « littérature » des éditions du Seuil. Cette nomination intervient dans les mesures de réorganisation, qui ont été prises au Seuil, en prévision du départ des fondateurs, MM. Jean Bardet et Paul Flamand (1). Ceux-ci doivent quitter *leur maison en juin 1979*. D'autre part, M. Bruno Flamand, fils de M. Paul Flamand, est nommé secrétaire général des services littéraires. Il sera chargé de coordonner le département « sciences humaines », le département « histoire, économie, politique », et le département « littérature ».

---

(1) Voir « le Monde des livres » du 23 février 1979.

CARNET

Naissances

— Le sous-préfet de Marmande et Mme Jean-Jacques Roulot sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Diego TATASCIORE,
à Rome, le 2 avril 1979.

— *Marie-Martine* et **François VEVERRA** ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabrice.
52, rue du Docteur-Blanche,
Paris (16e).

Décès

URBAIN CASSAN

— Nous apprenons la mort, le 5 avril à Paris, de

***l'architecte* Urbain CASSAN.**

Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

[Né le 12 mars 1890 à Narbonne, Urbain Cassan était ancien élève de *l'Ecole polytechnique* et architecte diplômé par le gouvernement. *Il avait* commencé sa carrière aux Chemins de fer du Nord en participant, après *la première guerre* mondiale, à la reconstruction du réseau. *En 1939, il avait été chargé de la construction* des ateliers du ministère de *l'armement et, en 1944, avait été nommé* directeur général de la construction au *ministère de la reconstruction* et de l'urbanisme (jusqu'en 1946). Secrétaire *général en 1953, puis président du conseil* supérieur de l'ordre des architectes de 1965 à 1975, Urbain Cassan était architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux et membre de l'Institut depuis 1965.

Parmi les nombreux travaux qu'il a réalisés, il convient de mentionner plusieurs gares de chemins de fer (Brest, Le Mans, Sèvres), les gares maritimes du Havre, de Dieppe, de Marseille, d'Alger, les sièges sociaux de l'E.D.F., du Gaz de France, de la Compagnie française des pétroles, de Petrofrance, des barrages (Castillon, Chaudanne, La Courbaise), le Centre de recherche nucléaire de Saclay, les facultés des sciences de Paris et d'Orsay, l'hôpital Beaujon, l'hôpital et la faculté des sciences de Lille, l'hôpital international de la Cité universitaire. Il avait collaboré au complexe Maine-Montparnasse.]

— Mme Jules Victor Bessis, née Germaine Dorfin, a la profonde tristesse d'annoncer le décès de son mari,

J. V. BESSIS,
décédé le 4 avril 1979, à l'hôpital de Versailles.

De la part de :
Mme Marcel Assous et ses enfants,
M. et Mme Henri Bessis et leurs enfants,
M. Henri Imbert et ses enfants,
M. et Mme Maxime de Camps et leurs enfants,
De toute sa famille,
Et du professeur et Mme Gabriel Valensi, amis de toujours.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 avril au cimetière parisien de Bagneux, à 14 h. 45.

Réunion à l'entrée principale.

— *Nous apprenons le décès de*
M. Robert CANOU,
fondateur et secrétaire général

du 11 novembre 1940.

[M. Robert Canou, avocat à la cour d'appel de Paris, fut, avec M. Pierre Lefranc, l'un des organisateurs de la manifestation des étudiants à l'Arc de triomphe le 11 novembre 1940 contre l'occupation allemande. Il fut, à plusieurs reprises, arrêté et emprisonné par les autorités allemandes.]

— M. et Mme Georges Chédeville et leurs enfants,
Mme Edouard Perroy et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean CHÉDEVILLE,
chef de service
à la Société Thomson-C.S.F. (D.F.H.), *survenu à Paris, le 31 mars 1979*, dans sa soixante-cinquième année.

Les *obsèques* ont eu lieu dans l'intimité familiale au Tréport (Seine-Maritime).

Un service religieux sera célébré *en l'église Saint-Ferdinand des* Ternes, Paris (17e), sa paroisse, le *vendredi 20 avril, à 10 heures.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, *rue du Maréchal-de-Lattre-de-*Tassigny, 92200 Neuilly-sur-Seine,
87, avenue *Niel, 75017 Paris.*

— *Mme René Charles François*, son épouse,
M. et Mme Frédéric François et leur fille,
M. Guillaume François,
Mlle Sophie François, ses enfants et *petite-fille,*
Les familles François et Simonnet *et alliées,*
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

docteur René Charles FRANÇOIS,
médecin inspecteur général honoraire,
ancien président
du comité médical E.D.F. - G.D.F.,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
décédé subitement le 4 avril 1979, à l'âge de soixante et onze ans, en son domicile 90, rue d'Assas, Paris-6e.

Le *service* religieux en l'église Notre-Dame-des-Champs (boulevard du Montparnasse) sera célébré le lundi 9 avril, à 10 h. 30.

On se réunira à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le caveau de famille.

— Mme Claude Gros,
Me Michel Libersa, Mme et leur fille,
Mme veuve Jean Loiseau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Maurice Cofre, leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Charles Jourdan et son fils,
Les familles Somers, Poissonnier-Georges,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude GROS,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, le 4 avril 1979 dans sa soixante et unième année.

Levée du corps samedi 7 avril, à 8 h. 30, à l'Athanée de Cannes, 223, avenue de Grasse.

Cérémonie religieuse en l'église de Collobrières (Var), *le même jour à* 10 h. 45.

25, avenue du Commandant-Bret, 06400 Cannes.
18, rue *Gaston-de-Caillavet,* 75015 Paris.

— La famille et les amis ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Gaston de JONG,
secrétaire-greffier en chef
au tribunal de grande instance de Paris.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

6, rue de Calais, Paris (9e).

— Nous apprenons le décès, survenu le samedi 31 mars, du

docteur
Alexandre KREMENTCHOUSKY,
compagnon de la Libération,
dont les *obsèques* ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, à Aixe-sur-Vienne *(Haute-Vienne).*

[Né le 2 avril 1905 à Odessa, de nationalité *française*, Alexandre Krementchousky est docteur en médecine, spécialiste de dermatologie et de phlébologie, lorsqu'il décide de rejoindre Londres dès juillet 1940. Il participe avec la France libre aux campagnes du Gabon *(novembre 1940)*, de Syrie (juin - juillet 1941), de Libye (août 1942-février 1943) et de Tunisie (février-mars 1943). Il est médecin-lieutenant à la 2e division blindée *du général* Leclerc.

Alexandre Krementchousky a été fait *compagnon de la Libération le 7 juillet* 1945. Il a été admis dans la réserve avec le *grade de médecin-lieutenant-colonel*.]

— M. et Mme Henri Verney et leurs enfants,
M. et Mme Hans Guhl et leur fils,
Mme veuve Adiba et ses enfants,
M. et Mme Jean Thoumini de La Haulle et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Guerre et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve THOUMINI
de La HAULLE,
née Minerve Adiba,
survenu le 3 avril 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Avignon, Barbentane, Nîmes.
M. Joseph Chaix,
M. et Mme Pierre Daire,
M. et Mme René Daire,
M. et *Mme* Maurice Gavanon,
M. et Mme Bruno de Vieth et leur *fille,*
M. et Mme Jean-Patrice Daire et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Daire,
Mlle Christine Daire,
M. et Mme Renaud Horvilleur,
Sylvie, Jean-François, Laurent et Sophie Gavanon,
Mme Léone Chauvet,
devant l'affluence des différentes *marques de sympathie* qui leur ont été exprimées à l'occasion du décès *de*

Mme Joseph CHAIX,
née Marie-Jeanne Chauvet,
s'excusent de ne pouvoir répondre *sans oubli à chacune d'elles et* prient toutes les personnes qui se *sont associées à leur peine de trouver* ici l'expression de leurs *sentiments émus et reconnaissants.*

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, vendredi 20 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Raymond Blanadet : « Les fronts pionniers en Asie du Sud-Est ».

— Université de *Paris-IV*, samedi 28 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Sylvain Menant : « La crise de la poésie française dans la première moitié du dix-huitième siècle ».

Visites et conférences

SAMEDI 7 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 9 h., place de la Concorde, côté de la grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Sens et le château de Fleurigny ».

15 h., 63, rue de Monceau, Mme Bouquet des Chaux : « Le XVIIIe siècle au musée Camondo ».

15 h. 2, rue Louis-Boilly, Mme Meyniel : « Monet et l'impressionnisme au musée Marmottan ».

15 h., angle rue de la Paix, place Vendôme, Mme Oswald : « Hôtels et jardins du Crédit foncier ».

15 h., 23, quai Conti, Mme Pennec : « L'Institut de France dans la chapelle du collège des Quatre-Nations ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, 64, rue du Rocher, docteur Péron Autret : « Médecine naturelle » ; Claude *Henry Lecomte* : « *La physique* d'Einstein a-t-elle découvert Dieu ? » ; Philippe Dehay : « La politique face à l'économique » (Club du Faubourg).

DIMANCHE 8 AVRIL

VISITES GUIDEES ET *PROMENADES.* — 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Meyniel : « Sénat, palais du Luxembourg ».

15 h., 53, rue Saint-Dominique, Mme Lamy-Lassalle : « Connaissance du faubourg Saint-Germain ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Place-des-Fêtes, Mme *Pennec* : « *Promenade* à la recherche du vieux Belleville ».

15 h. 30, *entrée, hall gauche, côté* parc, Mme Hulot : « Le château *de Maisons-Laffitte* » *(Caisse nationale* des monuments historiques).

15 h., 23, quai Conti : « L'Institut, sous la Coupole » (Approche de l'art).

15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « *Histoire et visite de* la Salpêtrière » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Eglise-d'Auteuil : « Le printemps dans les jardins d'Auteuil » *(Paris inconnu).*

15 h. 15, 5, rue des Hospitalières : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., 29, rue de Condé : « Palais du Luxembourg » *(Mme Camus).*

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (Méditation transcendantale).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie : « Madame Bartet, la Divine » (Mme Sully, les Artisans de l'esprit).

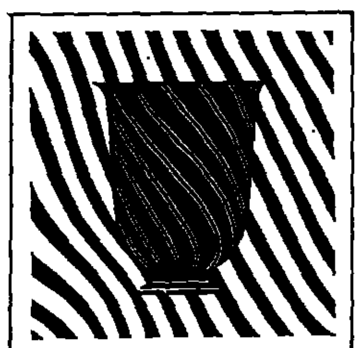

Il y a maintenant
3 boutiques
PUIFORCAT
pour vos cadeaux et
vos listes de mariage

129 bd Haussmann - Paris 8e
tél. 563.10.10
48 av. Victor-Hugo - Paris 16e
tél. 501.70.58
8 r. du Vieux-Colombier - Paris 6e
tél. 544.71.37

Connaissez-vous le drink
sans alcool
qui vous fait boire double ?
SCHWEPPES « Indian Tonic »
SCHWEPPES Lemon.

Listes de Mariage
260.39.30—poste 233
AUX TROIS
QUARTIERS

S.O.S. AMITIÉ
dans sa
LUTTE CONTRE LE SUICIDE
recherche des bénévoles
pour compléter
son équipe d'intervention
Ecrire B.P. 111
93170 BAGNOLET

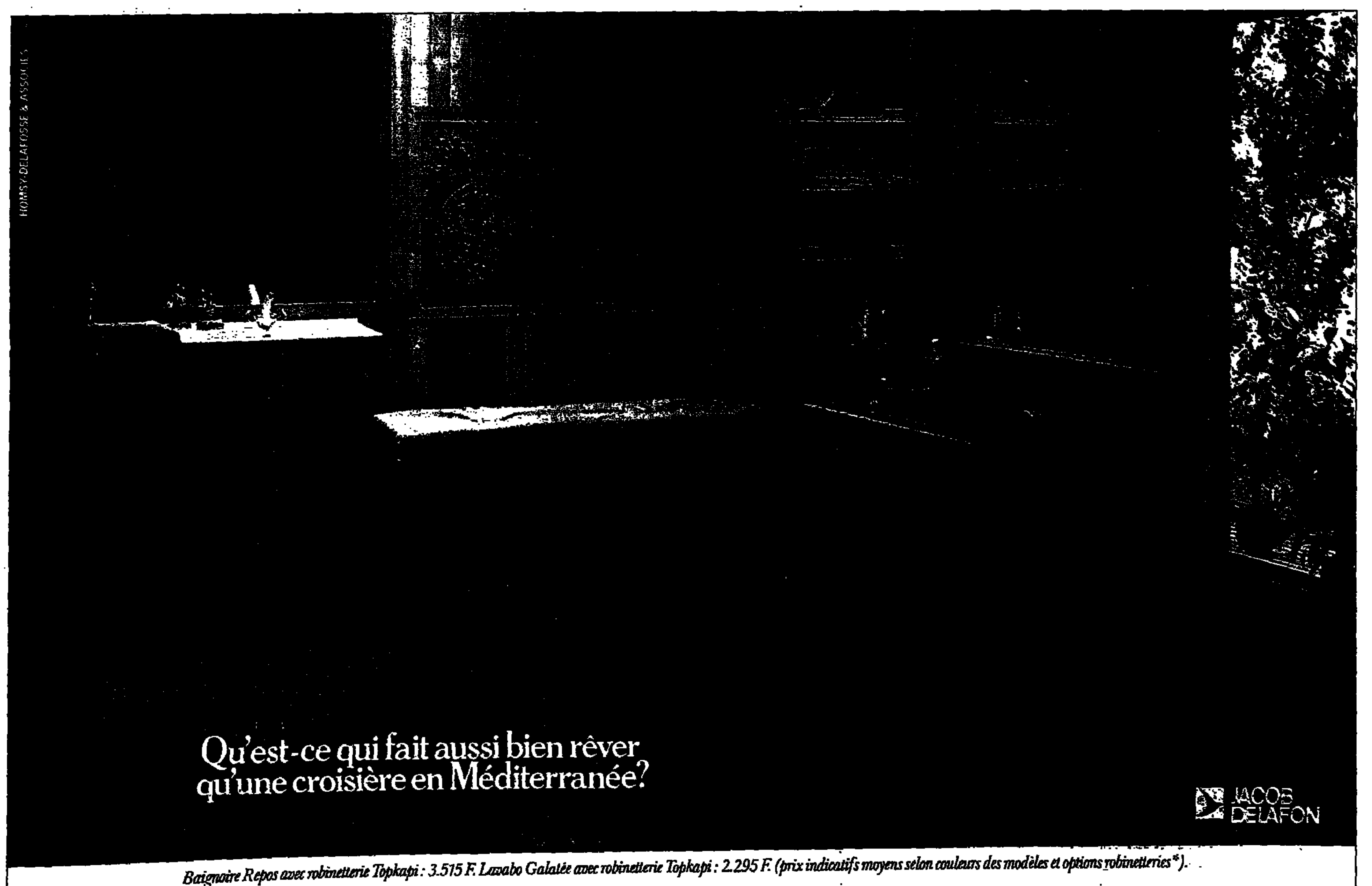
Qu'est-ce qui fait aussi bien rêver
qu'une croisière en Méditerranée?
JACOB
DELAFON

Baignoire Repos avec robinetterie Topkapi : 3.515 F. Lavabo Galatée avec robinetterie Topkapi : 2.295 F. (prix indicatifs moyens selon couleurs des modèles et options robinetteries).*

Jacob Delafon. Un luxe fou, un luxe sage.

*Valeur au 01/01/79

NEOGRAVURE PARIS

En bateau à aube sur un fleuve du Sud.

En Amérique,
promenade en bateau 16 F.
Dépaysement garanti.

16 F pour embarquer sur un de ces merveilleux bateaux datant du temps des crinolines. 16 F seulement pour voir des paysages insolites, découvrir mille oiseaux et qui sait peut-être... croiser des alligators.

Venez aux États-Unis et vous verrez comme il est facile et peu coûteux d'y vivre et de s'y déplacer. Par exemple : forfait location de voiture pour 7 jours, kilométrage illimité, 500 F – l'avion de New York à San Francisco 600 F – forfait de 2 semaines, kilométrage illimité, 700 F en bus, 800 F en train – forfait entrées pour les 37 parcs nationaux 50 F – 160 F la nuit d'hôtel pour un couple – le repas de 25 F à 60 F. Quant au voyage pour l'Amérique : 1700 F seulement *l'aller et retour Paris-New York !*

Votre Agent de voyages est là pour vous fournir tous les renseignements et vous expliquer comment vous pouvez dépenser moins d'argent en achetant les prestations nécessaires en France et en francs.

Vous pouvez également demander conseil en écrivant à l'Office du Tourisme des États-Unis, ou retourner le coupon ci-contre pour recevoir gratuitement une documentation complète. Les vacances sont déjà proches. Ne tardez pas.

Découvrez l'Amérique, elle ne fait pas payer sa beauté.

Bon pour une documentation gratuite.

Oui, je voudrais découvrir l'Amérique.
Merci de m'envoyer gratuitement votre documentation complète sur les Etats-Unis.

Nom ______________________

Adresse ______________________

______________________ M3

Code postal ______ Ville ______

Bon à retourner à :

OFFICE DU TOURISME
AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS
75382 PARIS CEDEX 08

U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE • UNITED STATES TRAVEL SERVICE

هكذا من الأصل

Ra

sur les

Qu'est-ce qui

LE DRO
AU
VOYAG

FESTIVAL D'AS

FESTIVAL
DE TABAR

nouvelles fro

مكتبة الأهرام

Le Monde
des loisirs
et du tourisme

Randonnée à l'aventure sur les pistes du Yémen en armes

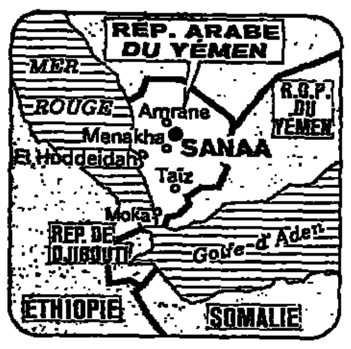

Le gros bourg tassé sur le bord du promontoire, accroupi près du vide et s'accrochant à la roche de toutes ses murailles couleur de miel, c'était Khamer. Une citadelle, plutôt, comme toutes les villes, tous les villages et même tous les hameaux, sitôt qu'on avait dit adieu à la Tihama, la plaine côtière où la hutte ronde de pisé coiffée d'un chapeau pointu de roseaux (façon Afrique, mais l'Ethiopie n'est pas bien loin) ignore tout de l'art subtil — et encore nécessaire — de la fortification.

Nous avions quitté Sana'a avec les premiers feux du soleil, fait halte à Ouadi-Dar, la folle oasis qui déroule comme des tapis où rivalisent tous les verts de la *palette ses vergers, ses carrés de* luzerne, ses jardins potagers et son blé tendre tout au fond d'un canyon ceinturé de falaises stériles hautes de plus de 200 mètres. On avait admiré au passage le Dar-El-Hajjar, ce vertigineux palais du Roc qu'un imam fit piquer au début du siècle au faîte d'un rocher comme une fleur délicate sur un rude chapeau. A Amrane, nous avions tâté sans grand enthousiasme du *qishr*, ce *faux café à la mode* yéménite, une fadasse décoction *faite à partir des seules cosses* du moka, dont les grains semblent préférer les chemins de l'exportation à celui des petits pots de cuivre ciselé. Et à présent, c'était Khamer.

« *C'est le jour du souk, vous devriez y faire un tour,* avait poliment conseillé Abdou, notre chauffeur - *cuisinier - factotum* - guide, *cela en vaut la peine...* » *Judicieux conseil. Car si tous les* souks de tous les pays du monde arabe se ressemblent étrangement, respirent les mêmes odeurs, âcres ici, suaves là, étalent les mêmes marchandises de la même manière et retentissent des mêmes infinies palabres, celui-ci, sans pour autant *échapper à la* règle, offrait de surcroît une *singularité confondante*. Il ne nous avait jamais été donné, jusqu'ici, de voir, entre un marchand de tomates et d'oignons et un autre vantant ses oranges, un modeste étalage, posé à même le sol, comme les autres, sur un morceau de bâche mitée, anodin donc, quoique fait pourtant de grenades offensives, aussi dodues que quadrillées, de cartouches de *fort* calibre, *et* des quelques bâtons de dynamite présentés en bottes, *comme* des poireaux !

La surprise passée, il fallait bien *se rendre à l'évidence* : ce vieillard qui venait vers nous, barbe fleurie et turban gaillardement penché sur l'oreille, son panier de légumes au bout du bras, d'où dépassait le manche d'un gigot de chevreau, arborait bel et bien, en travers du dos, un fusil automatique, un kalatchnikof briqué *comme* au plus beau jour de la parade... Et ces *jeunes gens, se tenant, comme* le veut l'habitude orientale, par le petit doigt, avaient à l'épaule qui un mauser, qui un fusil d'assaut ; et cet autre encore, un colt 45 passé dans la large ceinture brodée, traditionnellement réservée, sur tous les abdo*mens mâles dès l'âge de la* puberté, à porter la *jambia*, le poignard dont le large fourreau s'achève en une demi-volte *élégante*.

Etrange Yémen. Déjà, tout à l'heure, intrigués par la prolifération des tours de guet, tantôt rondes, tantôt à quatre pans mais toujours coniques les unes et les autres, qui se dressent à la lisière de chaque labour, de chaque verger, de chaque jardin clos ou non, nous avions interrogé Abdou. « *Ces tours, c'est pour surveiller... — Mais pour surveiller qui et quoi ?* » Il riait de toutes ses dents : « *Pour surveiller... les voisins ! Ici, quand on n'a pas fait la récolte qu'on escomptait, on aurait tendance à aller moissonner ou cueillir chez ceux qui ont eu plus de chance de quoi se consoler... Alors, chaque nuit, un homme s'installe en haut, fusil à portée de main. Et gare aux maraudeurs...* »

Depuis que le petit Twin Otter d'Air Djibouti nous avait fait franchir la mer Rouge d'un rapide coup d'aile pour nous déposer, l'avant-veille, sur l'aéroport d'El-Hoddeidah (si on peut appeler « aéroport » cette espèce de terrain vague flanqué d'un bâtiment sordide étroitement bordé d'immondices en tous genres), nous allions de surprise en étonnement. Et, une fois faits à l'idée que le Yémen est assurément champion du monde toutes catégories en matière de saleté avec ses rues jonchées à l'infini de détritus — cartons, boîtes de conserves, épluchures, vieux chiffons, ferrailles, épaves d'automobiles, motos mortes, journaux pourris — d'étonnement en émerveillement.

Pour notre première halte, on avait choisi Menakha, un bourg-nid d'aigle perché au carrefour de deux vallées sur le trajet Hoddeidah - Sana'a.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 18).

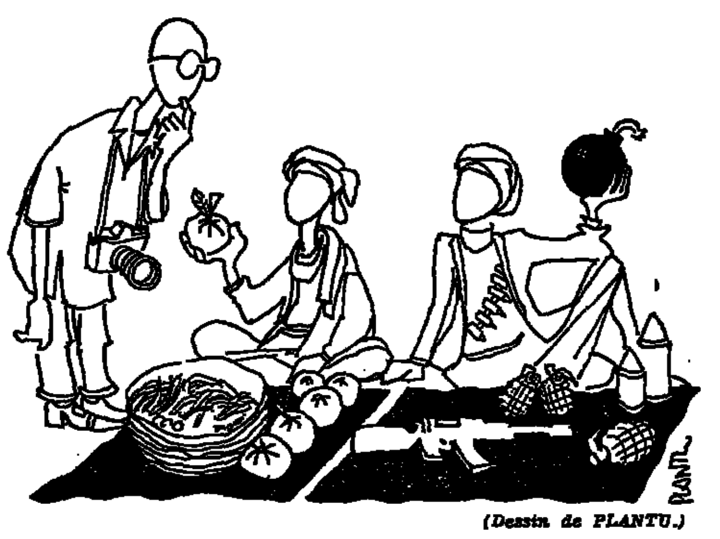

(Dessin de PLANTU.)

EN 1890, . SEPT FOUS SUR LEURS DROLES DE VÉLOS...

Qu'est-ce qui fait encore courir le Touring Club de France ?

Ils étaient sept à fonder le Touring Club de France (T.C.F.) en ce mois de janvier 1890. Sept fous de vélo et de liberté, qui prétendaient, dans l'article premier de leurs statuts tout neufs, « *favoriser et provoquer le développement du tourisme sous toutes ses formes, la sauvegarde et la mise en valeur des richesses naturelles et monumentales de la France, la pratique des activités de plein air dans le cadre du tourisme, l'assistance aux usagers de l'automobile, l'organisation des loisirs et tout ce qui contribue à la commodité et à l'agrément des voyages* ». Un vrai programme de ministre du tourisme !

Dire que l'administration reconnut, en 1907, sans rechigner l'utilité publique de cette association régie par la loi de 1901 serait erroné : à en croire les fonctionnaires, les touristes représentaient « *une catégorie restreinte d'individus* » sans grand intérêt.

Malgré ces difficultés, le T.C.F. se livre à une activité débordante. En 1894, il publie un guide des hôtels recommandables ; en 1900, il rédige un inventaire des richesses architecturales à protéger ; en 1906, il organise une fête de l'arbre ; en 1928, il met sur pied une campagne contre le bruit et pour la propreté.

Avant la Grande Guerre, le T.C.F. plante plus de quatre vingt mille panneaux indicateurs routiers. Il imprime des cartes, place des filets dans les virages de montagne pour éviter la grande culbute aux cyclotouristes. Il installe des bancs pour les épuisés, construit des refuges en montagne. Ses effectifs sautent de sept membres, en 1890, à *quatre vingt-quinze mille en* 1905 et à deux cent mille en 1945. Une partie de cette affluence était due, entre les deux guerres, au fait que le Touring Club était le seul organisme habilité à délivrer les documents douaniers requis pour passer les frontières. On se souvient encore avec émotion de cette époque faste, où les futurs vacanciers faisaient la queue dans les locaux de l'avenue de *la Grande-Armée...*

Les moyens d'exister

A l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le T.C.F. conserve une robuste constitution. Ses sept cents employés concourent avec les mille cinq cents bénévoles et ses trois cent cinquante mille adhérents à gérer de multiples activités. Il y a tout d'abord le Touring Club proprement dit, auquel on adhère moyennant 120 F de cotisation annuelle. Celle-ci donne droit à bénéficier d'informations touristiques dans une quarantaine de cités, et de réductions de tarifs dans certains hôtels ou magasins. Parmi les devoirs moraux de l'adhérent, figure celui de participer à la défense de certains sites ou aux campagnes pour la propreté ; sans oublier le devoir d'élire le *conseil d'administration* du T.C.F.

Une deuxième cotisation de 12 à 345 F environ fournit aux composantes du T.C.F. les moyens d'exister. Il s'agit des sections *pédestre*, cycliste, camping-caravaning (quarante-trois terrains), équestre (club hippique du bois de Boulogne et soixante chevaux), aviation (neuf avions et un hélicoptère), montagne et ski, yachting léger (vingt-huit *bases et quatre cent cinquante* bateaux), plaisance (six bateaux école et vingt bases), canoë-kayak (deux cents canoës-kayaks), plongée sous-marine (neuf *bases*), photo-cinéma, archéologie. La section « naturisme » a vu le jour au début de l'année 1979.

Le T.C.F. retrouve au sein d'un groupement d'intérêt économique sa filiale, la SARL Touring Vacances, agence de voyages traditionnelle. Il gère aussi plusieurs services destinés à ses adhérents : Touring Secours (130 F par an), qui assure vingt-quatre heures sur vingt-quatre le dépannage des automobilistes, Touring Assistance en France, en Europe et dans tous les pays méditerranéens. Enfin, on oublie souvent que plusieurs milliers de jeunes s'adressent au T.C.F. pour passer des vacances ou pour apprendre une langue, aux Etats-Unis comme en Allemagne.

Le Touring Club a été à l'origine d'excellentes inventions touristiques telles que les villages de vacances (neuf mille lits), l'assistance routière ou le Comité national des sentiers de grande randonnée. Malheureusement, il n'a pas toujours su tirer tout le parti possible de l'imagination de ses adhérents. Une certaine naïveté et un bénévolat parfois ronronnant ont contribué à donner à l'extérieur une image plutôt poussiéreuse et assoupie de celle qui fut la première association touristique de France.

L'équipe dirigeante du T.C.F. est consciente de cette torpeur. « *Il faut que nous nous ouvrions sur l'extérieur*, explique M. Thierry Hesse, directeur des activités club et des relations extérieures. *Une association finit toujours par vivre en circuit fermé. Elle gère son patrimoine pour ses sociétaires du moment, dont elle satisfait d'ailleurs les besoins. Notre première tâche consistera à améliorer la diffusion de nos informations qui, pour l'instant, s'adressent aux deux cent soixante-quinze mille lecteurs de la revue* Touring *et aux cent mille abonnés de la revue* Plein Air Touring. *Nous créerons un service des relations extérieures capable d'expliquer la position du T.C.F. aussi bien à propos de la défense des gorges du Verdon qu'en matière d'aide à la personne en vacances. Il nous faut, grâce aux médias, parler du Touring à tous ceux qui ne le connaissent pas et qui, naturellement, ne lisent pas nos revues.* »

Cet effort serait vain si les prestations offertes n'évoluaient pas en fonction des goûts des nouveaux adhérents. « *J'avais constaté que le skate board marchait très fort, l'an dernier. Nous avons organisé deux stages d'été. Il ne restait plus une place. Pour être sûrs de ne pas passer à côté de ces souhaits, un groupe d'adolescents, fils de nos sociétaires, sera chargé de réfléchir et de définir nos nouveaux produits.* »

Bénévolat

Autre exemple de cette ouverture et de cette sensibilité toute neuve : l'accord passé avec la FNAC pour organiser des journées de planche à voile. « *La FNAC, à laquelle nous nous étions adressés pour la diffusion de notre guide du camping-caravaning, nous a proposé de collaborer à des tests de matériel. Nous avons accepté et mis sur pied des « dimanches de la planche à voile ». Du 1er avril au 24 juin, les participants, adhérents ou non, pourront utiliser gratuitement des matériels variés mis à leur disposition. S'ils le désirent, ils donneront leur avis sur les qualités respectives des planches. Nous souhaitons étendre ce type d'expérience.* » (1)

Le bénévolat est-il encore efficace dans une importante organisation comme le T.C.F. ? Sera-t-il capable de s'adapter aux évolutions des mentalités ? « *C'est un réel problème. Aux origines d'une association, le bénévolat représente un moteur irremplaçable. Avec le temps, il risque de se muer en frein. Qui est le plus compétent, le plus disponible, et le plus motivé ? Le bénévole ou le permanent ? J'en parle d'autant plus aisément que je suis, par ailleurs, président bénévole d'une association à but non lucratif. Nous sommes confrontés à cette question, car si nous ne trouvons pas de bonnes volontés pour encadrer nos groupes, ou si ces bonnes volontés s'avèrent ne pas être à la hauteur, il faudra bien se tourner vers des personnes rémunérées.* »

Le Touring Club cherche un nouvel équilibre en se souvenant que son but ultime est « *de favoriser le développement du tourisme sous toutes ses formes* ». Ce n'est pas une mince affaire.

ALAIN FAUJAS.

---

(1) *Forfait de 130 F pour la journée comprenant le train Paris-Troyes aller et retour, le transfert à la base nautique du lac de la forêt d'Orient, l'encadrement, l'assurance et le prêt du matériel. — Inscriptions :* T.C.F., 65, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris, tél. : 502-14-00, ainsi que dans les bureaux de tourisme de la FNAC.

LE DROIT
AU
VOYAGE

FESTIVAL D'ASILAH
(40 km de Tanger)
Une semaine
1 270 F

FESTIVAL
DE TABARKA
(170 km de Tunis)
Une semaine
1 200 F

nouvelles frontières
37, rue Violet 75015 PARIS 578.65.40
34, rue Franklin 69002 LYON 37.16.47
119, rue Solférino 59000 LILLE 54.24.04 et 54.38.06
LIC783A

LE MONDE DE L'HISTOIRE
EN DIAPOSITIVES
brochure-commentaire
la série 50 vues avec 45 F
AU PAYS DES PHARAONS, ESPAGNE, ITALIE, INDES, GRECE, MAYAS, INCAS, BALI, CEYLAN, TAHITI, VOLCANS, BETES, U.S.A., IRAN, TURQUIE, U.R.S.S., POLOGNE, etc.
Nombreuses autres séries, notamment sur les provinces françaises.
Doc. et 2 vues contre 4 timbres
FRANCLAIR COLOR
68630 BENNWIHR.

la
TUNISIE
Parlez-en
à ceux qui la connaissent bien

Nous y sommes nés
nous vous y invitons
et vous proposons
des formules de vacances
de printemps et d'été
préparées
par des gens du pays

Pour une documentation gratuite, retournez ce bon* à
TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu • 75001 Paris • 296.02.25 et 296.14.23
Nom ....
Adresse ....
* ou adressez-vous à votre agence de voyages
lic. A661

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Campagne

07520 LA LOUVESC (Ardèche)

HOTEL BEAU SITE** NN. Site except. 1 050 m. qualité, pens. 90 à 120 F net. Dépliant tél. (75) 33-47-02.

HOTEL LE MONARQUE **. Ouvre le 1er juin. Découvrir l'Ardèche verte. Forfait 7 jours, promenades et veillée compris de 755 F à 1 000 F avec bain, w.-c., net.

19320 (Corrèze) ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

HOTEL BEAUSITE** Piscine chauffée. Etang - Tennis privés.

Côte d'Azur

CANNES

RUC HOTEL *** N.N. Tél. (38) 32-10. Face club tennis et piscine. Terrasse panoram. Prox. centre et Croisette.

LE SAINT-YVES *** N.N., 49, bd d'Alsace, jard., park., prox. tennis, club, piscine et croisette. Tél. : 38-63-29.

06500 MENTON

HOTEL MODERNE ** N.N.
Près mer. Sans pension. Tél. 35-71-87.

06000 NICE

HOTEL GOUNOD, 3, rue Gounod. Annexe du Sofitel. Chambres climat., radio, TV, mini-bar, tél. automatique. Calme. Tél. (93) 88-26-20.

HOTEL VICTORIA *** N.N. 33, bd V.-Hugo, tél. (93) 88-39-60. 40 chamb., bains, tout conf. - Jardin - Centre.

NICE - VILLEFRANCHE-S.-MER

HOTEL WELCOME *** N.N. Bord mer. Terrasse ensoleillée, calme. Cuisine renommée. Tél. : (93) 80-88-81.

Mer

ILES ANGLO-NORMANDES

ILE DE JERSEY

Le printemps est la période idéale pour profiter pleinement de cette petite île, véritable parterre flottant (20 km sur 10 km. 75 000 habitants).

Dans cet étonnant petit Etat indépendant, mais rattaché à la Couronne d'Angleterre, les petites pensions voisinent avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe.

Vous apprécierez le calme, la nature, les petits ports, les immenses plages de sable fin, la campagne, les auberges, les pubs et, dans la capitale Saint-Hélier, un shopping détaxé à faire rêver.

Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Carteret, Granville. Par car-ferry : Saint-Malo. Par avion : *Paris, grandes villes de l'Ouest. Jersey* est à 70 minutes de Paris-Orly Sud (B.I.A. Réservations tél. 934-50-06).

C'est la bonne idée pour un long week-end ou un petit séjour.

Pour documentation en couleurs, écrivez en timbrant à 1,70 F à Office National du Tourisme, Département F 10, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Mer

ILE DE JERSEY

HOTEL L'HORIZON

Une situation exceptionnelle : 140 mètres de façade plein sud le *long de l'une des plus* belles baies d'Europe. Le sable fin et les vagues en direct. Un confort maximum (télé couleurs) dans les quelque 100 chambres. Trois salons-bars dont l'un donnant sur la séduisante piscine intérieure chauffée (8 x 16) : Stargrill et restaurant réputés. Dîner dansant habillé. Une ambiance de classe et de charme. Les gens raffinés apprécient et se souviennent des quelques jours passés dans cet hôtel incomparable classé « Quatre Soleils ».

M. John Wileman, le jeune manager, sera heureux de vous adresser personnellement documentation en couleurs et tarifs.

Ecrivez-lui directement en vous recommandant du journal. Tél. automatique 19 (44) 543-43-101. Télex 41281

Hôtel l'Horizon, baie de St-Brelade, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Montagne

MEGEVE

L'ADRET ** N.N. Une petite maison confortable et chaleureuse.
Propr. Nicole Cottet, tél. (50) 21-16-35.

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les chalets du Villard. (92) 45-82-08 Ch. grand confort avec cuisinettes. Piscine, tennis, Px sp. juin et sept.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N., 1, rue Augureau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Angleterre

KENSINGTON, LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington et Harrods F 80-90, breakfast anglais, taxes incl. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place *London* SW7 3LA. Dir. E. Thom, 01-589-8288.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA. Première catégorie 1 semaine forfait de ski dès 575 F. Piscine et patinoire couv. Tx 74 232.

ASCONA, MONTE VERITA

Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. *Piscine chauffée.* Tennis. Tél. 1941/93/35/ 12 81.

CHÂTEAUX HÔTELS INDÉPENDANTS
HOSTELLERIES D'ATMOSPHÈRE

Yvelines

78270 ROLLEBOISE

CHATEAU de la CORNICHE★★★★
Tél. : (1) 093-21-24

Val-de-Loire

45140 ORLEANS OUEST (Loiret)

AUBERGE de la MONTESPAN★★★
Tél. : (38) 88-12-07

45190 BEAUGENCY Tavers (Loiret)

HOSTELLERIE
« LA TONNELLERIE » ★★★★
Tél. : (38) 44-68-15

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

HOSTELLERIE
« LE CHOISEUL » ★★★★
Tél. : (47) 57-23-83

CHATEAU DE PRAY ★★★
Tél. : (47) 57-23-67

37190 AZAY-le-RIDEAU
(Indre-et-Loire)

SACHE « MUSEE BALZAC »
Restaurant-Auberge du XIIe siècle
Tél : (47) 26-86-58

Vendômois

41160 FRETEVAL-MOREE
(Loir-et-Cher)

HOSTELLERIE
DU CHATEAU DE ROCHEUX ★★
Tél. : (54) 23-26-80

Berry

18600 SANCOINS (Cher)

LE DONJON DE JOUY ★★★
Tél. : (36) 74-56-88

Picardie

Entre Soisson et Noyon
02300 CHAUNY (Aisne)

HOSTELLERIE « LE GRIFFON »
Château de BLERANCOURT★★★
Tél. : (23) 52-60-11

Normandie

61230 GACE (Orne)

HOSTELLERIE
« LES CHAMPS » ★★★
Tél. : (33) 35-51-45

Seine-Maritime

76490 VILLEQUIER-LE-HAUT

Château de VILLEQUIER ★★★★
Tél. : (35) 96-10-12

Périgord

Entre Brantôme et Périgueux
24460 CHATEAU-L'EVEQUE
(Dordogne)

CHATEAU SAINT-VINCENT★★★
Tél. : (53) 54-30-50

Entre Limoges et Périgueux, N. 21
24800 THIVIERS (Dordogne)

CHATEAU DE MAVALEIX ★★★
Tél. : (53) 52-82-01

Franche-Comté

70100 RIGNY-GRAY (Hte-Saône)

CHATEAU DE RIGNY ★★★
Tél. : (84) 65-25-01

Sur les pistes du Yémen en armes

(Suite de la page 17.)

Il s'agissait en l'occurrence d'une des routes offertes par la Chine populaire au pays, asphalte et ouvrages d'art compris, comme l'U.R.S.S. et l'Allemagne fédérale ont, de leur côté, gratifié le Yémen de quelques centaines de kilomètres dignes de ce nom. Bénédiction avant les terribles pistes qui nous attendaient et qui ne sont, en fait, que des chemins muletiers élargis à la pioche, où tout véhicule, petit ou gros, est obligatoirement tenu d'imaginer, s'il veut passer, qu'il n'est plus monté sur des roues mais sur des sabots agiles — et précis, — *car le vide* est toujours là, au bord du tournant. Faute d'imagination, probablement, bien des carcasses se rouillent lentement au creux des vallées, à 300 mètres parfois en contrebas de l'endroit où s'est produite, en un millième de seconde, la fatale hésitation.

A Menakha, nous logeâmes chez l'habitant. C'était l'occasion, à ne jamais manquer, de voir (et d'apprécier) comment sont faites au-dedans ces maisons yéménites si belles à regarder du dehors avec, sur une embase de pierre taillée, leurs hautes façades de brique, leurs fenêtres soulignées d'un vigoureux trait de chaux, leurs dernières fenêtres où une fine feuille d'albâtre tient encore lieu de verre, et leurs petits vitraux enchâssés dans le gauss (un plâtre qu'on ne trouve nulle part ailleurs) qui, le soir venu, allument dans la nuit mille bouquets multicolores. Mis à part les escaliers dont les marches étroites contraignent à lever haut, très haut, le pied tout en amorçant de perpétuels virages, ces demeures sont plaisantes à habiter, le bon sens ayant décidé une fois pour *toutes que le* « salon » (mufrej) où se tiennent le maître de céans et ses invités soit toujours au dernier étage où, grâce à un subtil jeu de fenêtres, on parvient toujours à faire circuler de l'air frais. Aux niveaux inférieurs, les appartements privés ; au rez-de-chaussée, enfin, écuries, remises et cuisines.

Levés avec le jour — une règle qu'il ne faut jamais transgresser en voyage, *a fortiori* dans les pays de grand soleil, — en route pour la découverte. De nouveaux bourgs fantastiques, comme Hajjara, superbe et suspendue entre ciel et vide à flanc de montagne ; des hautes vallées du Jbel Haraz, noyées dans leur silence entre les interminables escaliers des cultures en terrasses, ponctués çà et là de hameaux serrés dans leurs murs presque aveugles ; de la gentillesse insigne des Yéménites dont le port d'armes de guerre ne *dissipe jamais le sourire* ni la bienveillance à l'égard du visiteur étranger ; d'un sanctuaire, impeccablement chaulé sous sa double coupole, où repose dans un sarcophage de marbre *gris quelque saint homme d'obé*dience ismaélienne et où il n'est pas rare de croiser des pèlerins venus de l'Inde lointaine...

Des Chinois en gants blancs

Mais les plus forts moments de notre voyage nous attendaient dans le grand massif monta*gneux qui sépare de la plaine* côtière le haut plateau où est Sana'a, la capitale du Yémen du Nord. Quittant résolument à Amrane le goudron, ses pompes et ses œuvres, nous voilà à l'assaut des pentes. Menée de main très sûre par Abdou, aussi fin conducteur qu'expert en l'art de cuire *al dente* les spaghetti à la tomate, la grosse Toyota Land *Cruiser (le genre idéal de véhi*cule qu'exige un pays au innombrables exigences) commença bientôt à chercher son chemin entre les ravines, les nids de poule, les parpaings et autres embûches qui parsemaient la route où l'on croisait de temps à autre, dans un étourdissant tourbillon de poussière, d'autres engins, bâtés comme des mules *de sacs, de boîtes, de caisses*, sans compter la bonne demi-douzaine d'individus qui s'y cramponnaient tant bien que mal.

Ce jeu de piste en valait largement la chandelle, lorsque nous apparut, dans la belle lumière dorée de la fin du jour, la ferme forte de Beit-el-Mal, citadelle bucolique où les imams, jadis, faisaient conserver dans d'inviolables greniers leurs récoltes. Et bivouaquer à 3 000 mètres en lisière d'un village, après avoir opiniâtrement marchandé avec les gamins le prix des deux fagots nécessaires à la flambée du soir, est une récompense sans égale, comme ces randonnées à l'aventure.

A l'aventure, car nous ignorions parfaitement, ce soir-là, s'il serait possible d'envisager le lendemain de se lancer dans la jonction montagne - plaine, la seule et unique piste (que d'aimables ingénieurs chinois en casque colonial de paille tressée et en gants blancs, s'il vous plaît ! eurent l'amabilité de nous rouvrir en trente coups de bulldozer) étant inconnue des rares *cartes du pays, et mal connue* des gens du cru, qui ne pouvaient attester que d'une chose : son indéniable « mauvais état ».

C'était peu dire... Cent cinquante virages en épingle à cheveux, si serrés que les quatre cinquièmes d'entre eux nécessitaient immanquablement une vertigineuse marche arrière, ce n'est pas rien, ni les roues frô*lant le néant à chaque tour, le* tout dans une fournaise à rebuter même un dromadaire. On atteignit enfin de lit de l'*ouadi* (rivière), à sec en cette saison, et donc devenu route cahotante jusqu'aux prochaines pluies.

Et puis ce fut la plaine, monotone malgré ses larges coulées vertes, ses bananiers et ses manguiers, ses champs de pastèques et de sorgho, ses villages de cases où vont des femmes coiffées d'un haut chapeau de paille posé en équilibre sur leur voile de tête. Et Hoddeidah de nouveau, *qui nous parut plus laide encore* — ce qui peut sembler un exploit ! — après tant et tant de vraies beautés. L'hôtel aussi coûteux que soigneusement entretenu dans son écœurante saleté...

Mais qu'importe. « *Pour les jeunes gens qui aiment leurs aises et une table délicate, ou qui veulent passer agréablement leur temps en compagnie des femmes, il ne faut pas qu'ils aillent en Arabie* », notait judi*cieusement* déjà Carsten Niebhur, un Allemand qui visita le pays en 1762 à la tête d'une mission d'étude commanditée par la couronne danoise. En cela il avait raison, et il semble que rien n'ait changé depuis lors.

Il existe tant d'autres bonnes raisons d'aller voir de près ce Yémen qu'un lit défoncé (et des troupeaux de moutons dessous), des routes *à effrayer les mulets* eux-même, un ordinaire frugal d'où est bannie la moindre goutte de liquide alcoolisé, la chaleur et la poussière ne comptent plus. A moins d'être un inconditionnel de l'hygiène, du palace et du restaurant de luxe. Dans lequel cas il est fortement recommandé de s'abstenir, totalement et définitivement...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Le voyage individuel (obligatoirement soumis à une pratique convenable de l'arabe, seule langue parlée hors des grandes *villes; reste aléatoire : il faut* soumettre aux autorités un « plan de route » détaillé et obtenir d'elles le coup de tampon sans quoi il serait risqué de se lancer sur les routes.

Explorator, agence spécialisée dans *les voyages insolites, inscrit* le Yémen tant à son catalogue « hiver » qu'à ses programmes « été » avec des formules basées soit sur la seule randonnée au Yémen (toujours via Djibouti), soit sur un séjour « combiné » Yémen-mer Rouge, permettant de naviguer, soit à bord d'un boutre soit à bord d'un trimaran après avoir quitté le Yémen.

A titre d'exemple : 10 jours au Yémen du Nord et extension de 4 jours en boutre : à partir de 7 500 F par personne. Ou encore : voyage de 13 jours, avec extension de 4 jours à Mareb (ville de Balkis, la reine de Saba), ou trekking de 4 jours, de Shibam à Al Mahwit : à partir de 7 000 F par personne.

★ Explorator : 16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 266-66-24 (catalogues et renseignements sur simple demande).

Chiffres d'affaires

Motels australiens en Chine

La société australienne Great Sincere Pty. Ldt. a signé à Pékin, le 22 janvier, un contrat de 20 600 000 dollars portant sur la construction d'une chaîne de huit motels d'une capacité respective de cent dix chambres dans les régions touristiques du nord et du sud de la Chine.

La Corée passe la barre du million de visiteurs

Entre le 1er janvier et le 27 novembre 1978, la Corée a reçu un million de touristes étrangers. Ce score met la Corée en septième position parmi les pays d'Asie ayant franchi ce cap, et qui sont, dans l'ordre, Hongkong, Singapour, la Thaïlande, la Malaisie, Taïwan et le Japon.

Yougoslavie : une bonne année

Six millions quatre cent mille touristes ont visité la Yougoslavie en 1978, totalisant 35 millions de nuitées. En 1977, le nombre de nuitées s'était élevé à 34,2 millions.

SUR LES CHEMINS D'AMÉRIQUE LATINE
vols au départ de Bruxelles
LIMA .... 2.690 F A/R
RIO .... 3.990 F A/R
BOGOTA .... 2.680 F A/R
QUITO ...... 2.990 F A/R
GUATEMALA . 2.670 F A/R
CARACAS ... 2.450 F A/R
BUENOS AIRES 4.080 F A/R
NOUVEAU MONDE
8, rue Mabillon - 75006 PARIS
Tél. 329-40-40 Lic. 1.171

RÉSIDENCES | secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

MIDI, Région CARCASSONNE (AUDE) Fermettes d'agrément - Fermettes de rapport, élevages, céréales, vignes.
Pavillons - Commerces
SUD - IMMOBILIER
1, boul. du Commandant-Roumens, Carcassonne (11) - T. : (68) 25-24-10.

• PROPRIETE EN VALLEE DU RHONE 280 ha d'un seul tenant, très bonne terre alluvions. Tout à l'irrigation. En production : 100 ha de pêchers, 50 ha de pommiers, 7 ha de poiriers, le reste pour maraîchage. 6 000 m2 couverts conditionnement. 9 000 m3 froid.
DROME AGENCE
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

Choix terrains, maisons, villas. Hérault, Aude, Gard. NOVAGENCE, 45, allée Riquet, 34500 BEZIERS. Tél. : (67) 76-45-48.

ST-RAPHAËL BOULOURIS
Résidence HELIOS
18 villas jumelles terminées : salle de séjour, 2 chambres cuis. bains. Piscine comm. De 411 000 à 495 000 F. Ag. LOMBARD, 23, rue Gambetta, ST-RAPHAEL - Tél : (94) 95-02-07. Choix apparterm., villas. Tous prix.

mexique
GUIDE GRATUIT DES CIRCUITS 79
boussole Conseil en Voyages
27, rue st andré des arts - paris 6e
tél. 329-03-30 Licence 1058

CROISIERES BOTEL
Au milieu des champs de fleurs dans la vallée du Rhin.

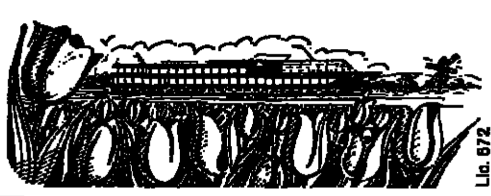

8 jours en Hollande, *le long des champs de tulipes en fleurs, en avril :* 1575 F
8 jours sur le Rhin romantique *parmi les fleurs, les vignobles, les châteaux et les légendes, de mai à octobre :* 1980 F
15 jours sur le Rhin *à travers le cœur de l'Europe, de mai à octobre :* 3800 F
Documentation sur demande : Votre Agent de Voyages ou
SOTRAMAT VOYAGES
12, rue Godot-de-Mauroy
tél. 266 60 19
Lic. 672
Agents généraux de :
BOTEL CRUISES

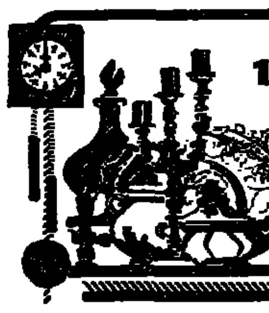

14e FOIRE A LA BROCANTE
SOUS CHAPITEAU - ANIMATION - SELF-SERVICE
THORIGNÉ-SUR-DUÉ (Sarthe)
RN 23 - RN 827 - D 302
entre LE MANS-VIBRAYE - LA FERTÉ-BERNARD
SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI DE PAQUES
MEUBLES ANCIENS — BIBELOTS DE QUALITE

Demandez la brochure en couleur 1979 "Scandinavie à tous prix".
Pleine d'idées, elle vous permettra de composer les vacances de votre choix selon votre budget.

Scandinavie: l'été 24 heures par jour.

Changez de vacances, partez en Scandinavie.
Au pays des lacs et des forêts, des fjörds et des archipels, au pays des troupeaux sauvages et du soleil de minuit.
Avec la nouvelle brochure en couleur "Scandinavie à tous prix", c'est vous qui choisissez la formule de vos vacances, la durée de votre séjour, les lieux de vos visites, votre circuit, vos moyens de transport en Scandinavie, votre style d'hébergement.
Découpez vos vacances, comme vous le voulez, selon vos goûts, selon votre budget.

Scandinavie. L'Europe au naturel.

Veuillez m'adresser gratuitement la brochure "Scandinavie à tous prix".
Nom ______________ Prénom ______________
Adresse ______________________________
A retourner à SAS - 30, boulevard des Capucines - 75009 PARIS.

AIR FRANCE
SAS
SCANDINAVIAN AIRLINES

Bazaine Publicité

هكذا من الاصل

VOYAGE AU BOUT DU MONDE

LES TONGA, DES ILES POUR L'AMITIÉ

Le « captain » James Cook — le grand, l'unique, — lorsqu'il pénétra, en 1773, dans les eaux du royaume de *Tonga, fit jeter l'ancre face* à un îlot. Emu par l'hospitalité et la gentillesse de ses habitants, il le baptisa « Friendly Island », l'île amicale... Deux siècles plus tard, à l'est des îles Fidji, à l'ouest de Papeete et au nord de la Nouvelle-Zélande — toujours au bout du monde, — les îles Tonga n'ont *rien volé de ce surnom qui fleure* à cent lieues son collier-de-fleurs-façon-Polynésie. Oui, rien n'a changé, ou presque. Le paradis polynésien, mythique dit-on, vit ici sa pleine légende sans déroger.

Il y a, bien sûr, le soleil, la mer et les plages — le fameux triptyque *sun, sea, sand*, — mais surtout les Tongans, soit l'art de dire *bonjour !* (« *Malo lelei* ») avec le sourire, même si l'on a ses soucis : un fils parti travailler dans une usine d'armement en Nouvelle-Zélande, par exemple, comme il est fréquent, ou pas assez d'argent pour acheter les quelques produits manufacturés en vente à Neiafu...

L'archipel des Vava'u, le plus septentrional du royaume, a cependant pour lui de vivre quasi exilé du groupe d'îles des Tongatapu où campe la capitale, Nuku'alofa. Les deux liaisons aériennes, assurées tous les jours avec cette dernière par la compagnie nationale Tonga Air, n'y changent rien, pas plus que la navette dolente du bateau porteur des « merveilles » de la civilisation qui mouille toutes les *six semaines à Neiafu*.

Les îles Vava'u continuent donc de vivre leur « train-train ». A l'heure du laitier, sous le soleil déjà chaud, des barques remontent vers la micro-capitale — un millier d'habitants — pour y déposer collégiens et collégiennes vêtues de la traditionnelle *jupe couleur bleu pâle*. Seul avant-goût des « fastes » d'une vraie ville, les jeunes Tongans dégustent, à la sortie, avec des airs gourmands et sérieux, les glaces de chez Morris Hedstrom Ltd et les candies de chez Burns Philipp (South Sea), avant de repartir vers leurs villages par la mer, protégés du dernier soleil par le dôme d'un parapluie noir. *Le trajet n'est jamais bien* long. Les îles amicales sont des îles voisines, la mer est leur trait d'union.

L'enfant collégien, de retour au bercail, retrouve sa famille et son village, un monde où la vie s'ordonnance autour de la *primary school* et des églises toutes puissantes. « *Quelle est ta religion ?* » demandent souvent, en introduction, les Tongans à l'ami étranger. Eux répondent d'un ton pénétré, « *méthodiste* » ou « *catholique* ».

Leurs maisons, ouvertes à tous, sont construites en bois ou encore en matière végétale couronnées de toits en palmes de cocotiers séchées. Pas très loin, les hommes travaillent dans les plantations de bananiers à demi sauvages et les cocoteraies. Pas très loin resurgit la mer avec sa légère brise et votre port d'attache : votre voilier.

Poisson à l'étouffée et crème de coco

Sans se donner le mot, les trente-cinq îles de l'archipel des Vava'u vivent à l'unisson. Une vie paisible d'agriculteurs-pêcheurs. A l'aube, les coqs réveillent ainsi les deux cents habitants d'Ofua. Certains partent alors pêcher non loin, qui en pirogue, qui en canot à moteur. Les autres se rendent à la « maison de Dieu » honorer par leurs chants mille fois répétés le maître de toutes choses. Ofua, étiré le long d'une haie de filaos et de cocotiers bordant la plage, possède de fait le je-ne-sais-quoi *d'une communauté religieuse* ; la messe semble n'y jamais finir ou toujours recommencer et le nageur, lorsqu'il émerge d'une baignade, entonne l'Alleluia comme d'autres entonneraient, ici, le dernier tube disco.

La religion, assurément, adoucit les mœurs, conclut-on. Car elle n'est pas banale cette vieille femme drapée de noir qui se dirige vers vous, bras tendus, *pour vous offrir*, à vous l'inconnu, deux solides papayes. Et ce villageois non plus qui vous fait asseoir sur une natte pour partager son repas sans que vous puissiez refuser. Le poisson cuit à l'étouffée, avec de la crème de coco, dans des feuilles de bananiers formant casserole, les fruits de l'arbre à pain et les kumaras viendront ainsi prendre place sur un linge blanc étendu à terre. Vous mangerez — navigateur repu de corned-beef australien et de crackers américains — sous l'œil bienveillant de votre hôte.

Le village d'Ofua, à l'est des Vava'u, n'est pas à marquer d'une croix blanche dans un quelconque pense-bête. Chaque village offre, avec la même bienveillance, son hospitalité. Aussi le « skipper » et son équipage, levant l'ancre pour Fale'vai, Otea, etc., y trouveront-ils la même simplicité. Une fois lancé le traditionnel *Malo Lelai !*, reste à engager un dialogue en anglais, ponctué de tongan et de sourires.

Perdues sur une île de rêve bordant une massif corallien, deux femmes sous une hutte interrompront leur partie de cartes pour vous recevoir, satisfaites du goût de vos cigarettes américaines. Elles *sont* là *pour* la cueillette des noix de coco et la fabrication du coprah (amande de coco décortiquée dont on fait de l'huile) et ne s'étonnent pas de ce voilier venu mouiller à quelques encablures de leur « maison ».

Ces Européens en vacances, amoureux de plongée sous-marine et de soleil, elles les invitent d'un geste à se perdre dans l'ombre de la cocoteraie qui les fait vivre. De retour de leur incursion, ils leur diront *mofua* (au revoir). Elles répondront *aloa* (adieu). Et elles reprendront leur partie de cartes interrompue, tandis que le voilier appareillera pour d'autres découvertes.

LAURENT GREILSAMER.

★ Voile Voyage, 8, rue Domat, 75005 Paris, tél. 329-30-30, société de location de bateaux et agence de voyage, propose en « première » cette « croisière » dans l'archipel des Vava'u, au nord du royaume de Tonga. Les trois voiliers actuellement disponibles — des C.S.Y. 44 de 13,40 mètres, très confortables — sont loués sans équipage. La base nautique dispose toutefois de pilotes locaux sûrs qui sont tout autant des marins que des guides.

La navigation, avec des vents de 13 à 18 nœuds, n'offre pas de grandes difficultés. Les îles des Vava'u forment un réseau relativement groupé.

Les « vacances en bateau » dans le royaume de Tonga sont prévues sur vingt-deux jours, dont dix-sept de croisière. Elles comprennent les trajets : une nuit d'hôtel à Los Angeles (U.S.A.) à l'aller et deux nuits à Pago-Pago (Samoa américaine) au retour. Pour un équipage comprenant six personnes — nombre qui paraît raisonnable — Voile Voyage demande 12 970 francs par équipier, ravitaillement compris, à l'exception des boissons. Conseil pratique : l'anglais étant, de fait, la deuxième langue au royaume de Tonga, une ou deux personnes minimum doivent le parler.

UNE NOUVELLE LIAISON AÉRIENNE PARIS - LE PUY

La Haute-Loire en direct

« La Haute-Loire sans barrières », sans barrières *ou presque, dans* son paysage mi-auvergnat, mi-vellave dans son accueil. Sur ce thème, Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, parlant en tant que président du conseil général et du comité départemental du tourisme, vient de présenter aux Parisiens les possibilités de séjour que leur offre ce département peu ou mal connu, une halte au plus — au Puy, sa capitale — pour ceux qui en marche vers le Sud refusent *d'emprunter* les voies les plus courues.

Deux arguments dans ces propositions.

La Haute-Loire n'est pas qu'un « pays pour l'été ». Elle souhaite au contraire — et mérite — qu'on la découvre hors saison pour y pêcher, y randonner à pied ou à cheval, y skier. Deux exemples : il existe dans le département vingt et un centres de ski de fond et des circuits remarquables sur le plateau du Mézenc ou autour du *lac du* Bouchet ; le Festival de musique français de la Chaise-Dieu (cette année, du 24 août au 3 septembre), de renommée *internationale, est plus que l'occasion* d'une visite à l'arrière-saison.

La Haute-Loire prétend en *outre jouer la carte* du *tourisme* de qualité. Elle ne peut d'ailleurs, et s'en félicite, jouer la quantité. C'est en particulier un des lieux d'élection des gîtes ruraux : on en compte cinq cents, dont la moitié sont classés « trois épis » et plusieurs, « *de caractère* », offrant au total deux mille cinq cents places pour des prix variant de deux cent cinquante à six cents francs par semaine. C'est un pays enfin où la promotion des activités artisanales (on peut faire des stages au conservatoire de la dentelle du Puy), des produits régionaux et des « curiosités » n'a pas encore *conduit à des excès dénaturants*.

Progrès oblige toutefois. La Haute-Loire n'est ni par la route ni par le chemin de fer d'un accès très facile (ce qui la préserve des ruées vacancières) ; on pourra toutefois, dès le 2 mai, l'atteindre *directement* par la voie des airs à bord de l'avion de la nouvelle ligne régulière Le Bourget-Le Puy. L'appareil, américain, porte — la rencontre est cocasse — un nom délibérément parisien : il s'agit d'un Swasrigen « Metro ».

★ Informations : la Maison d'Auvergne, 53, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, téléphone : 225-16-57. Comité départemental du tourisme de la Haute-Loire, 5, place Michelet, 43000 Le Puy-en-Velay, téléphone : (71) 09-26-05. Office du tourisme du Puy-en-Velay, place du Breuil, 43000 Le Puy-en-Velay, tel : (71) 09-38-41.

FINLANDE
naturellement vôtre
la Laponie
légendaire
et le cap
du bout du monde
le Cap Nord
circuits de
8 à 15 jours
à partir de
4385 F
Renseignements :
Votre Agent de Voyages ou FINNAIR 11 rue Auber 75009 Paris
Nom ....
Adresse ....
documentation gratuite

U.S.A
Canyonland
LOS ANGELES
SAN FRANCISCO · FAR WEST
GRAND CANYON · PARCS NATIONAUX · LAS VEGAS
grand circuit 17 j. - f. 8.550*
KUONI c'est aussi
THAILANDE grand circuit 17 j. - f. 5.970*
SEYCHELLES séjour Mahé 10 j. - f. 4.350*
CEYLAN circuit et séjour 17 j. - f. 5.420*
* Prix minimum au départ de Paris (en francs français)
KUONI
un monde de différence
VOYAGES KUONI
75008 PARIS - 33, bd Malesherbes - Tél. (1) 265.29.09
75009 PARIS - 12, bd des Capucines - Tél. (1) 073.26.21
ET CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

AIR FRANCE Vacances
Air France crée des vols spéciaux à tarif individuel très réduit.
LONDRES A.R. — 420 F
PALMA A.R. — 700 F
ATHÈNES A.R. — 990 F
ISTANBUL A.R. — 1100 F
TEL-AVIV A.R. — 1575 F
(+ 200 F en Juillet et Août)
NEW YORK A.R. — 1725 F
(+ 235 F du 15 Juin au 14 Septembre)
ANTILLES A.R. — 2000 F
(+ 300 F du 20 Juin au 20 Septembre)
Prix aller-retour au départ de Paris.
Pour toutes précisions sur les périodes, dates de fonctionnement et conditions de vente, téléphonez à:
(1) 320.15.55.
Réservation et vente en agences de voyages ou agences Air France.
Prix sous réserve d'approbation gouvernementale.

(Publicité)
GRAND SALON REGIONAL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE
REIMS, carrefour du Nord-Est, a été choisi pour une importante rencontre. Les 4, 5, 6 et 7 mai 1979, dans le cadre des celliers du Champagne BESSERAT DE BELLEFON, se déroulera le « Grand Salon Régional de la Chasse et de la Nature », sous le patronage *des plus hautes autorités*.
Il y aura plus de 1.000 m2 de stands comprenant, entre autres, des revues de chasse, des expositions de trophées, des associations de protection de la nature, des tableaux de gestion de population, des armes, la participation de pays étrangers, l'art animalier à travers des peintres, naturalistes, sculpteurs, diverses sociétés de chasse, collectionneurs, utilisateurs de la nature et autres amis de l'environnement. Ils montreront que cette nature vit et rappelleront que la chasse telle qu'elle est prévue et appliquée par les sociétés sérieuses est sélective et nécessaire. Elle respecte des tableaux et s'intègre dans l'équilibre naturel indispensable. Cette exposition permettra, en outre, d'entendre des conférences sur le cerf, le chevreuil, le lièvre, les perdreaux (biologie de ces espèces et gestion de leur population).
Il n'eût pas été convenable que les tireurs soient oubliés, et un important ball-trap sur plateaux d'argile sera organisé, doté de nombreuses coupes et autres récompenses. Une version nocturne aura lieu le samedi soir à 21 h., avec l'apport d'un matériel hautement spécialisé pour le ball-trap de nuit.
Un concours de rapport de chiens de chasse sera organisé le dimanche 6 mai, de 15 h à 17 h., par la Société Canine Champagne-Ardennes, 19, r. Alfred-de-Musset, 51110 REIMS tél. : (26) 09-31-23, auprès de laquelle il faut s'inscrire pour le mardi 17 avril 1979, dernier délai.
La proximité de l'autoroute A4 (échangeur : REIMS Saint-Rémi - Direction Epernay) et de vastes parkings permettront l'accueil du public dans les meilleures conditions, et les visiteurs pourront profiter d'un service de « restauration champenoise » sur place.
Ouvert le vendredi 4 mai au soir, le Salon accueillera le public jusqu'au dimanche 6 au soir, et sera réservé le lundi 7 mai aux scolaires et aux étudiants.

Pour un séjour avantageux, faites un saut en Angleterre avec votre voiture par TOWNSEND THORESEN

Felixstowe
Rotterdam
(Europoort)
Southampton
Dover
Portsmouth
Zeebrugge
Calais
Le Havre
Cherbourg

TOWNSEND THORESEN
European Ferries
5 lignes au départ de la France
42 traversées quotidiennes
de 24 heures jusqu'à 5 jours, profitez des prix spéciaux « MINITOUR »
Svenco
TOWNSEND THORESEN
European Ferries
TOWNSEND THORESEN CAR FERRIES
41, bd des Capucines, 75002 PARIS - 261.51.75
Veuillez me faire parvenir sans engagement de ma part votre documentation couleur 1979.
Nom
Adresse
LM 3

EN ROUMANIE
VOUS AVEZ LE CHOIX

Vacances en toute saison, pour tous les goûts, pour tous les budgets.

En circuit ou séjour, découvrez les plages ensoleillées de la Mer Noire, le Danube et son Delta, les Carpates et les monastères de Moldavie, Bucarest, véritable ville-jardin, sans oublier les célèbres cures de gériatrie et, partout... un folklore authentique.
Séjour au bord de la Mer Noire :
2 semaines + la 3e gratuite, à partir de .... 1 750 F.
Inscriptions dans toutes les agences de voyages.

Renseignements - documentation :
OFFICE NATIONAL
DU TOURISME ROUMAIN
& Cie Aérienne TAROM
38, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
Tél. : 742.27.14 - 742.25.42

DOCUMENTATION "Vacances en Roumanie"
à adresser à M. ______________
____
____
M

OUI
LA SARDAIGNE

Offres spéciales basse saison
- Gratuité voiture France/Sardaigne
- Gratuité excursions pour groupes
- Manifestations folkloriques villageoises les samedis.

Renseignements pour documentation:
E.S.I.T. 95, via Mameli - 09100 CAGLIARI (Italie)
Tél. 668 522 - télex: 0 (790 134)

Toulon
Porto-Torres
Découvrez l'île des Nouraghes, ses plages splendides et son folklore.

avec votre voiture utilisez
les Car-ferries Toulon-Porto-Torres d'Avril à Septembre.
vacances en Sardaigne
ferrytour
en pension, demi-pension ou même sans pension du tout en Hôtels, Motels, Villages de vacances, Bungalows.
Réclamez le catalogue Ferrytour auprès de votre Agence de Voyages ou C.M.T.S. TOULON : 552, avenue de la République
Tél. (94) 41.25.76 - télex: 430 012

A PARIS, SNCM : 12, rue Godot de Mauroy - Tél. (1) 266.60.19

PORTICCIO
(CORSE)
20000 AJACCIO

Ouvert du 1er avril 1979 au 5 janvier 1980

HOTEL SOFITEL PORTICCIO ★★★★ LUXE
le luxe en Corse
en liaison directe avec
l'Institut de Thalassothérapie de Porticcio
Tél. : (95) 25-00-34 - Télex : 460708

SIRMIONE
Lac de Garda
pour vos vacances
pour votre santé

Eaux sulfurées hiperthermales - saison: Avril-Novembre pour la cure des Rhumatismes - Arthrites - maladies du nez et de la gorge. - Bains thermales Bains de boue, humages, inhalations - Insufflations pour la cure de la *surdité rhinogène.*

GRAND HOTEL TERME (1. cat.)	Pens. complète a partir de FrF 225
HOTEL SIRMIONE (1. cat.)	Pens. complète a partir de FrF 170
HOTEL FONTE BOIOLA (2. cat.)	Pens. complète a partir de FrF 115

Tous les hôtels au bord du lac avec piscine ouverte chaufée. Pour informations: Soc. TERME SIRMIONE - I-25019 SIRMIONE - Tel. 916041 - Telex 30395 GHTR

SÉJOURS LINGUISTIQUES EN GRANDE-BRETAGNE

Satisfaction à 80 %

QUATRE-VINGT-DIX pour cent des jeunes participant à un séjour linguistique de type classique sont satisfaits de leur séjour. C'est ce qu'affirme une enquête par sondage réalisée en Grande - Bretagne à la demande de la Fédération internationale des organisations de voyage pour la jeunesse (FIYTO) auprès de treize mille jeunes âgés de douze à vingt ans en juillet et août 1975.

Hébergés en famille, les jeunes ne disposent d'une chambre personnelle que dans la moitié des cas. Dans presque tous les autres, ils partagent leur chambre avec un autre hôte payant. Très souvent, la famille comporte de jeunes enfants, mais, dans un cas sur dix seulement, un enfant de l'âge du jeune étranger. En général, les jeunes stagiaires suivent huit heures de cours par *semaine, parfois onze* à douze ; ils font quelques excursions et visites, et sont encore reproupés l'après-midi pour d'autres activités.

Venus d'abord (à 75 %) pour étudier la langue — un quart des réponses *seulement mentionne* un intérêt pour le mode de vie et l'histoire britannique, — la moitié des jeunes (52 %) ont *« beaucoup apprécié leur séjour »*, tandis que plus du tiers (38 %) sont simplement *« satisfaits »*. Preuve de leur satisfaction : 80 % souhaitent *revenir en séjour, dont la moitié* dans la même *famille*. Leur satisfaction tient d'abord à l'accueil reçu dans la famille, cité par les trois quarts des jeunes. Ainsi, 79 % des hôtes corrigent peu ou prou la prononciation de l'élève.

Généralement satisfaits du nombre d'heures de cours, ils le sont moins du contenu. Désirant surtout faire des progrès en expression orale, ils souhaitent *qu'on accorde plus de place à* la conversation. Parmi les activités de loisirs proposées, le sport recueille les deux tiers des suffrages. Les excursions, elles, ne sont appréciées que par la moitié des jeunes. But préféré : le « shopping », suivi de la visite de monuments et expositions, puis — seulement — la rencontre de gens du pays. Les cours — surtout pas plus de huit heures par semaine ! — comme les excursions, devraient être facultatifs, estiment la majorité des participants.

C'est au total une image assez rassurante du séjour linguistique qui se dégage. En dépit de l'aspect commercial de l'accueil — beaucoup de familles reçoivent plusieurs hôtes payants à la fois, — les jeunes s'adaptent bien et se sentent généralement à l'aise dans la famille. Font-ils des progrès *sur le* plan linguistique ? Ils le disent. Mais les cours ne sont pas toujours excellents et les rapports entre Français sont parfois aussi fréquents qu'avec la famille. Reste l'expérience culturelle. Et celle de la liberté loin de papa-maman. C'est peut-être cela surtout qui explique la *satisfaction exprimée...*

NICOLE DHONTE.

FOURCHETTE EN L'AIR

La mer à Saint-Germain-des-Prés

ON a le droit de ne pas aimer ce qui vient du froid, mais non celui de dire systématiquement pis que pendre des produits surgelés, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, histoire d'en dégoûter les autres... Mais on a, en revanche, le devoir de saluer l'honnêteté professionnelle d'un restaurateur qui annonce franchement la couleur, tandis que tant d'autres font si volontiers mine de revenir du port alors qu'ils viennent de « pêcher » l'instant d'avant dans les profondeurs de leur congélateur tel poisson ou tel crustacé...

Au Saint-Germain-de-la-Mer, Daniel Hureau, son directeur, comme Didier Noiret, le chef de cuisine, ont ainsi décidé de jouer franc jeu et de se procurer sous zéro ce que les chalutiers ne sauraient ramasser tous les jours dans les profondeurs océanes.

Au déjeuner seulement, ils proposent un menu à 34,50 francs, vin (1/4) et service compris, qui donne le choix entre plusieurs entrées, le poisson du jour, ou des sardines grillées, ou un bon plat « classique », comme le petit salé aux lentilles, par exemple, et fromage ou dessert pour conclure.

A la carte, pour commencer, on pourra choisir entre une soupe de poissons (14 F), des moules marinières (14 F) ou farcies (18 F), des sardines grillées (12 F) ou l'assiette de crudités (12 F) et, bien entendu, plusieurs plateaux de fruits de mer et d'huîtres. Pour suivre, une brochette de lotte au poivre vert (32 F), ou un excellent flétan poché accompagné d'une hollandaise (40 F), ou une belle grillade, filet ou faux-filet (39 et 32 F), quelques fromages bien choisis et de gentils desserts. Mais il y a aussi un menu, à 50 francs, avec une demi-bouteille de vin et service compris, qui comprend même six belles huîtres en entrée.

Il faut dire encore un mot du cadre : on a créé ici un décor original (et plaisant), où le talent et le goût de Jean-Pierre Rémon, journaliste et peintre, ont compté pour beaucoup.

Sans prétention et sans malice, voilà une aimable halte marine, dans un quartier où la nuit fait sortir de la vague nombre de requins, pour ne pas citer d'autres espèces piscicoles...

⁂

Le Sully d'Auteuil, la maison chère durant des lustres à Jean Rigaux et qui semble résonner encore de ses truculentes onomatopées, a changé de propriétaires voici un peu plus d'un an. D'un côté, le restaurant « grande carte », dont les prix dépassent largement le cadre de cette rubrique, de l'autre, la brasserie. A propos de laquelle il faut signaler une « formule rapide », comme l'ont baptisée ses promoteurs, basée sur un menu à 29,50 francs, service et boisson en sus.

Pour ce prix — modeste, force est de le reconnaître — nous avons eu droit à une belle assiette de crudités, puis au choix entre une entrecôte grillée garnie de jolies frites blondes ou un plat du jour, ce jour-là une blanquette des plus honorables. Au gré des achats, ce plat du jour sera un poulet chasseur, un merlan en colère, un osso bucco, une choucroute, une langue sauce piquante, etc.

Avec un vin en pichet, un café et le service, l'addition se fixera à 40 francs, ce qui, de nos jours, reste très abordable Pour ce qui concerne la carte, on y trouve des plats tournant autour des 24 francs en moyenne, avec un joli choix d'entrées et hors-d'œuvre et de desserts.

J.-M. D.-S.

★ Saint-Germain-de-la-Mer, 2, rue du Sabot, 75006 Paris, tél. : 222-84-90. Tous les jours, dimanche y compris, de 11 h. 30 à 2 heures du matin, sans discontinuer.

★ *Le* Buffet d'Auteuil, 78, rue d'Auteuil (place de la Porte-d'Auteuil), 75016, tél. : 651-71-18. Tous les jours, sauf samedi soir et dimanche, jusqu'à 23 heures.

CHEZ AIR FRANCE

Les combinaisons des vols-vacances

Aux passagers qui emprunteront ses « vols vacances », Air France proposera des produits « bout de ligne ». C'est ainsi qu'en association avec un tour opérateur américain « Tower travel », elle offrira deux sortes de prestations au départ de New-York, « le Tour » au prix de 299 dollars comprenant, outre le transport, six nuits d'hôtel dans *l'un des cent cinq* Novotel *ou* Mercure, une carte de circulation illimitée en deuxième classe S.N.C.F., sur le réseau de la R.A.T.P. et sur certains vols d'Air Inter.

Au départ de Paris et à destination de New-York, Air France proposera plusieurs produits : « New York à la carte » (accueil en français + une nuit d'hôtel) : 55 F ; « New-York » (accueil, transfert, une nuit d'hôtel et une *visite guidée de* Manhattan) : 140 F ; « New-York Welcome » (mêmes prestations que précédemment, avec deux nuits d'hôtel) : 160 F ; « New-York noctambule » (mêmes prestations que précédemment, avec spectacle audiovisuel, dîner, consommations pour écouter du jazz) : 290 F.

Sur plusieurs destinations « vacances », la compagnie offrira un petit forfait « accueil Jumbo » comprenant : accueil à l'arrivée, transfert en ville et hébergement pour deux nuits dans un hôtel central et « Jumbo *chèques » achetés* à Paris. Ce forfait s'élève à 300 F pour Athènes, Istanbul, et Tel-Aviv, à 230 F pour New-York.

Enfin, à partir du 19 mai, les motards pourront embarquer leur machine avec eux sur les vols Paris-New-York et l'enfourcher sitôt accomplies les formalités administratives à l'aéroport Kennedy. Il suffira de conduire sa moto avant 7 heures du matin au service fret d'Air France à Orly le jour du vol. Pour une moto d'un poids maximum de 100 kg *le prix du billet forfaitaire* est de 2 965 F aller-retour par personne, sur la base de deux personnes voyageant ensemble, ou de 3 555 F si leur engin pèse jusqu'à 250 kilos.

● **Guides Bleus Italie : une précision.** — Contrairement à ce qu'indiquait *Jacques Nobécourt* dans *l'article* « Bleus d'Italie » (« *le Monde* » *du 31 mars*), François *Monmarché* n'est pas l'auteur des trois guides « Rome », « Italie du Sud », « Italie du Nord et du Centre », *mais seulement* des deux premiers. Le troisième volume a été établi par une équipe composée de Margarete Stillger et Daniel Bernet, assistés de Patrice *Milleron, Jean Modot* et Andrea Nissardi.

VACANCES D'AVENTURES
POUR LES JEUNES
DE 9 A 18 ANS

De nouvelles et passionnantes aventures attendent les jeunes vacanciers au centre AVENTURES PLEIN AIR dans le climat méditerranéen de l'Ardèche et de la Côte d'Azur.

Tout un choix d'activités est proposé : canotage, voile, équitation, exploration de grottes, expédition en radeau pneumatique et multiples autres activités au goût des jeunes... Une merveilleuse occasion d'apprendre l'anglais puisque vous participerez aux activités d'un groupe mixte anglais. Aucune expérience particulière n'est requise Voyage accompagné de Calais, Arras et Paris.

Tout a été prévu et organisé, y compris une initiation agréable par des moniteurs professionnels et sympathiques.

Pour brochure gratuite, écrivez à :
AVENTURES PLEIN AIR, Dépt IG
Domaine de Segries,
07150 VAGNAS (Ardèche, FRANCE)
Tél. : (75) 38-61-72 ou (75) 38-60-69.

Les plages Adriatiques dorées de Venise
100 km de pinèdes et de larges plages de sable

Une plage continue qui descend doucement vers la mer. Lido di Jesolo - Eraclea Mare - Caorle et Bibione vers le Nord, Chioggia-Sottomarina et Rosolina Mare vers le Sud. Au milieu la splendide reine de l'Adriatique avec son merveilleux Lido di Venise. Et partout un Hinterland d'une beauté naturelle: d'immenses pinèdes, touts champs sportifs et pleines de jeu, de vastes deltas de rivières tout près de *Caorle et Rosolina Mare (idéal pour la pêche et les promenades!).*

Les amis de l'art et de la culture trouvent à peu de distance les villes artistiques: Venise, Padoue, Vicenza, Vérone, Treviso, Belluno et Rovigo.
Venez à Venetie! Le choix de possibilités, idéal pour une détente complète.

COUPON
Pour une documentation complète en couleurs pour vos projets de vacances à envoyer à: ENTETURISMO I-30122 VENEZIA

REGION VENETO

... encore et toujours la SUISSE

Parce que la Suisse c'est la qualité, la tradition; les prix y sont stabilisés depuis 5 ans, à qualité égale ce n'est pas plus cher. Vacances sportives, de détente, cures thermales ou réunions d'affaires, toujours la qualité, dans la paix, la tranquillité. Et l'avantageuse *carte suisse de vacances* donne libre accès à un réseau de 9000 km en chemin de fer, bateaux, autocars postaux.

Tous renseignements par votre agence de voyages
et à l'Office National Suisse du Tourisme,
Porte de la Suisse, 11bis rue Scribe, 75009 Paris (tél. 742.45.45).

مركز الأهرام

Photo-cinéma

Chronique d'un consommateur

LA progression des prix de détail du matériel photo et cinéma durant ces cinq dernières années s'est faite de façon très inégale. Certains prix n'ont pas changé, d'autres ont augmenté dans des proportions considérables.

Cette évolution est due aux « singularités » du marché photo qui permettent de calculer les prix de vente de façon très particulière. La France, qui ne possède plus d'industrie importante de la photo et du cinéma, se contente de vendre les productions de pays à monnaies dominantes : Japon, Etats-Unis et Allemagne. Les cours du yen, du dollar et du mark agissent ainsi largement, et par à-coups, sur nos prix intérieurs. De plus, les matériels en cause étant importés, les coûts de fabrication, qui sont bas dans les pays d'origine, ne sont plus pris en considération dans les prix de revient français. Le plus souvent, les prix de vente en gros, puis au détail, sont fixés par simple comparaison avec les prix intérieurs. Cela conduit à des marges bénéficiaires qui, selon les articles, peuvent être très faibles ou exagérément élevées.

D'une façon moyenne, les prix de détail des matériels photo et cinéma se sont accrus de 20 % depuis 1974. Mais il n'est pas rare que des appareils aient augmenté de plus de 50 % tandis que d'autres n'ont que peu varié. Ces chiffres, comme ceux qui vont suivre, ont été relevés à Paris dans les grands magasins, en 1974 au début de 1979.

Les émulsions photographiques, dont la consommation n'a cessé de croître, ont vu leurs prix progresser très diversement. Les films en noir et blanc ont augmenté de 25 % à 40 % selon les types ; les films inversibles en couleurs comme Kodachrome (photo et cinéma) et Agfacolor ont progressé de 30 % environ (35 francs la cartouche de 36 poses au lieu de 26,90 francs). Cette augmentation est plus forte encore pour les films inversibles dont le prix du traitement n'est pas compris dans le prix d'achat (Ektachrome E 6, Agfachrome, par exemple).

Des films moins bien distribués que ceux de Kodak ont subi des hausses peu importantes : 14 % pour l'Agfachrome en super 8, 4 % pour le Péruchrome. Il en est de même des émulsions vendues sous une autre marque que celle du fabricant : 9 % pour le Mondichrome (La Redoute) et même une baisse de prix de 10 % avec la Revue Chrome (Foto Quelle). Les émulsions négatives en couleurs ont généralement subi des augmentations plus faibles que les films inversibles : 23 % pour les Kodacolor et Agfacolor, 20 % pour une sous-marque comme le Mondicolor (La Redoute) ou même nulle pour le Revue Color (Foto Quelle).

En ce qui concerne les appareils photographiques, il faut distinguer les modèles de base, dont les importateurs favorisent la vente pour attacher une clientèle à la marque, des équipements complémentaires. Ces appareils de base ont relativement peu augmenté durant la période de référence : 12 à 15 % (nous avons considéré seulement les modèles dont la fabrication n'a pas été modifiée ou l'a été très peu). C'est le cas des Konica T3 et T4, des Minolta SRT, des Zénit E et B. Quelques appareils ont même diminué ; ainsi, l'Olympus OM 1 avec objectif 1,8/50 mm a baissé d'environ 20 % (1 900 F, au lieu de 2 300 à 2 400 F) ; le Fujica ST 801 a diminué d'environ 18 % et le Fujica ST 901 de 7 à 8 %.

Les modèles récents, qui possèdent des performances nouvelles, ont augmenté plus par rapport aux appareils qu'ils ont remplacés (de 20 à 30 % plus chers). Mais ils restent relativement abordables, et tous les modèles concurrents se situent dans la même gamme de prix : 1 800 à 2 200 F pour un reflex semi-automatique avec 1,8/50 mm ; de 3 200 à 4 000 F pour un modèle automatique avec le même objectif.

Dès qu'on aborde le rayon des objectifs complémentaires autres que les optiques standard (35 à 200 mm en 24 × 36) les prix s'élèvent sensiblement. Il n'est pas rare qu'un objectif très grand angle, ou de longue focale, se paye le prix (quand ce n'est pas le double) du boîtier muni de son optique normale. Les importateurs expliquent pareille différence par le fait que ces équipements ne sont pas de vente courante et ne sont donc pas fabriqués en grande série.

Les hausses de prix sur ces objectifs, depuis 1974, ont couramment atteint 25 %. Elles ont parfois dépassé 30 %. Les optiques nouvelles avec verres ED ou à la fluorine, par exemple, sont de prix beaucoup plus élevés que les mêmes focales réalisées avec des verres classiques.

En ce qui concerne les accessoires, on observe que ceux qui sont d'un usage habituel ont peu ou pas augmenté (de 0 à 15 % pour des filtres, des soufflets, des bagues allonges, des déclencheurs...). Les accessoires les moins courants ont subi des augmentations qui, parfois, atteignent 40 à 60 % (certains duplicateurs de diapositives, bonnettes pour reflex 24 × 36, certains filtres colorés ou polarisants, divers prismes de visée, etc.).

Plusieurs accessoires atteignent d'ailleurs des prix extrêmement élevés dès lors qu'ils sont destinés à des appareils ou à des caméras coûteux : 2 372 F et 2 751 F pour des soufflets pour appareils 6 × 6 ou 4,5 × 6 cm (respectivement Hasselblad et Bronica ETR) ; 150 à 206 F pour des parasoleils d'objectifs de 50 et 80 mm en 6 × 6 ; 250 à 380 F pour un filtre coloré (jaune, rouge ou ultraviolet) de reflex 6 × 6 et 24 × 36 ; 918 F en moyenne pour un tube allonge de 4,5 × 6 cm Bronica, etc. Sans doute, ces accessoires sont-ils de vente peu courante.

Ces prix se justifient-ils pour autant ? Ce n'est pas évident. Ils montrent en tout cas que l'achat d'un équipement photographique demande une certaine vigilance de la part du consommateur. Il est nécessaire, avant l'acquisition du boîtier de base, d'évaluer les prix des équipements complémentaires ultérieurs, surtout lorsqu'on pense pratiquer la photographie de très près ou la chasse photographique. Si l'on n'y prend garde, ces équipements auront tôt fait de doubler, de tripler ou même de quadrupler la dépense initiale.

ROGER BELLONE.

CARNET DE VOYAGES

L'été au pays de Bitche

A la découverte des oiseaux ou bien à celle de la flore des Vosges du Nord ? Un safari-photo ou de longues balades à vélo ? La sculpture sur bois ou la connaissance de l'apiculture ? La guitare, la moto, la peinture, la vie rurale ? Autant de thèmes retenus (et il y en a d'autres encore au catalogue) par l'office du tourisme de Bitche (Moselle) pour ses « rencontres-création » de l'été 1979. Autant de possibilités, donc, de s'initier à « quelque chose » de nouveau tout en découvrant les Vosges du Nord...

★ Office du tourisme de Bitche, 57230 Bitche. Tél. : (87) 06-00-13. (Documentation détaillée sur demande.)

Au pays du Grand Meaulnes

Comme chaque année, l'Association des amis de Jacques Rivière propose à tous ceux qui n'ont su oublier *le Grand Meaulnes* deux voyages pèlerinages sur les lieux où vécut Alain-Fournier et où il a fait vivre son héros.

Du 29 avril au 1er mai, puis du 2 au 4 juin, on visitera ainsi le Berry et la Sologne, en autocar. Départ de Paris (Grand Palais) pour Sainte-Montaine, Salbris, Nançay, châteaux de Loroy et de la Verrerie, étang de Varennes, Epineuil, Cornançay, Sainte-Agathe, etc.

★ Renseignements : AJRAF, 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay, tél. 024-48-07.

Un toit dans le Rouergue

Il y a en Aveyron des maisons et des terrains à vendre. L'association Résidences en Rouergue publie chaque année la liste de ces propriétés qui sera adressée à qui en fera la demande.

★ Maison du Rouergue : 3, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, ou : Résidences en Rouergue, route de Moyrazès, 12003 Rodez.

Colombo à tout prix

Depuis le 12 mars et jusqu'au 3 décembre, Nouvelles Frontières met Colombo, la capitale de Sri-Lanka (ex-Ceylan), à la portée de toutes les bourses : à partir de 2 700 francs, un Boeing-707, huit jours sur place (chambre et petit déjeuner).

A partir de Colombo, extensions possibles vers Madras, Trichy, Katmandou, Bangkok, Singapour ou les îles Maldives.

★ Nouvelles Frontières : 66, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 329-12-14.

La croisière des deux mondes

On partira de Paris par avion le 21 avril pour Porto-Rico, et là on s'embarquera sur l'*Amerikanis*, beau paquebot de la Chandris. Et on lèvera l'ancre aussitôt pour mettre le cap sur Saint-Thomas, la Guadeloupe, Saint-Vincent, Trinidad, La Barbade, Madère et Gibraltar... Retour à Cannes le 7 mai. A partir de 5 750 F par personne.

★ Croisières Chandris : 36 bis, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 266-90-16.

FOIRE DE PRINTEMPS DU XIVe
BROCANTE
On y chine... On y mange... On y boit...
AVENUE DU MAINE
31 MARS - 8 AVRIL

LA PÊCHE DU SAUMON
en Islande et Colombie-Britannique (Canada)
Rivières et campements de pêche exclusifs
de juin à août 1979
ITHAF
4, rue Balzac, 75008 PARIS
359-19-51/53
Lic. A 934

CROISIERES SUR LE RHIN
3, 4 ou 5 jours à bord de l'un de nos luxueux bateaux. Près de 1000 km de paysages sereins et romantiques. Un confort de 1ère catégorie, un service et une cuisine raffinés. Un voyage merveilleux !
La formule qui vous intéresse (couple, famille, groupe) vous est proposée par
CROISIRHIN
Croisirhin agent général de la KD German RhineLine
Réservations et renseignements dans votre agence
5 jours Rotterdam - Bâle en 1ère classe à partir de 2374 F
3 jours Strasbourg - Pays Bas en 1ère classe à partir de 1564 F
Croisirhin 9 Fg St Honoré tél. (1) 742.52.27
le Rhin en Vogue

VACANCES AU TRENTIN (Italie) 6+1
Pour chaque semaine un jour gratuit
Du 1er juin au 15 juillet et du 25 août au 30 septembre

Les vacances au Trentin à l'enseigne de la santé
Les forêts - L'air pur - Les lacs et... les Dolomites
Pour tous renseignements sur la formule 6 + 1 s'adresser à l'ASSOCIAZIONE ALBERGATORI DI TRENTO - Via Oriola 14 Galleria Adria - 38100 TRENTO - Tel 0461/24941 - 36295
pour informations:
OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME (E.N.I.T.)
23 Rue de la Paix - PARIS 75002 - tel. 266.66.66
PROVINCIA AUTONOMA DI TRENTO Assessorato al Turismo
C.so 3 Novembre, 132-1 - 38100 Trento - tel. 980000
Ou à votre agence de voyages

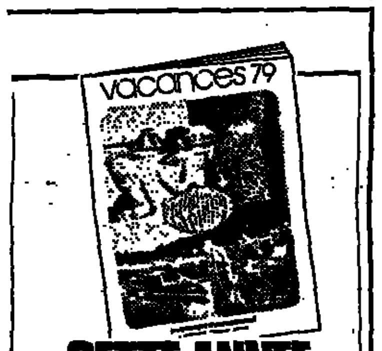

CETTE ANNEE
POURQUOI PAS
LE MAROC
(8 JOURS 1 390 F*)
OU

TUNISIE	8 jours	1 345 F
BALEARES	8 jours	1 230 F
TURQUIE	8 jours	1 450 F
CORSE	8 jours	1 495 F
PAYS de l'EST	22 jours	3 880 F
ISRAËL	15 jours	2 950 F
EGYPTE	21 jours	3 290 F
EGYPTE-ISRAËL	17 jours	5 600 F
INDE-NEPAL-CACHEMIRE	22 jours	5 845 F

et : USA, Mexique, Pérou-Bolivie, Kenya, Yougoslavie, Indonésie, Chine, etc.
Prix comprenant : voyage par avion, séjour à l'hôtel ou en centre de vacances, ou circuit découverte et selon le cas les repas.
Vols à tarifs réduits ou charters :
Brochure détaillée "Vacances 79" chez votre Agent de Voyages ou à
payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.50.02
Lic. A 526
nom ....
adresse ....
....
ville .... c.p. ......
des prix pour aller plus loin, plus longtemps.
M

(Publicité)
UNIQUEMENT A L'HOTEL ROC BLANC
(ANDORRE)
VACANCES-SANTÉ
TRAITEMENT GEROVITAL H3 ET ASLAVITAL H4
créé par le Dr ASLAN
Le troisième âge ne doit pas signifier nécessairement les infirmités de la vieillesse, il doit représenter la plénitude de la vie.
GEROVITAL H3 - une formule vitale.
Maintenant, dans le Centre Thermal de l'Hôtel Roc Blanc d'Andorre, une équipe médicale spécialisée en gériatrie, permet de suivre le traitement créé par le Dr Ana Aslan, à base de GEROVITAL H3 et ASLAVITAL H4.
Services : Habitations confortables, T.V., piscine climatisée, sauna, restaurant, surveillance médicale permanente, etc.
Information : Hôtel Roc Blanc, Pl. Coprinceps no 5, LES ESCALDES
Tél. 214-86 - Télex 224 Andorra

Les îles Grecques. Le meilleur de la Grèce.
K LINES HELLENIC CRUISES

ORION
ATLANTIS
GALAXY
KENTAVROS

Profitez de votre séjour en Grèce pour faire une croisière dans les îles Grecques.
Toutes les semaines, au départ du Pirée, la compagnie K Lines Hellenic Cruises met à votre disposition 3 bateaux pour une croisière de 3, 4 ou 7 jours dans les îles Grecques et en Turquie. Un 4ème bateau, le Kentavros, vous emmène faire une croisière insolite de 7 jours dans les îles Grecques du nord et en Turquie, au départ de Salonique.
Possibilité d'acheminement au départ de la France.
Je souhaite recevoir gratuitement votre brochure "K Lines-Grèce".
Nom : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
Code postal : ____________
Demandez la brochure détaillée à votre agence de voyages ou à :
naviFrance
Agents généraux pour la France
20, rue de la Michodière - 75002 Paris - Tél : 266.65.40 +
NAF Lic. A 810
M

Votre voiture est invitée en Suède.
Une voiture, c'est une excellente idée en Scandinavie : essence 30 % moins chère, routes modernes.
Le paquebot Tor Line vous emmènera, vous et votre voiture, d'Amsterdam à Göteborg.
L'aller : 273 F* (départ mardi et mercredi).
Votre voiture voyage gratis pour 4 personnes. Une bonne idée ; 2 circuits auto Tor Line au départ d'Amsterdam : les grands Fjords, Cap Nord et la Laponie.
Forfaits avantageux.
* du 6-4 au 3-6. Autres périodes, consultez la brochure.
Tor Line. Le meilleur moyen d'aller en Scandinavie.

DOLCI LIC. 58A

Brochure sur demande. 15 idées de voyage en Scandinavie.
Chez votre agence, ou à Scanditours : 122, Champs-Elysées - 75008 Paris - Tél. : 720.38.05.
TOR LINE

Rive gauche

le ciel de paris
le restaurant le plus haut d'Europe
SA NOUVELLE CARTE PARMI SES SPECIALITES : Foie gras de canard. Crêpes chaudes au saumon fumé. Canetons au citron. Filets de Turbot à la farigoulette. Charlotte à l'orange. Délices au chocolat amer.
Tour Montparnasse. 56e étage...... Réservations : 538.52.35
ouvert tous les jours jusqu'à 2h du matin

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC 033.79.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG 033.79.51
André PERSIANY et son trio • Roger PARA-BOSCHE à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 033.62.09
HUITRES. COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6e

OUVERT 24 H SUR 24
AUX HALLES
AU PIED DE COCHON
SES FRUITS DE MER, SA GRATINÉE, SES VIANDES
6, RUE COQUILLIÈRE 236.11.75

RESTAURANT « LES CÉLÉBRITÉS »
Réouverture le 9 avril 1979
Salle climatisée
avec vue panoramique sur la Seine
Carte proposée par
Joël ROBUCHON
Meilleur Ouvrier de France
Ouvert tous les jours
Entrée par l'Hôtel Nikko de Paris
61, quai de Grenelle, 75015 PARIS
Tél. 575-62-62 PARKING

l'étoile d'or
PORTE MAILLOT - 7e NIVEAU
PALAIS DES CONGRES
OUVERT TS. LES JOURS La soir piano ambiance | JOEL RENTY Chef des cuisines | RESERV. 758.12.84 Parking : entr. pl. Maillot

Rive droite

LE CORSAIRE 1, boul. Exelmans 525-53-25
LE RESTAURANT DU XVIe
MENU : 50 F (s.c.) et CARTE
Une formule qui vous enchantera

FLO SON BANC D'HUITRES
63, rue du Fg-St-Denis - 770-13-59 (F. dim.)

Les viandes parmi les meilleures de France...
Les 5 de la Villette
du 182 au 192 avenue Jean Jaurès
AU PETIT NORMAND
208.14.57 / F. vend. soir et sam.
FERME DE LA VILLETTE
607.60.96 / F. dimanche
AU BŒUF COURONNE
607.83.52 / F. dimanche
DAGORNO
607.02.29 / F. sam.
AU COCHON D'OR
208.39.81 / ouv. t. les j.
LA MER
607.23.13 / ouv. t. les j.
Porte de Pantin
PARKING / 211 avenue Jean Jaurès

Julien
16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e
Réservation 770 12 06

TERMINUS NORD
824.48.72
SON BANC D'HUITRES
23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours

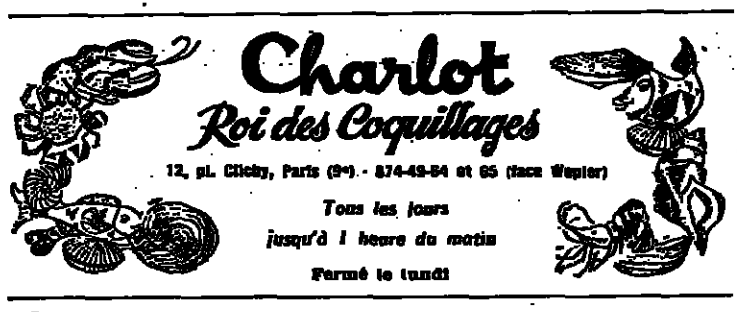

Charlot
Roi des Coquillages
12, pl. Clichy, Paris (9e) - 874-49-64 et 65 (face Wepler)
Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin
Fermé le lundi

Dessirier
MAÎTRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, place Pereire. Paris 17e — 754-74-14

un restaurant inédit à Paris...
le bonaventure
... à l'ALMA ☎ 225.02.58
35 RUE JEAN GOUJON - PARIS 8
FERME SAMEDI SOIR & DIMANCHE
• STATIONNEMENT FACILE •

Le Chalut 94, boulevard des Batignolles (17e). Tél. : 387-28-84
SPÉCIALITÉS MARITIMES
La plus belle carte de poissons
Salle climat. Fermé dim. et lundi.

PIERRE
A LA FONTAINE GAILLON
Place Gaillon
265-87-04 - F/dim.
Maison de réputation mondiale
SA CARTE et ses spécialités du SUD - OUEST
SES FRUITS DE MER ET POISSONS
Déjeun. d'affair. Din. à part. 19 h. MENU 69 F

Le Ruisseau
Ses Grillades - Ses Spécialités
137, av. Gallieni - ST-MANDÉ
374-02-39 - 328-32-74

MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécialités provençales
4, av. George-V - ELY. 71-78, BAL. 84-37

ILE de la RÉUNION
119, rue Saint-Honoré (1er)
CARIS d'AGNEAU de CRABE et de CREVETTES
HARICOTS ROUGES - ACHARD
Poulet TANDOURI, ROUGAILLE
233-30-95 - F/LUNDI

LA MOUCLADE
J. HINGANT
POISSONS DE MER et D'EAU DOUCE
18, rue Bayen-17e. F. Dim. 572-02-19

DE 12 H A 15 H, PETITE CARTE PARISIENNE
TABLE D'HOTE. BAR AMERICAIN
OUVERT JUSQU'A 22 H : LUNDI A VENDREDI
LE BISTRO
DE L'HOTEL INTER-CONTINENTAL A PARIS
3, RUE DE CASTIGLIONE - PARIS 1er
TEL. 260.37.80, POSTE 339

LE LOUIS XIV
8, Boulevard SAINT DENIS (10e)
DEJ.-DINERS-SOUPERS après MINUIT
HUITRES - FRUITS DE MER - CRUSTACÉS - ROTISSERIE
SALONS pour RECEPTIONS
PARKING - FERMÉ LUNDI ET MARDI
Réservation : 208.56.56 & 200.19.90

★★★★
Le Train Bleu
Albert CHAZAL, concessionnaire
Spécialités Lyonnaises et Foréziennes
dans le décor classé « Belle Epoque »
le plus étonnant de Paris
GARE DE PARIS-LYON 1er étage
RESERVATION ☎ 343.09.06

Plaisirs de la table

LES DOUZE CHOUCROUTES

On connaît, au 64 de l'avenue des Ternes, ce temple de la choucroute à l'enseigne de *Baumann-Ternes* (tél. 574-16-66, fermé dimanche et lundi mais où l'on sert tard le soir). Animé par la charmante Andrée Baumann, on s'y enchante de choucroutes classiques, mais aussi au confit d'oie, aux poissons, aux plates-côtes, au mouton, merguez et poulet (orientale), que sais-je *encore* ! On s'y abreuve de bonnes bières à la pression, dans un décor qui personnellement m'enchante (le bas plus que le haut). Bref, en quelques années, Guy-Pierre Baumann a fait « sa » percée.

Car on connaît aussi le restaurant de l'hôtel *Napoléon* (38, avenue de Friedland), devenu cette année *Baumann-Etoile* (tél. 227-99-50), où se retrouvent quelques-unes de ces choucroutes mais aussi (le cuisinier étant un spécialiste du poisson) d'excellentes présentations de ce qui vient de la mer. Dans un cadre d'élégance et avec un très très bon service (ce qui devient de plus en plus rare).

Guy-Pierre Baumann, « M. Choucroute », vous dira qu'il existe des « crus » de ce chouquintal né sur le sol alsacien. Il vous convaincra que ce légume (car la choucroute est avant tout un *légume* !) *peut accompagner* de nombreux mets, à condition d'être ce qu'il doit être : cuit encore craquant et surtout pas gras.

Alors, et peut-être parce que deux ne vont jamais sans trois, ou parce que ce puriste de la choucroute se navrait de ne trouver, autour du trou des Halles, que trop peu de bonnes tables, il vient d'ouvrir une troisième maison et c'est le *Baumann-Baltard* (9, rue Coquillière, tél. 236-22-00 — ouvert tous les jours et jusqu'à 3 heures du matin en attendant le non-stop).

Le cadre est habile, frais, pimpant, en situation. La carte propose les douze choucroutes Baumann (dont une avec des escaloppes de lotte au lard ; une au pot-au-feu ; une avec queue, oreille et pied de cochon, cervelas grillés ; une au poisson bien sûr). En entrée, les classiques du genre, la salade de gendarme aux noix, la *soupe de pois* cassés au lard, la rémoulade de cervelas, les Baltique à la crème, la gratinée évidemment. Quelques poissons du jour, une grillade. Des desserts qui, malheureusement (et provisoirement j'espère), viennent d'ailleurs (et le gâteau au chocolat de chez Fauchon est abominablement *sucré !*), *des bières à* la pression et des vins d'Alsace (signés Trimbach).

Le provisoire, en France, durant longtemps, nous attendrons longtemps aussi que le trou Baltard soit comblé. Mais Baumann n'attendra pas longtemps, lui, le succès. Avec *Clovis* (33, rue Berger, tél. 233-06-72) et ses tentations auvergnates (Ah ! la potée !) et *Pharamond* (24, rue de la Grande-Truanderie, tél. 233-06-72) et ses tripes célèbres (sans oublier ses grillades pommes soufflées) voilà qui complète la table des défuntes Halles. Que le reste soit silence...

LA REYNIÈRE.

« CALVA »

Très bonne récolte de pommes en Normandie l'an dernier et, donc, d'excellents calvados. A ce propos il faut noter que les producteurs ont décidé d'interdire la commercialisation des eaux-de-vie trop jeunes et adopté les dénominations en vigueur pour les autres eaux-de-vie françaises, à savoir : trois étoiles (ou « trois pommes ») : deux ans de vieillissement sous bois ; vieux (ou « réserve ») : trois ans ; V.O. (ou « vieille réserve ») : quatre ans ; V.S.O.P. : cinq ans ; extra (ou « hors d'âge » ou « âge inconnu ») : plus de cinq ans.

Il reste encore quinze millions de pommiers en Normandie, dont un quart de la production est transformée en calvados.

J'ai pu apprécier une fois de plus la cuisine au calvados en un déjeuner chez M. Béquet (« La Chaumière des gourmets », 22, place Denfert-Rochereau. Tél. 326-61-87. Fermé samedi et dimanche.) Au menu, notamment, une marmite de poissons blancs au calvados et des aiguilles de barbarie à l'oseille sautées au calvados, avant la traditionnelle tarte aux pommes flambées. — L. R.

● *Erratum*. — Le restaurant *Chez Albert, au carré d'agneau* n'est pas situé 22, avenue du Maine, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions datées du 31 mars, mais 122, avenue du Maine (14e), et ses nouveaux numéros de téléphone sont le 320-21-69 et 320-05-19.

Philatélie

N° 1580

FRANCE : Abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Le timbre qui sera consacré à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés est un « hors programme » augmentant le nombre de timbres initialement prévu en 1979. Voir nos chroniques des 20 mai et 2 décembre 1978, respectivement contenant la première et la deuxième partie du programme de cette année. Vente générale le 23 avril (15e/79). Retrait probable le 9 novembre 1979.

1,40 F, rouge, bleu et gris ardoise. Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Gauthier. Tirage : 7 millions d'exemplaires. Impression taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 21 et 22 avril, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé dans le grand hall d'attente de l'Institut supérieur de pédagogie, palais abbatial, 3, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Oblitération « P. J. » ;

— Le 21 avril, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

Au Musée postal

La rotative taille-douce du Musée Postal, après avoir tiré les vignettes de « La Malleposte Briska » et « La Poste aux lettres dans les Pyrénées », imprime actuellement une nouvelle vignette, le « Courrier autrichien », en deux couleurs. Elle est remise à chaque visiteur du musée, 34, bd de Vaugirard, ouvert de 10 h. à 17 h., sauf les jeudis et jours fériés.

Nouvelles brèves

● BELGIQUE : *30e anniversaire de la signature du traité de l'Atlantique Nord, 30 francs.*

● CANADA : *Protection de la nature, 17 c., tortue et 35 c., baleine ; timbre d'usage courant, 2 dollars ; code postal, deux timbres de 17 cents.*

● FINLANDE : *750e anniversaire de la ville de Turku-Abo, qui fut la capitale du pays jusqu'au début du dix-neuvième siècle, 1,10 mk.*

● GABON : *série « Pâques 1979 », église Saint-Michel de Libreville, 100 fr. Les deux disciples, et 150 fr. Apparition à Marie-Madeleine. Offset, Edila.*

● NORVEGE : *Centenaire des concours de ski à Huseby et à Holmenkollen, 100, 125 et 180 öre. Taille-douce.*

● NOUVELLE-CALEDONIE : *« Première expérience mondiale de l'atmosphère globale », 53 fr. C.F.P. Maquette d'Arquer, d'après G. Greaune. Hélio de Périgueux.*

● SENEGAL : *« Conscience professionnelle », 30 et 150 fr. CFA. Maquettes de Mesar. Offset, Cartor S.A.*

Bureaux temporaires

⊙ 33000 Bordeaux (ancien hall de la R.P., 11, rue du Palais-Gallien), les 22 et 23 avril. — Exposition des postiers philatélistes.

⊙ 59460 Jeumont (centre Georges-Pompidou), les 21 et 22 avril. — Congrès des jeunes philatélistes du Nord et du Pas-de-Calais.

⊙ 34000 Montpellier (foire exposition), les 25 et 26 avril. — Salon des antiquaires et de la brocante.

⊙ 92400 Courbevoie (salle des fêtes du stade municipal, boulevard Aristide-Briand), du 26 au 29 avril. — Deuxième Exposition des jeunes philatélistes « Juvaphil 79 ».

⊙ 13600 La Ciotat (salle des fêtes, boulevard Anatole-France), les 28 et 29 avril. — Cinq cent cinquantième anniversaire de la ville.

ADALBERT VITALYOS.

24 HEURES SUR 24
296.15.81
L'OREILLE GOURMANDE
vous donne une sélection de 20 restaurants testés par Alain Ayache

Le Monde des Philatélistes
L'OFFICIEL DE LA PHILATELIE
AU SOMMAIRE DU NUMÉRO D'AVRIL
● LES FAUX DE SPÉRATI : COMMENT LES RECONNAITRE ?
● LES MARQUES POSTALES DE NANTES
●
MENSUEL - LE NUMÉRO 6 F
11 bis, boulevard Haussmann
75009 PARIS
Numéro spécimen sur demande

(PUBLICITE)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. - Spécialités poissons.

BLANCHE
PIZZERIA CAMPO VERDE, place Blanche, 606-07-97. Jr et nuit Spéc.

CHAMPS-ÉLYSÉES
MAIS QUEBECOISE, 20, r Q-Bauchart, 720-30-14. F/dim. Canadien.

Avenue des Champs-Elysées
N° 142 COPENHAGUE, 1er étage, FLORA DANICA, sur son agréable jardin. ELY. 20-41.

Rue du Colisée
N° 5 ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount 1er étage, tous les jours.

CHERCHE-MIDI
TAVERNE BASQUE, 45, r Cherche-Midi, 222-51-07. Spéc. Sud-Ouest Civet, confit toro + menu spéc
LA ROTISSERIE « Chez Dumontet » 117, rue Cherche-Midi, 222-81-19 Fermé lundi et mardi midi. Broche au feu de bois.

CLICHY - BLANCHE
LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-88. Déj., din., soup jusq 4 h.

ÉTOILE
LE RUDE, 11, av Gde-Armée, 500-13-21 F/dim soir Menu 30 F T.C.

FAUBOURG MONTMARTRE
Rue du Faubourg-Montmartre
N° 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR 770-62-39 Déjeuners Dîners. Soup

GARE DE LYON
L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r Traversière, 343-14-96 Spéc. F/dim

GARE DU NORD
A deux pas de la GARE DU NORD, restaurez-vous de 11 h. à 2 h. du matin dans les cabines d'un célèbre transatlantique P M R. 65 F. T.l.j.
A LA VILLE DE DUNKERQUE, 24, r de Dunkerque (10e), 878-03-47
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque, 824-47-72. Sp. alsaciennes.

GRANDS BOULEVARDS
FLO, 63, fg Saint-Denis, 770-13-59 F/dim Jusqu'à 2 heures matin Foie gras frais 25 F

INVALIDES
NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf, 551-61-49 F/d Cassoul., coq au vin.

ILE SAINT-LOUIS
LES PASTOUREAUX, 30, r. Saint-Louis-en-l'Isle, 633-07-87. Midi et soir Fermé mercredi.

JUSSIEU
LE PUITS DES ARENES, 9, rue des Boulangers, 633-17-79 Fermé dim.

LES HALLES
ILE DE LA REUNION, 119, r. St-Honoré, 233-30-95. F/lundi. Spéc. de carry.
CAVEAU F.-VILLON, 64, rue Arbre-Sec. 236-10-92. Ses caves du XIIIe.

Rue Etienne-Marcel
N° 18 CHEZ PIERROT (ex-Monteil) même cuisine 508-17-64.

Rue Coq-Héron
N° 5 GERARD BESSON, 233-14-74. F/dim sam. au déj Réservation jusqu'à 22 h. 30.

MABILLON
LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F dim., 325-77-66 Alex aux fourneaux

MADELEINE
LA MENARA, 8, bd de la Madeleine, 742-06-92. F/dim. Spéc. marocaines.

MONTPARNASSE
SHINTOKYO, 22, r. Delambre, 326-45-00. Barbecue coréen, spéc japon
CHEZ HANSI, 8, place du 18-Juin, 548-96-42. Gde brasserie alsacienne.

OPÉRA
PIERRE, place Gaillon/265-87-04. F/dim. Spéc. Sud-Ouest. Menu 69 F et *carte*.

PLACE CLICHY
WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-53-29 Son banc d'huîtres, ses poissons

PLACE PEREIRE
N° 9 DESSIRIER, maître écailler Jusqu'à 1 h du matin. 754-74-14. T.l.jrs. *Poissons, grillades, ses spéc*

PORTE DORÉE
ETCHOLA, 271, avenue Daumesnil, 343-94-41 F/mardi. Spéc. basques (confit de canard).

PORTE D'ORLÉANS
LE MONIAGE GUILLAUME, 88, r. Tombe-Issoire, 327-09-88. 322-96-15 Toute la fraîcheur de la mer Huîtres, crustacés Fermé le dim

SAINT-GEORGES
Rue Saint-Georges
N° 35 TY COZ, 878-42-95 Tous les poissons. Fermé le dimanche.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS
GUY, 6, rue Mabillon, ODE 87-61 Brésilien de 20 h à 2 h. du matin.
LE PETIT ZINC, 25, r de Buci, 6e, ODE 77-34. Hui. Pois. Vin pays.
ECHAUDE, 21, rue de l'Echaudé, 033-79-02. 19 h. à 2 h. mat., sf dim Foie frais.
PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, BAB 13-25. Menu 37 F.
AU CHARBON DE BOIS, 16, rue Dragon, 548-57-04. *Fermé dim.*

SAINT-LAZARE
TOKYO, 9, r Isly, 387-19-04. Spéc. japonaises, barbecue coréen T.l.jrs.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
KATOU, 79, r. La Boétie, 359-07-83. F/dim. Spéc. africaines et franç.

TERNES
AL GOLDENBERG, 69, av Wagram, 227-34-79 Sur place et à emporter. Produits Yiddish et d'Europe Centrale Ouvert dimanche et fêtes.

VAUGIRARD
LA TAVERNE ALSACIENNE, 286 r. de Vaugirard. 828-80-60 Une des meilleures choucroutes de Paris

VICTOR-HUGO
BRASSERIE CROMWELL, 727-97-75 T.l.j 131, av. Victor-Hugo Huîtres.

VILLIERS
EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87 F/mardi soir, mercredi. Jusqu'à 100 couv Paella, zarzuela.
LA TOQUE, 16, rue Tocqueville (17e), 227-97-75. Fermé dimanche.

Environs de Paris

BOIS DE BOULOGNE
VIEUX GALION **** LON 26-10 ● Une table raffinée à bord d'un navire du 19e siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentations Parking

NEUILLY (Métro Sablons)
MOMMATON J STORNE, 79, av C.-de-Gaulle. 747-43-64 Poiss Crustac

ORMOY-LA-RIVIÈRE
RELAIS MOULIN, route de Saclas 4 km d'Etampes, Ormoy-la-Rivière, 494-34-36 Menu 45 F Carte 75 F. Ouvert tous les jours Banquets. Sémin Soirée dansante le samedi

HALLES DE RUNGIS
GRAND PAVILLON, 686-98-84 Pois. crust., fruits mer Ouv lun F/dim.

هكذا من الاصل

Jeux

échecs N° 808

UNE DAME ENTREPRENANTE

(Tournoi de Tallinn, 1979)
Blancs : T. PETROSSIAN
Noirs : S. SAX
Défense Pirc.

1. Cf3 g6
2. é4 Fg7
3. d4 d6
4. Cç3 Cf6
5. Fé2 0-0 (a)
6. 0-0 (b) Fg4 (c)
7. Fé3 (d) Cç6
8. Dd2 é5 (é)
9. d×é5 (f) d×é5 (g)
10. Ta-d1 Dç8 (h)
11. Dç1 (i) Td8
12. T×d8+ D×d8
13. Td1 Df8
14. h3 F×f3
15. F×f3 a6 (j)
16. Cb1 ! (k) Td8
17. T×d8 D×d8
18. ç3 Dd3 (l)
19. Cd2 Ff8
20. Db1 ! (m) Db5
21. Dç2 ! Cd8
22. Db3 ! Dd3
23. Dç4 ! Dd8
24. Dé2 ! (n) Dé6 (o)
25. Dd3 ! (p) Cç6
26. a3 Dé7 (q)
27. b4 Cd8
28. Cç4 ! Cd7 (r)
29. Fg4 ! (s) Cé6
30. Ca5 ! h5
31. Cç6 ! Dé8
32. ç4 ! (t) Cf6
33. ç×b5 a×b5 (u)
34. D×b5 C×é4
35. Dç4 Cd6
36. Dd5 h5
37. F×é6 f×é6 (v)
38. Dç5 Cf5
39. Dç2 (w) Fg7 (x)
40. b5 Cd4
41. Dç4 Dd7 (y)
42. a 4 Cf5
43. Dé3 ! abandon (z).

NOTES

a) Si 5..., a6 ; 6. 0-0, b5 ; 7. é5, Cf-d7 ; 8. Té1, Cç8 ; 9. é6 ! (Weinstein - Suttles, Chicago, 1973) et si 5..., ç5 soit 6. d×ç5, Da5 ; 7. 0-0, d×ç5 (ou 7..., D×ç5 ; 8. Fé3, Da5 ; 9. Cd4, 0-0 ; 10. Cb3 !) ; 8. é5, Cg4 ; 9. Ff4, Cç6 ; 10. Té1 avec avantage aux Blancs soit 6. d5, Ca6 ; 7. 0-0, Cç7 ; 8. Té1, 0-0 ; 9. a4, a6 ; 10. Fg5, *h6 ; 11. Ff4, Fd7 ; 12.* Dd2, b5 ; 13. é5, d×é5 ; 14. F×é5, b4 ; 15. F×f6 ! comme dans la partie Spassky - Schmid, Varna, 1962.

b) D'autres idées sont 6. Fg5 ; *6. Ff4 et 6. Fé3*

c) A ce carrefour important du système classique de la « défense Pirc », plusieurs continuations s'offrent aux Noirs, 6..., ç6 ; 6..., Ca6 ; *6..., Cb-d7. Le développement du* F-D en g4 permet aux Noirs d'exercer le maximum de pression sur la case d4 (après 7..., Cç6 et 8..., é5).

d) Ou 7. h3, F×f3 ; 8. F×f3, Cç6 ; *9. Cé2, Cd7 ; 10. g3 suivi de 11. Fg2* ou encore 7. Té1, Cç6 ; 8. d5, F×f3 ; 9. F×f3, Cé5 ; 10. Fé2, ç6 ; 11. a4, Da5 ; 12. Ta3, Tf-é8 ; 13. Fé3, é6 ; 14. Tb3, é×d5 ; 15. é×d5, C×d5 ; *16. C×d5, ç×d5 ; 17. T×b7 ! (Cholmov - Vazdaz, Kecskemet 1975).*

é) Ainsi est atteint l'objectif stratégique des Noirs. A noter que 8..., F×f3 est erroné : 9. F×f3, Cd7 ; *10. Tf-d1, Cb6 ; 11. Fé2, é5 ; 12.* d×é5 !, d×é5 ; 13. Cb5, Db8 ; 14. ç3 ! (Parma - Keene, Berlin, 1971). De même, si 8..., d5 ; 9. é×d5, C×d5 ; 10. C×d5, D×d5 ; 11. h3, F×f3 ; *12. F×f3, Dd7 ; 13. Ta-d1, Ta-d8 ;* 14. ç3, é5 ; 15. d×é5. A tenter est aussi 8... Té8 ou 8..., Cd7.

f) Une suite courante est 9. d5, Cé7 ; 10. Ta-d1, Cd7 ; 11. Cg5 ! ou 10..., F×f3 ; 11. F×f3, Cd7 ; 12. Fé2, f5 ; 13. g3, Cf6 ; 14. f3, Dd7 ; 15. Fb5 menaçant 16. Tf2 ou encore *10..., Fd7 ; 11. Fh6, F×h6 ; 12. D×h6,* Rh8 ; 13. Cé1, Cé-g8 ; 14. Dd2, Dé7 ; 15. f4 !, é×f4 ; 16. T×f4, Fé6 ; 17. Dd4, Dé5 ; 18. Df2, Cd7 ; 19. Cb5 !, Cç5 ; 20. C×ç7, Tç8 ; 21. Cé6 !, *C×é6 ; 22. d×é6, D×é6 ; 23. Fg4,* abandon (Planinc - Ree, 1974). L'échange 9. d×é5 est moins égalisant qu'on ne pourrait le supposer, la finale qui s'ensuit laissant aux *Noirs peu de contre-jeu malgré la* simplification de la position. A cet égard, la partie Larsen - Ivkov de Santa-Monica, 1966, en est une illustration exemplaire

g) Peut-être faut-il essayer de trouver une parfaite égalité par 9..., C×é5 ; 10. C×é5, d×é5 ; 11. *D×d8, Tf×d8 ; 12. ç3, Fé6 ; 13.* Tf-d1, Cé8 ?.

h) Ou 10..., D×d2 ; 11. T×d2, Tf-d8 ; 12. Tf-d1, T×d2 ; 13. T×d2, Cé8 ; 14. Cd5, F×f3 ; 15. g×f3, Cd4 ; *16. Fd1, Cé6 ; 17. ç3, Ff8 ; 18. Fa4, ç6* (ou 18..., Rg7 ; 19. Fd7, Td8 ; 20. F×é6, f×é6 ; 21. C×ç7 !) ; 19. Cb4, Fç5 ; 20. Cd3, F×é3 (20..., Fd6 !) ; 21. f×é3 avec avantage aux Blancs *(Larsen - Ivkov, 1966) Si 10..., Dé7 ;* 11. Fg5 !, Dé6 ; 12. F×f6, D×f6 ; 13. Cd5, Dd6 ; 14. ç3, Ta-d8 ; 15. Dg5, Fé6 ; 16. Fb5 ! (Browne - Kaplan, Skopje, 1972) ou 11..., F×f3 ; 12. *F×f3, Cd4 ; 13. Cd5, Dd6 ; 14. ç3 !* (Andersson - Mecking, 1971).

i) Supérieur à 11. Fg5, F×f3 ; *12. F×f3, Cd4 ; 13. Dd3, ç6 avec égalité (Enklaar - Matulovic, 1974).*

j) Depuis la partie Timman-Matulovic Wijk-aan-Zee, 1974, ce coup est considéré comme égalisant. Après *15..., Td8 ; 16. T×d8, D×d8 ; 17. Dd1,* D×d1+ ; 18. F×d1 les Blancs ont une meilleure fin de partie si 18... Cd4 ; 19. f3, Cé8 ; 20. Cd5 ! (Andersson - Hazai, Pula, 1975) *L'échange des D est inutile pour les Noirs. Au* lieu de 17... D×d1+ et de 17..., Cd4 ? ; 18. F×d4, D×d4 (ou 18... é×d4 ; 19. é5 !) ; 19. D×d4, é×d4 ; 20. Cb5, il faudrait examiner ici 17..., Dé7.

k) Typique de Petrossian. L'ancien champion du monde veut simplement interdire au Cç6 la case d4 en jouant ç2-ç3. Dans la partie Timman - Matulovic, la suite fut 16. Cd5 ?, C×d5 ; 17. T×d5, Cd4 ; 18. F×d4, é×d4 ; 19. Df4, Dé7 ; 20. é5, Té8 ; 21. D×d4, *F×é5 ; 22. Dd3, Fd6 ;* 23. g3, Dé1+ ; 24. Rg2, Dç1 ; 25. b3, Té1 ; 26. Fd1, nulle.

l) Profitant du petit affaiblissement de la case d3.

m) Ah ! le style de Petrossian ! Non seulement les Blancs ne supportent pas la « faiblesse » d3 mais ils souhaitent échanger les D afin d'entrer en finale avec les deux F.

n) La case d3 étant récupérée, il convient de céder au C blanc la case ç4.

o) Visant le pion a2.

p) Récupérant maintenant la colonne d en menaçant le Cd8.

q) On ne peut pas dire si les Noirs ont un plan mais que conseiller ?

r) Et non 28..., Cé8 à cause de 29. C×é5.

s) Interdit 29..., f5 tout en menaçant 30. D×d7.

t) Les cinq derniers coups des Blancs sont des coups de massue. Si 32..., b×ç4 ; 33. D×ç4 menaçant 34. D×a6 et 34. F×é6.

u) Si 33..., C×g4 ; 34. h×g4, a×b5 ; 35. D×b5, Cd8 ; 36. Ca7, ç6 ; 37. Dh8!.

v) Si 37..., D×é6 ; 38. D×é6, f×é6 ; 39. C×é5.

w) Treizième coup de D !.

x) Si 39..., C×é3 ; 40. f×é3, Fh6 ; 41. Rf2, Df7+ ; 42. Ré2 ou 41. C×é5, F×é3+ ; 42. Rh1, Rh7 ; 43. D×ç7+, etc.

y) Après 41..., C×ç6 ; 42. b×ç6 ou D×ç6 le pion a ne peut être arrêté.

z) A rien ne sert 43..., Cd4 ; 44. Dd1 ! menaçant 45. f4. Une leçon de jeu positionnel dans lequel la D blanche s'est montrée particulièrement entreprenante.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 807
P. P. BABITCH

« Ural Comm. of Physic and sport », 1858.

(Blancs : Rg7, Tç1 et ç2. Noirs : Ra6, Dh2, Cd2, Pf6.)

1. Ta2+, Rb5 ; 2. Tb2+, *Cb3!* ; 3. T×b3+, Ra4 ; 4. Tb8! (et non 4. Tb7?, Dg2+ ; 5. Rf8, D×b7 ; 6. Ta1+, Rb5 ; 7. Tb1+, Rç6!), Dg3+ ; 5. Rf7, Dé5 ; 6. Ta1+ ; 7. Ta8+ et 8. T×a1. *Ou bien 5..., D×b8 ; 6. Ta1+*, Rb5 ; 7. Tb1+ et 8. T×b8.

ÉTUDE

S. LISSY

1968

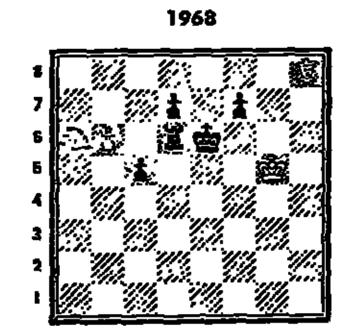

BLANCS (4) : Rg5, Fh8, Ca6, Pb6.

NOIRS (5) : Ré6, Td6, Pç5, d7, f7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 805

DANGER DU DOUBLE EMPLOI

Il faut dévaluer la force des mains dès que les enchères indiquent que les gros honneurs d'une couleur du partenaire correspondent à *une coupe* d'entrée de la main. Cette donne de la *sélection 75 est caractéristique.*

♠ —
♥ 9 6 5 4
♦ A 6 2
♣ A R D 9 5 3

♠ A 8 7 6 5
♥ 7
♦ V 8 7 4
♣ 8 7 4

N
O E
S

♠ D V 4 3
♥ V 10 8 2
♦ R D 10 5
♣ 2

♠ R 10 9 2
♥ A R D 3
♦ 9 3
♣ V 10 6

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Poubeau	Wertans	Stoppa	Meyer
—	1 ♣	passe	1 ♥
passe	3 ♥	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	passe...

A cause de la duplication de valeur à pique, Nord s'est arrêté à la manche, et il aurait fallu l'entame de l'as de pique pour faire le chelem à cœur. En revanche, *six trèfles* sont réalisables *à cartes ouvertes même contre* l'entame à carreau. Pourquoi ?

Réponse :

Il n'y a guère de difficulté pour faire le petit chelem à cœur sur l'entame de l'as de pique. Le déclarant coupe, tire la tierce majeure à cœur et joue trèfle. Est coupe, mais ensuite le déclarant réalise encore l'as de carreau, quatre trèfles, le 3 d'atout *et le roi de pique.*

A cartes ouvertes, le petit chelem *à trèfle est réalisable contre* toute entame, même carreau. Supposons que, au lieu d'être en Nord, le déclarant soit en Sud (à la suite d'enchères artificielles) : il prend avec l'as de carreau et *rejoue aussitôt carreau* pour ouvrir la coupe. Est fait la levée et contre-attaque atout pris par le déclarant qui coupe son troisième carreau. Il fait ensuite *tomber les atouts adverses* et tire as et roi de cœur. Mais il faut qu'Est soit seul à être gardé à pique, et pour cela il faut faire ce qu'on appelle un « transfert *de garde » d'Ouest en Est en jouant le roi de pique* couvert *par l'as et coupé. Dès lors il n'y* a plus qu'à tirer tous les trèfles, et, sur le dernier trèfle, Est est sans défense :

♥ 9 6 - ♣ A

♠ D ♥ V 10

♠ 10 ♥ D 3

La défausse d'Est libère le 10 de pique ou le 3 de cœur.

A la table pourrait-on penser à ce transfert de garde ? Il faudrait que les annonces aient montré qu'Est ne peut avoir l'as de pique parce que avec cet as il aurait parlé...

Un des plus grands

L'Américain Howard Schenken, qui a été un des plus grands *joueurs mondiaux*, vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans, après une carrière exceptionnelle.

Créateur du Deux Faible en 1930 et membre de la fameuse équipe des Four Aces qui remporta le premier championnat du monde en 1935 contre les Français, Schenken n'a jamais cessé de jouer en haute compétition, et, en *1975*, au *Festival* de Deauville, il terminait encore second *du Tournoi des champions, associé* à Omar Sharif.

Il a été l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment du *Big Club* (Trèfle fort) et de *Education of a Bridge Player.* C'est dans ce *dernier livre que l'on trouve la* donne que nous reproduisons ici *et dont il était sans doute le* déclarant.

♠ A 9 8 5
♥ 8 7
♦ A 7 6 3 2
♣ D 10

♠ 6
♥ A V 3 2
♦ V 10 9
♣ A R 6 5 4

N
O E
S

♠ 7
♥ D 10 9 5
♦ R D 4
♣ V 9 8 3 2

♠ R D V 10 4 3 2
♥ R 6 4
♦ 8 5
♣ 7

Ann. : S. donn. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
4 ♠	contre	passe	passe...

Ouest ayant attaqué le roi de trèfle, puis le valet de carreau, *comment Sud peut-il gagner* quatre piques contre toute défense ?

Note sur les enchères :

*Bien qu'il n'y ait que six le*vées de jeu, l'ouverture de barrage de 4 piques n'est pas un trop grand risque en raison de la vulnérabilité. Si Sud chute de quatre levées contrées (600 à cause des 100 d'honneurs), il est vraisemblable que les adversaires ont une manche et peut-être même un chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 56

DES AMATEURS MARRIS

Les tournois de scrabble dotés en espèces ont été interdits en Belgique, et la Fédération française va prendre position sur cette question. On sait que des grands festivals de bridge, richement dotés mais coûteux pour les participants, ont du prendre le pas sur des épreuves officielles organisées par la Fédération française de bridge : il y a quelques années, celle-ci a dû suspendre certains bridgeurs qualifiés pour la finale de l'interclubs qui avaient préféré aller jouer à Monte-Carlo. Mais il y a moins de chances pour que le scrabble soit à son tour dévoyé par l'argent. Cette discipline n'a pas de mécène comme Mme Del Duca, et des expériences récentes ont montré que les organisateurs de compétitions bien dotées ne rentrent pas dans leurs frais, car elles exigent trop d'espace et trop d'arbitres, et les concurrents se lassent vite d'engraisser toujours les mêmes joueurs avec leurs droits d'engagement. Enfin la tentation de la tricherie, qu'avive l'appât du gain, ne peut guère se manifester au scrabble : avec ou sans (O)UKASE, le bénévolat, *bien qu'ignoré par le le PLI, a encore de beaux jours devant lui.*

Villeneuve-le-Roi, 18 mars 1979
Première manche
Tournois le mercredi à 21 h.
Tél. : 597-49-11

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois *un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.*

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	I T U V F E U			
2	U V + S D A Y S	FUITE	H 4	24
3	— E Q L E A N U	AISY (a)	6 G	33
4	L G I R ? E V	FLANQUER	4 H	88
5	D T N A A I T	GRIVEL(E)E (b)	M 3	95
6	S R R I U C E	DATAIENT (c)	E 3	68
7	K M A U N H O	SUCRIER (d)	K 6	82
8	H N U + R E U P	AMOK	L 12	52
9	B H N U + I L E	PUR	D 4	26
10	B L U + S L A A	CHINE	8 K	42
11	N X T P I E H	BLASTULA (e)	10 A	64
12	E T + V D E R I	SPHINX	D 10	60
13	M E E T C Z U	REDEVIENT (f)	N 1	80
14	C T U + R E N ?	MENEZ	14 B	70
15	N O O E E W S	(E)NCROUTE (g)	14 H	80
16	E O W + T B D S	EONS (h)	J 8	25
17	B O S + O S L G	TWEED	O 11	75
18	*G O O S + O O A*	*BL(E)S*	H 12	24
19	G O O O O + E J	AS	A 14	22
20	*G O O O O + P E*	JE	F 2	28
21	G O O O + A M I	PORE	1 L	27
22	G I O O O	*AME*	*C 12*	19
23	O O	GOI	2 J	12
24	O	OC	*J 13*	4
		OSE	11 E	3
			TOTAL	1 103

NOTES

(a) Bouillon de culture de ferments lactiques (b) ou GRIVEL(L)E. VIRG(U)LEE perd 6 points, *GELIV(U)RE en perd 9. (c)* ANTIDATE ouvrait plus. (d) Coup dévastateur : les anagrammes CRUISER et CRIEURS ne passent pas. (e) forme embryonnaire ; cf NEURULA (Rungis, 1978). (f) duo Lahmi - Kourotchkine ; DIVERTIE, 13 C, 63. (g) pas de scrabble sur le triple ouest (*CENTPEUR*; est dans le Lexis) ; beaucoup de scrabbles sur le E de REDEVENT ; Lahmi plante son deuxième neuf lettres avec REC(O)URANT, 12 F, 63. (h) EON, esprit, chez les gnostiques.

Résultats : 1. Hannuna, 1022 ; 2. Yvonne Brulé 1014 ; 3: Plaiat, 1004.

Résultats finals (tournoi homologué) : 1 *Hannuna* ; 2. *Y. Brulé* ; 3 Mareschal (Grenoble) ; 4 Doukhan ; 5. Plaiat ; 6 Kourotchkine ; 7. Brulé ; 8. Lefrêne ; 9. Lahmi et Desmoulins.

PENTASCRABBLE

n° 56 de M. Fournier (Marseille)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage

AEISSST — AIIONNS — AEIKLST - AEEHNPT — EUMQSY?

Solution proposée : plus de 650 points

SOLUTION DU PROBLEME N° 55

CRIERAS, H 2, 70 — LAXATIVE, 5 A, 90 — JOUR(N)EE, 1B, 122 — KAPO(K)IER, 3 A, 88 — ANKYLOSEZ, A 1, 506 — Total : 876

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ *Dieppe, dimanche 6 mai, tournoi* homologable. Hôtel la Présidence, 10 heures. Tél. : 84-24-53.

les grilles du week-end

ANA-CROISÉS (*)

N° 35

Horizontalement

1. ALLRSTU. — 2. AGNOORT. — 3. EILNORS (+ 6). — 4. ENOQSTUU (+ 1). — 5. AAJOPSU. — 6. EEPRRSTU (+ 2) — 7. EFGIRRU — 8. EEORSUV (+ 1). — 9. DEOSSSU. — 10. AEIRRST (+ 8). — 11. EEILNSS (+ 4). — 12. ACINOPT (+ 4). — 13. EIMORSTU (+ 2). — 14. CEEEORU (+ 1). — 15. EFGINOR.

Verticalement

16 ACFILSS. — 17. CEILNOU. — 18. ADEILOR (+ 1). — 19. EGILNOSU (+ 1). — 20. DEEIORSU (+ 1). — 21. EENORRTU (+ 2). — 22. AEIOPRV (+ 1). — 23 AAIINSS. — 24 EEGRTTUU. — 25. EIOPRRST (+ 2).

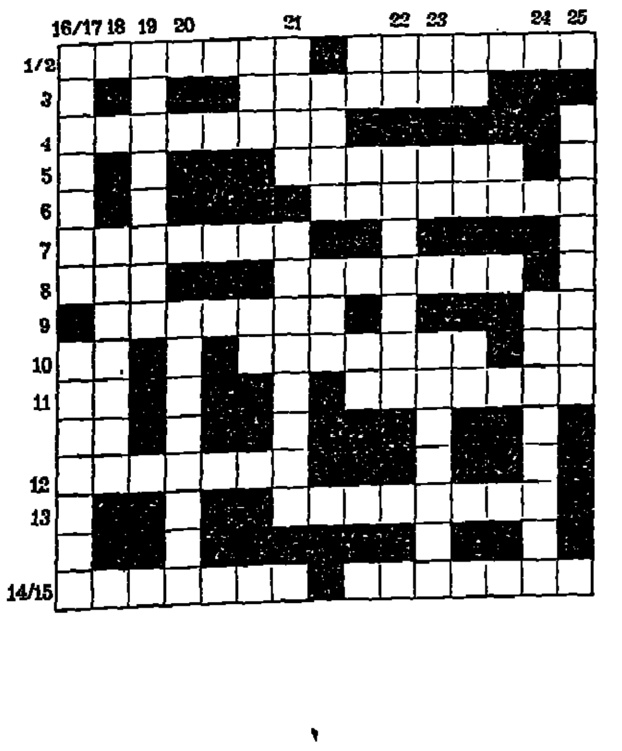

SOLUTION DU N° 34

Horizontalement

1. AMONCELA (MONACALE). — 2. PANCARTE (PARTANCE). — 3. GRATTAS. — 4. ANOURES (ENROUAS, NOUERAS, RENOUAS). — 5. RASEURS (ASSURER, RASSURE, RUSERAS). — 6. METTONS. — 7. LIGATURE (LUGERAIT). — 8. ESSEULEE. — 9. TITISTE. — 10. MELITTE (LIMETTE). — 11. CHASTES (SACHETS). — 12 ADULEES. — 13. EUTEXIE. — 14. COEXISTES.

Verticalement

15 AIGRELET (GELERAIT, REGELAIT). — 16. RATINENT (INTERNAT, TARENTIN, TRAINENT, TRENTAIN). — 17. NUIRAIT (RUINAIT, UNIRAIT, URINAIT). — 18. AETITES (ATTISEE, ETATISE, ETETAIS, SAIETTE SATIETE). — 19. TSARISTE (ARTISTES, RESISTAT, RETISSAT, STRIATES, TRESSAIT, TITRASSE). — 20. ASTERIE. — 21. LASSEREZ. — 22. OERSTED (DETORSE). — 23. ROTACEE. — 24. OUILLES (SOUILLE). — 25. FEROCITE (FRICOTEE). — 26. RAUCITE (ERUCTAI ECURAIT, CUITERA, CURETAI). — 27. TASSEAUX.

MICHEL CHARLEMAGNE
et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu déposé

MOTS CROISÉS

N° 35

Horizontalement

I. Qualifie une technique moderne plutôt que les mœurs d'aujourd'hui. — II. Qualifie les hommes modernes ; Une Anaïs moderne. — III. Agréable ; Poser le problème. — IV. Portent parfois leur regard vers ici ; Embellit. — V. Seul ; Ne croit pas à l'expérience. — VI. Font travailler les bonnetiers ; Dégourdie. — VII. Une bière bien secouée ; Quelques-uns ; Ferma si l'on rétablit l'initiale. — VIII. Revenu ; Pour les vieux chefs. — IX Symbole ; Foncent. — X. Ne veut pas la mort du pêcheur.

Verticalement

1. Quel drôle de type ! — 2. Hérétique ; Sa chute est parfois considérée. — 3. Toujours au nord ; Autrement, ça ne se peut pas. — 4. Un peu. — 5. Pendant l'horreur d'une profonde nuit. — 6. Pas de ça ; Moitié de l'humanité ; Autrement c'est la mer. — 7. Rivière ; Elles ont leur bal. — 8. Souvent forte dans le métro ; Roulement. — 9. Indécent de bas en haut ; Fait trembler. — 10. Inscrit ; Voyelles. — 11. On ne les attrape pas avec du vinaigre. — 12. Ne m'appartient pas ; Feront l'affaire. — 13. Elle nous met dans tous nos états.

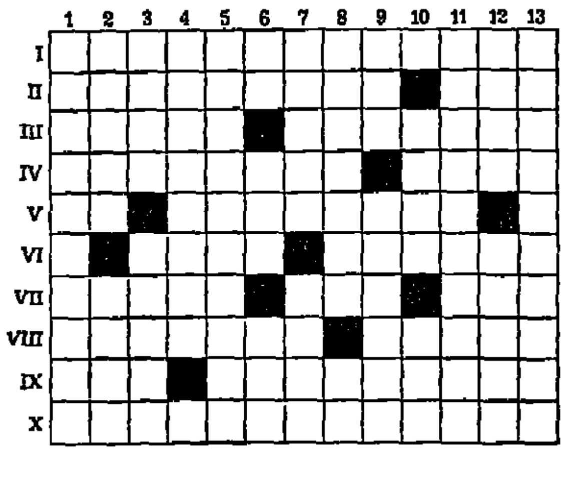

SOLUTION DU N° 34

Horizontalement

I. Polytechnique. — II. Aria ; Noirauds. — III. Salluste ; Gais. — IV. Sciure ; Corne. — V. Ela ; Srola ; Ten. — VI. Tellurienne. — VII. Es ; Ales ; Donge. — VIII. Agi ; Emilien. — IX. Pétoncle ; Dean. — X. Secrétairerie.

Verticalement

1. Passe-temps. — 2. Oracles ; Ee. — 3. Lulial, Atc. — 4. Yalu ; Lagor. — 5. Ursuline. — 6. Enserre ; Cl. — 7. Cot ; Oisela. — 8. Hie ; Le ; Mei. — 9 Ni ; Candi. — 10. Iago ; Nolde. — 11. Quartenier — 12. Udine ; Geai. — 13. Essénienne.

FRANÇOIS DORLET.

Le Monde

société

JUSTICE

LES SUITES DES INCIDENTS DU 23 MARS

Protestations et manifestations après les jugements du tribunal de Paris

En trois jours d'audience, la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris a prononcé vingt-trois condamnations, dont treize à des peines d'emprisonnement ferme, contre des jeunes gens interpellés lors de la marche des sidérurgistes, organisée par la C.G.T., à Paris, le 23 mars, condamnations dont le parquet, les jugeant pour la plupart trop légères, a fait appel.

La sévérité et la célérité (en cette occasion) de la justice continuent de susciter des protestations. Le parti socialiste parle de « condamnations expéditives et abusives », tout en soulignant que les « saccages appellent de justes condamnations fondées sur des preuves précises ».

A Paris, une manifestation réunissant deux mille personnes environ a eu lieu jeudi 5 avril, place de la Nation. De nombreux élèves du lycée Paul-Valéry où l'un des condamnés, Gilles Desraisses, est élève, avaient pris place dans le cortège au côté de professeurs qui assuraient le service d'ordre. Des étudiants de Nanterre, où un autre condamné, Philippe Duval, est inscrit en première année de sciences économiques, étaient présents, ainsi que des élèves de différents établissements secondaires.

Etroitement encadrés par d'imposantes forces de police, les manifestants ont défilé dans le calme jusqu'à la place de la Bastille, où le cortège s'est dispersé sans incidents.

Les manifestants ont repris des slogans rapprochant le cas de Gilles Desraisses de celui de Gilles Guiot, ce lycéen arrêté, en 1971, alors qu'il assistait, en spectateur, à une manifestation. Pendant son procès, une marée de manifestants avait déferlé sur le boulevard Saint-Michel, à proximité du Palais de justice, demandant qu'il soit relaxé, ce qui fut le cas. Malgré la solidarité qui s'esquisse à propos des condamnés du 23 mars, on paraît encore loin de la « mobilisation » lycéenne de l'époque.

Des boucs émissaires

Après les déclarations du président de la République et celles du ministre de l'intérieur, les « casseurs » du 23 mars ne pouvaient attendre aucune clémence de la justice ni de compréhension d'une opinion révoltée par l'image, parfois complaisamment reproduite, de leurs « exactions ». Encore eût-il fallu tenir les vrais coupables. Pas ces lampistes que l'on a vu trois jours durant comparaître en flagrant délit devant la vingt-troisième chambre correctionnelle, plus hébétés que révoltés par des condamnations que personne ne peut tenir pour mesurées.

Des « casseurs », ces jeunes gens pareils à ceux qui l'on croise à la sortie de n'importe quel lycée, ou de n'importe quelle agence pour l'emploi ? Des pillages ont eu lieu, qu'aucune solidarité avec les « cassés » de la sidérurgie ne justifie. Des policiers ont été blessés, encore qu'il y ait eu des victimes des deux côtés. Fallait-il pour cela trouver des boucs émissaires ?

A l'exception de deux ou trois d'entre eux, la plupart des condamnés étaient venus manifester paisiblement, l'un en sabots, l'autre avec ses cahiers sous le bras, beaucoup sans casque ni arme d'aucune sorte. Souvent seuls : on ne compte guère de militants parmi eux, exceptés les onze anarchistes de la troisième « charrette ». S'il y a eu violence de certains, que la plupart nient, elle n'était pas préméditée. On s'accoutre autrement lorsqu'on vient « casser », ne serait-ce que pour se donner les moyens de fuir.

De « loubards », pas trace ; d'« autonomes », non plus. Plus aguerris, mieux équipés, ceux-là sont passés à travers les mailles du filets. Reste les condamnations : des peines d'emprisonnement ferme pour treize d'entre eux ; des études interrompues ; des carrières compromises. Cruelle expérience que la prison à vingt ans lorsqu'on est persuadé de son innocence.

Curieuse justice, qui ferme les yeux sur les anomalies d'une procédure décidée dans la hâte et poursuivie dans la confusion, comme dans le cas de Philippe Duval, le plus lourdement condamné.

Plus d'un détail dans cette affaire aurait dû jeter le trouble dans l'esprit des magistrats. Etudiant en première année de sciences économiques, Philippe Duval s'était rendu en R.E.R. de l'université de Nanterre au cinéma U.G.C.-Opéra, boulevard des Capucines, pour y voir avec deux camarades le film de Michaël Cimino, *The Deer Hunter*. Ils en étaient sortis au début de la seconde séance (ils avaient manqué le commencement de la première), à la demande de la direction qui craignait que les gaz lacrymogènes, infiltrés dans la salle, soient dangereux pour les spectateurs. Arrivé place de l'Opéra, Philippe Duval avait perdu de vue, dans la bousculade, ses deux camarades.

Des preuves incertaines

Il est arrêté à l'angle de la rue de Mogador et du boulevard Haussmann, alors qu'il se dirige vers la gare Saint-Lazare pour rentrer chez lui à Maisons-Laffitte, par des gardiens de la paix déguisés en « autonomes ». Ceux-ci assurent l'avoir vu lancer un cocktail Molotov contre la façade de la banque Grindlay-Ottomane, à l'angle de la rue Meyerbeer et de la place Jacques-Rouché. Détail curieux, ces témoins formels affirmeront le lendemain qu'il ne s'agit pas de cette banque mais d'une autre, la Sudameris-France, à l'angle de la rue Halévy, juste en face, et corrigeront leur déposition écrite dans ce sens.

Il saute aux yeux, lorsqu'on se rend sur place, que la confusion est difficile, même dans des circonstances comme celles du 23 mars. Le carrefour est large, les deux établissements sont distants d'environ 25 mètres. Leurs façades ne se ressemblent pas, ni leurs noms, qui ne sont pas courants. Nous avons rencontré un témoin, M. Dominique Michon, qui travaille rue Meyerbeer, et a assisté, du trottoir, aux événements (1).

Contrairement à ce qu'ont affirmé certains, un engin incendiaire a bien été lancé contre la façade de la banque Sudameris, d'un groupe de manifestants qui se trouvaient sur la chaussée de la rue Halévy, à quelques mètres de l'entrée du numéro 14. Cet engin, dit M. Michon, a atteint le montant gauche de la deuxième fenêtre à droite du porche, où l'on voit encore des traces qui pourraient effectivement provenir d'un cocktail Molotov.

Mais de deux choses l'une : ou les policiers qui ont « reconnu » Philippe Duval étaient infiltrés dans le groupe d'où a été tiré l'engin, et de cet endroit aucune confusion n'est possible entre les deux banques, ou bien ils se trouvaient, comme M. Michon, qui était l'un des spectateurs les plus proches, un peu plus loin et, dans cette hypothèse, estime le témoin, il était impossible d'identifier le tireur avec certitude.

Sur des preuves aussi incertaines, Philippe Duval, dont on ne voit pas pourquoi il se serait rendu au cinéma avec un cocktail Molotov dans sa poche (il avait un cahier sous le bras), a été condamné à trois ans d'emprisonnement, dont quinze mois avec sursis, condamnation dont le parquet, la trouvant trop légère, a fait appel. Le doute qui, dit-on, doit profiter à l'accusé n'a pas effleuré le tribunal.

Troublante aussi est la sévérité avec laquelle ont été condamnés Gilles Desraisses, élève au lycée Paul-Valéry, et Pierre Legall, aide-soignant à l'hôpital Laennec. Les témoignages en leur faveur entendus au cours de l'audience avaient visiblement impressionné le représentant du ministère public, M. Paul Malibert, qui paraît, dans ce procès, avoir eu affaire à plus déterminé que lui. Relativement modéré, M. Malibert avait requis une peine qui, à ses yeux, ne devait pas dépasser la détention de dix jours des deux inculpés. Le tribunal a tranché : quinze mois d'emprisonnement pour chacun, dont sept avec sursis.

C'est donc avec un certain étonnement qu'on a appris, mercredi 4 avril, que le parquet faisait aussi appel *a minima* de ces deux décisions, c'est-à-dire de condamnations plus rigoureuses que celles réclamées par son propre représentant à l'audience. Il est vrai que, au même moment, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, donnait de la voix au Palais-Bourbon, prouvant que le gouvernement n'entendait pas lâcher prise.

Tout cela laisse à penser qu'on a voulu faire des exemples et met en relief les dangers que fait peser sur la sérénité de la justice la procédure des flagrants délits (une instruction normale aurait permis de déceler les anomalies qui figurent dans le dossier de Philippe Duval). Le gouvernement voulait rassurer les citoyens paisibles. Ce qui s'est passé à la vingt-troisième chambre correctionelle devrait plutôt les inquiéter.

BERTRAND LE GENDRE.

---

(1) Ce témoin a appris les faits reprochés à Philippe Duval par la presse, après sa condamnation. Il n'a pas, de ce fait, témoigner à l'audience.

LA C.G.T. DÉNONCE LES POURSUITES DISCIPLINAIRES ENGAGÉES CONTRE UN SYNDICALISTE POLICIER.

Une enquête administrative a été ouverte par l'inspection générale de la police nationale à l'encontre de M. Claude Toulouse, secrétaire général de la fédération des syndicats de la police nationale C.G.T. Cette mesure, annoncée, jeudi 5 avril, par M. Christian Bonnet (nos dernières éditions), vise certaines déclarations de M. Toulouse à propos de la manifestation du 23 mars dernier. M. Toulouse avait affirmé que l'utilisation, ce jour-là, des forces de police « visait à dénaturer l'action syndicale et à tenter de justifier une atteinte grave aux libertés fondamentales d'expression et de manifestation ».

Dans un communiqué, la confédération C.G.T., l'union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T. et la fédération de la police C.G.T. « élèvent une énergique protestation contre cet acte de répression antisyndicale » et exigent « l'abandon de toute poursuite disciplinaire et le respect syndical des personnels de la police ».

● *Contacts entre la fédération autonome des syndicats de police et les confédérations ouvrières.* — Une délégation de la fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), conduite par son secrétaire général, M. Henry Buch, a rencontré, lundi 2 avril, des représentants du bureau confédéral de la C.G.T., parmi lesquels M. Henri Krasucki. Après un échange de vues sur les incidents survenus récemment à Longwy, Denain et Paris, les deux délégations ont reconnu « *le caractère légitime des revendications et des manifestations des travailleurs de la sidérurgie* ».

Elles ont exprimé « *des opinions convergentes sur l'origine et la signification des provocations très graves* » qui ont marqué la manifestation du 23 mars, et « *leur volonté de lutter pour la défense et aussi pour l'extension des libertés publiques et syndicales* ». « *Elles considèrent, enfin, que le rôle de la police n'est pas de réprimer les conflits du travail, mais d'assurer la protection des citoyens en développant en priorité des méthodes préventives.* »

Une ou plusieurs salles de ventes publiques à Paris ?

Les nécessités du marché de l'art

M. Stéphane Boittiaux, substitut du procureur de la République, a présenté, mercredi 4 avril, les observations du ministère public, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance, présidée par Mme Simone Rozes, sur le conflit qui oppose la compagnie des commissaires-priseurs de Paris à deux de ses membres, Mes Guy Loudmer et Hervé Poulain, à propos de l'unicité ou de la pluralité des lieux de ventes publiques à Paris. Depuis le début de ce procès (le Monde *du 23 mars), les activités du nouvel hôtel des ventes de Mes Loudmer et Poulain, situé rue du Faubourg-Saint-Honoré, ont commencé (le* Monde *du 31 mars).*

M. Boittiaux a estimé que le tribunal saisi était compétent et non le tribunal administratif comme l'avaient soutenu les défenseurs de Mes Loudmer et Poulain. Il a rappelé les thèses en présence. Pour la compagnie des commissaires-priseurs, l'existence d'un lieu de ventes unique à Paris (sauf à tolérer des salles temporaires agréées par elle) est un usage constant qui a force de loi et auquel il ne saurait être dérogé. Selon Mes Loudmer et Poulain, cet usage n'a pas de fondement légal ; il est, de surcroît, caduc.

Rappelant le décret du 9 juin 1975, d'après lequel les commissaires-priseurs de Paris, du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis exercent leur compétence concurremment dans ces quatre départements, le substitut a quand même fait observer : « *Il paraît assez évident que l'intention du législateur, en effectuant cette décentralisation, était précisément d'éviter la concentration des lieux de ventes à Paris.* »

M. Boittiaux a d'autre part fait remarquer que la liberté de lieux de ventes est admise partout ailleurs qu'à Paris et que « *l'usage spécial et particulier à Paris (...) n'a reçu l'appui d'aucun texte législatif ou réglementaire. Selon cette manière de voir, le principe de liberté des lieux de ventes aux enchères devrait prévaloir sur toute autre considération* ». Quant au protocole — insolite en sa forme — du 16 novembre 1976, qui paraît dégager Mes Loudmer et Poulain de leur engagement antérieur de ne vendre que dans les lieux agréés par la compagnie, « *la portée précise des dispositions du protocole ne ressort pas clairement du texte lui-même* ».

Le substitut a conclu en replaçant le litige dans une réflexion sur l'évolution de la fonction de commissaire-priseur : « *... Les règles qui sont imposées actuellement aux officiers ministériels (...) sont-elles bien adaptées au prodigieux développement du marché des objets d'art et à son ouverture internationale ? Face aux méthodes commerciales modernes mises en œuvre notamment par les sociétés anglo-saxonnes, on peut se demander si le meilleur moyen de défendre la profession de commissaire-priseur et d'assurer au marché parisien son lustre n'est pas de maintenir des règles strictes en ce qui concerne les activités plus proprement judiciaires des commissaires-priseurs et de leur laisser une grande liberté d'action dans les autres domaines de leurs activités, et notamment dans celles qui relèvent du commerce prestigieux des arts.* »

Jugement dans un mois.

MICHEL KAJMAN.

LE DIRECTEUR DU « CANARD ENCHAINÉ » INCULPÉ DE DIFFAMATION ENVERS M. CHAVANON.

Sur plainte de M. Christian Chavanon, vice-président du Conseil d'Etat, M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé M. Roger Fressoz, directeur du « Canard Enchaîné », et M. Patrice Vautier, auteur d'articles publiés dans les numéros des 20 et 27 décembre, de diffamation envers un fonctionnaire public à raison de ses *fonctions et de diffamation envers* particulier.

« Le Canard Enchaîné » avait, dans ces articles, évoqué les fonctions occupées par M. Chavanon sous l'occupation, en l'occurence son affectation d'office au cabinet de M. Maurice Gabolde, garde des sceaux, du 27 mars 1943 au 29 février 1944.

● *M. Christian Chavanon* s'est désisté de l'action qu'il avait engagée devant le tribunal civil de Paris contre M. Daniel Hechter, en reprochant à celui-ci certains propos qui l'avaient mis en cause au sujet de la direction du *club de football* professionnel Paris-Saint-Germain (*le Monde* daté 21-2 décembre 1978). L'affaire a été rayée le 4 avril du rôle de la première chambre.

● *Condamnation confirmée pour Mme Anne Gaillard et M. Jean-Edern Hallier.* — La condamnation de Mme Anne Gaillard à 1 200 F d'amende et 6 000 F de dommages-intérêts, prononcée le 10 janvier 1978 par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour diffamation envers Mme Simone Signoret, a été confirmée le 5 avril par la *onzième chambre de la* cour d'appel. La condamnation de M. Jean-Edern Hallier, écrivain, éditeur, à 800 F d'amende et à 2 500 F de dommages-intérêts pour diffimation envers les éditions du Seuil, a également été confirmée. Au cours de l'émission diffusée par France-*Inter le 10 mai 1977, Mme Gaillard* et M. Hallier avaient laissé entendre que l'actrice n'avait pas écrit elle-même son livre, *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, publié au Seuil.

FAITS ET JUGEMENTS

Un hôpital condamné pour erreur de diagnostic.

Le tribunal administratif de Besançon (Doubs) a condamné, jeudi 5 avril, l'hôpital de Champagnole (Jura), à verser un million deux cent mille francs de dommages-intérêts à la famille de la petite Cécile Abou, aujourd'hui âgée de dix ans, restée gravement handicapée après une erreur de diagnostic. Le 22 mars 1972, la fillette avait été hospitalisée à la suite d'un accident de la route. Elle subit à son entrée un examen sommaire. C'est seulement le lendemain que les médecins devaient déceler une fissuration de la rate. Opérée tardivement, la petite Cécile devait rester aveugle et demeurait intellectuellement très diminuée. Elle ne peut non plus ni se mouvoir, ni manger seule.

Les deux médecins ont déjà été condamnés à titre personnel. Mais l'hôpital a été reconnu civilement responsable le 22 mars 1978 par le tribunal administratif de Besançon. Après expertises, l'affaire a de nouveau été examinée le 7 février dernier. Outre les dommages-intérêts, l'hôpital devra rembourser vingt-trois mille six cent trente-trois francs à la caisse primaire d'assurance-maladie de la Seine-Saint-Denis, département où demeure la famille de Cécile.

● *Attentat contre le domicile d'un député.* — Une charge de chevrotines a été tirée, dans la nuit du 3 au 4 avril, contre la fenêtre d'une chambre inoccupée au domicile de M. Michel Sainte-Marie, député (P.S.), maire de Mérignac (Gironde) et président de la communauté urbaine de Bordeaux. M. Sainte-Marie, qui se trouvait dans une pièce voisine, n'a pas été blessé. Il a indiqué aux enquêteurs qu'il n'avait pas reçu, ces derniers temps, de menace. Une plainte a été déposée.

● *Appel du parquet contre les « casseurs » de la FNEF à Grenoble.* — Le parquet de Grenoble a fait appel, jeudi 5 avril, de la décision du tribunal correctionnel rendue dans l'affaire des quatre anciens responsables grenoblois de la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF), auteurs d'un attentat commis en avril 1977 contre le local syndical de l'UNEF (Unité syndicale) (*le Monde* du 5 avril). Le jugement contesté avait condamné les quatre étudiants en droit à dix mois de prison avec sursis pour destruction de bâtiment public et homicide involontaire (l'un des membres du commando ayant trouvé la mort au cours de cette action).

En Andorre, un comptable détourne près de 10 millions de francs.

M. Marc Cottave, trente ans, chef du service des comptes bancaires des Grands Magasins *pyrénéens à Andorre-la-Vieille* (principauté d'Andorre), vient de s'enfuir, nous indique notre correspondant régional, après avoir détourné en quelques années 150 millions de pesetas, soit près de 10 millions de francs. Son épouse et cinq complices, employés dans le même magasin, et qui *l'auraient aidé dans ses détournements*, ont été appréhendés par la police de la principauté.

M. Cottave programmait pour son compte personnel, grâce à l'ordinateur de son établissement, des paiements effectués au bénéfice de l'entreprise. Il expliquait son train de vie très luxueux par des investissements qu'il aurait réalisés dans une société minière.

● *La cour d'appel de Colmar* (Haut-Rhin) a confirmé, jeudi 5 avril, la condamnation à six mois d'emprisonnement avec sursis pour « *incitation à la haine raciale* », prononcée le 19 décembre 1978 par le tribunal correctionnel de Strasbourg contre le docteur Marcel Iffrig de Diemeringen (Bas-Rhin) (*le Monde* daté 21-22 décembre 1978). La Ligue des droits de l'homme et le M.R.A.P. ont obtenu chacun 25 000 francs à titre de dommages-intérêts. Il était reproché au docteur Iffrig d'avoir fait paraître dans la revue autonomiste alsacienne *Elsa* des écrits à caractère raciste.

UN « TONNEAU » A 13 000 MÈTRES !

Un Boeing-727 de la compagnie américaine T.W.A. a fait un tonneau complet à 13 000 mètres, le mercredi 5 avril, alors qu'il se rendait de New-York à Minneapolis (Minnesota) avec cinquante passagers et sept membres d'équipage à son bord. *Il n'y a eu que trois blessés légers.*

Le temps était clair quand, pour des raisons encore indéterminées, *l'appareil s'est mis à* vibrer, à pivoter sur la droite, à accomplir un tonneau avant de piquer du nez. Le commandant de bord a tenté de ralentir *la descente en déployant* ses volets d'intrados et les becs de bout d'aile. Les volets ont été arrachés et c'est seulement en abaissant le train d'atterrissage, ce qui réduisit la vitesse, que l'appareil s'est rétabli à l'horizontale. — (A. F. P.)

ÉDUCATION

M. PHILIPPE LUCAS EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON-II

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Le conseil de l'université de Lyon-II, réuni le 29 mars, a élu président M. Philippe Lucas, maître de conférences, directeur du Centre d'étude des rapports sociaux (CERAS) de cette université. M. Lucas succède à M. Maurice Bernadet, dont le mandat était arrivé à expiration. Toutefois, M. Lucas n'étant pas professeur titulaire, son élection est soumise à l'approbation du C.N.E.S.E.R. et du ministre des universités. L'administration provisoire de Lyon-II a été confiée par le recteur de l'académie à M. Maurice Garden, vice-président, chargé de la recherche.

[M. Philippe Lucas, né le 5 octobre 1940 à Neufchâteau (Vosges), titulaire d'une licence en droit, de deux doctorats (lettres et sociologie), est aussi diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a enseigné à l'I.E.P. d'Alger avant de venir, en 1971, à Lyon-II. Directeur de l'U.E.R. de psychologie et sciences sociales de 1973 à 1978, il dirige depuis cette date le Centre d'étude des rapports sociaux. Il a publié des ouvrages sur l'Algérie : *l'Algérie des anthropologues* (1975), en collaboration avec J.-C. Vatin, et *le Transformisme algérien* (1978), avec le concours du C.N.R.S. Il collabore à plusieurs périodiques : *l'Homme et la société, les Cahiers internationaux de sociologie*, ainsi qu'à la revue *Esprit*.]

Réunie en congrès

LA FÉDÉRATION DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES ENVISAGE UNE SEMAINE D'ACTION EN MAI

La Fédération des résidences universitaires de France (FRUF, proche des communistes) a réuni les 31 mars et 1er avril son congrès annuel à Orsay (Essonne). Les délégués ont fait le bilan « *des difficultés imposées aujourd'hui aux étudiants par les mesures gouvernementales* ».

Le congrès a notamment dénoncé « *la sélection par l'argent sur laquelle spécule Mme Saunier-Seïté dans ses visées de restructuration en baisse de l'enseignement supérieur* ». Des délégués ont aussi évoqué l'isolement des résidents dans les cités universitaires, où l'on assiste, selon eux, à un étouffement de l'animation culturelle.

La FRUF, qui déclare être « *la première organisation socio-culturelle à l'université* », a décidé de préparer une semaine nationale d'action, après le 1er mai, marquée par des initiatives diversifiées et des « temps forts » d'occupation de locaux administratifs pour obtenir « *l'augmentation de l'aide aux étudiants, le développement des équipements en cités, l'attribution de moyens pour l'animation culturelle, le respect des libertés, l'attribution de crédits supplémentaires aux œuvres universitaires* ».

LES PROFESSEURS D'ÉCOLES NORMALES REÇUS A MATIGNON

« *Le conseiller du premier ministre nous a donné l'assurance que le gouvernement n'envisageait pas le regroupement des écoles normales départementales dans les académies, et qu'une école normale, avec au moins six professeurs, subsisterait dans chaque département* ». La délégation du Syndicat national des professeurs d'écoles normales (S.N.P.E.N.-FEN), qui a été reçue, mercredi 4 avril, par un conseiller de M. Raymond Barre, estime que le gouvernement est attentif aux problèmes posés par le redéploiement dans les écoles normales d'instituteurs.

« *En ce qui concerne la formation des maîtres, il nous a été confirmé qu'elle aurait lieu en trois ans* », a déclaré M. Boullion, secrétaire général du S.N.P.E.N., avant de préciser que, selon leur interlocuteur, cette réforme s'appliquerait dès la prochaine rentrée scolaire. « *Il paraît que le premier ministre lui-même annoncera officiellement les nouvelles mesures concernant la formation des maîtres, ce qui prouve que le gouvernement accorde une grande importance à cette question, et donc à nos préoccupations.* »

COURS D'ANGLAIS RELAXOPÉDIQUE
METHODE UNIQUE EN FRANCE
ASSURANT LA PRATIQUE
DE L'ANGLAIS PARLÉ
EN DEUX MOIS
Renseignements et inscriptions
à l'Institut International de Recherches et d'Applications Hypnopédiques
24, avenue Simon-Bolivar
75019 PARIS
Tél. 200-71-63 après 18 h. 30

هكذا من الاصل

ÉDUCATION

LE NOMBRE DE JOURS DE CONGÉS SCOLAIRES

149, 191, 225 ?...

L'article : « *Les propositions de M. Beullac pour 1980* » au sujet de l'aménagement du temps scolaire (*le Monde* du 9 mars) et le commentaire intitulé : « *Irritant* » ont... irrité plusieurs lecteurs. Et notamment ce paragraphe : « *Les élèves français disposent de moins de trois cents demi-journées par an dans le secondaire pour accomplir un volume total d'activités au moins égal à celui de leurs petits camarades étrangers. Les écoles primaires sont fermées deux cent dix jours par an ; les collèges et les lycées deux cent vingt-cinq jours (record vraisemblement mondial)* », qui a été ressenti par nombre d'enseignants comme une agression personnelle et la condamnation de la durée de leurs vacances. Ce qui montre à l'évidence combien il est difficile d'aborder le sujet en sachant raison garder.

Le Monde a cité les chiffres avancés par le ministre de l'éducation, et les a présentés comme tels. Le nombre de cent cinquante cinq jours d'enseignement par an, donc deux cent dix de fermeture, est d'ailleurs celui qu'a établi le recteur Pierre Magnin dans son rapport à la section des actions éducatives, sanitaires et sociales du Conseil économique et social (*le Monde* du 23 décembre 1978). Pour expliquer son propre mode de calcul, le ministère de l'éducation écrit dans *le Courrier de l'éducation*, nº 78 de mars : « *L'année scolaire dans le primaire est calculée de la façon suivante : la semaine de classe comporte neuf demi-journées de travail, soit quatre jours et demi. On multiplie par neuf le nombre de semaines que comporte l'année scolaire. Du total obtenu doivent être déduits les jours fériés et de fêtes légales, les jours de vacances résultant de l'arrêté fixant les dates du calendrier de l'année scolaire considérée, ainsi que la journée accordée par l'inspecteur d'académie sur demande du maire pour répondre à des nécessités locales.*

» *On obtient ainsi, pour l'année scolaire en cours, les chiffres de 310 demi-journées (soit 155 jours) pour les zones A et B, et 308 demi-journées (soit 154 jours) pour la zone C. Evaluée selon ce mode de calcul, l'année scolaire dans l'enseignement élémentaire comptait en 1970-1971 330 demi-journées (165 jours), en 1973-1974 317 demi-journées (soit 158,5 jours). Depuis cinq ans, ce temps de travail scolarisé évolue dans une fourchette de 308 à 313 demi-journées (soit 154 à 156,5 jours).* »

Après un examen comparatif — et minutieux — des calendriers des années 1953 à 1978, *nous avions calculé* que les écoliers français avaient travaillé 177 jours en 1966-1967 et 173 jours en 1977-1978 (*le Monde* du 15 juin 1978). Ce qui correspond à *192 jours de fermeture* des écoles primaires, où il n'y a pas classe le mercredi ni le samedi après-midi depuis 1969-1970.

Les lecteurs qui se sont livrés eux-mêmes aux calculs aboutissent à un nombre de jours de fermeture des établissements qui varie entre 149 et 191 par an. L'étendue de cette fourchette (42 jours) révèle la difficulté de l'opération.

Le chiffre exact importe peu, en définitive. S'ils sont éducateurs, les lecteurs savent d'expérience : 1) que le temps de travail des élèves est mal réparti sur l'année, comme sur les trimestres, sur les semaines, sur les journées ; 2) que la coupure des vacances d'été est bien longue pour la plupart des élèves qui n'ont pas d'examens ou de concours jusqu'à la mi-juillet et, de surcroît, connaissent parfois leur orientation, donc sont démobilisés dès le début de juin ; 3) qu'affirmer cela n'est pas lancer le fer contre les enseignants, dont tout le monde reconnaît que leur tâche est difficile, mais inviter à mettre en accord les décisions et les paroles unanimes selon lesquelles l'enfant doit être le premier pris en compte dans l'organisation de l'école. — C. V.

Les emplois irrégulièrement transférés à Paris-V doivent être restitués à l'U.E.R. de droit de Nanterre

écrit son directeur

A la suite de la publication, dans le Monde *des 1er-2 avril, de la décision du Conseil d'Etat d'annuler le transfert de cinquante emplois d'enseignants de l'université de Nanterre à l'U.E.R. de Malakoff, créée en 1976 à l'université de Paris-V, M. Gérard Couchez, directeur de l'U.E.R. de sciences juridiques de Nanterre, nous a adressé la lettre suivante. Il répond à la fois à la décision du Conseil d'Etat et aux premières réactions qu'elle a suscitées, notamment de la part du ministre des universités et du doyen de l'U.E.R. de Malakoff qui considèrent qu'il ne devrait pas y avoir de conséquences ni sur la « vie de la faculté » ni sur la délivrance des diplômes.*

Certaines de ces réactions sont motivées par le souci, parfaitement compréhensible, de rassurer les étudiants inscrits à Malakoff. *Ce légitime souci ne doit cependant pas conduire à minimiser la portée de l'arrêt du Conseil d'Etat.* Sur le plan de la seule logique (juridique ou non), l'exécution de cette décision implique la restitution pure et simple à l'université de Nanterre de tous les emplois irrégulièrement transférés à celle de Paris-V (l'U.E.R. de Malakoff subsistant, certes — dans la mesure où sa création résulte d'un acte distinct — mais étant dès lors privée de tout moyen pédagogique). Sans doute peut-on concevoir des formes d'« exécution » de l'arrêt plus respectueuses des réalités et des souhaits des uns et des autres, mais il me paraît à tout le moins prématuré d'affirmer par exemple que la « *bataille juridique* » qui a débouché sur l'arrêt du *30 mars ne devrait pas avoir* d'incidence sur « *la vie* » de l'une des « *facultés* » concernées.

Il ne peut être question que l'arrêt du 30 mars demeure lettre morte. *Quelles qu'en soient les* modalités d'exécution, celui-ci doit permettre à l'U.E.R. de sciences juridiques de Nanterre de retrouver le nombre d'emplois d'enseignants auquel elle peut prétendre, compte tenu de l'extrême importance de ses effectifs d'étudiants (6 550 inscrits pour la présente année universitaire).

Les difficultés de la M.N.E.F.

IL FAUT CHOISIR « ENTRE LA POLITIQUE PARTISANE ET LA MUTUALITÉ » estime le président d'une mutuelle concurrente

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — *Les représentants* de l'Union nationale des sociétés étudiantes mutualistes régionales ont répondu, le 30 mars, à Bordeaux, au cours d'une conférence de presse aux déclarations de M. Jean-Michel Grosz, président de la Mutuelle nationale des étudiants de France (*le Monde* du 24 mars). Celui-ci estimait que *la MNEF était menacée de disparition* si les autorités de tutelle ne comblaient pas son déficit.

Président de l'USEM et de la société mutualiste des étudiants du *Sud-Ouest, M. Philippe Petitier* a estimé que le cri d'alarme lancé par le président de la MNEF pouvait conduire à penser que le régime mutualiste étudiant tout *entier était* en péril.

Mais, selon lui la situation de *l'USEM*, qui compte actuellement cent cinquante mille adhérents (contre trois cent mille à la MNEF), est satisfaisante. Il craint que la MNEF, en réclamant à l'Etat une aide de 17 millions de francs pour combler son déficit, ainsi qu'un nouveau calcul *de la remise versée aux sociétés* mutualistes étudiantes pour la gestion du régime de sécurité sociale, ne conduise les pouvoirs publics à déclarer le système non viable. La somme demandée par adhérent serait, a-t-il expliqué, supérieure à ce que coûterait la *gestion du régime étudiant* par les caisses primaires d'assurance-maladie.

L'USEM souhaite cependant que les ministères concernés (universités, santé, budget) et la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) revoient les modalités de calcul des remises de gestion de sécurité sociale et que les éléments de ce coût réel *soient établis après une concertation* entre les sociétés mutualistes étudiantes et la CNAM.

Déclarant fonctionner sans autre aide de trésorerie que la remise de gestion du régime étudiant, l'USEM entend fournir la preuve de la viabilité du système mutualiste. Mais elle met en cause les qualités de gestionnaires des dirigeants de la MNEF : « *Si la gestion l'a amenée à avoir un déficit cumulé de 50 millions de francs*, a dit M. Petitier, *c'est à elle seule de prendre les mesures nécessaires à son rétablissement et non à l'Etat, par l'intermédiaire des assurés sociaux. Nous n'ignorons pas que les responsables de la MNEF ont beaucoup d'autres activités, mais il serait temps qu'ils choisissent entre la politique partisane et la mutualité.* »

Les responsables de l'USEM ont aussi rappelé que leur organisation, qui entre dans sa *dixième année*, a été créée par des étudiants d'associations « modérées » parce qu'il ne leur était pas « *possible de s'exprimer au sein de la MNEF* ».

PIERRE CHERRUAU.

● *La Fédération nationale des étudiants de France* (FNEF, de tendance modérée) a élu le *31 mars*, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, un nouveau bureau national *présidé* par M. Stéphane Mantion, étudiant en droit à Paris.

(Publicité)

COMMENT PARLER AUX ENFANTS POUR QU'ILS VOUS ÉCOUTENT ? COMMENT LES ÉCOUTER POUR QU'ILS VOUS PARLENT ?

Session de formation à la méthode GORDON
(pour parents, enseignants, travailleurs sociaux)
à Paris - Toulouse - Lyon
Strasbourg - Genève
CENTRE PERSONA, 36, av. du Prado - 13006 MARSEILLE
Tél. (91) 37-17-01/04
Tél. à Paris 374-56-93

dans **l'éducation**
un article explosif
le racket à l'école
le nº 3 F à la revue - 2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris - abonnement un an 90 F

Anglo-Continental... vient en tête pour l'anglais en Angleterre

Anglo-Continental Educational Group (ACEG) est un groupe de 12 écoles de langue de première catégorie, disposant d'une expérience de plus de 25 années et travaillant avec les méthodes d'enseignement modernes.
● Cours de langue généraux, intensifs et études très intensives
● Cours préparatoires aux examens ● Cours spéciaux pour secrétaires, commerçants, personnel de banque et professeurs d'anglais ● Cours de vacances pour enfants, adolescents et adultes ● Logements choisis avec grand soin.
Demandez, sans engagement, le programme des cours ACEG.
ACEG 33 Wimborne Road, Bournemouth, Angleterre, Tél. 29 21 28, Telex 41438
ACEG Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse. Tél. 01/47 79 11, Telex 52 529
F28
Nom ______ Prénom ______
No postal
Rue ______ Domicile ______
ACEG

RELIGION

FACE A L'AGGRAVATION DU CHOMAGE

Des chrétiens rappellent le rôle des travailleurs immigrés

Devant l'aggravation du chômage, qui pèse particulièrement sur les travailleurs immigrés — comme le montre la décision du gouvernement de déposer un projet de loi devant le Parlement, ce mois-ci, « réformant les conditions de séjour et de travail des étrangers », — diverses associations chrétiennes qui travaillent avec les travailleurs immigrés (CIMADE, Justice et Paix, C.C.F.D., etc.) cherchent à alerter l'opinion publique sur le problème (1).

D'autre part, les présidents des trois principales confessions chrétiennes en France publient, à la veille de Pâques, une « Lettre aux communauté chrétiennes sur la situation des immigrés en notre pays ». Le cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque d'Alger, enfin, nous a confié un article sur le respect des travailleurs étrangers.

---

(1) Voir leur document : *les Immigrés aujourd'hui ? Réflexion d'un groupe œcuménique*, C.I.E.M.M., 46, rue de Montreuil, 75011 Paris, 5 F.

Point de vue

Le respect des personnes et des familles

par le cardinal LÉON-ÉTIENNE DUVAL

Au moment où des menaces pèsent en France sur le sort des émigrés du travail, justement inquiets de leur avenir, *on ne peut pas ne pas être* frappé par la gravité des mesures dont le projet doit être prochainement *discuté. En évalue-t-on les conséquences* au plan social, au plan international ?

Une partie de l'opinion française semble ne voir dans les travailleurs immigrés que l'utilité temporaire qu'ils assurent à l'économie du pays ; on trouve normal de les *renvoyer* dans leur pays d'origine, sans autre considération, dès qu'on croit pouvoir *se passer d'eux. Après tout*, pense-t-on, la première mesure à prendre dans un pays où sévit le *chômage n'est-elle pas de* réserver les emplois aux nationaux ?

La réalité est plus complexe. Il est reconnu qu'un renvoi massif d'immigrés — et nous savons que les plus menacés sont les Algériens — ne saurait être considéré comme un *remède au chômage, mais serait* susceptible de créer de sérieuses difficultés dans certains secteurs de *l'économie. N'est-il pas de notoriété* publique que les immigrés assurent souvent les travaux dont les Français ne *veulent pas, parce que ce* sont les travaux les plus pénibles, les plus dangereux ?

Mais, surtout, on ne dira jamais assez qu'il *s'agit* d'un problème humain. Un émigré est un homme. Un homme est sujet de droit. *Autrement* il n'est pas un homme. Des travailleurs qui, pendant de longues années, ont participé activement à *l'essor de l'économie française*, au prix de la séparation de leur patrie, voire de leurs familles, ont acquis des *droits imprescriptibles*. Les méconnaître serait ne tenir aucun compte de leur dignité humaine. C'est au nom de *cette dignité* humaine que Paul VI avait demandé, le 14 décembre 1975, l'institution d'un « *statut des travailleurs migrants* ». La création de ce statut aurait été un élément important de la paix sociale et de l'entente internationale. Ce *statut n'a* jamais vu le jour.

Si le projet en question était adopté, il constituerait pour les *droits des émigrés une régression* par rapport à la situation présente.

En effet, les travailleurs émigrés possédant *une carte de résidence* de dix ou cinq ans, renouvelable, verraient, d'après ce projet, cette carte remplacée *par un titre unique* valable un an et dont le renouvellement serait *incertain*. C'est dire que *le droit* au travail serait totalement inexistant pour les émigrés. Ce serait pour eux, une angoisse continuelle. *Ce serait la porte ouverte à l'arbitraire.* L'économie elle-même, entendue dans son aspect le plus utilitaire, ne *manquerait pas* d'en souffrir, car le respect du caractère humain du travailleur est une condition essentielle d'une économie prospère.

Il est fort à craindre que l'adoption des mesures drastiques en question n'ait pour effet certain que d'attiser des animosités réciproques entre Français et émigrés. Des signes *sont apparus que l'opinion* publique commence à être intoxiquée. Verrons-nous une nouvelle vague de *racisme ?*

Personne ne saurait nier que le pays d'accueil doive tenir compte *de l'évolution de son économie et de* la situation de sa vie nationale. De son côté, le pays d'origine est intéressé au premier plan au sort de ses émigrés. Il est nécessaire que soient respectés les accords conclus entre les deux pays. Mais ce qui *est fondamental* dans ce problème, c'est la liberté des personnes. L'émigré, généralement, désire *revenir au pays natal. S'il a acquis une* compétence suffisante, il pourra y être un agent efficace de développement. *Mais ce retour ne saurait* être contraint. Il faut tenir compte des difficultés que peut présenter ce retour en ce qui concerne l'emploi, le logement, la réadaptation culturelle.

Le droit des personnes a, comme *conséquence nécessaire*, le droit des familles. Ce qui rend la situation des travailleurs émigrés particulièrement *insupportable, c'est que* les mesures administratives que, d'ores et déjà, on prend à leur sujet ignorent totalement *leurs familles* lorsqu'elles vivent en France. Celles-ci sont menacées de dislocation et d'éclatement. Dans *de telles* conditions, tout projet personnel ou collectif leur devient impossible.

L'expérience n'a-t-elle pas montré *que le moyen* le plus sûr de porter atteinte au bien commun de la société, c'est d'opprimer les *personnes ?*

« NOUS N'AVONS PAS LE DROIT DE DÉTERMINER LEUR SORT DU SEUL POINT DE VUE ÉCONOMIQUE »

Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, et Mgr Meletios, président du comité inter-épiscopal orthodoxe de France, viennent de lancer un appel aux chrétiens en faveur de l'accueil des travailleurs immigrés. En voici l'essentiel :

« Ils sont, avec leurs familles, quatre millions parmi nous venus de tous les continents et particulièrement du Maghreb. Ils ont contribué à la croissance de notre pays et nous avons tous bénéficié de leur apport. Depuis la crise qui frappe déjà tant des nôtres, nous nous sommes durcis à leur égard : ils se sentent incompris, voire exclus. Et dans leurs pays d'origine, marqués souvent plus que le nôtre par la crise, ils se découvrent parfois rejetés. Ils ont l'impression de n'être plus de nulle part.

» Nous n'avons pas le droit de déterminer leur sort du seul point de vue économique. L'immigration a changé de visage, l'image que l'on s'en fait ne correspond plus à la réalité : elle est devenue un fait permanent. Comme d'autres pays d'Europe, la France est en train de devenir une nation où différentes races, différentes cultures, différentes religions doivent avoir leur place légitime.

» Mais nous n'avons pas à accepter seulement les immigrés parmi nous. Leur présence invite au dialogue. Tout ce qui, dans une conversation, dans la vie d'une famille, dans l'action d'une association, ébranle la méfiance, est un pas en avant qui repousse la fatalité des divisions. Nous reconnaître solidaires de ces frères dans la défense de leurs droits, c'est témoigner de la passion de Dieu pour la dignité de l'homme.

» A nous tous qui célébrons sa résurrection, Jésus rappelle son message de fraternité universel. »

LA SONACOTRA SERAIT DOTÉE D'UN CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil des ministres du mercredi 4 avril a approuvé un projet de loi modifiant les statuts de la Sonacotra. Créée par une loi du 4 août 1956, cette société nationale d'économie mixte de construction pour les travailleurs connaît de nombreuses difficultés en raison, notamment, de la grève des loyers menée depuis trois ans par les résidents — des travailleurs immigrés célibataires.

L'objet initial de la Sonocotra était, en 1956, de loger des Français musulmans d'Algérie travaillant en *métropole*. Il fut dans les faits étendu à d'autres catégories à la suite d'une assemblée générale extraordinaire en 1962. Le projet de loi a notamment pour *but de confirmer cette* extension. Tout en restant une société anonyme d'économie mixte, la Sonacotra pourrait voir son conseil d'administration remplacé par un *directoire et un conseil de surveillance*. L'assemblée générale des actionnaires tranchera, l'Etat restant majoritaire.

Une question se pose : quelles seront les voix prépondérantes au conseil de surveillance si telle est la formule adoptée ? Comme on l'indique au secrétariat d'Etat, on y verra sans doute apparaître de nouveaux actionnaires : les partenaires financiers tels que l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL), principal bailleur de fonds, par le biais du 0,1 % des employeurs, et sans doute aussi des syndicats.

D'autres mesures sont à l'étude : la commission Delmont sur le logement en foyer devrait prochainement faire connaître ses propositions, et un projet de loi devrait être déposé sur le statut du résident en foyer, en proposant une formule intermédiaire entre location et prestation de service. — D.R.

● *Par décision du tribunal de Pontoise (Val-d'Oise)*, prise jeudi *5 avril en référé*, deux cent trente et un résidents du foyer Sonacotra de Garges-lès-Gonesse seront expulsés à partir du 1er mai, pour non-paiement de loyer. Neuf autres, du foyer du quai Saint-Denis, à Argenteuil, subiront le même sort le 1er juin. Enfin, un jugement décidera, le 25 avril, du sort des résidents du foyer *les Indes*, situé aussi à Argenteuil. — *(Corresp.)*

(Publicité)

Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques et d'Économie de Sarreguemines

Université de Metz — **Fachhochschule des Saarlandes**

FINALITE. — L'Institut dispense une formation franco-allemande de niveau supérieur dans les disciplines suivantes : ELECTROTECHNIQUE, option technique de l'énergie ; CONSTRUCTIONS MECANIQUES, option technique de l'énergie ; ECONOMIE D'ENTREPRISE ET DE GESTION, option marketing.

DIPLOMES. — Les études de l'Institut sont sanctionnées par le certificat franco-allemand de l'Institut et par deux diplômes nationaux : une licence française ; le diplôme terminal de la Fachhochschule.

DEBOUCHES. — Les diplômes acquis permettront aux titulaires d'exercer des responsabilités *dans le cadre du développement* des échanges économiques, techniques et commerciaux entre l'Allemagne et la France.

ADMISSION. — L'Institut peut accueillir des étudiants possédant un DUT, un DEUG, un B.T.S., après examen du dossier par la commission *d'admission* franco-allemande, ou de tout autre titre jugé de niveau suffisant par cette commission.

ORGANISATION DES ETUDES. — Les enseignements dispensés ont *une finalité professionnelle*. Ils se déroulent sur deux années ; la première année est précédée d'un stage linguistique intensif d'une *durée totale d'environ* 10 *semaines* ; la première année a lieu à la Fachhochschule des Saarlandes ; la deuxième année, à l'université de Metz. *Des stages professionnels* ont lieu dans des entreprises allemandes pour une période minimum de six semaines.

BOURSE. — *Une bourse d'études* pourra, sous certaines conditions, être accordée aux candidats retenus pour la durée des études poursuivies dans *le pays partenaire*.

DEBUT DES COURS. — Août 1979 (cours de langue en Allemagne), pour le prochain cycle d'études.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS. — Pour tous renseignements complémentaires, et le formulaire de demande d'admission, s'adresser à :

UNIVERSITE DE METZ,
Secrétariat ISFATES,
Ile du Saulcy, B.P. 794, 57012 METZ CEDEX.
Date limite du dépôt des demandes d'*admission* : 15 AVRIL 1979.

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Françoise Sagan présidera le Festival de Cannes.

C'est Françoise Sagan qui présidera le jury du Festival de Cannes, du 10 au 24 mai, a annoncé M. Gilles Jacob, délégué général.

D'autre part, onze films sont maintenant sélectionnés : Hair, *de Milos Forman ;* Norma rae, *de Martin Ritt ;* China syndrome, *de Peter Yates, et* Days of Heaven, *de Terence Malick (ces quatre films représentant les Etats-Unis) ;* Woyzzeck, *de Werner Herzog (Allemagne) ;* les Européens, *de James Ivory (Grande-Bretagne) ;* Vingt-six images de l'occupation, *de Lordan Zafranovic (Yougoslavie) ;* Une femme entre chien et loup, *d'André Delvaux (Belgique) ;* Vitam et sanguinem, *de Miklos Jancso (Hongrie) ;* Sans anesthésie, *d'Andrei Wajda (Pologne), et* l'Héritage, *d'Anja Breien (Norvège).*

Communiqué des réalisateurs français et italiens.

La Société des réalisateurs de films (S.R.F.) et son homologue italien, l'Association nationale des auteurs de cinéma (A.N.A.C.), ont confronté leurs points de vue et leurs expériences au cours des Rencontres cinématographiques de Saint-Etienne, qui ont eu lieu au début du mois de février. Elles ont constaté leur accord sur les points suivants, ce que la S.R.F. communique aujourd'hui :

« Elles dénoncent le rôle néfaste des concentrations monopolistiques, qui restreignent de plus en plus l'expression libre et l'accès aux écrans des œuvres originales. Elles affirment que les œuvres cinématographiques et audiovisuelles ne peuvent être soumises aux lois du marché et du profit, ni être jugées selon les normes d'une standardisation culturelle supranationale. Elles affirment que le cinéma et la télévision, loin d'être ennemis, doivent trouver les formes d'une coopération fructueuse, au sein d'une politique de création et de recherche culturelle au service de la multiplicité et de l'originalité des œuvres. Elles décident de développer les échanges et la coopération entre les auteurs des pays d'Europe et du monde entier. Elles conviennent d'organiser à Rome et à Paris de nouvelles rencontres entre les œuvres et les auteurs et de réfléchir à l'ensemble des problèmes concernant les droits des auteurs, en vue d'aboutir à une charte de défense internationale des auteurs de cinéma et de l'audiovisuel. »

Le retour de Mario Ruspoli.

Mario Ruspoli est, avec Jean Rouch, le pionnier en France du « cinéma direct », terme qu'il fut le premier à employer et qu'il réussit à imposer au détriment du très équivoque « cinéma-vérité ». La petite salle du parc Montsouris, le Périphe, lui rend hommage en ressortant de l'oubli le classique les Inconnus de la terre *(1962) sur les paysans lozériens, filmé par Michel Brault, à qui l'ingénieur d'Eclair, André Coutant, avait prêté son fameux prototype ultra-léger (3 kilos), qui ne fut jamais produit en série. Mario Ruspoli devait ensuite réaliser* la Fête prisonnière, *monté par Henri Colpi, sur le monde de l'asile,* les Hommes de la baleine, *qui rejoint la tradition documentaire classique ; l'impertinent* Chaval, *un nouveau travail sur les baleines avec Chris Marker, en 1975. Entre-temps, Mario Ruspoli a sillonné les routes de France, présenté dans villes et villages le cinéma qu'il aime.*

★ Le Périphe, Villa-du-Parc, Montsouris, vendredi 9 et samedi 10 avril, à 20 h. 30.

■ L'acteur américain Edgar Buchanan est mort le 4 avril en Californie. Il était âgé de soixante-seize ans. Il avait commencé sa carrière au cinéma en 1940, et s'était presque uniquement spécialisé dans les westerns, où il avait des rôles de juge, de vieux shérif, de médecin... Il avait rarement eu la vedette, mais l'originalité qu'il apportait dans la composition de rôles de second plan lui avaient valu une grande notoriété, prolongée ensuite par ses apparitions à la télévision.

Cinéma

« UN SKIEUR DE L'EVEREST »

de F. Crawley

La littérature alpine est à l'agonie parce qu'elle a versé dans le même travers que la littérature océane, en particulier, et toute la littérature d'aventures vécues, en général. En guise d'écriture, les auteurs trop pressés d'exploiter commercialement leurs succès servent une pâtée de notes enregistrées au magnétophone. C'est indigeste à tel point qu'il nous *viendrait l'envie de tordre le cou à* Reinhold Messner, non pour avoir vaincu l'Everest sans appareil à oxygène, mais pour avoir raconté comme un gendarme essoufflé un si bel *exploit* (1).

Heureusement, les cinéastes ont pris la relève des écrivains défaillants.

La montagne, sa beauté sauvage, ses caprices féroces, sont des thèmes aux variations infinies. Il suffit d'une montagnette pour voir des images d'une saisissante beauté. Quand l'Everest, montagne — *déesse « mère de la Terre »*, est devant l'objectif, les impressions, les sentiments, les commentaires, passent au superlatif.

Pourtant, les alpinistes à la conquête de l'Everest nous ont toujours ramené les mêmes images. *Point* de départ, Katmandou, puis une longue marche à travers les contreforts de l'Himalaya, des porteurs aux pieds nus, le village des sherpas, l'installation du camp de *base au pied de la terrifiante cascade* de glace, enfin le lent et périlleux assaut du toit du monde par les flancs du Lhotse en direction du col sud et de la pyramide sommitale, et l'arrivée à 8 848 mètres.

Nous avons vu récemment cela à la télévision : le récit retraçait l'exploit du doyen de l'Everest, Pierre Mazeaud. Nous le revoyons aujourd'hui au cinéma avec *Un skieur de l'Everest*. Et nous avons le même plaisir à contempler les mêmes images de cette montagne, qui sont comme une variation de Paul Cézanne sur les collines d'Aix, identiques et changeantes sous son pinceau. Et nous avons en outre, à la clé, un exploit à faire tourner la tête.

Le Japonais Yuichiko Miura est, avec ses semblables le Suisse Sylvain Saudan ou le Français Patrick Valençan, un skieur de l'impossible. Dans les années 60, il a battu le record du monde de vitesse à ski en dépassant les 172 kilomètres à l'heure sur le glacier de Cervinia, et il a descendu tout schuss du sommet du Fuji-Yama.

Maintenant, il s'attaque à la plus haute montagne de la planète. Pour commencer, il nous régale avec *quelques descentes d'entraînement* au ras d'abîmes glacés. Puis, il grimpe jusqu'au col sud, à 800 mètres du sommet de l'Everest, dont le haut n'est pas skiable. Là, il a devant lui, sous *lui plus exactement, un mur* de glace bleutée, qui est fendu 2 000 mètres plus bas par une gigantesque crevasse.

Il s'élance pourtant. Tout droit. Son parachute s'ouvre comme un coquelicot en août. Mais déjà il est en perdition, ballotté sur la glace comme une coquille de noix dans la *tempête. Il tient encore un moment,* puis il tombe. Et glisse, glisse vers l'abîme. Il perd ses skis. Il bondit par-dessus une roche ; il dévale encore comme s'il ne devait s'arrêter que dans les entrailles de la Terre. Mais non, il y a là une langue de neige poudreuse. Il s'y enfonce. Il s'arrête. Ouf !

Sous un autre angle et grossi, on le revoit une fois encore faire sa *fantastique* cabriole. Deux minutes, pas plus, à vous couper le souffle. Puis Yuichiko Miura, pèlerin de l'aventure, reprend sa route.

Où le conduira-t-elle ? Il est regrettable que le distributeur français de ce film ne nous le dise pas, car il a été tourné en 1970 et son héros avait alors trente-sept ans. Que faut-il aujourd'hui, alors que quelques « dingues » comme lui veulent aller encore plus haut, avec pour objectif de descendre les uns l'Annapurna et les autres le Dhaulaghiri (*le Monde* du 22 mars) ? Encore de belles images promises. A condition que les cinéastes de service ne se mettent pas à travailler comme les écrivains.

ALAIN GIRAUDO.

---

(1) *Everest sans oxygène*. Editions Arthaud, 217 p.

Théâtre

« Avec ou sans arbres », à l'Athénée

Premier acte : Louise et Léopold, mariés depuis dix ans, sont venus pique-niquer près de l'endroit où ils avaient, pour la première fois, fait des bêtises. Il y avait des arbres, il n'y en a plus, ce n'est peut-être pas le même endroit. Louise annonce tout de go à Léopold qu'elle le quitte. Elle s'en va.

Deuxième acte : cinq ans plus tard. Louise revient pique-niquer seule. Arrive Léopold, qui chasse le lapin, c'est dimanche. Retrouvailles. Léopold va chercher sa voiture, pour emmener Louise chez lui. Pendant ce temps, elle part de nouveau.

Le dialogue de *Avec ou sans arbres*, de Jeannine Worms, est fait de variations attendries à propos des souvenirs, des chamailleries d'un couple. Pas de ton particulier. Pas non plus d'aperçus neufs. Une gentille conversation pour âmes émues simples.

Yves Bureau, qui avait mis en scène avec à propos, il y a peu, un autre duo sentimental, *le Bateau pour Lipaïa*, du Soviétique Arbousov, dirige, pour *Avec ou sans arbres*, deux acteurs de renom.

Emmanuèle Riva est bien. Elle ne fait rien d'attendu, elle a une fraîcheur d'invention, beaucoup de tenue et de classe dans les audaces, elle se renouvelle sans cesse. Elle parvient, malgré la banalité du texte, à donner une force à ce personnage d'une femme dont les décisions subites, fantasques, sont la conclusion de longues épreuves réfléchies. Sa Louise est bien d'aujourd'hui, presque de cette saison, et elle est de toujours. Emmanuèle Riva est une grande actrice que l'on est heureux de pouvoir toujours aimer.

Roland Bertin compose avec un savoir-faire innocent le personnage plus ingrat du mari distrait à l'usage.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Athénée (salle Bérard), 20 h. 30.

MENACE DE GRÈVE DANS LES MUSÉES ET LES MONUMENTS HISTORIQUES PENDANT LES FÊTES DE PAQUES

Les syndicats F.O. et C.F.T.C. ont appelé les gardiens des monuments historiques, les surveillants des domaines nationaux, les personnels des parcs et jardins des domaines et palais nationaux ainsi que les personnels scientifiques, techniques, administratifs des services des fouilles, des antiquités, et de l'inventaire général, à cesser le travail du 13 au 19 avril, pendant les fêtes de Pâques, et les 25 et 26 avril. Ils entendent obtenir une revalorisation de leurs salaires et notamment le doublement de la prime dominicale des personnels de surveillance. La C.G.T. et la C.F.D.T., pour leur part, ont appelé les gardiens des Musées et des monuments historiques à faire grève du 13 au 17 avril.

THEATRE D'ORSAY
CIE RENAUD-BARRAULT
PETIT ORSAY
18 h 30
2 dernières
vendredi 6 et samedi 7 avril
MIROIR
théâtre musical de Michel Puig
avec Catherine Dasté
mise en scène Michael Lonsdale
location 548.38.53 et agences

Musique

La « Missa Solemnis » à Notre-Dame

On pouvait entendre en même temps, le 5 avril, le Requiem *de Berlioz au Palais des congrès par l'Orchestre de Paris, la* Symphonie Résurrection *de Mahler au Théâtre des Champs-Elysées par le London Symphony Orchestra, la* Passion selon saint Jean *de Bach par l'Orchestre de Versailles à Saint-Germain-des-Prés, et la* Missa Solemnis *de Beethoven par l'Orchestre national à Notre-Dame. Ainsi, douze à treize mille Parisiens communiaient le soir à la même heure dans des œuvres de « musique spirituelle », auxquels il faut ajouter quelques millions de téléspectateurs conviés par TF 1 à Notre-Dame.*

Il semble que rien actuellement ne puisse arrêter cette immense vague de la musique, et particulièrement cette fascination de la musique spirituelle dans les églises, confirmant avec vingt ans d'avance la prophétie d'André Malraux (« le vingt et unième siècle sera religieux »), *bien que ce phénomène apparaisse comme l'expression moins d'une foi que d'une quête tâtonnante vers un refuge, la musique s'ouvrant au milieu de l'incertitude et de l'angoisse comme cet* « espace parallèle » *dont parlait il y a trois jours M. Giscard d'Estaing.*

La Missa Solemnis *correspond pleinement à cet état d'esprit : ce n'est pas Dieu qui descend vers l'homme, mais l'homme Beethoven qui* « s'approche de la divinité plus que les autres hommes » *pour* « de là, répandre les rayons de la divinité parmi le genre humain », *l'homme qui supplie pour obtenir la paix dès le Kyrie et jusqu'à la fin de cet extraordinaire Agnus Dei, secoué par les tumultes de la guerre, et qui s'appuie, pour atteindre cette paix, sur le cantique de gloire et de louanges, sur le drame du fils de Dieu incarné que propose la foi catholique.*

L'œuvre, superbement dirigée par Lorin Maazel, a pris à Notre-Dame une magnificence un peu écrasante. Dans cette atmosphère saturée, les voix des chœurs de Radio-France et l'orchestre voguaient sur une mer sonore souvent assez floue, les mouvements rapides et les entrées fuguées en particulier se déformant au sein d'une sorte de buée indistincte. L'effet était à l'opposé de la rigueur, de la précision qui présidaient à la Symphonie Résurrection *au Théâtre des Champs-Elysées.*

Mais, surtout, cette gloire et cette humanité de Beethoven s'enveloppaient dans une lumière un peu trop objective. Maazel dirigeait avec une sorte d'élégance, de détachement supérieur. La mise au point, pour parfaite qu'elle fût, semblait plus appliquée qu'inspirée, et l'on ne ressentait pas le même engagement intérieur que chez Abbado, où chaque note de la musique est faite chair, ni non plus cette objectivité sublime de Klemperer qui déployait naguère dans la Missa Solemnis *une fresque fantastique où le ciel et la terre se rejoignaient.*

Pourtant, on n'oubliera pas les dizaines de millions d'auditeurs et de téléspectateurs qui auront, grâce à Maazel, à ses excellents solistes (Pilar Lorengar, Hanna Schwarz, Kenneth Riegel, Marius Rintzler), aux chœurs et à l'Orchestre national de France, survoltés, découvert cette parole beethovénienne libératrice « plus haute que toute philosophie ».

JACQUES LONCHAMPT.

A LA TÉLÉVISION

On peut discuter à l'infini de l'opportunité de certains mouvements de caméra, lors d'une retransmission télévisée comme celle de la « Missa Solemnis » de Beethoven. Cela dit, les téléspectateurs auront évidemment été plus avantagés que les auditeurs présents à Notre-Dame, pour apprécier la manière qu'avait Lorin Maazel de diriger l'orchestre, les solistes et les chœurs.

Il était passionnant de voir comment le maître de ces hauts lieux musicaux, d'un coup d'œil ou d'un geste imperceptible, faisait monter la musique de Beethoven vers les voûtes de la cathédrale, et les « gros plans » des chanteurs du quatuor ajoutaient encore à l'émotion.

Petites nouvelles

■ Lors des trois jours de ventes aux enchères d'œuvres impressionnistes et modernes, les 2, 3 et 4 avril, qui se déroulaient à Londres, les acheteurs ont dépensé 68.8 millions de francs, ont révélé les galeries Sotheby's et Christie's.

Le prix le plus important, 420 000 livres *(3 780 000 F)* a été atteint chez Sotheby's pour un Monet représentant « Le pont de chemin de fer enjambant la Seine à Argenteuil », qui faisait partie des seize tableaux impressionnistes vendus par un collectionneur californien, M. Sidney Barlow. Chez Sotheby's toujours, un ensemble de dessins et gravures de Daumier a été acquis pour 63 000 livres (567 000 F) pour le compte de la fondation Hammer de Los Angeles.

Chez Christie's, un tableau de Millet, « Paysannes au repos », de 1850, s'est vendu 175 000 livres (1 575 000 F), un pastel de Degas, « la Toilette », ayant jadis appartenu à l'actrice Vivien Leigh, a été acheté 70 000 livres (630 000 F, et un Fantin-Latour, de 1878, a atteint le prix record pour cet artiste de 55 000 livres (495 000 F).

■ Le Syndicat national des chefs d'orchestre professionnels de variétés et arrangeurs, qui regroupe environ un millier d'adhérents, s'inquiète dans un communiqué de « l'expansion des discothèques, et notamment des discothèques mobiles ». Cette situation entraîne un « préjudice de plus en plus considérable pour l'organisation de soirées de musique vivante », estime le syndicat.

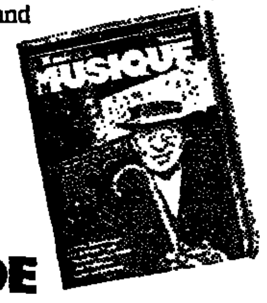

STRAVINSKI, BACH, LE ROCK A NEW-YORK, NADIA BOULANGER, BRITTEN, UNE MUSIQUE ECOLOGIQUE, TOUS LES CONCERTS.

Au sommaire du nº 10 du Monde de la Musique : Stravinski vu par Nabokov, Cocteau, Nijinski, Ramuz, comment Salomé a séduit Richard Strauss, Benjamin Britten, la passion selon Bach, l'ouverture d'un dossier sur la musique religieuse en France, le portrait musical de Bourges, le microscope sonore de Knud Viktor, un portrait d'Emmanuel Krivine, Lewis Furey, les stages musicaux de l'été, le rock à New-York, le cours de piano de Brendel, sachez utiliser votre tuner, un grand entretien avec Nadia Boulanger, les disques du mois et, bien sûr, tous les concerts à Paris et en province. Chez votre marchand de journaux, 7 F.

LE MONDE DE LA MUSIQUE.
Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

Le Monde Télérama

Mirabella

ÉDITION

LES INQUIÉTUDES DU SYNDICAT NATIONAL

A la suite de la décision gouvernementale, libérant les prix dans le secteur du livre, le Syndicat national de l'édition s'efforce, dans un nouveau communiqué, de rassurer les auteurs, qui, avec la suppression du « prix conseillé », voient disparaître la seule référence du calcul de leurs droits. Le syndicat précise qu'au « prix de vente public du livre, qui constituait jusqu'ici une base de calcul acceptée par tous, pour les droits d'auteur, sera substituée une base équivalente objectivement contrôlable ».

D'autre part, les éditeurs *s'inquiètent* des « très nombreux problèmes techniques » qui vont se poser et qui vont alourdir les frais généraux. L'application des mesures gouvernementales entraîne notamment pour les éditeurs « la transformation des systèmes informatiques ».

En 1958, rappelle le communiqué, l'édition française publiait douze mille titres, chiffre qui est passé à vingt-six mille en 1977. « Accompagnant le développement de l'enseignement, l'édition française — industrie vieille de cinq siècles — est devenue aujourd'hui une profession de pointe, fondamentale pour notre culture et assurant, directement ou indirectement, plus de cent mille emplois ».

« *Le plus important*, souligne le syndicat, *reste une information complète du public et des milieux spécialisés sur les nouvelles parutions aussi bien que sur les ouvrages de fond.* »

L'interdiction d'annoncer les prix dans les catalogues est considérée comme une mesure contraire à la défense du consommateur.

HELLO AMERICA !
AU 4e ETAGE
DU 31 MARS AU 14 AVRIL
En direct des USA une foule de cadeaux insolites, surprenants ou bien cocasses. Toute la mythologie américaine de la conquête de l'Ouest (les Indiens, le Western) au disco, le campus ou les délires de la B.D.
Tombola gratuite sans obligation d'achat sous contrôle de Me MENNESON, huissier de justice.
1 voyage aller-retour NEW YORK pour 2 personnes, offert au gagnant par JET-AM.
AUX TROIS QUARTIERS
RETROUVEZ LE PLAISIR D'ACHETER
Jet'am

هكذا من الاصل

Expositions

Tissages et vêtements de l'Égypte ancienne

On attendait peut-être des exemples plus nombreux des fameux tissus coptes. Ce n'est pas une raison pour être déçu par une présentation surtout vouée au détail technique. La nature et l'élaboration des matières premières sont soigneusement exposées : filage à la main ou au fuseau ; teinture (après lavage et mordançage), soit végétale avec indigo, pastel, garance, oseille, soit animale avec le rouge du Kermès, de la cochenille ou du lac Dye et, bien entendu, tissage... Tout cela est fort ennuyeux quand on le connaît déjà ou quand on pense le connaître. Mais en insistant sur ce qui est spécifiquement copte comme le procédé de la « navette volante » ou la juxtaposition des couleurs par masses, une image de marque se dessine avec grand profit. Les merveilleux fragments très attendus ne sont là que des citations destinées à illustrer les étapes d'un effort de définition.

A vrai dire, le souvenir de l'exemple proposé fait parfois oublier la démonstration. C'est le cas pour ce fragment de jambière décoré d'un semis de visages féminins : la qualité de ces véritables tapisseries monumentales dans un format de miniature, la fixité de ces regards qui s'attachent à des questions posées comme la peinture du Fayoum et celle de Giacometti et la répétition régulière du motif, qui crée une obsession, font oublier tout ce qu'il s'agit de savoir ou d'apprendre : par exemple, s'il s'agit d'une jambière venue du Musée des tissus de Lyon ou du fragment analogue qui est au Louvre (Antinoé, sixième siècle) ; et pourquoi cet éloquent lambeau est là. En cherchant bien, il est possible de le reclasser à la rubrique « fonction des tissus coptes », tissus qui décoraient les dalmatiques, les écharpes, les suaires, les coussins, les nappes d'autel, les tentures et — en effet — même les jambières.

Les rubriques consacrées aux influences et à l'évolution des styles permettent de revenir à l'insertion habituelle des œuvres dans les séquences de l'histoire de l'art : là nous avons le plaisir de rencontrer bon nombre de ces petits chefs-d'œuvre où le décor végétal, les cavaliers, les danseurs, l'arbre de vie, l'enfant nu ou la néréide se sont croisés à un grand carrefour. Pour respecter la nature de la présentation, l'exemple est ici indifféremment fourni en vrai, c'est-à-dire sous la forme d'une bordure tissée en lin et laine, ou en image, c'est-à-dire sous forme de photographie d'une œuvre célèbre comme la Néréide tenant une coupe *(septième siècle) de Cleveland, ou le* Dieu Nil *du musée Pouchkine.*

La section consacrée au vêtement en tant que tel est fort bien menée, comme, du reste, tout l'ensemble solidement structuré de cet exposé didactique. L'analyse des « patrons », entre autres, permet une meilleure lecture des costumes représentés par des sculptures, fresques... Et l'on admirera certaines créations originales de la mode copte, telle une robe plissée... horizontalement.

★ Tissages et vêtements de l'Egypte ancienne. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 11, avenue du Président-Wilson.

Notes

Photo

Richard Misrach à Beaubourg

Richard Misrach est le huitième photographe exposé dans les ateliers photos du Centre Georges-Pompidou, une enclave suspendue, précieuse, reflétant la subjectivité de Pierre De Fenoyl, qui y expose souvent des séries uniques, répétitives, des idées minimes poussées à bout. Californien âgé de trente ans, Misrach a donc eu l'idée de photographier de nuit, dans le désert, *ces objets saugrenus,* ces architectures épineuses que deviennent les plantes cactées, saisies dans la lumière d'un flash ou d'un flood, centrées en premier plan et se détachant sur des halos de jour, des montagnes western, des ciels cinglés d'étoiles filantes, dont la pellicule a retenu toute la trajectoire, *comme des tubes cathodiques.* Aucun petit rongeur ne passe par là.

Cela pourrait constituer un catalogue pour éleveur de cactus : il y en a de toutes les formes, en colonnes ou en raquettes, en arêtes, en boules laineuses, et quelques tiges étincelantes comme des foudres, biscornues en pinces de crabe. Le répertoire *n'est pas étriqué, car Misrach* tire le paysage vers le fantastique : des palmiers à demi ensevelis dans les sables, la boule de feu du soleil levant. Soudain quelque chose éclate dans l'air, une masse se pulvérise : un météore, les retombées d'un geyser d'eau brûlante ? Les Editions Créatis vont sortir un livre de ces *photos, présentées pleines pages sur* papier glacé de grande qualité, sans un mot de texte.

HERVÉ GUIBERT.

★ Jusqu'au 22 avril.

Variétés

« Une case de vide » de Jacques Martin

Jacques Martin s'est écrit sur mesure un *monologue* en deux parties. Il se joue lui-même, comédien comique, vedette, mais gros, et brode sur l'idée fixe du cocu dont la femme est partie avec un grand jeune homme, blond, motocycliste, danseur, danois et mince. Pendant deux heures, y compris l'entracte, il confie sa stupeur de macho vulnérable, *accuse de son malheur tout* le monde et sa mère, présente sous forme de mannequin de cire habillé en grenouille de bénitier. Il se fait des blagues, donne un aperçu de ses dons d'imitateur et s'angoisse : « Qui suis-je ? »... Mais il l'avoue lui-même, il n'est pas Diderot, le paradoxe du comédien lui échappe. Enfin, il revient sans cesse à sa rancœur contre les grands jeunes *gens, motocyclistes, danois et* minces.

L'idée fixe de Jacques Martin ne décolle jamais dans le délire, s'en tient sagement à toutes les conventions du genre, et un cocu qui fait *le pitre en rabâchant ses petites* histoires n'est ni drôle ni émouvant *si l'aile de la folie ne l'effleure pas* un peu, en tout cas au théâtre.

COLETTE GODARD.

★ Michodière, 21 heures.

Daniel Prévost

Acteur, homme de radio ayant collaboré notamment avec Jean Yanne, auteur de pièces de théâtre (*Berys*), Daniel Prévost a montré, il y a un an à l'Olympia, qu'il était un comique, avec une folie dans la tête, en esquissant par moments un personnage à l'énorme naïveté et à l'étonnante violence.

Dans la petite salle des 400 Coups, Prévost prouve aujourd'hui qu'il sait présenter un « tour » bien construit, sous forme d'une série de petits portraits, de courtes séquences, de scènes de la vie de tous les jours à peine grossies. Longtemps à l'ombre d'autres fantaisistes, Daniel Prévost n'a pris sa liberté que depuis peu, hésite encore sur les couleurs, les tonalités de son personnage. Mais il est évident qu'il a à sa disposition de belles ressources potentielles, qu'il peut prendre une place laissée vacante dans un rire grinçant, violent, méchant, qu'il peut laisser courir une forme de comique mordant et destructeur, nourri de candeur, de sarcasmes et de bouffonnerie.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des 400 Coups, 20 h. 30.

Rock

Mike Oldfield au pavillon Baltard

La musique de Mike Oldfield tient *une place à part dans l'histoire du* rock. Mike Oldfied est de ces musi*ciens qui* n'ont en fait que peu de rapport avec le rock sinon pour en avoir utilisé les circuits et un certain esprit de marginalité. Cette marginalité, Mike Oldfield l'a cependant portée aux oreilles du grand public avec son premier album, « Tubular *Bells* », *qui,* avec une vente de plus de neuf millions d'exemplaires, a connu un succès international retentissant, d'autant plus que William Friedkin en a utilisé un extrait pour la bande sonore de son film « l'Exorciste ».

Mike Oldfield est de ceux qui explorent les possibilités de la musique *électro-acoustique. Son* univers hétéroclite, étranger à la réalité, repose essentiellement sur une recherche de sonorités capables de créer un climat spécifique, à la base de ce que l'on a appelé la musique « planante ». Après avoir joué « Tubular Bells » avec le Royal Philharmonic Orchestre de Londres, *Mike Oldfield réitère cette expérience* en effectuant une tournée européenne avec quarante-six musiciens placés sous la direction de David Bedford afin d'interpréter les compositions de son récent double album « Incantations ».

ALAIN WAIS.

SPECTACLE INTER
JUSQU'AU 30 AVRIL
MOGADOR
THEATRE HENRI VARNA
GRENIER DE TOULOUSE
THEATRE DU CAPITOLE
L'OPÉRA DE QUAT' SOUS
de B. BRECHT et K. WEILL
TEXTE FRANÇAIS de Jean-Claude HEMERY
Mise en scène de Maurice SARRAZIN
Orchestre dirigé par Jean-Louis BARBIER
25, rue Mogador 874 33 73 et 285 28 80
LOCATION : THEATRE 3 FNAC, AGENCES

GRAND REX - UGC ERMITAGE - LA ROYALE DISNEY - NAPOLÉON - MIRAMAR - MISTRAL
MAGIC CONVENTION - UGC DANTON - UGC GOBELINS
VERSAILLES Cyrano - LE PERREUX Palais du Parc - ENGHIEN Français - SAINT-GERMAIN C2L
PANTIN Carrefour - SARCELLES Flanades - AULNAY Parinor - ORSAY Ulis - ARGENTEUIL Gamma
CRÉTEIL artel - LA VARENNE Paramount - EVRY Gaumont - CORBEIL Arcel
Le plus pur chef-d'œuvre de Walt Disney

WALT DISNEY PRODUCTIONS présente
BAMBI
d'après le livre de FELIX SALTEN
TECHNICOLOR

MERCREDI
LAURENCE OLIVIER
JOAN FONTAINE
Rebecca
Réalisation de
ALFRED HITCHCOCK

MAC-MAHON
STUDIO ST-ANDRÉ-DES-ARTS
LA CLEF - LE MARAIS

BRUNO GANZ
dans
L'ECHIQUIER DE LA PASSION
un film de WOLFGANG PETERSEN
PRIX DE L'A.F.C.A.E., Festival de Paris 78
PRIX DE LA MEILLEURE MISE EN SCENE
Festival de Monte-Carlo 1979

Sur la fascination du pouvoir, *sur la folie, on* pensera à cette autre révélation du cinéma allemand : "AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU".
MAINTENANT

Un suspense qui tient le spectacteur en haleine *jusqu'au bout.*
L'HUMANITÉ

Bruno *Ganz* pourrait bien être le plus grand acteur de notre temps.
LE FIGARO

En v.o. : U.G.C. MARBEUF - LA CLEF
GRANDS-AUGUSTIN - STUDIO RASPAIL
GERALDINE CHAPLIN
PER OSCARSSON
dans La Madriguera
un film de CARLOS SAURA

SAURA il y a 10 ans : déjà un auteur capital
NOUVEL OBSERVATEUR

Carlos se révèle avec ce film, *maître du suspense,* virtuose "du double jeu".
LIBERATION

SAURA avec un tact de grand inquisiteur, nous fait *visiter sa chambre des* tortures.
L'EXPRESS

Un film tellement accompli qu'on s'étonne de le découvrir avec 10 ans de retard.
LE MATIN

Mise en scène admirable de précision, d'observation *Superbe et terrifiante* GÉRALDINE CHAPLIN rappelle qu'elle est depuis "Peppermint frappé" la véritable clef du monde de SAURA.
LE MONDE

Une œuvre originale et tout à fait attachante. Géraldine Chaplin y est remarquable.
TELE 7 JOURS

Il est passionnant de voir enfin "La Madriguera".
TELERAMA

FILMS MOLIERE

mercredi
LE CHAGRIN ET LA PITIÉ
film de MARCEL OPHULS

PARAMOUNT CITY TRIOMPHE VO et VF - PUBLICIS ST GERMAIN VO - PARAMOUNT OPERA VF
CAPRI GDS BLDS VF - PARAMOUNT MAILLOT VF - PARAMOUNT ORLEANS VF
CONVENTION ST CHARLES VF - PARAMOUNT MONTPARNASSE VF - PARAMOUNT MONTMARTRE VF
PARAMOUNT GALAXIE VF - PARAMOUNT BASTILLE VF
PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle St Cloud - PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly
ARCEL Corbeil - CYRANO Versailles - ALPHA Argenteuil - ULIS Orsay - FLANADES Sarcelles
ARTEL Villeneuve - ARTEL Nogent - MELIES Montreuil - CARREFOUR Pantin

Les nouveaux exploits du super héros !...
L'HOMME ARAIGNÉE N° 2
LA RIPOSTE DE L'HOMME ARAIGNÉE

CONCORDE MARIGNAN VO
HAUTEFEUILLE VO
IMPÉRIAL PATHÉ
ST LAZARE PASQUIER
GAUMONT RIVE GAUCHE
"il avait passionnément "le goût de la vie" et par-dessus tout "l'amour du pouvoir."
COSTA-GAVRAS
présente

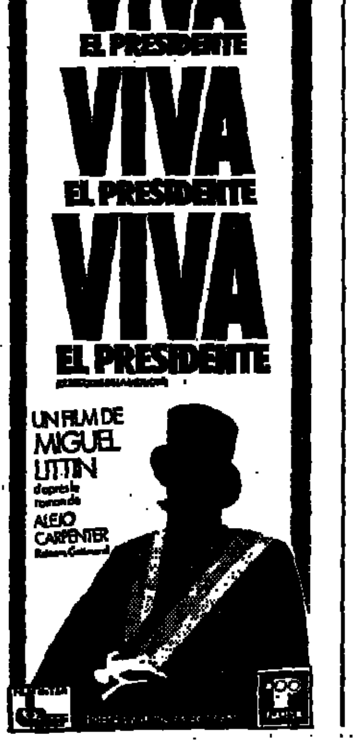
VIVA EL PRESIDENTE
VIVA EL PRESIDENTE
VIVA EL PRESIDENTE
UN FILM DE MIGUEL LITTIN
d'après le roman de ALEJO CARPENTER

PARAMOUNT CITY TRIOMPHE - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT OPERA
PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT MARIVAUX - CONVENTION ST-CHARLES - 3 SECRETAN
Périphérie : BUXY Boussy St-Antoine - CYRANO Versailles - ARTEL Nogent - MELIES Montreuil
CARREFOUR Pantin - ARTEL Créteil - 4 PERRET à Sainte-Geneviève-des-Bois

DRAGUÉES...
LES GIVRÉS
RÉALISÉ PAR ALAIN JASPARD

THÉATRE EN ROND
place Clichy
SYLVIE JOLY

théâtre de
gennevilliers
793.63.12

L'ECHANGE
DE PAUL CLAUDEL
M.-en-S. Alain Ollivier

Lewis Furey
Carole Laure
Bobino
du 3 au 22 Avril
LOCATION BOBINO - TEL. 322.74.84
ET AGENCES
Europe 1 SARAVAH RCA

- LE SEINE - - 20h45 -
DERNIERS JOURS
LES BURLESQUES DE MELIES
Au piano : Albert Lévy
Attention : dernière lundi 9 avril

Le théâtre vivant est menacé de mort.
Sauvez le Lucernaire.

Le théâtre existe à Paris. Il vit, il prolifère au Lucernaire [illegible] 40 spectacles [illegible] dans le courant de l'année 79, dont [illegible] créations. [illegible] très grands auteurs (Albee, Arrabal, Céline, Duras, [illegible], Joyce, Mrozek, Pinget, Proust, Saunders, Schisgall, Tardieu...), de très grands comédiens (Laurent Terzieff en tête) trouvent au Lucernaire le lieu propice à l'expression de leur talent.

Et le Lucernaire Forum est un lieu unique. Un endroit où la Culture n'est pas vécue dans l'ascétisme et le sacrifice, mais où le plaisir s'impose. Un café-brasserie pour attendre, un restaurant pour commenter, une salle de concert qui accueille la jeune musique française, deux salles de cinéma où l'on peut voir les films que l'on a toujours eu envie de voir, une galerie où les jeunes peintres ont leur chance. De midi à minuit, 14 spectacles permanents.

Et pourtant, le Lucernaire Forum est menacé. Car, si son exploitation est rentable, il parvient péniblement à rembourser les [illegible] de [illegible] du lieu. [illegible] de l'État et de la Ville de Paris dont il bénéficiera [illegible] manque 1 million [illegible] pour assurer la transition [illegible].

Vous pouvez [illegible] immédiatement en [illegible] l'Association des Amis [illegible] un chèque bancaire [illegible] minimum de 100 francs. [illegible] geste de solidarité [illegible] [illegible] premières [illegible] du Lucernaire [illegible] rumeur.

[illegible] de mendier [illegible].

L'Association des Amis du Lucernaire est une association [illegible] destinée principalement à recueillir les fonds nécessaires au développement du Lucernaire. Le Comité de Parrainage [illegible] de [illegible] Edouard [illegible], Pierre Bourgeade, Eléonore Hirt, Robert [illegible], [illegible], Jeanne Laurent, Bernard Lefort, Claude Mauriac, [illegible], Georges [illegible].

Je souhaite aider le théâtre du Lucernaire et [illegible] un chèque bancaire ou postal de 100 F* à l'Association des Amis du Lucernaire Forum, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

*Il existe une cotisation "élan" (300 F) et une cotisation "mécène" (1.000 F). Elles seront les bienvenues.

Nom __________

Adresse __________

ANNONCE RÉALISÉE GRACIEUSEMENT PAR L'AGENCE F.C.A. AVEC LE CONCOURS DE S.C.O. ET DE FISHEYE STUDIO.

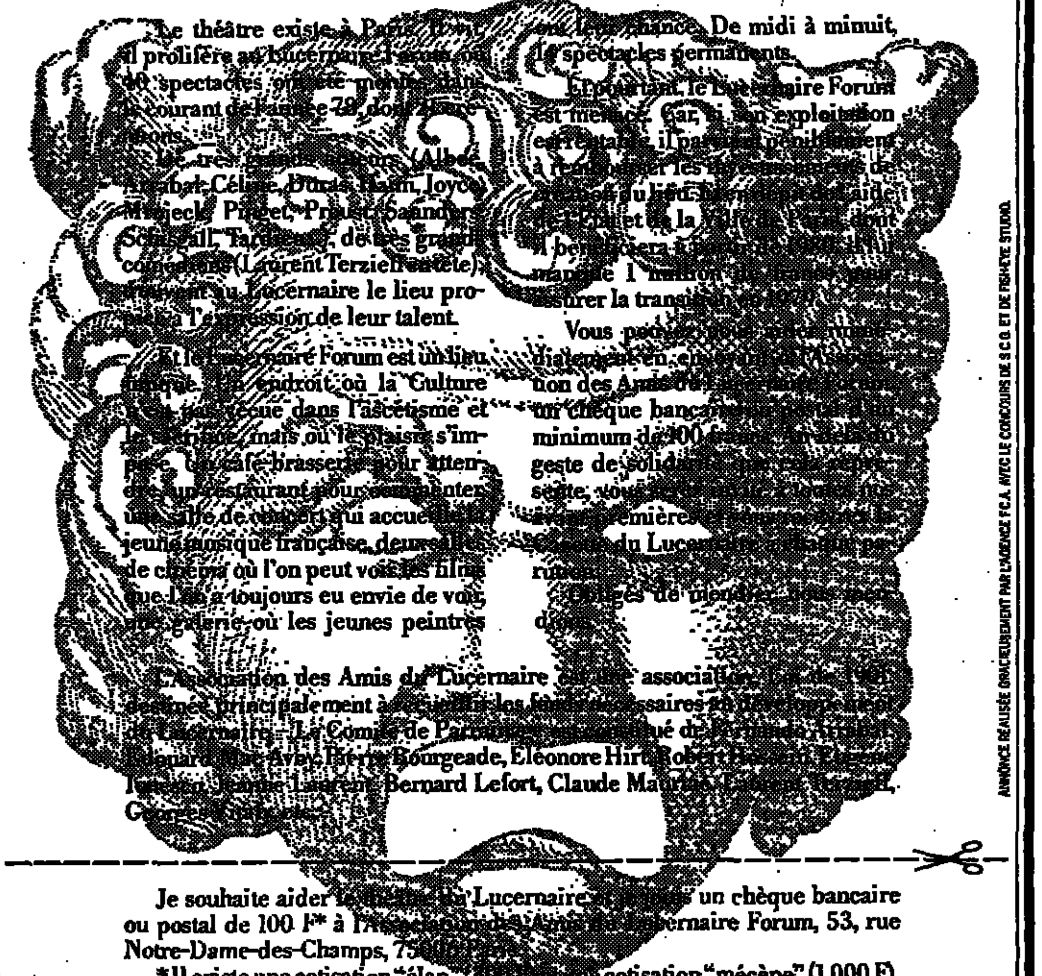

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 6 avril

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 . Cosi fan tutte.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Odeon, 20 h. : Coriolan.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit : 21 h. 30 : Tohu-Bohu
TEP, 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit TEP, 20 h. 30 : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy ; 20 h. 30 : les Chemins de fer.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Garden.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : *Délire à deux* ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I. 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II. 20 h. 30 : Avec ou sans arbres.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions.
Centre culturel du XVII^e^, 20 h. 45 : le Cadeau.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Beau sang. — *La Resserre*, 20 h. 30 : Mime-parade.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, *20 h. 30 : le Navire Night.*
Essaïon, 20 h. 30 : le Rachat. — II, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman.
Gymnase, 21 h. : Coluche
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : *Louise la Pétroleuse.*
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case vide.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaine, 20 h. 30 : Albert et son pont.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du III^e^ Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Bertrand ; En pleine mer.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : la Foraine.
Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Valhubert, 21 h. : les Petits Oiseaux.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I. 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice ; 22 h 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : *le Tour du monde en quatre-vingts jours* ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h : D. Lavanant ; 21 h. : P. Piche ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : P. Font et P. Val.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : *l'Objet de mes hommages*
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalbe.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : *Bonjour, ça va ?*
La Tanière, 20 h. 45 : D. Leberre ; 22 h. 30 : G. Mechin.

Les théâtres de banlieue

Bonneuil, M. J. C., 21 h. : Bijou, rock.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Soleil, pays de brouillard.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Jipsy, acid rock.
Dourdan, Gymnase, 21 h. : Tri Yann.
Fontenay-le-Fleuri, Centre P.-Neruda, 21 h. : Coheimec Ensemble.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : l'Echange.
Joinville-le-Pont, le Royal, 21 h. : Marie-Paule Belle.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : le Revizor.
Montreuil, TEM, 20 h. 30 : les Années mortes.
Ris-Orangis, Salle Robert-Desnos, 20 h. 30 : Poèmes - percussions Lubat-Renaud.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : C'est l'an 2000, c'est merveilleux.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : K. McLure, D Comtois-Cahen (Bach, Boismortier, d'Anglebert).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : L. Blanchard, S. Bartrop, E. Meningang.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : L. Kraus (Mozart).
Ranelagh, 20 h. 30 : A. Ciccolini (Massenet, Bizet, Rossini, Liszt).
Salle Pleyel, *20 h. 30 : Nouvel Orchestre* philharmonique de Radio-France, dir. P. Berglund, sol. P. Roach (Mozart, Sibelius, Bruckner).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir D. Barenboïm ; Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir A. Oldham (Berlioz).
Radio-France, 20 h. 30 : *Formation* de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Komives, sol. A. Meunier (Milhaud, Finzi, Stravinski...).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Musique de l'école vénitienne des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Muhal Richard Abrams ; 22 h. 30 : Sugar Blue Quintet.
Campagne-Première, 20 h. : Surya, D Lockwood ; 22 h. : The Gardner Berman Quartet.
Petit-Opportun, 22 h : A. Mattei, J.-P Muiot, C. Tissendier.
Le 28-Rue-Dunois, 23 h. : Bobby Few.
Gibus, 22 h. : Cygnus.
Patio, 22 h. : Cat Anderson.
Riverbop, 21 h. 30 : F. Catherine Trio.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : J. Bowie, L. Thomas, J. Newton, A. Davis Duo.
Octave, 20 h. 30 : Confreectuel.
La Tanière, 24 h. : Mischa Lobko.

La danse

Ranelagh, 18 h. : Calck Hook Dance Theatre.
Espace Cardin, 20 h. 30 : W. Piollet et J. Guizerix.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : Au-delà des grilles, de R. Clément ; 18 h. : la Poursuite infernale, de J. Ford ; 20 h. : les Mongols, de P. Kimiavi ; 22 h. : la Planète des singes, de F. Schaffner.
Beaubourg, 15 h. et 17 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 19 h. : le Trésor des hommes bleus, d'E. Agabra ; 21 h. : Daydream, de H. H. K. Schoen'err.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2^e^ (742-83-90).
ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.)) : Saint-Séverin, 5^e^ (033-50-91).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6^e^ (326-12-12).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5^e^ (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) Le Seine, 5^e^ (325-95-99)
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U G C Opéra, 2^e^ (261-50-32) ; U G C. Marbeuf, 8^e^ (225-18-45)
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5^e^ (337-90-90) ; Maxéville, 9^e^ (770-72-86)
LE CAVALEUR (Fr.) : U G.C. Opéra, 2^e^ (261-50-32) ; Bretagne, 6^e^ (222-57-97) ; Biarritz, 8^e^ (723-69-23).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C Opéra, 2^e^ (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8^e^ (225-18-45) ; Convention Saint-Charles, 15^e^ (579-33-00) ; Secrétan, 19^e^ (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2^e^ (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6^e^ (544-14-27) ; Colisée, 8^e^ (359-29-46).
LE CROC DES ETOILES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5^e^ (033-07-76) ; v.f : Omnia, 2^e^ (233-39-36) ; Berlitz, 2^e^ (742-60-33) ; Montparnasse 8, 6^e^ (544-14-27) ; George-V, 8^e^ (225-41-46) ; Cambronne, 15^e^ (74-42-96) ; Eldorado, 10^e^ (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18^e^ (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20^e^ (797-02-74)
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : *Olympic*, 14^e^ (542-67-42). H. sp.
LA CIBLE ETOILEE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5^e^ (033 - 20 - 12) ; Elysées-Cinéma, 8^e^ (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2^e^ (236-83-93) ; Rotonde, 6^e^ (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9^e^ (770-01-90) ; Mistral, 14^e^ (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15^e^ (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18^e^ (606-34-25).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA *PLANETE* SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4^e^ (278-47-86).
COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2^e^ (742-72-52) ; Marignan 8^e^ (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14^e^ (322-19-23)
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5^e^ (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6^e^ (326-58-00) ; Racine, 6^e^ (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8^e^ (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11^e^ (357-90-81).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8^e^ (225-67-29) ; v.f : Paramount-Opéra, 9^e^ (073-34-37).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4^e^ (278-47-86) ; La Clef, 5^e^ (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6^e^ (326-48-18) ; Mac-Mahon, 17^e^ (380-24-81).
ECOUTE VOIR (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8^e^ (225-67-29).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2^e^ (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6^e^ (329-42-62) ; Ermitage, 8^e^ (359-15-71) ; Normandie, 8^e^ (225-41-18) ; Caméo, 9^e^ (246-56-44) ; U.G C.-Gobelins, 13^e^ (331-06-19) ; U.G C.-Gare de Lyon, 12^e^ (343-01-59) ; Miramar, 14^e^ (320-89-52) ; Mistral, 14^e^ (539-52-43) ; Magic-Convention, 15^e^ (828-20-64) ; Murat, 16^e^ (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18^e^ (522-37-41) ; Les Tourelles, 20^e^ (636-51-98).

LE PARIS - CIN'AC ITALIENS - LES PARNASSIENS - MAISONS-ALFORT - LES 4 PERRAY

UN FILM PRODUCTION MARCEL DASSAULT
LE TEMPS DES VACANCES
Les enfants en raffolent
Les jeunes rêvent de vivre la même aventure
Les parents retrouvent leur jeunesse

SPECTACLES

L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)

FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33)

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (561-10-60), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

MAGIC (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40); Pagode, 7e (705-12-15); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326 58 00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15)

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

PRISONNIERS DE MAO (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42)

UNE SIMPLE HISTOIRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

Les films nouveaux

CALIFORNIA HOTEL, film américain de H. Ross — V.o. : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) — V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE SKIEUR DE L'EVEREST, documentaire canadien de Y. Miura : Vendôme, 2e (742-97-52).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE, film français de J. Yanne : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

BARBE BLEUE, film inédit de G. Ulmer. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).

DOUX, DUR ET DINGUE..., film américain de J. Fargo. — V.o. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GOLDORAK, dessin animé japonais. — V.f. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-96) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE, film américain de R. Satlof — V.o.-v.f : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52).

LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les grandes reprises

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90)

L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)

BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)

CENDRILLON (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86)

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

ELECTRE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (I., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60)

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f.) : Kinopanorama, 15e 306-50-50)

NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). Hor. spéc.

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)

LA PETITE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

PIERROT LE FOU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.f.): Grand Pavois, 15e (554-46-85).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sf mar.

LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les festivals

ASPECTS DE LA CULTURE JUIVE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : *le Serment.*

HOMMAGE A LA DANSE, U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Roméo et Juliette.

CINEMA AMERICAIN (v.o.), Studio Cujas, 5e (033-89-22) : Nashville.

JERRY LEWIS (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Un chef de rayon explosif.

HITCHCOCK (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55) : Une femme disparaît.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.

CINEMA AMERICAIN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : The Missouri Breaks ; 16 h. 30 : Une étoile est née ; 19 h., 23 h. : The Rocky Horror Picture Show ; 21 h. : Portier de nuit.

AVENTURE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : les Aventures de Robin des bois.

MARGUERITE DURAS, Olympic, 14e (542-67-42) : Son nom de Venise dans Calcutta désert.

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Gens de la pluie.

CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). — I : 13 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; 15 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : la Vie devant soi ; 20 h. (+ sam., 24 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 15 (+ ven., 24 h. 50) : Orange mécanique. — II : 14 h. : Alexandre Newski ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. Casque d'or ; 20 h. : Pourquoi pas ; 22 h. (+ ven., 24 h. 10) : Midnight Express ; sam., 24 h. 10 : l'Œuf du serpent.

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Cat Ballou.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., sam., 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50 (v.o.). — I : 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ve., sam. : 23 h. 50 : Panique à Needle Park. — II : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Let It Be ; 16 h. : Remember my Name ; 17 h. 40 : les Trois Femmes ; 19 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 22 h. : Midnight Express ; ven., sam., 24 h. : Orange mécanique.

UGC BIARRITZ - UGC HELDER - UGC DANTON
BIENVENUE MONTPARNASSE - MISTRAL
MAGIC CONVENTION - UGC GOBELINS
UGC GARE DE LYON - 3 SECRETAN
PARAMOUNT MAILLOT

on est ébloui pendant une heure et trente minutes et on rit à s'en étrangler.
REMO FORLANI - RTL

●

cette *parabole* sur la dignité humaine... traitée par l'absurde luxueux et grinçant, nous enchante.
NOUVEL OBSERVATEUR

JEAN-CLAUDE BRIALY · STEFANIA SANDRELLI
GUY MARCHAND

LE MAITRE-NAGEUR

un film de
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

une fable tout à fait immorale, cruelle et drôlatique sur l'amour et l'ambition.
M.D. - L'EXPRESS

●

des qualités assez rares dans le cinéma d'humour français.
MICHEL MARMIN - LE FIGARO

●

un film à voir qui ne laissera personne indifférent.
F.X. BEAUDET - L'EQUIPE

PARLY II - ARTEL NOGENT
ARTEL CRETEIL - ARGENTEUIL

LE PARIS VO - 5 PARNASSIENS VO - ST GERMAIN VILLAGE VO
BALZAC VF - GAUMONT RICHELIEU VF - MADELEINE VF
MONTPARNASSE 83 VF - GAUMONT CONVENTION VF
MARLY Enghien - PATHE Champigny

Alan Alda · Walter Matthau
Michael Caine · Elaine May
Bill Cosby · Richard Pryor
Jane Fonda · Maggie Smith

d'après NEIL SIMON
CALIFORNIA HOTEL

COLUMBIA FILMS présente
une production RAY STARK d'un film de HERBERT ROSS
d'après NEIL SIMON "CALIFORNIA HOTEL"
avec ALAN ALDA - MICHAEL CAINE - BILL COSBY - JANE FONDA
WALTER MATTHAU - ELAINE MAY - RICHARD PRYOR - MAGGIE SMITH
Scénario de NEIL SIMON - Produit par RAY STARK - Réalisé par HERBERT ROSS
Distribué par WARNER-COLUMBIA FILM · Une production [illegible]

MARIGNAN - LORD-BYRON - LE HOLLYWOOD-BOULEVARD - LE MADELEINE - GAUMONT-LUMIÈRE - MONTPARNASSE-PATHÉ - CLICHY-PATHÉ - GAUMONT-SUD - GAUMONT-GAMBETTA - CAMBRONNE - DIDEROT - LES 5-PARNASSIENS - SAINT-GERMAIN-HUCHETTE - STUDIO Parly-2 - MULTICINÉ *Champigny* - PATHÉ-BELLE-ÉPINE *Thiais* - GAUMONT Evry - VÉLIZY-2 - ARIEL Rueil - ARGENTEUIL - FRANÇAIS - AVIATIC Le Bourget
FLANADES Sarcelles - TRICYCLE Asnières

ENFIN ! LE DESSIN ANIMÉ DE LONG METRAGE
GOLDORAK
AU CINEMA
UNE PRODUCTION TOEI ANIMATION, DYNAMIC PRODUCTION, PICTURAL FILMS.

MONTE CARLO - ELYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE - IMPÉRIAL PATHÉ - ST LAZARE PASQUIER
5 PARNASSIENS - NATION - PLM ST JACQUES - GAUMONT CONVENTION

DINO DE LAURENTIIS

ALBERTO SORDI - MICHEL SIMON - CHARLES VANEL
CLAUDE DAUPHIN - PIERRE BRASSEUR

La plus belle soirée de ma vie

un film de
ETTORE SCOLA

AMBASSADE - NORMANDIE - GAUMONT RICHELIEU - LE FRANÇAIS - MONTPARNASSE PATHE - ATHENA
CONVENTION - GAUMONT SUD - WEPLER PATHE - UGC ODEON - ST-GERMAIN STUDIO - FAUVETTE
VICTOR HUGO PATHE - ST-LAZARE PASQUIER - GAUMONT GAMBETTA
TRICYCLE Asnières - BELLE EPINE Thiais - ARGENTEUIL - CYRANO Versailles - PATHE Champigny
FRANÇAIS Enghien - ARTEL Rueil - VELIZY 2 Vélizy - GAUMONT Evry - FLANADES Sarcelles
PARINOR Aulnay - CLUB Maison Alfort - AVIATIC Le Bourget

BELMONDO
FLIC ou VOYOU

UN FILM DE GEORGES LAUTNER
DIALOGUES MICHEL AUDIARD
producteur délégué ALAIN POIRÉ

GAUMONT COLISÉE - ÉLYSÉES LINCOLN - GAUMONT OPÉRA - GAUMONT RICHELIEU - CLICHY PATHÉ
LES 5 PARNASSIENS - GAUMONT SUD - QUINTETTE - LES NATIONS - LES TROIS MURAT
BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - ARGENTEUIL - PARINORD Aulnay-sous-Bois - GAUMONT Evry (en soirée)
VÉLIZY - FRANÇAIS Enghien - ARTEL Rosny - ARTEL Port Nogent - C 2 L Saint-Germain

et la tendresse?...
bordel!

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 6 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; *19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45* ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « la Crécelle », de C. Dyer, mise en scène M. Fagadau, avec M. Game, H. Courseaux, S. Sauvion.

Humour anglais sur un adolescent de trente ans amoureux d'une prostituée au cœur tendre.

22 h. 20, Questionnaire : Michel Albert, commissaire au Plan.

Qu'est devenue l'idée de planification à l'heure où M. Barre prône la liberté d'entreprise et le non-contrôle des prix ? Le responsable du VIIe Plan justifie les « adaptations » rendues nécessaires. Faute de savoir prévoir...

23 h. 20, *Journal.*

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule, d'après l'œuvre de Régine Andry, adapt. M. André, réal. R. Lucat.

Premier épisode de la suite (triste) à Une femme seule, diffusé en 1975.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (*Les soldats*).

Avec B. Clavel (la Femme de guerre) ; *A. Sanguinetti* (Histoire du soldat, de la violence et des pouvoirs) ; *H. Navarre* (le Temps des vérités) ; *V. Walters* (Services discrets).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club. FILM : LE BEAU SERGE, de C. Chabrol (1958), avec G. Blain, B. Lafont, *J.-C. Brialy*, M. Méritz, C. Cerval, E. Beauchamp (N.).

François « le Parisien » retrouve son village natal de la Creuse et Serge, son ami d'enfance, alcoolique et déchu. Il cherche à le comprendre et à l'aider.

Une chronique paysanne et un choc de caractères. Premier film de Chabrol et coup d'envoi du cinéma d'auteur de la « nouvelle vague ».

Pour en savoir plus, lisez :
VERNON A. WALTERS
Services discrets
HENRI NAVARRE
Le temps des vérités
PLON

Comment on soigne son jardin
G. TRUFFAUT
Bordas
EN LIBRAIRIE

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la C.G.T. ; 19 h. 20, Emissions régionales ; *19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.*

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Enquête sur l'Iran, par C. Ockrent.

Christine Ockrent et Jean-Loup Reverier présentent un historique de la « révolution islamique » et tentent d'expliquer l'emprise de la dynastie Pahlavi, sur quelles fondations son pouvoir était assis. « L'Iran de l'an I » saura-t-il concilier tradition et développement ? Quels lendemains réservent les derniers soubresauts de la récente et fugace liesse populaire ? Avec une interview exclusive de M. Amir Abbas Hoveida, ancien premier ministre.

21 h. 30, Documentaire : Fantomas, je pense *à vous*, de *P. Cazals*, réal. *C. Marc*.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la paléoclimatologie ;

20 h., Relecture : « la France frénétique de 1830 », de J.-L. Steinmetz ; 21 h. 30, Black and blue : le Cohelmec Ensemble ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Des notes sur la guitare : Narvaez, Valderrabano, Pujol ; 21 h. 20, De Baden-Baden... « Suite en fa opus 33 » et « *Symphonie n° 4 en la majeur* » (Roussel), « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel), « Jeux » (Debussy), par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec D. Wayenberg, piano ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : « le Procès », de M. Lovano ; 1 h. 15, Douces musiques.

SAMEDI 7 AVRIL

CHAINE I : TF 1

11 h. 55, Philatélie club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Devenir ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 18 h., Trente millions *d'amis* ; 18 h. 40, *Magazine* auto-moto ; 19 h. *10*, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Les *inconnus de 19 h. 45* ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Nana Mouskouri).

Avec Yves Duteil, Jairo, Marie-Paule Belle, Guy Béart, Hugues Aufray...

21 h. 35, Série : Les héritiers (n° 2), réal. T. Post, avec P. Strauss, G. Henry, C. Jordan, K. Lenz...

22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 12 h. 45, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., Fenêtre sur... la Jordanie ; *18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : Probe, de L. Stevens, réal. R. Mayberry.

Au centre de contrôle « Probe », situé au cœur de Manhattan, des agents secrets, anciens astronautes, récupèrent des objets disparus. Ici des bijoux...

22 h. 15, Sur la sellette ; 23 h., Terminus les étoiles.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine de la Mutualité sociale agricole : Les pieds sur terre.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Grâce à la musique : Schumann, de F. Reichenbach.

Premier volet d'une série de quatre émissions consacrées à Schumann, Schubert, Chopin et Bach. L'émission a pour but de faire connaître ces grands compositeurs mais aussi de réveiller le musicien qui sommeille en chacun de nous à l'aide de concerts, poésies, lettres, ballets, spectacles, mémoires d'artistes contemporains.

22 h. 30, Journal.

22 h. 50, Magazine : Cavalcade.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Entretiens de carême : les miracles de Jésus, par les pasteurs A. Maillot et D. Atger ; 19 h. 25, Pour *mémoire* : sciences (la France minérale) ;

20 h., « Portrait d'un grosse femme », de G. Rucker, avec M. de Boysson, L. Terzieff, F. Darbon, etc. ; 21 h. 15, Disques ; *21 h. 55, Ad lib.*, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Festival de Ludwigsburg 1978 : « Danses et Chants anglais du Moyen Age », « *Musique italienne du quatorzième siècle* », « Musique anglaise de l'époque des Tudor », « Musique italienne du seizième siècle », par le Landini Consort York Musica transalpina, dir. P. Syrus, avec *R. Hill*, haute-contre, R. Covey-Crump, ténor ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : A vos flûtes... France ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit, par l'Ensemble de l'Itinéraire.

DIMANCHE 8 AVRIL

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La Source de vie ; 10 h., *Présence protestante* ; *10 h. 40*, Messe célébrée en la cathédrale de Meaux *(Seine-et-Marne), préd. Mgr Louis Kuehn.*

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1 - TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première (cyclisme : Paris-Roubaix).

17 h. 40, *FILM : NOBLESSE OBLIGE*, de R. Hamer (1949), avec D. Price, V. Hobson, *J. Greenwood*, A. Guiness, M. Mallegons, J. Penrose (N., Redif.).

Pour venger sa mère méprisée et reprendre ses droits à un héritage, un jeune homme assassine méthodiquement tous les membres de son aristocratique famille

Elégant et cynique divertissement d'humour noir anglais sur le « crime parfait ». Un classique du cinéma britannique d'après-guerre.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL, de J. Yanne (1972), avec J. Yanne, B. Blier, M. Serrault, J. François, M. Vlady, J. Danno (Rediffusion).

Un reporter radiophonique attaché à une station publicitaire, et victime de diverses mésaventures, entreprend de transformer cette station en instrument au service de la vérité.

Une satire de l'opportunisme radiophonique à la remorque de la publicité. De bonnes idées, une certaine force pamphlétaire, et Jean Yanne jouant à « l'homme supérieur ».

22 h. 15, Arcana : Enfance-Musique, de M. Leroux, réal. Benoît-Jacquot.

Une caméra qui regarde, qui scrute. Des enfants bien droits sur leur tabouret qui jouent, au piano. La musique que l'on joue, parce qu'il le faut ou pour faire plaisir à maman, la musique qu'on aime, une émission tout en finesse, à plusieurs regards.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, *Journal.*

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La vie de Shakespeare ; 21 h. 50, Documentaire : Portrait de l'univers (Par le bout de l'oreille).

Environ un tiers des enfants scolarisés seraient atteints de dyslexie. Cette émission, réalisée à l'université d'Otawa, montre les succès obtenus avec les méthodes thérapeutiques du docteur Tomatis (l'oreille « électronique »).

22 h. 45, Document de création : Politique et littérature (II. — Jacques Sourdille), de P. Miquel, réal. J. Sorkine.

Confronter des hommes politiques d'aujourd'hui aux idées de grands hommes de littérature d'hier, tel est l'objectif de cette série documentaire.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Algérie.

16 h. 40, *Prélude à l'après-midi* : Arrau interprète Beethoven ; 17 h. 35, Un comédien, Henri Virjoleux, lit Jules Renard.

18 h. 30, L'invité de FR 3 : D'Artagnan.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Lionel Hampton.

20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : L'abstraction contemporaine ; 21 h. 20, Journal.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les acteurs du parlant ; 22 h., Ciné-regards : Les écrivains tentés par le cinéma.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle) : L'INTRUS, de C. Brown (1949) avec D. Brian, C. Jarman jr, J. Hernandez, P. Hall, E. Patterson, W. Geer, C. Kemper. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Dans une ville du sud des Etats-Unis, un Noir petit propriétaire, est automatiquement soupçonné du meurtre d'un Blanc. Un adolescent et une vieille fermière s'opposent au lynchage organisé par la population

Adaptation d'un roman de William Faulkner. Un film antiraciste tel qu'on pouvait le concevoir il y a trente ans. Idées généreuses et excellente peinture critique d'une communauté sudiste.

FRANCE-CULTURE

14 h., « le Pavillon Balthazar », de R. Barteve ; 16 h. 5, Hommage à Reine Giannoli ; 16 h. 45, Conférences de carême du R.-P. Sintas : ne soyez pas *crédules* mais croyants ; 17 h. 35, *Rencontre avec...* J.-P. Wallez ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Stéphane Mallarmé ; 20 h. 40 *Atelier de création radiophonique* : « Trans-parent », de R. Farabet ; 23 h., Musique de chambre : Chopin, Saint-Saëns.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « *Pierrot lunaire* », de Schoenberg ; 17 h., Concert-lecture : Clément Janequin ;

18 h., Opéra-bouffon : « le Pays du sourire » (Lehar) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Schubert ; 20 h. 30, Musique à la Besnardière : « *Concerto pour orgue n° 4 en fa, opus 4* » (Haendel) ; « Symphonie opus 1 n° 4 » (Agrell) ; « Concerto pour orgue n° 6 en si bémol, opus 4 » (Haendel) ; « Drottningholms musique » (Roman) ; « Concerto pour orgue n° 7 en si bémol, opus 7 » (Haendel) ; « Concerto en ré pour clavecin » (Haydn) ; « Divertimento K. 131 pour quatre cors et cordes » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Farncombe ; 22 h. 30, Ouvert *la* nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DE LONG-BEACH (ÉTATS-UNIS)

L'obstination de Guy Ligier

Après une victoire au Grand Prix d'Argentine et un doublé au Brésil, les deux formule 1 de Guy Ligier ont subi des accidents en Afrique du Sud où elles n'ont pu terminer l'épreuve. Les mécaniciens ont réparé et préparé les deux voitures pour le quatrième grand prix, celui des Etats-Unis côte Ouest, qui sera disputé à Long-Beach (Californie), dimanche 8 avril. Avant le début des essais, l'équipe Ligier connaît quelques soucis avec Jacques Laffite, vainqueur en Argentine et au Brésil et actuel leader du championnat du monde des conducteurs, qui souffre d'une tendinite au poignet droit, très gênante sur un circuit aussi sinueux que celui de Long-Beach.

Depuis que les voitures de ce quinquagénaire débonnaire tiennent la vedette dans les grands prix de formule 1, on a beaucoup entendu et beaucoup vu, à la radio, à la télévision, Guy Ligier dire des choses aimables sur tout le monde. On a lu que ses principes de vie étaient l'amitié et une forme de désintéressement. Parfois il n'a pas craint d'entonner un petit couplet cocardier. A écouter Guy Ligier, *« tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil »*.

Rien de tout cela n'est tout à fait vrai. Ligier est très différent de l'image que beaucoup ont donnée de lui, que lui-même veut quelquefois imposer. En réalité, il s'est battu toute sa vie et, derrière le masque de sa bonhomie, se cache un vrai lutteur.

Guy Ligier est plus attachant que son portrait stéréotypé. Il va sans dévier, sans céder, avec obstination, vers ce qui compte avant tout : la réussite. Et la réalisation d'un rêve : être un nouveau Ferrari, comme le prouvent ses derniers contacts avec Israël pour construire une voiture de prestige. Depuis dix ans, toute son action a été orientée dans ce but. Longtemps, il a été le seul à y croire. Une de ses forces est de ne pas avoir été démoralisé par le scepticisme que suscitaient ses revers. Car il y en eut.

Avant de venir à la course *automobile, il a été* international de rugby, champion de France d'aviron, champion de France de moto. Son visage porte encore la trace des mêlées. Sa première course automobile remonte à 1961, avec une formule Junior, à Aix-les-Bains. Il conduit ensuite de gros prototypes au *Mans et ailleurs*, puis une formule 1. En 1966 il sort violemment de la route en République fédérale d'Allemagne, sur le circuit du Nürburgring, avec une Cooper-Maserati. Quarante-sept fractures. Les bras, la colonne vertébrale, les jambes, les pieds. Trois mois et demi de clinique. Sitôt sorti il repart, souvent avec son ami Jo Schlesser, qui trouva la *mort en course dans* une voiture en feu au Grand Prix de France, à Rouen, en 1968. Devenu constructeur, Guy Ligier n'a pas oublié cette amitié : toutes les Ligier sont suivies des initiales J.S.

Autorité et affection

Il raconte paisiblement ses hauts et bas professionnels, sans se soucier des commentaires qui les ont parfois accompagnés. Après le certificat d'études il devient boucher pendant plus de dix ans. *Puis l'occasion se présente* à lui de créer une entreprise de travaux publics. Il construit des autoroutes. Au temps de sa splendeur, l'entreprise Ligier compte 1 200 salariés et beaucoup d'engins. Surviennent la crise et des difficultés avec les banques : dépôt de bilan. Ligier se reconvertit dans la construction automobile. Ainsi naissent les J.S. 1, J.S. 2, J.S. 3, voitures faites pour la course et pour le grand tourisme. Il y a trop de concurrents sur le marché et Ligier n'a pas les reins assez solides : les ennuis recommencent. Mais il reste la course et la possibilité de passer des accords avec Citroën, avec Renault, avec qui veut bien.

En 1976, il croit pouvoir repartir du bon pied avec la régie Renault. Un protocole est passé pour la fabrication de 27 500 voitures. Une sorte de break de chasse. *Pour des raisons mal* éclaircies, l'affaire capote. Ligier porte ses regards ailleurs, s'intéresse aux petits véhicules utilitaires, négocie avec Fiat. Sans succès. Aujourd'hui, il a trouvé un débouché pour le travail de ceux qui *ne sont pas directement* concernés par la voiture de course, soit cent soixante personnes. Chaque jour, vingt-cinq cabines de tracteurs sont produites dans son usine de Vichy pour le département agricole de Renault.

Après les succès d'Amérique du Sud, et malgré la contre-performance d'Afrique du Sud, Ligier a *noué des contacts* avec Ford pour construire une voiture de performance, et négocié l'implantation d'une usine en Israël. C'est là encore, un signe de l'obstination de Guy Ligier. Il ne sera satisfait que lorsque ses voitures de course gagneront régulièrement des grands prix, un peu partout dans le monde, et que d'autres véhicules portant son *nom, mais plus civils*, répondront à son besoin de réussir sur le plan industriel.

Il suffit de voir Guy Ligier pour savoir qu'il ne délègue pas facilement son autorité. Il décide de tout et veille à tout. Mais il consulte, s'entoure d'avis, sait écouter. Sa bonhomie fait que ceux qui travaillent à ses côtés lui portent de l'affection. Ils savent que Ligier porte sur ses épaules l'entière responsabilité financière de l'entreprise. Ils savent que des Ligier courent sur les circuits de formule 1 parce que, contre vents et marées, il en a décidé ainsi. Et qu'il a su, en *frappant* à toutes les portes, trouver les budgets nécessaires. Jus*qu'à faire amender les lois anti*tabac pour que son principal bailleur de fonds, le Service d'exploitation industriel des tabacs et allumettes (SEITA), continue de lui apporter son aide (10 millions de francs). Pour cela, il a lancé une croisade auprès des députés de tous les partis.

A Vichy, *sur son bureau*, après les victoires d'Amérique du Sud, il y avait des centaines de lettres, de télégrammes, des kilomètres de télex. Venant de toute la France et du monde entier. Au passage, il remarque qu'aucun télégramme n'est venu de l'Elysée ou de Matignon. Silence complet. On ne lui pardonne sans *doute* pas d'être très proche de M. François Mitterrand

Son seul regret, pour l'instant, est de n'avoir encore jamais vu gagner ses voitures. Il n'était pas en Suède lorsque Jacques Laffite a remporté son premier grand prix en 1977, et il était en Europe *lorsque, cette année*, le même Laffite a gagné coup sur coup les *Grands Prix d'Argentine* et du Brésil.

FRANÇOIS JANIN.

BASKET-BALL. — *Le Bosna de Sarajevo est devenu le premier club yougoslave vainqueur de la Coupe d'Europe de basket-ball grâce à sa victoire sur Varèse par 96 à 93, le 5 avril, au palais des sports de Grenoble. Varafic a inscrit à lui seul 47 points pour les Yougoslaves.*

TENNIS. — *Les deux premiers quarts de finale du tournoi de Nice, disputés le 5 avril, ont vu les victoires de l'Italien Corrado Barazzutti sur Patrick Proisy (2-6, 7-6, 6-1) et de l'Australien John Alexander sur le Tchécoslovaque Tomas Smid (6-1, 6-3).*

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 7 AVRIL

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 8 AVRIL

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

● Le conflit de la Société française de production a été à nouveau évoqué le jeudi 5 avril devant le tribunal administratif de Paris, apprend-on de source syndicale. Le comité d'entreprise et les organisations syndicales S.N.R.P.-C.G.T. et SURT-C.G.T. *ont demandé « la nomination d'experts qui auraient pour mission de vérifier la véracité des données économiques, financières et sociales du plan de M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P. ».*

La S.F.P. faisait plaider, pour sa part, que le juge des référés du tribunal administratif était incompétent en la matière parce qu'il n'y avait pas d'urgence, précisent les organisations syndicales. La décision du tribunal administratif de Paris devrait être rendue dans la journée du 6 avril ou, au plus tard, le lundi 9 avril.

CORRESPONDANCE

Pas de films arabes à la télévision

Nous avons reçu de la section du Mans de l'Association médicale franco-palestinienne une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

T.F. 1 programmait le dimanche soir 25 mars le film israélien *Opération Thunderbolt* relatant le détournement d'un Airbus d'Air France, transportant un grand nombre d'Israéliens, et son dénouement, c'est-à-dire l'intervention d'un commando israélien sur *l'aéroport d'Entebbe*, en Ouganda, pour libérer les otages, prenant d'ailleurs le risque de les faire massacrer.

On peut s'étonner de cette programmation — alors que cette affaire a déjà été traitée dans deux autres films largement diffusés dans les salles de cinéma, ainsi qu'à la télévision — et surtout de la date qui a été choisie : *à savoir la veille de la signature* du traité de « paix » entre Israël et l'Egypte. La télévision française ne participe-t-elle pas à l'entreprise de négation du peuple palestinien ou, tout au moins, de défiguration de sa cause ? (...)

Même si nous voulons admettre la bonne foi des programmateurs de la télévision, il nous restera cette double interrogation : Pourquoi cette caricature simpliste au moment où les Palestiniens ont le plus besoin d'être compris pour résister au *désespoir* ? Pourquoi jamais à la télévision française un film palestinien *ou même* arabe ?

Croyants ou fanatiques ?

Un lecteur nous écrit :

Le magazine *Voir*, diffusé sur Antenne 2 le 4 avril, à 22 h 30, présentait quelques images du pèlerinage à La Mecque. Quelques explications sur la signification de ce document n'auraient sans doute pas été inutiles.

Mais, puisque la formule et la durée de cette émission brévissime excluaient apparemment la moindre précision sur les rites du pèlerinage, n'aurait-on pu s'abstenir de tout commentaire ? Cela nous aurait évité d'entendre une voix *off* accompagner les dernières images de la remarque suivante (je cite de mémoire, mais je suis sûr des derniers mots) : *« Ils sont sept cent cinquante millions de croyants. Seront-ils demain sept cent cinquante millions de fanatiques ? » Faut-il attribuer* à la sottise *ou* à la malveillance le caractère insidieux d'une question dont on prévoit aisément la réponse qu'elle peut induire chez les téléspectateurs français ?

[illegible]

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

SOCIETE HORLOGERE
Métro : Strasbourg-Saint-Denis
recherche

PROGRAMMEUR
DUT INFORMATIQUE
expérience HB/62 + télétraitement

DEBUTANT ACCEPTE

Adr. candidature avec C.V. et prét. ss réf. 20 565 A GRAFA,
11, rue Laugier, 75017 PARIS, qui transmettra.

C.E.V.M.I. « départ. FROID »
Composants pour réfrigération et climatisation
recherche
pour visite auprès des frigoristes et constructeurs

UN TECHNICIEN
B.T.S. ou EQUIVALENT

Débutant, avec, si possible, quelques années d'expér. pratiq. du froid commercial ou climatisation (étude et suivi de chantier, station d'essai, etc.).

Env. C.V. et prétentions à : C.E.V.M.I. Départ. FROID, à l'intention de M. STEFANNI, 15, av. P.-Doumer, 75016 PARIS.

POUR ROSNY, rech. AIDE-COMPTABLE MECANOGRAPHE DACTYLO pr Comptabilité générale. TRES QUALIFIE. - Ecr. nº 999, MURATET - 15, rue Taitbout (9e), qui transmettra.

Centre chirurgical
Marie-Lannelongue
133, av. de la Résistance
92350 Le Plessis-Robinson
recherche
pour son laboratoire d'analyses médicales

LABORANTIN (E)
titulaire B.T.S. ou DELAM, avec capacité de prélèvements.
Libre de suite.
Tél. pour rdez-vs : 630-21-33 poste 36-05

emplois internationaux

AIR AFRIQUE
organise un concours pour le recrutement

ÉLÈVES, OFFICIERS PILOTES
et MÉCANICIENS NAVIGANTS

s'adresse aux ressortissants des Etats membres d'AIR AFRIQUE : Bénin, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Inscription : avant fin avril 1979.

Etudes : supérieures scientifiques et/ou techniques

S'adresser AIR AFRIQUE, Concours P.N.T.
B.P. 20204
95712 ROISSY Aéroport Charles-de-Gaulle Cedex

Importante Société de Recherches Minières recrute pour l'étranger

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DEBUTANTS

Responsables de l'instrumentation sur les chantiers, ils assureront après formation initiale :
- l'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure ;
- le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique ;
- la gestion des matériels.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référ. 36/170, à **CRONOS** 99, bd Sakakini, 13005 MARSEILLE

URGENT
Pour chantier au **SOUDAN**
INGÉNIEURS
électricité très hauts volts, formation SUPELEC.
Anglais courant. Célibataires.
Pour places à responsabilités.
INTERTECH, 123, rue Saint-Lazare-8e, 293-46-02, demander M. Malgérard.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois régionaux

INGÉNIEUR DE PORT
120.000 F +
IMPT PORT DE COMMERCE DE L'OUEST RECH. UN ADJ. DE DIRECTION POUR SES DIFFERENTS SERVICES PORTUAIRES.

Susceptible de prendre la responsabilité de la coordination et de la direction du personnel portuaire ainsi que de l'exploitation et de l'entretien du matériel et des installations fixes des Concessions.

Capable de participer à l'étude des projets des nouveaux aménagements en liaison avec la Direction de l'Equipement et les Collectivités locales, ainsi qu'à celle de l'évolution et de la promotion des trafics, d'assurer les relations avec les utilisateurs des installations.

Ces diverses missions ne pourront être confiées qu'à un hme dynamique, doué d'une expér. confirmée, du sens des contacts, de compétences techn. étendues et de qualités de gestionnaire évidentes.

Il s'agit d'une opportunité importante pour un candidat désirant s'intégrer à une équipe active et efficace.

Dossier à adr. sous dble envel. « confidentiel » à Direction du Personnel, A.P.C.C.I., 45, av. d'Iéna, 75116 Paris. Les contacts évent. seront organis. confident.

Importante Sté de distribution de matériel électrique, TOULOUSE, cherche pour son service exportation
INGENIEUR ou TECHNICIEN
supérieur ayant déjà travaillé comme responsable d'études chez les constructeurs ou entreprises électriques, parlant couramment l'anglais.
Disponible pr des déplacements de courte durée à l'étranger.
Joindre C.V.
Ecrire nº E. 5067, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

26, rue des TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
RESTAURATION DE QUALITE du STUDIO au 4 PIECES DUPLEX av JARDIN. S/place tous les jours, 14-18 h. 274-57-69.

MARAIS IMMEUBLE XVIIIe
Appart. 3 pièces 80 m2
Hauts plafonds
Sur place samedi 14 h à 18 h : 16, rue Elzévir
277-63-99

PRÈS PLACE DES VOSGES
Luxueuse rénovation, 2 duplex 3e et 4e, 74 et 89 m². Vte directe environ 8.500 F/m². Sur place, 5, impasse Guéménée, Paris-4e.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES
Sur place samedi 14 h. à 18 h. ou tél. : 755-78-57 et 227-91-45

6e arrdt.

Mº SAINT-SULPICE
BEL IMM. PIERRE de TAILLE
2 PIECES cab. toilette, w.-c., A rénover. Tél.
59 ter, rue BONAPARTE
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Dans imm. rénové, ascens., 2 niveaux à aménager 53 m2 chacun, duplex possible. Samedi, 14 à 17 h., 11, r. de l'Echaudé.

7e arrdt.

Port de BORMES-lès-MIMOSAS 50 m plage. VUE sur MER. Vds studio 34 m2. Prix : 160.000 F. Téléphone : (26) 88-00-68

11e arrdt.

11e Immeuble excellent stand. Double living + 3 chbres, 112 m2, très belle cuisine, box. 520.000 F. - GIERI : 373-05-81.

12e arrdt.

Près PL. COURTELINE
Pierre de taille ravalé, beau 4 p. Entrée, cuis., balc., ch. centr. individuel. 468.000 F. Sur place, samedi, lundi, 5, rue Marsoulan, 3e étage, de 10 h. à 19 h.

STUDIO - Terrasse, 11e étage. Exceptionnel. 14 h. à 19 h. 78, rue de WATTIGNIES

13e arrdt.

TOLBIAC - CHEVALERET
1 à 3 p. princip., libres ou occupés, 30.000 à 80.000 F, bon imm. 75, rue du CHEVALERET 10 h. à 17 h. SAMEDI 7 AVRIL.

A vdre 1 pce-cuis., 14 m2, 6e ét., sans asc., place d'Italie. Sans confort. 70.000 F. Tél. 587-31-90, après 20 heures.

14e arrdt.

Propriétaire vend directement
Mº ALESIA Immeuble pierre de taille
STUDIO entrée, cuisine, bains, w.-c., tél., 3e étage, soleil, moquette, chauffage. Refait neuf. PRIX INTER. 7, rue LOUIS-MORARD Sam.-dimanche-lundi, 15 à 18 h.

Mº Gaîté - 69, av. du Maine
BEAU 2 PIECES gde cuisine, chauf cent., bains, 53 m2. 280.000 F. S/pl. vend.-samedi, 15 à 19 h.

Pptaire vd 5 p. sur parc Montsouris, exc. ét., soleil. Sur place samedi, 11 h.-16 h., Marjolin, 5, rue Gazan, Paris (14e)

15e arrdt.

Mº Convention, 7, rue Jacques-Mawas - Coquet appt 2 p., cft moderne, 4e étage, ascenseur. Prix : 222.000 F. Visite samedi, de 14 heures à 18 heures.

16e arrdt.

Mº KLEBER Chauffage central, asc., téléphone
BEL IMM. PIERRE de TAILLE
LIVING DBLE + 2 ch., entrée, cuis., bains, wc, agréablement aménagé. PRIX INTERESSANT
12, rue LAURISTON
Samedi, dim., 14 h 30 à 17 h 30

Situation exceptionnelle en bordure du
BOIS DE BOULOGNE
appartements 3 et 4 pièces dans hôtel particulier luxueusement rénové, 7, bd Anatole-France, Boulogne. Sur place : tous les jours, de 15 h. à 18 h. et samedi toute la journée, ou téléphoner : 825-92-49 et (25) 82-25-98.

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE
Hôtel particulier luxueus. rénové, 1 APPARTEMENT de 65 m² 2 duplex, jardin, 50 et 53 m². Lundi, mercr., sam., 14 à 19 h., 11, VILLA SAID 500-70-41. Autres jours, 958-58-28.

Dans villa MONTMORENCY
Atelier d'artiste, duplex 200 m2, travaux à prévoir.
3 chambres, 3 bains, jardin. Tél. : 325-82-66, de 9 h. à 12 h.

St-Ferdinand, près Gde-Armée. Pptaire vd appt style 38 m2, tt confort. Etage élevé. Bel imm. Asc. Soleil. T. : 574-02-53, soir, 574-11-33, jour.

17e arrdt.

VUE SUR PARC MONCEAU
Part. prêt. à p. 5e ét. Bel imm. Gd balc. Soleil. 4/5 p., 2 bains, état neuf, 150 m2. Parking loc. Prix 1.350.000 F Vis. sur place samedi 7, 11-16 h : 92, bd Courcelles. Tél. midi/soir : 504-02-52.

19e arrdt.

Mº Crimée, 28, rue de l'Ourcq Propriétaire vend ds bon imm pierre, appts de 2 pièces, libres, pouv. être réunis. Soleil, calme Prix très intéressants.
Tél. : 520-13-57 ou s/pl. 13 h. à 15 h., samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

St-Germain résid., des forêts, 4 pces, neuf, 7e étage, ascens. Parking. Cave.
300.000 F. - 973-67-72

Fourqueux (2 km sud St-Germain), P. vd appt duplex 140 m2, tr. calme, vue except. 6 p. princ 2 gar. Tél. apr. 16 h. 973-25-32

LE CHESNAY - PARLY 2
6 P. 140 m2, JARDIN 130 m2, part vd appt, calme, sol. s/pisc. 690.000 F - 954-00-89, repas soir.

92 Hauts-de-Seine

COLOMBES
530.000 F, duplex de caractère, 4 pièces 100 m2, terrasses de 80 m2. Parking - 733-68-67

CHATENAY-MALABRY (centre) Calme
Très bel appt 132 m2, 4e, asc. Vue s/jard. et verdure - Vaste hall, séjour 39 m2. 4 chbres, 2 balc. Gde cuis. 2 wc, 2 bains. Nombreuses pender. Caves et parking. Excell. état. 785.000 F. AGENCE du MARCHE 663-85-85

NEUILLY Près bois Mº Sablons
Pptaire vend gd 3 p., cuis., bns. Etat neuf. Plein sud. 550.000 F. 11, rue d'Orléans ce jr 14/18 h.

93 Seine-St-Denis

BAGNOLET, 100 m Paris, Mº Pte-de-Montreuil. Duplex 115 m2, caract., terrasse 75 m2, 530.000 TÉL. : 858-16-20 HB. 287-77-91 sr.

94 Val-de-Marne

A vendre, IVRY, 3/4 PIECES, confort. Loggia. Parking, cave. 220.000 F. T. : 672-71-30. 726-76-12

ST-MAUR, près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé. Grand séjour, salle à manger, 4 chbres impeccable. 567-22-88

SAINT-MAUR - LYCÉE
100 M2 + balcon, living, 3 chbres, cuis., s. de bains, garage. Prix : 470.000 F. Gros crédit. 885-56-02.

SAINT-MAUR - LYCÉE
3e étage, 3 P. cuis., s. d'eau, chauff centr. 190.000 F. Avec 40.000 F. Tél. 883-01-47

95 - Val-d'Oise

L'ISLE-ADAM
Calme Soleil Forêt
Prox. tous commerces et à 47' SNCF de PARIS
Dans 2 petits imm. 3 étages
Appart. 3, 4 et 5 pièces
Samedi et lundi, 10-12 h-14-19 h, vendredi et dimanche 14 à 19 h.
RESIDENCE DE L'ISLE
19, av. de Paris - 469-36-91
URAC - Tél. 371-51-40

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord, INVESTISS. SUR ET SOLIDE petit immeuble à la Mansart, construction haute qualité, appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m². Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. TEL. : (4) 457-32-62.

Province

ST-TROPEZ près PORT et PLAGE
Résidence av. jardin et gde piscine, 2 p. conft, 48 m2 + balc.-terrasse 34 m2. Park. en ss-sol. Prix 270.000 F, créd. 80 %. Voir gardien : Résidence les PATIOS face Hôtel de la Pinède

Vds, HOULGATE, appt exceptionnel, sur mer. S'adresser : Mlle MOUTON. 16 (31) 91-07-02

LYON (69)
La Part-Dieu, pl. de l'Abondance Bel imm. récent construction Pitance, pr. des tennis, 3/4 P., luxueusem. aménagé, tél., cave, 430.000 F. - Vendredi, samedi, uniquement, de 13 h. à 18 h., 3e ét., 24, rue d'ARMENIE

AIX-EN-PROVENCE. Pied-à-terre ou placement T 1 - T 2 et bureau. Tél. (92) 75-11-84.

Cagnes-s/Mer, appt. t. b. état, 3 pces, 70 m2, près commerces, cave, parking. Urgent. 240.000 F Tél. (93) 58-38-72.

AIX-EN-PROVENCE, vieille ville, bel appart. 95 m2 + terrasse 15 m2. Prix : 565.000 F Tél. (42) 21-63-85 ou (92) 75-11-84

MEGÈVE
Vd 2 Pces 40 m2, séj. + chbre, s. bains + wc, balcon, tr. ensol. BELLE VUE SUR MEGEVE. Tous les jours de 10 à 12 h. et de 15 à 18 h. 30. T. (50) 21-44-59

MEGÈVE
Vd 3 Pces 61 m2, séj. + 2 ch., s. bns + w.-c., balcon, tr. ensol. BELLE VUE SUR MEGEVE. Tous les jrs de 10 à 12 h. et de 15 à 18 h. 30. T. (50) 21-44-59.

appartements occupés

12e Bel imm. 2 appts : 3 P., cuis., wc (mitoyen, étage complet), 110.000 F chaque. Pptaire : 804-32-69 - 636-58-22.

Etranger

VILLARS/OLLON
Alpes vaudoises - Hiver/été
1.300-2.200 m

APPARTEMENTS A VENDRE
dans petits chalets résidentiels

VENTE DIRECTE DU CONSTRUCTEUR

Villars-Chalets S.A., CH-1884 Villars (Suisse)
Tél. 25/3.16.66 ou 25/35.16.68

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Societe recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-vs, Gieri, 373-05-81.

L'AGENCE DU XVIe ch. BEAUX APPARTEMENTS, préf. dans le XVIe - 704-40-27

viagers

Vendez rapidement conseil, expertise, indexat. gratuits, discrétion. Etude LODEL, 35, boul. Voltaire 355-61-58.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00
Prix, indexation et garanties
ETUDE GRATUITE, DISCRETE

VOIR LA SUITE
DE NOTRE
IMMOBILIER
PAGE SUIVANTE

représent. offre

Importante Société de meubles rustiques située en VENDEE, recherche pour les départements suivants : 25, 27, 39, 52, 60, 77, 90, 93, 95,
REPRESENTANT EXCLUSIF
Salaire fixe + commissions et remboursements frais de route. Prière envoyer C.V. et photo récente à H.A.P: nº 932.024, B.P. 143, 85006 La Roche-sur-Yon.

capitaux ou proposit. com.

Suite décès, gérant SARL Franchising, rés. en cours création à 20 %. C.A. an. : 1 million, rech. associé pr reprise progressive et poursuite implantat. nationale., conv. à cadre ccial dispos. de 100 à 350.000 F. Siège transférable. - Havas, 93111 Marseille.

Sté pleine expansion produits exclusifs toute la France rech. associé fonction gérant capable organiser réseau.
Faut 100.000 F.
Écrire Havas Avignon 3.734.

PRETS HYPOTHEC. rap 13 %
TRAVAUX IMMOBILIERS 80 %
et sur tous MATERIELS 80 %.
TEL. : 526-04-92.

information divers

Recherche pour figurer sur annuaire, diplômés E.S.C. ROUEN. Tél. (35) 74-03-00, poste 35.

demandes d'emploi

Dame 55 ans, bne présentation, désire place GOUVERNANTE chez M. veuf, préf. en Seine-et-Mne, pr. gare ou autoc. Logée, nourr., ch. indép. 2.500 net. Réf. contrôlables. Ecr. Schmiedt 3, rue Joseph-Pereire, 77740 COUILLY-PONT-AUX-DAMES.

Tous vos plans 2 cm par m. Chalet, pavillon, villa, résid., copropriété, lotissement G.N.M. dessinateur (16-1) 015-51-12.

PHYTOSANITAIRE
Cadre 35 a., ing. Agro M.B.A., 5 ans exp. marketing et vente, parlant anglais, ét. ttes propos Ecr. nº T 12.383 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

FRANCE - ÉTRANGER
Après long séj. USA, Française, niv. Bac, sans oblig. familiale, sens contact humain, ch. poste responsabilité, secteur indiffér. Ecr. nº T 12.364 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

ALFETTA GT 1800, 1975
Excellent état, 18.000.
Bleu métallisé - 378-88-58

12 à 16 C.V.

504 BREAK familiale - 3/79 500 km, Neuf. Cse départ. Visible H. B. Tél. 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

l'agenda du Monde

Artisans

Artisan recherche rénovation appartement - entretien. Tél. : 990-62-68 après 18 heures.

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Dev. grat. T. 368-47-84/893-30-02.

Exécution rapide
peinture - papiers peints - moquette - tentures murales - vitrification. Travail soigné. Prix modérés. Tél. : 906-81-96.

Exécution rapide
plomberie - carrelages - sanitaire - dépannage.
Travail soigné. T. : 378-81-98.

SERVICE NETTOYAGE
VITRES, LESSIVAGE :
DEVANTURES, ENSEIGNES,
CUISINES, TOUS LOCAUX.
TEL. : 831-42-09.

Antiquités

BROCANT'OR nº 11
54, fg Saint-Honoré, 75008 Paris.
— ACHATS et VENTES —
Téléph. : 742-51-12 ou 430-25-53.

Astrologie

Mme VILLERET-PERRIN
MEDIUM - graphologue - taches d'encre - chiromancie. S/R.-VS. Téléph. : 346-94-28 ou 977-38-49.

Cours

APPRENDRE L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS.
TEL. : 633-67-28.

Cours de conversation, le soir.
Inscriptions immédiates.
Début : 23 avril.
Cours privés.
Sessions intensives.
Cours de préparat. au TOEFL.
Cours pour lycéens.

ECOLE NOUVELLE DE GESTION & DE DROIT DES ENTREPRISES

Préparation
aux Examens d'Etat de
l'EXPERTISE COMPTABLE

PROBATOIRE
Séminaires intensifs
en avril 79

DECS intensif
soirs et week-ends
cycles vacances

CES intensif
soirs et week-ends
cycles vacances cycles spéciaux

[illegible]
ECOLE NOUVELLE DE GESTION
ET DE DROIT DES ENTREPRISES
[illegible]
35, bd de Strasbourg - 75010 Paris
Téléphone : 523 08.41 - 523 [illegible]

ANGLAIS préparat. au Bacc et enseignement général, profess. diplômé, Paris-7e. T. 326-51-76.

CLUB ANGLAIS
cours et conversation avec professeurs d'origine. T. 354-01-72.

Cours toutes matières tous niveaux par diplômés grandes écoles IEPC. Télph. : 224-17-95.

Livres

A vendre
Encyclopedia Britannica
Edition 1971. Tél. : 250-44-41
(sauf congés scolaires).

Moquettes

SUPER SOLDES
30 à 60 %
moquette synthétique
et laine stock, 30 000 m2
TEL. : 757-19-19.

Mode

NE PAYEZ PAS
LA GRIFFE
les plus belles COLLECTIONS 79 de COSTUMES, 5, avenue de Villiers, métro VILLIERS.

Matériel de bureau

Nouveau les FIXO-TIP : tapis antidérapant pour notation téléphonique ou rédactionnelle. Doc. sur dem. à PLANAX-P.X BP 501, 75066 Paris Cedex 02.

Psychologie

Conférence de Stéphane LUPASCO, du C.N.R.S.
« ANTAGONISME PSYCHIQUE ET LANGAGE »
le mardi 10 avril à 19 h. 30.
Centre de Psychologie TRIBU
105, rue des Poissonniers,
75018 PARIS.
TEL. : 255-07-21.

Vous qui êtes en
DÉPRESSION
qui ne pensez relever
ni d'un traitement chimique
ni d'un traitement long,
consultez, comme cela est
courant dans d'autres pays
UN PSYCHOLOGUE QUALIFIE
(diplômé d'Etat)
qui saura vous écouter
et vous aidera à retrouver
votre autonomie.
Tél. : 707-95-58

PARENTS
N'agissez pas au hasard...
PSYCHOLOGIE GENERALE
& DES ENFANTS
Cours d'initiat. par correspond. Renseignements et tarifs C.A.P. 36 bis, r. G.-Puy 84000 Avignon

Répondeur téléphonique

RÉPONDEURS
avec ou sans INTERROGAT. à DISTANCE. Téléph. : 574-11-15.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir

Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.

A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie

a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.

Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.82.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

Rencontres-Amitiés-Relations Sentimentales. Indisp. se prés. FAIR PLAY
60, rue Guy-Môquet, PARIS-17e
14 h. 30 à 19 h. sf merc., dim.

Stages

PHOTO CINEMA & SUPER-8
Stages 13-20-27 avril 79, W.-E. et sem., 3-jrs initiation, perfect. Rens. : Forum Création Libre, 34, r. St-Sauveur, 75002 Paris.

Meubles

Par autorisation préfectorale
LIQUIDATION TOTALE
pour cessation de commerce
MEUBLES SALON
les plus grandes marques
15, place de l'Eglise,
Rueil-Malmaison. Tél. 967-05-96.
Ouvert tous les jours,
même le dimanche.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

A LOUER Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre. Très belle villa dominant baie d'Antibes. Grand séjour, 4 chambres, 4 bains, piscine. Gouvernante.
NEVEU et Cie
rond-point Duboys-d'Angers.
CANNES. Tél. : (93) 99-58-12.

CORSE
LOCATION
STUDIO, APPARTEMENT
A LA SEMAINE
TÉL. : 16 (91) 73-11-29.

LA GRÈCE
(Nord - Ouest Péloponnèse) à louer b. de m. 1 villa, 3 bungal. et 8 appt. ds villa. Inf. A. Drekis, Alpenstr. 23 CH-3006 Berne.

Deauville près, 2 p., cuis., bns, face mer, jardin. Vac. Pâques 1.200 F, 15/6-26/7 800 F la sem. TEL. : 033-98-61.

Provence-C. d'Azur loue pl.-pied cft, pisc., jdin ombragé. Tél. vis 20 km St-Raphaël. Mai et sept. 1 500 mens. Juin 2 000. Dauthieu, Saint-Paul-en-Forêt, 83440 FAYENCE. Téléph. : 76-37 57.

LA HUME près d'ARCACHON appt-jdin 4-5 pers. Juill. 1 900, août 2 000. Pébayle, 4, impasse St-Augustin, 33000 BORDEAUX.

Ile de Ré, loue juin 79 ARS villa 4 ch., s. eau, jdin, 100 m plage côte sud calme (42) 24-02-93.

Août en montagne, gd chalet, tt cft, 10/15 pers. Vars-Ste-Marie, Htes-Alpes. Tél. : (42) 23-42-17.

SKI DE FOND en refuge dans le massif de l'OISANS face à la MEIJE
Initiation et perfectionnement.
Mois d'avril. Renseignements : Ctre montagnard, Brg-d'Oisans 38520. T. (76) 80-02-83/80-71-65.

Part. vd 4 sem. multipropr., à inter-résid., à Tignes, sépar. ou groupé, 4e sem. mars et 3e pr. sem. avril. Téléph. : 973-33-85.

LOCATION ÉTÉ
FACE MONT BLANC
RESIDENCE
LES MOUFLONS 1500
PRAZ-DE-LYS
TANINGES
(HAUTE-SAVOIE)
APPT 4/5 PERSONNES
2 semaines à partir de 1 200 F.
Renseignements :
ALPIMOR
Centre Commercial Record
74700 SALLANCHES.
TEL. : (50) 58-03-49.

STAGES EN PROVENCE
dessin peinture
travail artisanal du bois
les Compagnons du XXe siècle,
84210 VENASQUE (90) 66-08-64.

LOUEZ VOTRE CAMPING-CAR vacances de Pâques, forfait w.-e., etc. T. ou écr. CAR-AWAY 49, r. Roque-de-Fillol, 92 Puteaux Téléphone : 624-77-65/222-54-28.

LALOUVESC 07520
hôtel « LE MONARQUE XX ». Découvrir l'Ardèche verte. Poss. forfait 7 jrs net 755 F à 1 000 F promenades et veillées compr. (BS - W.C.).

NEW-YORK du 5-8 au 2-9 appt 5 p., 2 bains complets, 7 lits, climat., tt cft, imm. prestige, Central Park West, vue, utilisation voiture. 1 600 $ US TTC détails Téléph. PARIS 655-58-45.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

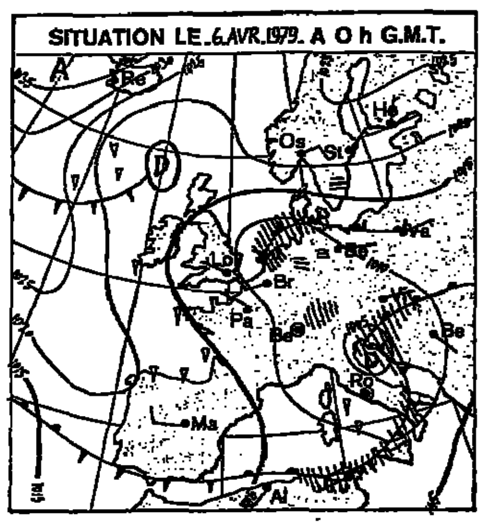
SITUATION LE 6 AVR.1979. A O h G.M.T.

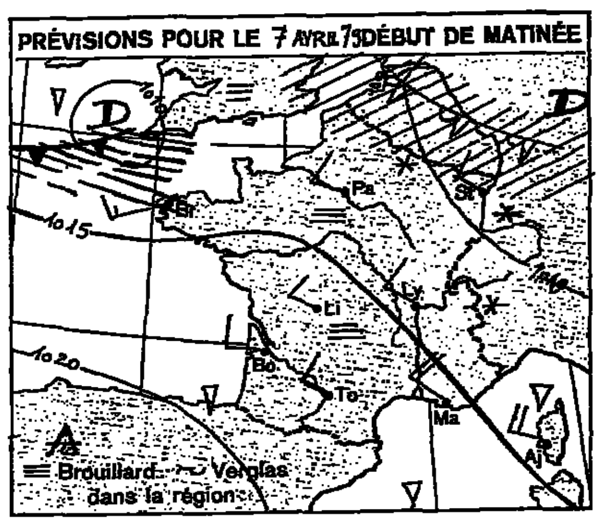
PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL 79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 avril à 0 heure et le samedi 7 avril à 24 heures :

Le temps ne se réchauffera que lentement sur l'Europe occidentale. Le courant frais de secteur nord dominant, qui affectera encore la majeure partie de nos régions, deviendra moins instable que les jours précédents. L'amélioration sera plus franche sur les régions méridionales où la hausse de pression s'accentuera lentement.

Samedi 7 avril, sur la moitié nord de la France, le temps sera brumeux et frais le matin (bancs de brouillard parfois givrant), avec de faibles gelées dans l'intérieur. Les nuages seront très abondants près de la Manche et de la mer du Nord, où l'on observera des pluies intermittentes parfois mêlées de neige. Cette zone nuageuse pénétrera un peu dans l'intérieur au cours de la matinée, en devenant peu active.

L'après-midi, le temps sera plus variable, les éclaircies alternant avec des passages nuageux accompagnés d'averses peu fréquentes, les températures maximales seront un peu plus élevées que vendredi. Les vents seront faibles ou modérés de secteur nord dominant.

Sur la moitié sud, le temps sera souvent ensoleillé malgré quelques passages nuageux accompagnés de rares averses. Ces passages nuageux seront un peu plus fréquents l'après-midi sur les versants nord des massifs. Les vents seront généralement faibles ou modérés de secteur nord-ouest dominant, ils seront temporairement forts en Méditerranée. Les températures minimales seront relativement basses (faibles gelées dans l'intérieur), mais les températures maximales seront en hausse, plus sensible dans le Sud-Ouest.

JCM

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 avril ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 13 et 3 degrés ; Biarritz, 11 et 4 ; Bordeaux, 8 et 2 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 7 et —1 ; Cherbourg, 6 et —1 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 7 et 2 ; Grenoble, 8 et 2 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 9 et 2 ; Marseille, 15 et 5 ; Nancy, 8 et —1 ; Nantes, 10 et —1 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et 0 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 8 et 3 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 12 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9 degrés ; Amsterdam, 6 et 2 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 8 et 1 ; Bonn, 3 et 0 ; Bruxelles, 6 et 2 ; Le Caire, 25 (max.) ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 5 et 2 ; Genève, 7 et 2 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 8 et —1 ; Madrid, 13 et 1 ; Moscou, 5 et —4 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 18 et 7 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, 2 et 2.

Service national

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1961

Le ministère de la défense communique :

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1961 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 30 avril 1979. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal.

Une brochure relative au choix de la date d'appel, aux dispenses, est donnée dans les mairies au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux du service national.

Les jeunes gens qui n'ont pas satisfait aux obligations de recensement sont exclus du bénéfice du report spécial d'incorporation au-delà de vingt-trois ans (candidats à l'aide technique ou à la coopération, scientifiques du contingent, médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires).

Bourses

● *L'association des lauréats Zellidja* organise, avec l'aide de la Fondation de France, un concours de bourses de voyage. Elle accordera à une quinzaine de candidats âgés de moins de vingt-deux ans, choisis sur la base d'un projet précis, une bourse d'un montant compris entre 500 F et 2 000 F. Les candidats doivent remettre leur projet de voyage avant le 23 avril.

★ Association des lauréats Zellidja, 52, avenue de Buzenval, *92500 Rueil-Malmaison.*

Journal officiel

Sont publiés au Journal Officiel *du 6 avril 1979 :*

DES DECRETS

● Portant promotions, nominations, affectations et admissions dans les cadres d'officiers généraux dans l'armée active et de réserve ;

● Portant modification du décret n° *56-614 du 18 juin 1956*, relatif à la création d'un institut national des sciences et techniques nucléaires.

UN ARRETE

● *Fixant le salaire de référence* et la valeur du point de retraite dans le régime de retraites complémentaires des assurances sociales institué par le décret du 23 décembre 1970 (IRCANTEC).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 352

HORIZONTALEMENT

I. Fait plus de mal quand elle est chaude ; Mettre toute la sauce. — II. Quand elle est bonne c'est le bouquet ; Supplément pour un homme. — III. Pas uni ; Va avec tout ; Nom de gendre. — IV. Est plus facilement saisi quand il est propre ; Adverbe ; Endroit où l'on pouvait voir du gibier. — V. Difficile pour ceux qui n'ont pas l'habitude de priser ; Mot qu'on peut utiliser quand ce n'est pas vrai. — VI. Préposition ; Petite passe ; Possessif ; Saint. — VII. Plus à la mamelle ; Sujet de discours. — VIII. Qui risque donc de serrer ; Petit trait. — IX. N'annonces pas ; Roi de Juda ; Procède à un examen. — X. Passe dans l'Est ; Permet de glisser ; Pas imposés. — XI. Utile quand on veut prendre un raccourci ; Donner une bonne couverture. — XII. Crie comme un fauve ; Participe ; Mesurée comme le charme. — XIII. S'oppose au balancement ; Est étendu. — XIV. Evoque la licence ; Nourriture pour un rongeur ; Peut être considéré comme un mot clé ; Qui ne peut donc pas sortir. — XV. N'a pas beaucoup de bagages ; Roi de Thèbes ; Note.

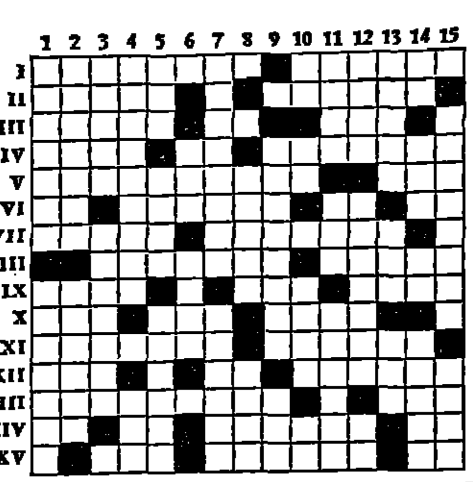

VERTICALEMENT

1. Pleines de charmes par exemple ; Ne sont majeures que quand il y a des dames. — 2. Ne peut être complète que si on connaît le code ; Ce n'est qu'abusivement qu'on pourrait les assimiler aux artères. — 3. Grand quand on peut frotter ; Ce qu'on ne peut pas faire quand il n'y a pas mèche. — 4. Utiles pour immobiliser un vaurien ; Souvent sec quand il est froid. — 5. Pouvait faire éclater ; N'a pas la parole ; Profondément mordue. — 6. Amène à la raison ; Ne donnent rien. — 7. La moitié, quand on parle familièrement ; On en fait du blanc. — 8. Utile quand on a un repas à rendre ; Très bonne quand elle est fumante. — 9. Apporter des embellissements ; Endroit où l'on voit le jour. — 10. Mot d'enfant ; Pronom ; Ville du Gard ; Ne semble jamais pressé. — 11. Fait tomber ; Quand il est bas c'est le minimum ; Vient en dernier. — 12. Bonne façon de tomber ; Fait perdre toute envie de siffler ; Pronom. — 13. Fait mal quand on l'a de côté ; Période ; Ne représente qu'un petit effort. — 14. Pour lier ; Peut se relever quand il fait froid ; D'un auxiliaire ; Solides quand on peut tenir. — 15. Etre plongé dans le recueillement ; Utile pour ranger les conserves.

Solution du problème n° 2 351

Horizontalement

I. Buvette. — II. Economies. — III. Las ; Tort. — IV. In ; Péteux. — V. Célérité. — VI. Afin ; Fa. — VII. Tiens ; Ion. — VIII. Ecrèment. — IX. Si ; Soleil. — X. Sec ; Li ; Tu. — XI. Eristales.

Verticalement

1. Délicatesse. — 2. Canéficier. 3. Bos ; Lier ; Ci. — 4. Un ; Pennes. — 5. Voter ; Smolt. — 6. Emotif ; Elia. — 7. Tiretaine. — 8. Têtue ; Otite. — 9. Es ; An ; Lus.

GUY BROUTY.

LISEZ

Le Monde des Philatélistes

L'OFFICIEL DE LA PHILATELIE

LOTO

TIRAGE N° 14

DU 4 AVRIL 1979

1 3 9 12 33 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE 35

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	461 943,60 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	115 485,90 F
5 BONS NUMEROS	3 849,50 F
4 BONS NUMEROS	82,90 F
3 BONS NUMEROS	7,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 11 AVRIL 1979

VALIDATION JUSQU'AU 10 AVRIL 1979 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

constructions neuves

DANS BAIE DE CANNES

GOLF - MER - RIVIERE - ETANG - ensemble résidentiel - JOLI MAS (provençal), 120 à 180 m2, finitions luxueuses, cuisine équipée, terrasses, garage. Jardin arboré : 400 à 700 m2.

OCTOBRE 1979. — PRIX : 850.000 à 1.100.000 F.

PARIS - ESTEREL, avenue de Cannes, 06120 MANDELIEU - La Napoule. Tél. (93) 47-26-01

DANS LE CADRE PRIVILÉGIÉ DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE

A Dampierre, en bordure de l'Yvette, 8 maisons de 155 à 226 m2 habitables, dble garage sur terrain privatif de 2 500 à 4 500 m2, à partir de 865 000 F.

Renseignements et visite sur place : samedi et dimanche, de 14 à 18 h., sur rendez-vous. Réalisation : CONSTRUCTION HORIZONTALE, 181, rue St-Charles, 75015 Paris - 558-08-51/901-23-02

ASNIÈRES (92)
18-20, av. Henri-Barbusse
150 m GARE ASNIERES
3 et 4 P. LOGGIAS
Très ensoleillé. Vue tr. étendue.
Entièrement terminés.
Prêt nouveau *PIC.* - Tous les jours 14 h. à 19 h., sauf mardi, mercredi. - Renseign. 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chbres, studios, 2, 3, 4 P. Nouv. prêt PIC. S/pl. jeudi, vendredi, samedi, dim., lundi, 14-19 h.
359-63-63 - 788-41-45
LIVRAISON EN COURS

fonds de commerce

URGENT - Bail à céder tous commerces sauf café Magasin r.-de-ch. envir. 65 m², 1er étage (commercial ou appt), 60 m² env., tt cft, ss-sol env. 60 m². Plus 2 chbres domest. Très bien situé rue de Châteaudun, quart. Chaussée-d'Antin. Prix tr. intér. à débattre - Téléph. 874-14-18.

Achète avec murs
Meublé, Hôtel, Résidence,
7e, 8e, 16e, 17e. Ecr. sous réf. n° 3,385 PUBLICITE GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009.

URGENT (92), bel emplacement, Part. vd avec crédit possible Fonds commerce CADEAUX Tél. au 645-00-69.

Vds urgent cse maladie, affaire mousse en plein essor, véhicule, machines bur., atel. nf. 500 m2 couv. Force, tél., eau, commerce Ecr. n° 7.539 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

Domicil. artis. et commerçants, siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur.

A partir de 100 F/mois.
Paris 10e, 11e, 15e, 17e.
355-70-80 - 229-18-04.

locaux commerciaux

BEL-AIR - Locx ou bureaux
630.000 F 100 m2 + 50 m2 sous-sol
aménagé, luxe. — 266-27-55.

St-Rémy-de-Pce, part. vd près du centre, local 500 m2 couvert av. bureau, sanit., chauf. cent., 450 m2 parking. Conviendrait à petite industrie, imprimerie, fabrication artisanale.

PRIX : 400.000 F.
Tél. : (16-90) 92-17-08.

hôtels-partic.

ASNIERES
1.900.000 F, luxueux hôtel particulier, grande réception, 6 chambres, idéal profession libérale.
733-68-67.

immeubles

Cause partage, vend petit immeuble, parfait état, bon rapport.
Tél. : (84) 73-09-08, après 17 h.

locations non meublées Offre

Paris

44, av. de la GRANDE-ARMEE
MAGNIFIQUE APPT *155 m2*
2e ét. Refait neuf - Dans IMM. RENOVE
Visite sur place mercredi 11 avril de 14 h. à 18 h. ou tél. : 742-40-89

15e, rue *MORILLONS*, Imm. stand., 1re occupation, 2 P., cuis. équipée, bains, possible park. 1.550 + charges. 755-99-40

Beaubourg, studio et duplex nf tt cft., ds imm. 17e restaur. av. asc. 149, r. St-Martin, de 11 à 19 h. ts les jours ou 878-41-65.

Région parisienne

Maurepas (Le Bois) dans résidence, pavillon gd liv. avec cheminée, 4 chbres, 2 bains, garage, jard. Prix : 3.100 F. 050-28-15.

VINCENNES, près BOIS, superbe 4-5 P. luxe, cuis., 2 bns gde terrasse. Tél. 3.250 F. S/pl. samedi 7, lundi 9 de 14 à 16 h. 13, RUE ANATOLE-FRANCE.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

châteaux

PERIGORD. Propr. vd direct. célèbre château du 15e siècle dominant site classé (village, vallée, large rivière), petit parc féerique ceint de remparts, chapelle gothique, pisc. Tr. grand luxe. Conft soigné ds le moindre détail. Excell. distribution, entretien facile et peu coûteux. Habit. de suite, 3.500.000 F. Ecr. à 7.520, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

AUVERGNE, près ISSOIRE
Château 13e rénové : 20 pièces, confort, chauffage. Grandes dépendances : 12 hectares jardin, parc et bois.
TRANGIM, 117, boul. Wilson, Juan-les-Pins. - (93) 61-14-60.

maisons de campagne

PARTICULIER VEND EN HAUTE-SAVOIE

ENTRE AIX-LES-BAINS ET ANNECY dans petite commune très calme, à 600 m d'altitude GDE MAISON DE CAMPAGNE ENT. RENOVEE sur 7.000 m2 de terrain aménagé en parc arborisé comprenant sur rez-de-ch. et étage : 12 pièces, 3 s. de bns, gd salon, s. à mang. ouverte s/terrasse av. chem., biblioth. en mezz., cave, dépend., tél.

FIN DES TRAVAUX NOEL 1979

POUR TOUS RENSEIG. TEL. 16 (50) 68-13-89

PARTICULIER LOUE A L'ANNÉE en HAUTE-SAVOIE

GDE MAISON DE CAMPAGNE ENTIEREMENT RESTAUREE

Sur TERRAIN de 1.900 m2 en verger clos, surface habitable 170 m2. COMPRENANT rez-de-chaussée : garage, chauff., s. d'entrée, toilettes, cuisine, cellier, salle de séjour, salon ouv. sur terrasse abritée avec cheminée : à l'étage : dégagement, 3 chambres, salon, bibliothèque, salle de bains, chauff. central au fuel av. production d'eau chaude, sanit., téléph.

LIBRE EN AVRIL

Pour tous renseignem. tél. : 16 (50) 68-13-89.

Part. vd maison 16e s. à aménager. Prix 55.000 F. Visite sur place les 13, 14, 15 et 16 avril. *Mme* ALIBERT, 6, rue Pasteur, SAULIEU (Côte-d'Or).

CHALET NEUF 1 h. 15 Paris Sud
5 PCES. Terrain boisé - Loisirs 180.000 F. - T. 16 (86) 65-14-86

VALLÉE MARNE
Robuste MAISON pays compr. : cuis., séj., ptres appar., 2 ch., grenier, terr. 600 m2, E. El. Commerc., gare. Pêche, chasse. Prix 108.000 F, avec 11.000 F.
IMMOBILIERE DU PONT
6, quai Couesnon
(02400) CHATEAU-THIERRY
Tél. : (16-23) 83-06-67

1 h. 30 de PARIS
MAISON COMPRENANT :
1) *Bâtiment à usage habitat.* composé d'un couloir, 1 cuis. av. cheminée, 1 s. à mang. avec cheminée, 2 chambres.
2) Une remise attenante aménageable 32 m2.
3) Un grenier aménageable.

DS LA COUR 1 PIECE 16 m2, CAVE EN DESSOUS. Tr. bon état de gr. œuv. JARD. 1.800 m2 environ avec ARBRES FRUIT.
PRIX 265.000 F
Sully Immobilier, 8, r. Gd-Sully, 45600 Sully-s/Loire. (38) 35-43-70.

fermettes

GIEN LOIRET
140 km autoroute Sud
A 5 km du centre ville
Splendide corps de ferme en équerre sur terrain 5.000 m2. Plan d'eau. 7 P. rustiques + nombreuses dépend. Prix total 245.000 F - Traite avec 25.000 F cpt. - Long crédit.
TURPIN Relais du Miel
5 km sud N. 7 Montargis
Tél. : 16 (38) 85-22-92
et après 19 heures
16 (38) 92-32-33

VAL DE LOIR
Proxim. CLOYES
Vue sur champs et forêt
Sortie hameau
Charmante FERMETTE
restaurée et décorée à l'ancienne (petit. tuiles, poutres et solives, carrelages, boiseries...)

1 gd séj. 50 m2 avec cheminée pierre L. XIV. 1 chambre-séjour rustique av. cheminée. 1 chbre d'amis, s. de bns, cuis. boisée, cellier, bûcher. Tt confl. Parfait état. Sur terrain clos 1.700 m2 dessiné et planté. - Tél. le soir après 20 heures à : 642-02-57.

manoirs

50 MN PARIS AUTOROUTE OUEST
Manoir luxueusement aménagé, pisc. chauffée. Tél. (32) 53-42-11

villas

SCEAUX. Sur 690 *m²* terrain, maison 7 pièces principales, séj. 70 m². Prix 1.300.000 F, exonéré enregistrement.
EFIMO - 660-45-96.

83 - Côte varoise. Carqueiranne, entre Toulon et Hyères, mas récent, situation exceptionnelle, quartier résidentiel, gd confort, 240 m² habitables, beau terrain 1.560 m², vue imprenable mer et campagne. Prix justifié 1.500.000 à débattre.
Ecrire HAVAS HYÈRES 30752.

A V. villa meublée Andernos, bassin Arcachon, 3 chambres, séjour, salon, coin bar, cuisine, salle de bains, cellier, 1.180 m² terrain boisé.
Tél. (56) 05-25-35, 05-34-56.

MORANGIS
5, rue du Colombier
villa plain-pied, 6 pièces, tt cft, *terrain 420 m². Prix 530.000 F.*
ETI
448-82-86
Ouvert le dimanche.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
800 m. R.E.R., villa récente 6 p., sous-sol, 1.158 m² jardin avec piscine, 1.200.000 F. 955-06-41.

CHANTILLY-GOUVIEUX
Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 min. Paris-Nord
RESIDENCE
SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 520.000 à 760.000 F.
Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC des AIGLES. Tél. (4) 457-32-62.

terrains

BEARN — A 2 km de Sauveterre-de-Béarn, 4 lots de terrain à bâtir éq., de 2.500 à 4.000 m2. Prix 15 F à 24 F le *m²*. Vue panoramique sur les Pyrénées. Renseignements : tél. 16 (59) 38-67-86 ou 38-53-70.

Gorges du Tarn. A louer 2 ha. près rivière. Possibilité camping. Ecr. à 875 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
TERRAINS 900 m2
IMMOBILIÈRE DES YVELINES
TÉL. : 973-38-52

3 km Tours : St-Cyr : Val. Choisille (univ. 2 h. Paris) terr. résid. 1.300m2 cl. murs. 961-57-99

France, 9 km Genève, résident., beau TERRAIN viabil., 4.100 m2 Tél. Paris après 19 h. 967-30-87.

PARC DU PERREUX
ULTRA RESIDENTIEL
Terrain 1.170 m2, façade 20 m. THUMAL. 883-12-11.

Part. achète terrain à bâtir AU VESINET.
Tél. soir : (16-26) 88-40-08.

propriétés propriétés

A VENDRE

Cause santé, sur zone verte

75 km OUEST de PARIS. Belle propriété 78 ha avec PETIT CHATEAU 1902, dans parc de 12 ha clôturé de murs. Haras récent et moderne. 40 boxes. Propriété d'agrément et de rentabilité par gros verger. Possibilité de morcellement.

AMAR,
82, r. Charles-Laffitte, Neuilly-sur-Seine, 722-61-64

GARCHES Très résidentiel, calme, s/terrain 3.500 m2, villa 14 p. + dépend., parfait état - 574-44-41.

COTE D'AZUR 22 KM MER
Particul. vd propriété 4.200 m2 complantée, avec villa gd stand. 220 m2 sur 2 niveaux, aménagée pour 2 familles, cuis. équipée, gar. 2 voit., construction 1973.
VUE PANORAMIQUE
Cédé à 790.000 F. M. Kergroas, 83340 LE CANNET-des-MAURES
Tél. : (94) 73-54-21

BRETAGNE SUD AFFAIRE RARE
Ppté 19 ha, total. rénov., 10 p., 4 bns, 900.000. CELTIQUE, 2, r. Cadeniers, Nantes - (40) 71-80-18

Au pied du LUBERON (Lauris) centre village, MAS tradition. T. 6, constr. neuve, 160 m2 sur cave, séjour avec cheminée provençale, cuisine équipée. 4 ch., 2 s. de bns, C.C., garage, faire piscine. Jardin arboré, terrain 3.000 m2.
Vue féerique, état luxueux, à voir. 800.000 F. Possib. facil.
TEL. (90) 68-07-62.

GENTILHOMMIÈRE
XVIIe près Rouen, 10-12 pers., vastes réceptions, tennis, écurie chapelle, parc 10 ha. Px tr. int. 1.600.000 F. Tél. (35) 73-31-73.

Particulier, près Courtenay (115 km Paris-Sud), très beau corps de ferme à restaurer sur 2.800 m2 de terrain. Grandes possibilités d'aménagements. Gros œuvre bon état. 150.000 F. Tél. le soir : 283-25-42.

Région Cannes, 11 km mer, Mas provençal neuf, plein Sud, séjour 50 m2, cheminée, 5 chambres, 3 salles de bains, garage, piscine.
Prix : 1.200.000 F.
Tél. : 322-24-77, PARIS.

130 KM PARIS (EURE)
REGION
BEAUMONT-LE-ROGER
4 TRES BELLES **PROPRIÉTÉS**
LUXE ET GRAND CONFORT. Prix : 600.000 F à 2.500.000 F. Renseignements : M. BOUTEL.
Tél. : 16 (32) 44-28-12.

25 km PLAGE ST-TROPEZ
Part. vd maison gd stdg, 5 ch., tt cft, pisc. chauff. Parc clôt.
Prix : 1.800.000 F
Tél. : (94) 73-85-32, 17 h. à 20 h.

A 1 h. 15 de PARIS
TRÈS BELLE CHAUMIÈRE
COMPRENANT :
Rez-de-chaussée : *living équipé*, entr., salon, s. à m. 60 m2 avec chem., wc. Réserve. Gar. 2 voit.
BEL ESCALIER BALANCE *EN CHENE*
1er étage : palier av. penderie, 4 ch., s. bns, wc, lingerie avec placards rangement. Chff. élect.

TERRASSE EXTER. av. barbec. TERRAIN ENTIER clôt. 2,6 ha
PRIX : 907.000 F
SULLY IMMOB., 8, r. gd Sully, 45600 Sully-s/Loire (38) 35-43-70

pavillons

LA VARENNE Ultra résidentiel
Quartier « Dr-Meige », proche R.E.R. Bon pav. de 1958, sous-sol total, garage 2 voitures, chaufferie. R.-de-ch. : séjour double, 1 chambre, s. de bains, cuis., w.-c. 1er ét. : 3 chbres, *s. d'eau. S/340 m2. Prix 750.000.*
Cabinet BAILLOT
Tél. : 883-51-48

CLAMART Pav. 6 P. Tout conft
Possib. agrandissement
650.000 - Ticra 645-90-00

ROSNY-SOUS-BOIS
Pr. centre et gare, b. pav. réc. P. de T., sur 500 m2 terr., séj., 2 chbres, cuis, s. bs, wc, entrée chff. centr., impec. Px 370.000 F Sam., dim., lundi, 13 h. à 19 h., *21, rue Raspail, autobus 121,* arrêt Grands-Vergers.

SUD ROYAN
Grande villa, 9 pièces
DIRECT BORD DE MER
1 hectare boisé. 800.000 F.
Tél. (46) 05-66-82.

LA VARENNE
près R.E.R., villa meulière, 5 P. cuis., s. de bains, w.-c., chauf. cent. mazout, garage, jard. 500 m2. Px total 570.000 F Avec 120.000 F. 883-01-47.

SAINT-MAUR - LA VARENNE
Pavill. 5 p., cuis., s. bains + local ccial 120 m2. Terrain de 800 m2. Prix total : 570.000 F. Av. 105.000 F - 885-56-02

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

PANORAMA IMMOBILIER

PARIS

Investissez dans un programme de qualité.

Qualité du quartier, entre la Seine et le Marais, tout près des gares de Lyon et d'Austerlitz.

Qualité architecturale : pierre, aluminium, ardoise...

Qualité des finitions et de l'isolation phonique.

Grand choix de studios et 2 pièces dans 2 immeubles différents.

Renseignements et vente
50, avenue Daumesnil
75012 PARIS
Tél. 346.13.00
saci

MORNAY CRILLON
Bureau de vente : 1 bis, rue Mornay - 75004 Paris
Ouvert les lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h
Samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h
Tél. 277.45.55 ou 501.50.50

7e LIVRAISON IMMÉDIATE

Le calme des jardins intérieurs, le luxe des appartements, le prestige d'un quartier privilégié vous feront choisir

Les Ambassades Saint-Dominique
96/98, rue Saint-Dominique - Paris 7e
du STUDIO au 6 PIECES DUPLEX
Renseignements sur place tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h sur rendez-vous
705.69.11
sofap

VIAGERS - F. CRUZ
Appartements, immeubles entiers ou par lots, occupés ou libres
PRIX INDEXATION ET GARANTIES
Paris et Banlieue jusqu'à 100 km
Rens. : 8, rue La Boétie, PARIS 75008 Tél. 266-19-00

PRÊTS À HABITER

185.500 F
GRANDS STUDIOS DANS LE 10e

- Parking compris
- Surface habitable : 28 m²
- Nouveau prêt conventionné : 11,20 %

Visite de l'appartement décoré sur place : jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, lundi de 14 h 30 à 19 h - Tél. 203.43.45.

les Platanes Saint-Martin
10, rue Louis-Blanc 75010 Paris

L'AVANT SEINE PARIS 15e
LA SEINE A VOS PIEDS
Studios - 2 pièces
UN INVESTISSEMENT DE QUALITE
sofap
11, rue Roger Bacon - 75017 PARIS
Vente sur place : niveau 51, q. de Grenelle
577.68.21

---

une restauration de qualité

71 Boulevard Arago
Studios
2 et 4 pièces
Paris 13e

sivegi 260.30.00
15, avenue de l'Opéra, Paris 1er

PROVINCE

DANS LE QUARTIER RESIDENTIEL DE HOULGATE EN NORMANDIE sur la côte entre Cabourg et Deauville à 2h. de Paris
votre appartement dans un petit immeuble
2 Pièces à partir de **152.000 Frs** 5 % à la réservation

BUREAU DE VENTE A VILLERS-SUR-MER rue du Dr. Sicard
Samedi et Dimanche
de 10h.30 à 12h., de 14h.30 à 18h.30
PROMOREX
63 bis, Bd. Mauger - 14800 Deauville

Je désire en savoir plus sur «LES TILLEULS»
Nom : ....
Adresse : ....
....
Tél. : ....

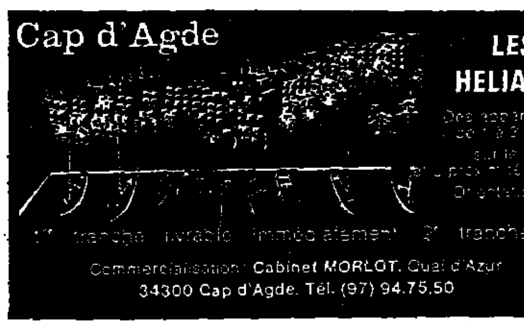

Cap d'Agde
LES HELIADES
Des appartements de 1 à 3 pièces sur le port à proximité des plages Orientation Sud
1re tranche livrable immédiatement 2e tranche été 79
Commercialisation : Cabinet MORLOT, Quai d'Azur
34300 Cap d'Agde. Tél. (97) 94.75.50

BRETAGNE-SUD
ARZON - 56640

maison granit
4 pièces
grand garage
Terrain 200 m²
400 000 F

PORT LA LANDE
un environnement exceptionnel
— sur le Port du CROUESTY
— et sur la plage
MAISON TÉMOIN (*ouverte y compris le week-end*)
Vous souhaitez une documentation, adressez ce bon avec votre carte de visite à
SACOGIM 1, place du Cirque, 44000 NANTES, (40) 48.22.90

MONTPELLIER
Au cœur de la ville 4 et 5 pièces de standing
piscine, tennis, parking - proximité ts commerces et transports - quelques minutes de la mer - 3 900 F le m²
SOCRI, centre commercial Polygone, tél. (67) 58.51.51

BRETAGNE - dans Ile Morbihan
Particulier vend, 50 F le m², terrain boisé 5.750 m² vue imprenable, convenant résidence, initialement prévu pour camping, permis construire pour sanitaire (gros-œuvre terminé) et maison gardien. Possible extension 1 ha.
S. BRETON, 15, rue du Vieux-Pont - 56620 PONT-SCORFF
Tél. (97) 32.61.21

CARNAC PLAGE
LES MAISONS DE PORT-EN-DRO
Avenue de l'Atlantique 56340 Carnac
Tél. à Paris : (1) 589.77.77
LIVRAISON JUILLET 1979

Du studio au 4 pièces (duplex) dans maisons bretonnes traditionnelles en granit et ardoise.
Situés entre la plage et la thalassothérapie.
Appartement témoin.

MEDITERRANEE PORT-LEUCATE port ou plage
à partir de **3.000 f.** à la réservation
portez-vous **ACQUEREUR** d'une **RESIDENCE** de **VACANCES**
DU STUDIO AU T4 collectif ou semi individuel
par exemple : **le T2 : 45 m²** (Surf. tot.) **125.000f**
documentation gratuite sur demande
SA REALISATIONS MALARDEAU
8, rue du Pont Montaudran
31000 Toulouse. Tél. (61) 62 12 56

SUR LA COTE D'AZUR ETUPRO S.A. réalise des appartements de très haute qualité

DOMINANT TOUT MONTE-CARLO
L'ALCAZAR
FACE AUX JARDINS DU CASINO
Il domine MONTE-CARLO, il est à 5 mn à pied du Casino... et pourtant il est en France.
Studios, 2 - 3 - 4 - 5 pièces et duplex-jardins, locaux professionnels, boutiques, cinémas, parkings privés et publics.
Appartement témoin sur place : 5, av. du Gal-Leclerc - 06240 BEAUSOLEIL

SUR L'UNE DES PLUS BELLES COLLINES DE NICE
La Lanterne DES ANGES
Parmi les arbres, tout en haut de l'avenue de la Lanterne, autour d'une *piscine : 8 petits immeubles de 3 étages sur rez-de-jardin.*
Une vue spectaculaire, soit vers le Cap d'Antibes, soit vers le Cap-Ferrat.
Appartement témoin sur place : 252, avenue de la Lanterne - 06200 NICE

A DEUX PAS DE LA PLACE MASSENA
Pont Neuf
A deux pas de la place Masséna, le Centre Pont Neuf propose, du 2e au 7e étage, *des appartements de très haute qualité.*
Dans la résidence, des commerces de luxe, un patio, un jardin intérieur et une sécurité totale.
Appartement témoin sur place : 14, avenue Félix-Faure - 06000 NICE

Renseignements et documentation : Groupe Etupro, 12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS - Téléphone : 265-88-60

NICE - MONT BORON
Résidence grand luxe avec piscine et tennis dominant NICE et la Méditerranée.
Très beaux appartements 3 pièces 85 m² + 97 m² terrasse 4e étage - 4 pièces 129 m² + 257 m² terrasse 3e étage.
S.T.C.I. 92, boulevard de Cimiez, 06 NICE - Tél. (93) 81.47.51

COTE D'AZUR - ANTIBES
RÉSIDENCE VAL D'AZUR
Du studio au 4 pièces - Vue sur mer - Parc - Piscine - Calme
LIVRAISON : JUIN 1979 et MAI 1980
Renseignements : VEGA-PROMOTION,
57, Bd Wilson, 06600 ANTIBES - Tél. (93) 34.76.63.

DANS LA PLUS BELLE BAIE DU MONDE
Face à St-TROPEZ *Maxim's Plage* Face à St-TROPEZ
Votre studio ou 2 pièces sur le sable. Réservez immédiatement. Exceptionnel.
Renseignements et vente :
OTT CONSTRUCTEUR, bd Azan - 83250 LA LONDE - Tél. (94) 66-83-21

Sur la côte d'Azur varoise à **CARQUEIRANNE**
Le village le plus ensoleillé de France même en hiver
LES ARCADES FLEURIES
Très belle résidence de style provençal
appartements du studio au T5
Parfait comme résidence principale
Idéal comme résidence secondaire
Excellent comme placement
Documentation sur simple demande
à S.C.I. LES ARCADES FLEURIES
30, rue Clappier 83000 Toulon - Tél. (94) 93.00.13.

NICE *Face Arènes de Cimiez*
Petit immeuble grand standing
25 appartements - *Piscine dans parc 3.000 m2.*
Livraison immédiate - Visites sur place :
Le Serena, 4, avenue Salonina (146, avenue des Arènes) NICE
Tél. : (93) 53-17-06

Un des meilleurs BORDS DE MER de la Côte d'Azur.

HAVAS CÔTE D'AZUR

CENTER BAY
Au centre-ville, face à la mer, résidence de luxe à l'emplacement *le plus exceptionnel* de JUAN-les-PINS.
Vue sur mer imprenable, appartement modèle.
Prix fermes et définitifs.
Bureau de vente sur place : 14, av. Guy de Maupassant Juan-les-Pins. T. 61.25.13
réalisation SEPCO CENTRAL BURO bretelle de l'autoroute 06110 Le Cannet T. [illegible]

BANDOL
LES GROS PINS
Immeuble résidentiel de 17 appartements, du studio au 5 pièces
Implanté dans un parc centenaire avec vue sur mer
LIVRAISON JUILLET 1979
Bureau de vente sur place, rue Ambroise-Paré - Tél. (94) 29.71.69
COMMERCIALISATION ET DOCUMENTATION :
SCI - LES GROS PINS - 15, place des Vosges, 75004 PARIS
Tél. 272.81.30

Les charmes de la montagne en toutes saisons.

Au cœur de Chamonix,
Résidence "MUMMERY"
Face au Mt Blanc.

Au cœur de Méribel,
"L'AROLAZ"
Au centre du plus grand domaine skiable du monde : les 3 vallées.

Des studios et des appartements de 2 et 3 pièces de belle conception avec cuisines équipées.

Renseignements et vente :
Fouilloud-Buyat Immobilier S.A.
74, crs Lafayette 69003 Lyon - Tél. (78) 60.26.51

Valmorel
Tarentaise/Savoie/1400 m
Hiver - Eté

Achetez un appartement
à votre disposition
4 semaines en hiver
et 3 semaines en été
et toute l'inter saison
(il sera loué le reste du temps).

La copropriété conventionnée

Aucune charge à payer, en bénéficiant d'un revenu net.

Renseignements :
Alpes Réservations
58, rue Maurice Ripoche
75014 Paris. Tél. 539.22.37

ÉTRANGER

WEEK-END au SOLEIL à ROSAS, COSTA BRAVA

- STUDIO avec garage .... 75000 f
- VILLAS, à partir de .... 75000 f + Terrains 45.000 f
- VILLAS avec amarre privée sur les canaux - F 3 250.000 f
- Possibilité de crédit *jusqu'à 80 %*

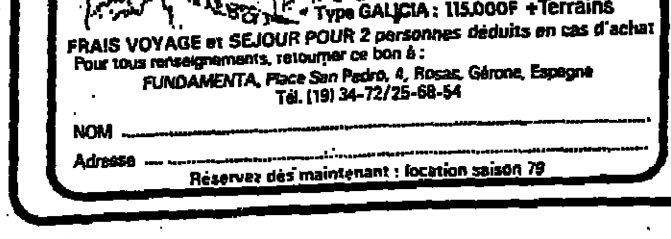

Type GALICIA : 115.000 F + Terrains

FRAIS VOYAGE et *SEJOUR POUR 2 personnes déduits en cas d'achat*
Pour tous renseignements, retourner ce bon à :
FUNDAMENTA, *Place San Pedro, 4, Rosas, Gérone, Espagne*
Tél. (19) 34-72/25-68-54

NOM ....
Adresse ....
Réservez dès maintenant : location saison 79

— COSTA BRAVA —
AMPURIABRAVIA - A 35 km du Perthus dans la Baie de ROSAS...
Appartements T2 à partir de 120.000 F.
Maisons de Pêcheur (terrain et amarrage pour bateau compris) à partir de *3.200 F le m2.*
Villa "Les pieds dans l'eau", 93,25 m2 au sol + 600 m2 terrain + 15 m de quai pour bateau, à partir de 3.900 F le m2 *clefs en main.*
Possibilité de crédit 80 % - Location et gestion assurées
PROMOVENT'S INTERNATIONAL
2, place Henri-Barbusse, 91350 GRIGNY 2 - *Tél. (16-1) 943-26-72*
47, cours Gambetta, 69003 LYON - *Tél. (16-78) 60-05-44*

Crans Suisse sur Sierre
Le plus grand choix d'appartements et de chalets à vendre ou à louer
Gaston BARRAS - Crans-sur-Sierre - tél. (027) 41.27.02 - telex 38805
Réservation de chambres d'hôtel et écoles privées

Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre documentation.
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
Profession : ____________ Tél. : ____________ M

Cette rubrique paraît dans Le Monde, Le Monde Diplomatique, la Sélection Hebdomadaire, Le Monde de l'Éducation.
Prochaine parution le 4 mai 1979.
Renseignements : Multimédia - 277.82.00.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LE PRIX DES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION

Chers vieux logements

La réglementation de l'augmentation des loyers dans les logements anciens, à l'occasion de leur modernisation, est assez mal connue. Une étude toute récente de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, sur les dossiers qu'elle examine avant de subventionner éventuellement les travaux, apporte quelques informations précises.

L'étude porte sur 36 000 logements aidés en 1977 et 1978, d'une part, et, sur 125 000 logements non subventionnés pendant la même période. Les loyers pratiqués en 1978 dans les logements aidés par l'ANAH sont en moyenne de 265 francs par mois pour une surface de 55 mètres carrés. On constate une augmentation de 6,4 % par rapport à 1977, qui respecte la norme imposée par le gouvernement.

Dans les 64 000 logements non aidés, le loyer moyen est de 349 francs par mois.

En 1978, 36 % des logements aidés ont deux pièces et 30 % ont trois pièces. Les loyers sont plus élevés dans les studios (14 % au total) : 70 francs par mètre carré et par an, au lieu de 50 francs tous les quatre, cinq et six pièces. L'augmentation des loyers après travaux a été analysée sur quelque 30 000 logements en 1977 et en 1978, suivant les prévisions annoncées par les propriétaires qui demandent une subvention. Le loyer moyen passe en 1978 de 265 francs par mois à 490 francs. L'augmentation varie beaucoup suivant la nature des travaux. L'installation du confort dans un logement qui en est complètement dépourvu au départ (W.-C. + salle d'eau + chauffage) multiplie par 2,6 le niveau moyen des loyers. L'installation d'un chauffage central seul dans un logement déjà équipé d'installations sanitaires « coûte » 42 % de hausse au locataire.

Les quatre cinquièmes des logements où l'ANAH subventionne les travaux sont sans confort, c'est-à-dire dépourvus de w.c. ou de salle d'eau : 30 % sont dotés de tout le confort (sanitaire plus chauffage) à l'occasion des travaux et le loyer moyen passe de 53 F à 139 F par mois ; 20 % d'un seul élément de confort supplémentaire, et le loyer moyen passe de 51 à 115 F ; 20 % restent dans la catégorie du confort minimal (on installe un w.c. ou une salle d'eau) et le loyer augmente peu (55 à 70 F par mois en moyenne).

Pour les logements déjà équipés d'installations sanitaires (un millier de dossiers subventionnés en 1978, surface de 73 mètres carrés en moyenne), l'installation du chauffage central provoque une hausse de loyer de 42 %. Enfin, les loyers augmentent beaucoup plus fortement si les logements sont vacants : + 78 % pour les appartements déjà équipés d'installations sanitaires au départ ; mais un triplement du loyer moyen (225 à 700 F par mois) pour les appartements sans confort avant les travaux.

Ces comparaisons portent sur les prévisions des propriétaires. Il serait intéressant de vérifier s'ils correspondent à la réalité. D'autre part, les moyennes ne font pas apparaître — par définition — les écarts importants qui existent entre les quartiers attractifs de certains grandes villes, et de Paris, où la réhabilitation est très rentable pour le propriétaire, et ceux où le marché ne permet pas les mêmes spéculations.

URBANISME

La direction de l'architecture se met en place

Nommé directeur de l'architecture en septembre 1978, M. Joseph Belmont a présenté son action lors d'un déjeuner organisé par l'Association des *journalistes* de l'habitat (Ajibat) le mercredi 4 avril.

Reconstruite *« à partir de rien »*, la direction de l'architecture comprend aujourd'hui trois sous-directions : enseignement et recherche ; pédagogie et protection (conseils d'architecture, patrimoine et secteurs sauvegardés notamment), en liaison avec la direction de l'urbanisme, qui est chargée des sites et des abords ; création architecturale (tutelle des professions et formation, conception et commande, industrialisation), en liaison avec la direction de la construction.

Rappelant la politique de l'architecture définie lors du conseil des ministres du 28 février dernier, M. Belmont a indiqué ses principaux objectifs : reconstituer un « savoir architectural » grâce à la revalorisation de l'enseignement et à la création du Centre national de l'architecture (*le Monde* du 28 février) ; stimuler la « demande d'architecture » grâce aux conseils d'architecture dans les départements et à une campagne télévisée ; améliorer les conditions de la création, en réformant les décrets sur l'ingénierie et la politique des modèles ; aménager le cadre bâti, grâce aux secteurs sauvegardés et à la *réutilisation de bâtiments* anciens ; mettre des architectes partout où il y a de l'architecture.

A la date du 4 avril, quarante-six conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) ont été constitués, et soixante-neuf devraient l'être d'ici à la fin du mois, a déclaré M. Belmont. En obtenant du Parlement que la consultation de ces conseils par le public ne soit pas obligatoire avant trois ans, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de *vie avait promis que tous seraient* en place au 31 mars. Le retard s'explique notamment par le fait que les conseils généraux doivent financer partiellement ces conseils pour lesquels l'Etat accorde une somme de 150 000 F par département.

Stimuler le dialogue sur la place publique

M. Belmont a, d'autre part, précisé le rôle dévolu au Centre national de l'architecture, dont le directeur n'a pas encore été nommé : stimuler le dialogue sur la place publique pour *« donner envie d'architecture aux gens »* ; tirer la création par le haut, grâce à la recherche et au patronage d'opérations exceptionnelles et exemplaires.

D'autre part, M. Belmont a indiqué qu'on avait *« renoncé à une campagne purement publicitaire »* pour l'action d'information à la télévision annoncée par M. d'Ornano. Des films de longue durée et l'action dans la presse régionale lui seront préférés.

A propos de l'enseignement, M. Belmont a enfin rappelé que des crédits supplémentaires avaient été trouvés (8,5 millions de francs (en plus de la quarantaine inscrits initialement), et que cinq établissements publics seraient créés dès cette année (Marseille, Lille, Bordeaux, et deux unités pédagogiques parisiennes). La moitié des quatorze mille six cent quatre-vingt-neuf étudiants sont en province ainsi que la moitié des mille cent trente-six diplômés en 1978. M. Belmont a indiqué qu'un *« travail énorme avait été fait en silence dans les U.P., et qu'il ne fallait pas juger sur les impressions d'il y a dix ans »*.

M. CH.

CIRCULATION

● *Tunnel du Fréjus : percement terminé.* — La jonction entre les équipes françaises et italiennes chargées du percement du tunnel du Fréjus (Savoie) a été réalisée le jeudi 5 avril à 15 heures. La dernière « volée » a permis aux ouvriers qui travaillaient depuis novembre 1974 de part et d'autre de la montagne, de se retrouver après avoir réalisé chacun 6,435 kilomètres de galerie. Seize à dix-huit mois supplémentaires de travaux sont encore nécessaires pour achever la mise en place des différents équipements (système d'aération, circuit intérieur de télévision, signalisation, dispositifs de sécurité...) nécessaires au bon fonctionnement de l'ouvrage qui, long de 12 870 mètres, pourrait être livré à la circulation en juillet 1980. — *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

● *Centre européen de Delphes : crédits coupés.* — Le ministère grec de la culture vient de supprimer la subvention traditionnellement accordée au Centre culturel de Delphes. En novembre 1978 ce centre avait été le départ de la campagne internationale lancée par Franz Weber pour sauver le site historique. Le ministère grec a taxé le Centre de *« centre d'intérêt étranger »*. M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, qui était membre du conseil d'administration du Centre culturel de Delphes, vient de donner sa démission.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

POINT DE VUE

Action de l'État et initiatives régionales

par ANDRÉ CHADEAU (*)

Un conseil central de planification a défini, le 3 avril, les orientations *de la politique d'aménagement du territoire pour la durée du VIIIe Plan.* Afin d'éclairer cette démarche, un bref retour en arrière est nécessaire.

L'aménagement du territoire a pour *vocation de donner une expression géographique aux options du Plan.* Cela résulte de ses objectifs constants, que l'évolution récente de notre économie n'a pas remis en cause. Il s'agit de réduire le déséquilibre Paris-province, de favoriser le développement des régions de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Massif Central, de la Corse, d'assurer, par une action de conversion, le maintien du potentiel économique de régions industrielles anciennes.

L'action conduite suivant ces *objectifs a permis d'obtenir* des résultats incontestables, mais rien dans la situation présente ne justifie *un relâchement de l'effort* poursuivi depuis vingt ans.

Il est vrai que la croissance démographique de l'Ile-de-France a été freinée. Le nombre des départs annuels est à présent supérieur à celui des installations de provinciaux. Mais quatre sur cinq des cinq cents premières entreprises françaises ont, comme en 1958, leur siège social en région parisienne.

Il est vrai que la population rurale s'est stabilisée entre 1968 et 1975. Ainsi la Bretagne, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes, ont connu entre les deux recensements une *croissance proche de la moyenne* nationale, mais les installations de jeunes agriculteurs sont aujourd'hui inférieures au quart des départs.

Enfin, le courant de décentralisation industrielle a fortement bénéficié aux zones de conversion rurale et industrielle. Entre 1968 et 1975, un emploi industriel nouveau sur deux a été créé en zone aidée ; mais plus de la moitié de la valeur ajoutée de l'industrie française est encore concentrée dans quatre régions sur vingt-deux.

Pour tenir compte de ces disparités de développement, il importe de définir conjointement les options du Plan et de l'aménagement du territoire. Cette nécessité fonctionnelle a déjà été prise en considération pour la préparation du VIIe Plan. Un conseil central de planification avait en effet défini, le 25 novembre 1975, les orientations de l'aménagement du territoire pour les années suivantes. Les mesures alors décidées ont été depuis mises en œuvre.

C'est ainsi que le programme d'action prioritaire, « désenclaver l'Ouest, le Sud-Ouest, le Massif Central », est aujourd'hui réalisé à 90 %, le conseil du 3 avril ayant décidé l'achèvement des travaux suivant le calendrier prévu. La création du Fonds d'aménagement urbain a permis, au-delà d'un regroupement des moyens, la *réorientation de la politique* de réhabilitation urbaine. Une aide spéciale rurale a été mise en place, en 1976, dans les zones à faible densité, où elle a favorisé, en deux ans et demi, *la création de huit mille* emplois. Depuis trois ans, près de 90 % des *primes de développement* régional sont instruites et décidées dans le cadre départemental.

Dans l'esprit du conseil de novembre 1975, trois types *d'actions* nouvelles ont, en outre, connu un développement important.

Des *programmes pluriannuels* établis au profit de grandes zones géographiques et de régions ont été mis en place : le programme décennal de développement du Grand *Sud-Ouest, en cours d'élaboration* à la demande du président de la République, en est l'exemple le plus significatif.

Les actions contractuelles dans un cadre *local* ont connu un succès certain auprès des élus concernés. Deux cent quarante contrats de pays et soixante-dix contrats de ville moyenne, portant ensemble sur huit *millions d'habitants, ont été conclus* depuis 1974.

Enfin, les actions en faveur de la montagne et du littoral, entreprises *dans un double objectif de protection* et de mise en valeur, ont été approfondies et renforcées. Les schémas de massif ont été publiés ; la *capacité d'action* du *Conservatoire du littoral a été doublée* pour lui permettre d'acquérir 5 000 hectares annuellement.

Le réexamen des orientations définies il y a trois ans par le conseil central de planification a répondu à des évolutions et événements récents.

Il s'est agi d'abord d'apporter une suite concrète et une conclusion aux travaux de la conférence nationale d'aménagement du territoire des 6 et 7 décembre 1978, qui avait inspiré, on s'en souvient, de nombreuses *propositions et suggestions.* Il est en outre apparu souhaitable de tirer, pour la pratique de l'aménagement du territoire, les conséquences d'une transformation durable des conditions générales de l'activité économique.

La poursuite de la modernisation de l'industrie et de l'agriculture comporte en effet le risque d'une accentuation des déséquilibres régionaux dans quelques secteurs au cours des prochaines années. Pour prévenir, pour combattre, pour infléchir ces évolutions, la politique d'aménagement du territoire pouvait utiliser au cours des années 60 les ressorts de la mobilité géographique, de la croissance régulière de l'emploi industriel et, jusqu'en 1972, du dynamisme démographique. Or ces facteurs d'évolution n'auront plus, dans l'avenir, la même intensité. En outre, les aspirations des Français ont changé.

Pour tenir compte de cette *double transformation des données et des* conceptions, pour rester en mesure de répondre à ses objectifs constants, *l'aménagement du territoire* doit être, au cours du VIIIe Plan, renforcé dans ses moyens et décentralisé dans son exercice. C'est dans cet esprit qu'ont été examinées les mesures soumises au conseil central de planification du 3 avril.

Quatre-vingt mille emplois décentralisés en vingt ans

L'aménagement du territoire doit être renforcé dans trois grands domaines : la répartition des crédits publics entre régions ; la localisation *des activités industrielles et tertiaires* ; le soutien aux secteurs les *plus fragiles du monde rural.*

La régionalisation du budget doit être une phase importante de l'élabo*ration de la loi de finances. L'aménagement* du territoire concerne, en effet, tout le territoire et toutes les régions. Pour leur donner d'égales possibilités de développement en fonction de leurs ressources, il faut des actions différenciées. Lorsque cela est nécessaire, il faut une pondération plus sélective des efforts de l'Etat. *Dans cet esprit, des dispositions seront prises pour améliorer la répartition régionale des crédits* d'équipements civils de l'Etat.

L'orientation géographique des ac*tivités reste l'action fondamentale* de l'aménagement du territoire, mais la disparition des surcroîts d'emplois secondaires, les effets géographiques du redéploiement industriel, l'importance croissante des activités tertiaires de haut niveau ont engendré de nouvelles contraintes de localisation.

Pour tenir compte de cette évolution, le régime des incitations aux implantations industrielles a été renforcé au cours de l'année passée, notamment par la mise en place du Fonds *spécial d'adaptation industrielle.* Celui-ci a permis de localiser à ce jour huit mille six cents emplois à fort investissement dans les zones concernées par la modernisation de la sidérurgie et la restructuration des industries navales.

Le régime des aides de droit commun, fondé sur le double principe *d'un zonage sélectif et de l'indexation* des aides sur l'emploi, ne sera pas remis en cause. Mais il paraît *souhaitable de conserver la possibilité* de négociations au coup par coup, dans certaines zones et pour les entreprises à fort taux d'investissement.

S'agissant des activités tertiaires, leur décentralisation demeure nécessaire. Elle a obtenu des résultats importants, puisque soixante-trois mille emplois du tertiaire privé et dix-sept mille emplois de fonctionnaires et agents publics ont été décentralisés au cours des vingt dernières années.

Mais cette pratique doit être mieux programmée et s'exercer dans un meilleur climat social. En outre, pour renforcer le rôle d'accueil des collectivités locales bénéficiant de décentralisations, il sera dans l'avenir élaboré des contrats de localisation *permettant à l'Etat, aux collectivités,* éventuellement aux entreprises, de joindre leurs efforts.

En règle générale, il convient d'améliorer, dans l'intérêt des entreprises, la gestion des primes et aides fiscales qui leur sont accordées, d'abréger les délais d'instruction et de versement. *Des expériences seront* engagées à cette fin d'ici à l'été prochain.

Dans le domaine du renouveau rural, une action vigoureuse s'avère particulièrement nécessaire. Il est impératif de stabiliser la population permanente des campagnes pour ne pas nous priver, faute d'hommes, de *possibilités de développement peut-être méconnues.*

Mais il ne faut pas nous dissimuler que la population rurale, au cours des vingt prochaines années, *risque de décroître encore si des* moyens énergiques ne sont pas utilisés. C'est dans cet esprit qu'il a été décidé de regrouper en un Fonds unique de développement et d'aménagement rural l'ensemble des moyens accordés à l'aménagement rural, dont la gestion était devenue insuffisamment sélective en raison de *leur dispersion.*

Géré de manière interministérielle, ce Fonds permettra de financer des programmes contractuels au bénéfice des zones les plus fragiles, c'est-à-dire les moins peuplées ou les plus pauvres.

Cette nouvelle orientation devra s'inspirer de l'expérience réussie des contrats de pays, qui, bien entendu, seront conservés dans ce cadre.

Une aide régionale en zone rurale

Renforcé dans ses moyens, l'aménagement du territoire doit être parallèlement décentralisé dans son exercice.

Dans cet esprit, il convient d'abord de prolonger une évolution très positive des dernières années — celle qui a favorisé la réussite des contrats de pays, des contrats de ville moyenne, des programmes régionaux pluriannuels, associant en pratique Etat et collectivités pour la *conception comme pour le financement.* Cette conception contractuelle inspirera l'organisation du Fonds de développement et d'aménagement rural ; c'est également d'elle que procédera la mise en place, à l'échelon intercommunal, d'agences de services publics pour renforcer la présence administrative dans les zones à faible densité.

Outre ce développement de l'ac*tion contractuelle,* il est souhaitable d'accroître la capacité d'intervention des collectivités et organismes régionaux, et de mieux utiliser leur souci *d'agir au profit* de l'économie locale. Il convient toutefois d'éviter que le développement des initiatives ait pour conséquence une ingérence des collectivités dans la gestion des entreprises.

C'est dans cet esprit qu'il a été décidé de mettre à l'étude l'institution d'une aide régionale aux créa*tions d'emplois en zone rurale.* Cette *aide irait* aux entreprises industrielles, artisanales et de services de moins de trente emplois. Une telle déci*sion pourrait constituer une incitation* utile au profit des petites et moyennes entreprises du monde rural.

La capacité d'intervention économique des établissements publics *régionaux s'exerçant* dans le cadre de la loi de 1972, des décrets pris en 1977 les ont autorisés à cautionner des prêts et à accorder des primes. Dans le même esprit, il a été *décidé de relever le plafond de* ces primes et d'autoriser les établissements publics régionaux à intervenir en garantie de manière globale, pour le financement de l'innovation et pour les participations en capital souscrites par des organismes financiers de développement régional.

Mais indépendamment de l'exten*sion de la capacité d'intervention* économique des collectivités, par voie contractuelle ou par voie réglementaire, la décentralisation de l'initiative économique doit s'exercer au bénéfice des petites et moyennes entreprises dans le domaine financier et bancaire.

Il s'agit d'un problème global, qui porte sur les structures, sur le fonctionnement et sur la gestion du système bancaire comme sur les circuits de collecte et de redistribution de l'épargne.

Le gouvernement examinera au cours de l'automne prochain les mesures tendant à mieux adapter les réseaux de financement aux besoins des entreprises implantées dans les régions. L'action de l'aménagement du territoire, approfondissant en cela l'une de ses orientations anciennes, pourra utiliser les dispositions re*tenues pour s'attacher au dévelop*pement de la fonction financière et bancaire de quelques places de province.

Les décisions prises par le conseil central de planification offrent à l'aménagement du territoire le moyen de renforcer son action en demeurant fidèle à ses objectifs initiaux *et à sa doctrine constante.*

Elle lui permet de mieux favoriser à tous les niveaux de responsabilité locale, le développement d'initiatives créatrices d'activités.

(*) Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

TRANSPORTS

Le conseil régional d'Ile-de-France demande un relèvement des tarifs et une aide personnalisée aux usagers de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.

Le bureau du conseil régional **d'Ile-de-France, qui s'est réuni le 5 avril sous la présidence de M. Michel Giraud (R.P.R.), s'est déclaré hostile au projet de réforme de l'organisation des transports parisiens, tel que le gouvernement l'envisage.**

« L'organisation des transports en commun de la région d'Ile-de-France ne saurait en aucun cas être aligné sur le droit commun des agglomérations de province », affirment les élus d'Ile-de-France dans une déclaration à la presse.

« En effet, soulignent-ils, *l'Etat a confirmé sa volonté de conserver sa tutelle sur les entreprises de transport et d'assurer le contrôle de la politique salariale et des investissements de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.-banlieue. »*

Rappelant que *« l'Etat a intégralement assumé jusqu'ici la responsabilité de la politique tarifaire qu'il conteste aujourd'hui »,* le bureau demande que, préalablement à toute réforme, il *« décide d'un calendrier de rattrapage des tarifs publics de transport de voyageurs dans la région et convienne d'une aide personnalisée aux usagers qui soit à la fois plus sélective et plus efficace que le régime actuel ».*

« Aucun transfert de charge à la région, ajoutent les élus, *ne saurait se concevoir sans que soient accordées à celle-ci les possibilités de ressources correspondantes. »*

A propos du futur organe de gestion des transports en commun, le bureau rappelle qu'il a préconisé le remplacement du syndicat des transports parisiens par une agence des transports dont *« le conseil d'administration doit être composé de représentants de l'Etat et de la région et présidé par un élu régional ».* Pour les élus régionaux, cette *coresponsabilité Etat-région* — qui n'est pas prévue dans le projet de loi — est fondée sur trois raisons :

— Elle est essentielle pour garantir l'efficacité du service public des transports collectifs et la cohérence de son action sur le plan régional ;

— Le statut d'entreprises nationales de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. implique la responsabilité de l'Etat sur le plan de la mise en œuvre de la politique des transports de voyageurs en Ile-de-France ;

— La loi a explicitement confié aux départements un rôle consultatif et non pas délibératif dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de la politique des transports en commun de la région.

Selon les professionnels

UNE CENTAINE DE LIGNES D'AUTOCARS RISQUENT DE DISPARAITRE

Des centaines de lignes d'autocars menacées de disparition à brève échéance ? *« Actuellement, avec des tarifs bloqués qui sont majorés périodiquement, mais avec parcimonie, avec l'augmentation constante du prix du carburant, des salaires, des prix de revient, et des prix des véhicules (un autocar coûte 350 000 francs), les exploitations de transports de voyageurs connaissent de sérieuses difficultés et ont une existence précaire »,* ont déclaré, le mercredi 4 avril, les responsables de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.).

Les autocars *« irriguent »* la France sur 450.000 km, et s'arrêtent en 200 000 points. Ils assurent une moyenne hebdomadaire de près de 20 millions de déplacement de personnes, essentiellement travailleurs et écoliers.

La F.N.T.R. a dénoncé *« la manœuvre amorcée par les pouvoirs publics pour faire assumer par les autorités régionales et départementales, sous le couvert de la maîtrise des transports départementaux de voyageurs, le déficit de certaines lignes et le remboursement des réductions pour tarifs sociaux accordés aux usagers ».* Elle a souligné que, si les citadins et les clients du chemin de fer bénéficiaient de transports à prix réduits grâce aux subventions de l'Etat, *« ceux des campagnes n'ont droit à rien ».*

هكذا من الاصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les sociétés du groupe Boussac sont mises en liquidation

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé jeudi 5 avril la *mise en liquidation de toutes* les sociétés du groupe Boussac, ainsi que de MM. Marcel et Jean-Claude Boussac, personnellement. Les sociétés et leurs actionnaires et gérants étaient en règlement judiciaire depuis juin 1978. Ce jugement, qui met fin au contrat de location-gérance signé en octobre 1978 avec le groupe Willot, a été rendu après plusieurs heures d'audience, au cours desquelles les avocats de M. Jean-Claude Boussac ont violemment contesté cette décision, demandée par les syndics et le groupe Willot. M. Jean-Claude *Boussac a contesté également la valorisation* des actifs du groupe faite par l'administration judiciaire et a assuré qu'il existait d'autres solutions que la reprise par le groupe Willot.

Le tribunal, qui n'a, semble-t-il, pas retenu ces arguments, devrait accepter très prochainement l'offre du groupe Willot. Celui-ci propose de *racheter pour une somme forfaitaire* de 700 millions de francs l'ensemble des actifs du groupe et de MM. Boussac, conformément aux propositions qui avaient été acceptées en août dernier par le tribunal.

« Une belle occasion »

Pourquoi cette décision brutale ? Le contrat de location-gérance, conclu en octobre 1978, qui confiait au groupe Willot — ou *plutôt à sa* filiale Saint-Frères, — la gestion des *sociétés Boussac en règlement judiciaire*, ne devait se terminer que le 31 décembre 1979. C'est à cette date que les Willot devaient dire s'ils acceptaient ou non de reprendre le groupe Boussac. Deux solutions étaient possibles : soit on poursuivait *la procédure de règlement judiciaire* en signant un concordat avec *les créanciers. Dans ce cas*, les Willot devaient racheter aux anciens actionnaires les titres des sociétés. Ils reprenaient ainsi à leur charge l'ensemble des actifs et du passif de Boussac. Seconde possibilité : la liquidation. Dans ce cas, les sociétés du groupe Boussac cessent *légalement* d'exister. Leurs actifs, ainsi que *ceux des actionnaires — également* mis en liquidation — doivent *être vendus par les syndics, afin* que ceux-ci puissent régler les créanciers.

La première solution n'a pas été possible, pour plusieurs raisons. L'administration fiscale, qui n'a pas terminé d'« *éplucher* » les comptes de toutes les sociétés Boussac, pourrait réclamer d'importants redressements, qui *alourdiraient* considérablement le passif du *groupe. C'est du moins l'avis des* syndics qui expliquent que *« l'analyse comptable à laquelle il a été procédé a permis de constater l'existence de nombreuses opérations irrégulières de nature, précisément, à entraîner des redressements ou rappels, dont le montant est à présent imprévisible »*. Les frères Willot n'ont pas voulu accepter le risque de supporter ultérieurement la charge de ces *« redressements »*, ce qui aurait été le cas si, dans le cadre du concordat, ils avaient racheté les actions.

En revanche, une fois la liquidation prononcée et le rachat des actifs accepté, si des redressements fiscaux sont réclamés, ils s'ajouteront simplement à la masse *des créances que les syndics* doivent régler (avec les 700 millions de rachat des actifs). En fait, dans la mesure où les 700 millions couvrent tout juste les créances existantes, ce sera les créanciers non privilégiés (fournisseurs) qui risquent *de faire les frais de l'opération.*

Second obstacle à une solution de *concordat : la « mauvaise volonté »* de M. Jean-Claude Boussac, qui, non seulement a refusé de céder aux Willot ses actions et de donner sa démission de *« gérant à vie »* (inamovible tant que le groupe conservait une existence légale), mais a *fait appel auprès du tribunal de toue* les jugements prononcés. Après avoir, *pendant des mois, cherché à négocier un « compromis »* avec le neveu de M. Marcel Boussac, les Willot ont finalement décidé de passer outre en demandant la liquidation.

Ils avaient, pour hâter la *décision* du tribunal, de bonnes raisons : *l'assemblée générale devant entériner la* fusion de l'ensemble de leurs sociétés textiles au sein d'un ensemble *« Boussac-Saint-Frères »*, qui, au total, *réalisera* un chiffre d'affaires de 4,5 milliards et emploiera vingt-huit mille salariés, doit se tenir le 17 avril. D'autre part, l'appel fait par *M.* Jean-Claude Boussac des décisions du *tribunal risquait, sinon de remettre* en question, du moins de compliquer considérablement l'opération de reprise. D'autant que le candidat évincé en août dernier par le tribunal, M. Maurice Bidermann, semblait prêt à se remettre sur les rangs, à condition, bien sûr, de trouver les appuis financiers nécessaires, pour refaire une offre concurrente. On ne lui en a ainsi pas laissé le temps.

Enfin, la poursuite de la *location-gérance empêchait le groupe Willot* d'avoir les mains libres pour procéder aux *« réorganisations »* nécessaires au sein de Boussac : harmonisation des outils de production avec leurs propres usines, *transfert* ou vente d'actifs (matériel, etc.) et... *licenciements — le groupe s'était* engagé à ne procéder à aucune réduction d'effectif importante durant la location-gérance.

La mise en liquidation du groupe comble donc tous les désirs des Willot. Quant à la reprise à *forfait* des actifs, *elle doit se faire dans* de telles conditions que, non seulement *l'opération ne leur coûtera pas* un centime comptant, mais qu'elle devrait permettre au groupe de dégager une trésorerie confortable et de substantielles plus-values. C'est donc — le mot est faible — une excellente affaire.

Une excellente affaire

Elle mérite d'être détaillée. Du prix total — 700 millions de francs — payé par les Willot, 46 millions sont réglés par les syndics, grâce aux comptes réalisables et disponibles de l'ancien groupe Boussac, 203 millions *sont réglés par les mêmes* syndics grâce aux sommes dégagées par la *vente* d'une *partie des actifs de* Boussac : *l'Aurore* et *Paris-Turf* (80 millions), les haras de Jardy (69,25 millions), l'écurie de course de M. Boussac (41 millions) et divers autres biens (propriétés de Chantilly, de Fesnay, le Buffart, etc.). Des 451 *millions* restant, 47 *millions* correspondent à des crédits du F.D.E.S. reconduits sur dix ans, en faveur du groupe Agache-Willot ; 62,7 millions seront payés en seize ans (à partir de 1983) et 387,5 millions (en fait 330 millions environ, car on enlève *6 millions de redevances de gérance* et 50 millions de redressements fis*caux prévus chez* Dior, *ainsi que* certains des intérêts dus) seront réglés en quinze ans sans intérêts à partir de 1981.

En clair, l'opération revient à régler pour partie les actifs du groupe et de M. Boussac, grâce à la vente d'une partie de ces mêmes actifs et, pour le reste, à accorder au *groupe Willot*, des *crédits à* long terme à des taux d'intérêts défiant toute concurrence. Le total des annuités effectivement dues par les Willot (qui ne seront importantes qu'à partir de 1983) ne devraient guère dépasser, compte tenu de *la dépréciation de la monnaie*, environ 200 millions de francs actuels. C'est *très* peu si l'on sait que les frais financiers et d'amortissement du *groupe* Boussac dépassaient 100 millions de francs par an ! En outre, le Trésor et les divers organismes, qui avaient *consenti des crédits au* groupe Boussac en prenant des *gages importants*, abandonnent ceux-ci en échange... de la simple caution donnée par la société Agache-

En échange, que reprennent les Willot ? Outre les fonds de commerce, les marques et tous *les* actifs (immeubles, terrains, etc.) des socié*tés, l'ensemble de la fortune personnelle* de M. Marcel Boussac, certes considérablement amoindrie par des ponctions répétées, mais qui laisse quand même quelques « beaux restes » (notamment une propriété de 3 300 hectares en Sologne). L'ensemble comprend également les stocks de l'ancienne société Boussac, dont le prix de rachat a été officiellement fixé à 50 millions de francs *(mais qui étaient estimés*, dans les comptes arrêtés au 30 septembre 1978 par les syndics, à 285 millions, après provision) et surtout... Dior, Dior qui n'a pas été, contrairement aux autres sociétés du groupe, mise en règlement judiciaire, et dont les actions reviennent intégralement au groupe Willot.

Seul risque de *l'opération* — *mais de taille*. — les pertes que risquent de continuer à accumuler les sociétés de l'ex-groupe Boussac. Redresser un groupe qui perdait de 12 à 15 millions de francs par mois n'est certes pas chose facile. Mais la suppression des charges financières et d'amortissement jusqu'en 1981 allège *considérablement* son exploitation. En quelques mois, les pertes ont déjà été réduites des deux tiers, grâce notamment aux mille trois cents suppressions d'emplois (dont la charge n'a pas été supportée par le groupe). La réalisation des stocks et d'une *partie des actifs (terrains, immeubles*, etc.), devrait permettre de dégager une trésorerie confortable. En fait, les sociétés de l'ex-groupe Boussac ne devraient guère faire pire que la plupart des sociétés textiles du groupe Willot, lesquelles ne dégagent *guère — on le sait —* des bénéfices notables. *« C'est Boussac qui sauve Willot »*, murmure-t-on dans le groupe. Peut-être. Les quatre frères ne semblent en tout cas guère effrayés de ce « fardeau » : ils viennent d'en acquérir un autre : la chaîne américaine *des* magasins Korvettes, déjà deux fois mise en *règlement* judiciaire. Il est vrai que, au cours actuel du dollar, c'était, là aussi, une « belle occasion ».

VÉRONIQUE MAURUS.

● *La Générale de service informatique* (groupe C.G.E.) vient de signer un accord aux termes duquel elle acquiert 60 % du capital de la société espagnole Seresco. Avec un chiffre d'affaires, en 1978, de plus de 900 millions de pesetas (environ 55 millions de francs).

CORRESPONDANCE

Une rectification à propos des « canards boiteux »

A la suite de l'enquête « S.O.S. canards boiteux », Mme Gomez nous prie de publier la déclaration rectificative suivante :

Dans l'interview que le journal *le Monde* a publiée le 24 mars 1979 sous le titre « S.O.S. canards boiteux » et le sous-titre : « Les bavures sont rares », j'ai littéralement déclaré : « *Il y avait deux cents licenciements à faire. Quand on a demandé à Mᵉ X... de participer aux réunions avec les syndicats, il a refusé. Il avait peur. Il n'a vu personne.* »

Je reconnais que ces déclarations sont *inexactes*. En effet, Mᵉ Chevrier, syndic de la société Flaminaire, a participé le mercredi 17 mai 1978, en ma présence et dans mon bureau, au siège de la société Waterman à Paris, 17ᵉ, 5, rue Denis-Poisson, à une réunion groupant les représentants du personnel et des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., réunion qui s'est tenue de 15 heures à 18 h. 30 environ et qui a eu, notamment, *pour objet* d'arrêter les mesures à prendre en faveur des deux cents personnes à licencier, compte tenu des deux cents personnes que j'acceptais de reprendre.

Au surplus, les procès-verbaux du comité *d'entreprise* mentionnent que Mᵉ Chevrier a réuni les représentants ou délégués du personnel le 6 avril 1978 à son bureau, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Paris, 5ᵉ, et au *siège de* l'entreprise, 82, rue du Faubourg-*Saint-Honoré*, à Paris, 8ᵉ, le 3 mai 1978.

Il m'est apparu nécessaire de faire cette rectification et d'apporter ces précisions.

Pour faire échec à Jaeger

JAZ OFFRE DE PRENDRE LE CONTROLE DE YÉMA

La firme horlogère Yema, de Besançon, premier fabricant français de montres (1,3 million de pièces et de mouvements en 1978 pour un chiffre d'affaires de 134,3 millions de francs), ne rejoindra peut-être pas le groupe Jaeger (*le Monde* du 19 janvier). Jaz a en effet décidé, avec l'accord de son actionnaire majoritaire, le groupe Empain-Schneider, d'entrer à son tour en lice pour tenter d'amener la société bisontine dans son giron, et offre pour ce faire d'en prendre le contrôle à plus de *50 %*, aux mêmes conditions que son concurrent.

L'accord signé à la mi-janvier prévoyant la cession à Jaeger par Yema du capital de *cette* dernière (Yema devait de son côté recevoir 2,8 % des actions Jaeger) serait-il devenu caduc ? Aucunement. Mais si cet accord, qui devait permettre à Yema de disposer des composants électroniques nécessaires à ses fabrications, a été signé en bonne et due forme, il n'a toujours pas été entériné par la direction du Trésor, dont l'autorisation reste indispensable pour mener l'opé*ration à son terme*, puisque le capital de Jaeger est détenu à 41 % par le groupe allemand V.D.O.-Schindling.

Lenteurs administratives ? En fait, les pouvoirs publics semblent embarrassés. Soucieux de donner la priorité au plan de restructuration de l'industrie horlogère française mis au point par le ministère de l'industrie, ils ne peuvent cependant refuser à un partenaire communautaire d'acquérir la majorité *dans le capital* d'une firme nationale.

Car V.D.O., par Jaeger interposé, aurait sans doute porté sa participation dans Yema de 35 % *à plus de 50 %*. Pour respecter la législation communautaire, la meilleure tactique ne consistait-elle pas à retarder autant que faire se peut une décision irréversible ? C'est ce qui semble avoir été fait.

L'offre de Jaz arrive à point nommé, et le gouvernement français ne serait sans doute pas fâché de voir Jaz réussir dans l'entreprise qui, sous ses auspices, avait abouti à créer en juin 1978 un nouveau groupement horloger (Framelec) constitué avec Finhor et Cupillard-Rième.

Mais, dans un mariage, le consentement des deux parties est nécessaire. Or Yema n'est pas du tout décidé, pour l'instant du *moins*, à répondre aux avances de Jaz. La société se porte bien et persiste à vouloir s'allier à Jaeger. L'affaire pourrait peut-être néanmoins se conclure avec la *bénédiction* des pouvoirs publics si V.D.O.-Schindling acceptait, comme on le lui demande avec insistance, de réduire sa participation dans Jaeger de 41 % à un peu moins de 33 %.

ANDRÉ DESSOT.

LE SAUVETAGE DE MANUFRANCE

L'État est prêt à aider à la création d'une nouvelle société

déclare M. Neuwirth

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. René Mestries, P.-D.G. de Manufrance, semble dépassé par les événements qui se précipitent. A *l'ultimatum qui lui avait lancé*, la veille, M. Marius Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, il n'a, jeudi 5 avril, répliqué que par une *réponse dilatoire* : il demande, en effet, un délai de quinze jours, sans véritablement le justifier. Veut-il réserver au conseil d'administration de la firme stéphanoise, réuni ce vendredi 6 avril, la primeur de ses explications, à défaut de lui faire part des mesures qu'il compte prendre ? A moins que, pour le successeur de M. Gadot-Clet, cette séance ne soit une sorte d'adieu.

Ce n'est, d'ailleurs, pas M. Mestries qui occupait jeudi le devant *de la scène, mais M. Lucien* Neuwirth, député R.P.R. et président du conseil général de la Loire, qui, de retour de Paris, a reçu en fin d'après-midi, à la préfecture, l'intersyndicale de Manufrance pour lui annoncer que « *les pouvoirs publics acceptent de donner sa chance de démarrer à une nouvelle société d'exploitation, sous la forme d'une aide à constituer le capital* ». Mais M. Neuwirth n'a rien révélé sur l'origine et le montant des fonds. C'est ainsi qu'en évoquant l'éventualité d'un concours de fonds publics il n'a pas précisé s'il s'agirait d'un concours en capital ou de prêt.

« *A société nouvelle, techniques nouvelles, gestion nouvelle* », a-t-il souligné. Il ne suffira pas, en effet, de changer d'étiquette juridique pour relancer la firme. Et si l'on ne parle pas de *licenciements*, on reconnaît que des réajustements seront nécessaires. Pour le montage financier de la société nouvelle, la MACIF (Mutuelle assurance des commerçants *et industriels de France*) et la Matmut (Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes) seraient toujours d'accord pour apporter, l'une 10 l'autre 5 millions de francs. Il en manque encore au moins autant. La banque *Stern, mandatée pour trouver des* partenaires financiers, sera-t-elle l'un de ceux-ci alors que jusqu'à présent elle s'est refusée à intéresser la partie.

Reste à savoir ce que peut encore faire le conseil municipal de Saint-Etienne. Il devrait tenir, ce vendredi après-midi, une réunion extraordinaire dans le but de « *faire la clarté sur la responsabilité de chacun dans cette affaire* », a expliqué le maire communiste, *M. Joseph Sanguedolce*. Celui-ci a ajouté que « *des propositions seront faites qui sont de nature à permettre la poursuite des activités de cette entreprise vitale pour l'économie stéphanoise et régionale et même nationale* ».

Cette réunion extraordinaire du conseil municipal devait initialement se tenir dans l'enceinte de Manufrance, mais les plus expresses réserves sur ce choix ont été *faites par les syndicats dans* la soirée de jeudi, lors de l'assemblée générale du personnel. Celui-ci était alors prêt à occuper les locaux. S'il y a renoncé c'est que le *spectre* de la *liquidation* des biens lui semblait s'éloigner. « *Nous levons le siège. Ce peut n'être que provisoire. Nous veillons* », ont dit les délégués syndicaux après avoir rendu compte de l'entrevue qu'ils venaient d'avoir avec M. Neuwirth. « *Celui-ci a constaté l'échec des négociations du P.-D.G. actuel et de son équipe* », ont affirmé les syndicats. Mme Monique Garnier, secrétaire cégétiste du comité central d'entreprise, a notamment ajouté : « *On ne les attendra pas indéfiniment, ces capitaux. S'ils ne viennent pas, nous irons les chercher nous-mêmes.* » Le principe du montage financier est certes désormais acquis mais il reste en fait encore à en prendre la décision politique.

PAUL CHAPPEL.

∴

Politique, la solution des difficultés de Manufrance l'est sans aucun doute. Depuis 1975, on n'en finit plus de compter les plans de redressement basés tous peu ou prou sur l'indispensable aide de l'Etat : responsables successifs de la firme stéphanoise, membres de la municipalité et hommes politiques n'en finissent plus d'écrire au président de la République et d'avoir des entrevues avec le premier ministre ou avec le ministre de l'économie.

Aujourd'hui, c'est M. Neuwirth — et non M. Mestries, actuel P.-D.G. ; et non la municipalité de Saint-Etienne, principal actionnaire de Manufrance — qui apporte la bonne nouvelle de l'engagement, encore très flou, il est vrai, des pouvoirs publics. Le choix de cet interlocuteur ne peut être dû au hasard.

Ce qu'on voit moins, ce sont les chances inédites de réussite qu'apporte ce nouvel engagement. Déjà, M. Petit, qui fut P.-D.G. de Manufrance du 10 octobre 1977 au 4 février 1978, avait préconisé la création d'une « Société d'exploitation avec un capital entièrement nouveau ». *Y revenir maintenant n'apporte rien, sinon d'éloigner la municipalité socialiste et communiste du capital industriel de la firme. Mais pourquoi alors n'avoir pas recours à cette solution beaucoup plus tôt ? Si l'on y recourt enfin, que restera-t-il de la bonne volonté quelque peu hésitante des mutuelles et de la Banque Stern, qui ne peut guère que servir de canal au concours très actif de certains de ses actionnaires, comme M. Doumeng ?*

Quant à l'aide de l'Etat, ce n'est pas la première fois qu'elle est annoncée comme acquise. Déjà, M. Pinay, en août 1977, après avoir rencontré M. Barre, en avait apporté l'assurance. Mais il est vrai aussi que cette aide a été parcimonieuse et insuffisante pour redonner confiance à des investisseurs éventuels. Le prêt du F.D.E.S. de 20 millions de francs en janvier 1978, l'avance de 8 millions de francs consentie en septembre 1978, n'ont constitué qu'une goutte d'eau dans un trou financier qui s'est creusé, en 1978, à la cadence de 9 millions de francs par mois.

Quatre longues années de tergiversations, l'usure plus ou moins rapide de sept P.-D.G. successifs, montrent à l'envi que le pourrissement ne peut en aucun cas apporter une solution aux problèmes économiques, sociaux et régionaux que pose Manufrance. Il importe maintenant que l'aide de l'Etat à la firme stéphanoise cesse d'être faite de déclarations d'intentions perpétuellement sorties d'un chapeau d'illusionniste, pour devenir effective et efficace. — J. D.

● **RECTIFICATIF.** — Dans les commentaires que nous avons faits à la suite des déclarations de M. Raymond Barre sur la rémunération des grévistes (*le Monde* du 6 avril), il fallait lire : « *A la S.F.P., ainsi que dans les autres sociétés de télévision, on indique que tous les jours de grève ont été intégralement* (et non inégalement) *retenus sur les salaires. Selon la direction de la S.F.P., ces retenues ont commencé à être faites dès le premier mois de la grève.* »

SUR DÉCISION DE L'ÉTAT

La Solmer préfère l'ordinateur de C.I.I.-H.B. à celui d'Univac

Le contrat de 30 millions de francs conclu entre la filiale française du groupe américain Univac et la firme sidérurgique Solmer, pour le renouvellement de son équipement informatique, a finalement été annulé au profit de la compagnie C.I.I.-Honeywell Bull (*le Monde* du 28 février).

Officiellement signé le 22 novembre dernier, ce contrat avait été « *suspendu* » sous la pression des pouvoirs publics — en l'occurrence la Direction des industries électriques et de l'informatique, — qui demandaient à la Solmer de « *donner égalité de chances au constructeur français* ». Réticente, et jugeant l'offre de C.I.I.-H.B. moins intéressante, la Solmer a dû finalement s'incliner, après quatre mois de bataille de retardement. Il est vrai qu'entre-temps son statut social s'est transformé. Lorque le contrat avait été négocié avec Univac, la Solmer était encore une entreprise privée ; aujourd'hui, à la suite de la restructuration de la sidérurgie, l'Etat est *devenu maître d'œuvre*. Du coup, la Solmer a dû s'incliner devant le choix fait par le ministère en faveur de *C.I.I.*-Honeywell Bull.

Le contrat entre la Solmer et C.I.I.-H.B., qui a affiné ses propositions au cours des quatre *derniers mois, a été signé lundi* 2 avril. La compagnie livrera un ordinateur 66 DPS 3. Petit détail : l'unité centrale de cet ordinateur sera fournie par le partenaire américain Honeywell, donc importée des Etats-Unis.

Univac attend encore la notification officielle de la rupture du contrat. On peut cependant penser que la société ne fera pas trop de difficultés. L'arbitre prévu dans le contrat a rendu mercredi ses conclusions. Elles préconisent le versement à Univac d'une indemnité pour « *rupture abusive* » de 1,2 million de dollars (5,4 millions de francs). Cela devrait être accepté par toutes les parties, ces 5,4 millions étant, selon toute vraisemblance, prélevés sur les crédits mis à la disposition du ministère de l'industrie pour la politique de l'informatique. Si jamais Univac *avait eu l'intention de se rebiffer*, d'opportuns blocages de ses licences d'importation (provoquant ainsi des retards dans ses livraisons et le versement d'indemnités à ses clients) lui ont rappelé, ces dernières semaines, que l'Etat avait bien des moyens d'imposer ses vues. Le libéralisme officiel est, une fois encore, fort tempéré...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

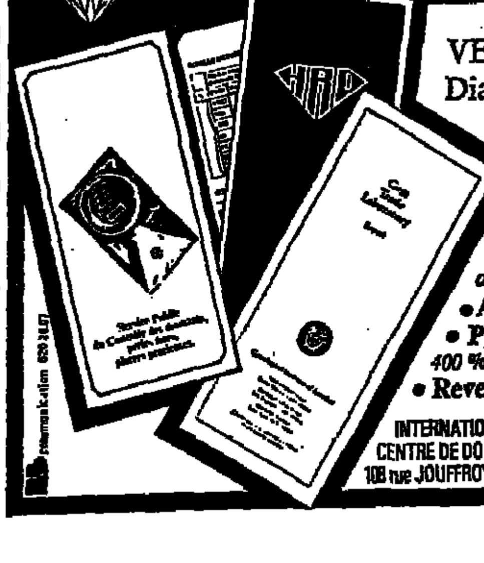

International Gem Company

GROUPEMENT INTERNATIONAL DE DIAMANTAIRES

VENTE DIRECTE A PARTICULIERS

Diamants, Émeraudes, Rubis, Saphirs

• **Sécurité**
non liée au système monétaire,
• **Garanties**
Pierres scellées, certificats d'authenticité des laboratoires les plus compétents.
• **Anonymat total**
• **Plus-values constantes**
400 % en 10 ans
• **Revente assurée**

INTERNATIONAL GEM COMPANY
CENTRE DE DOCUMENTATION
108 rue JOUFFROY 75017 PARIS - Tel: 924.66.16 +

Je désire être renseigné sans engagement de ma part sur l'investissement
DIAMANT

NOM :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE
COOPÉRATIVE DES MOUDJAHIDINE
ET AYANTS DROIT - COOPEMAD-BTP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
ET INTERNATIONAL

Un Avis d'Appel d'Offres National et International est lancé pour la fourniture du lot Electricité 1 576 logements de type préfabriqué lourd.

Le lot comprendra la fourniture de :

Appareillage : interrupteurs, prises, boîtes dérivations, tableaux pouvant être encastrés dans les éléments préfabriqués, colonnes montantes, compteurs, coffrets, gaines, câbles, etc.

Les Entreprises intéressées pourront retirer, jusqu'au 10 avril 1979, le cahier des charges au Siège de COOPEMAD-BTP, 58, rue Larbi-Tebessi, Belcourt, Alger.

Les soumissions devront parvenir avant le 30 avril 1979, sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter la mention :

« AONI, REF. : ELI 1576
A NE PAS OUVRIR. »

à l'adresse suivante :

Secrétariat du Comité Ministériel des Marchés,
Ministère des Moudjahidine
2, rue Lieutenant-Benarfa, Châteauneuf, El Biar, Alger.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME
DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

SNB TRAPAL - B.P. 7 - EL-ACHOUR. — ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL ET INTERNATIONAL

La Société Nationale de Bâtiment et de Travaux Publics d'Alger — SNB TRAPAL — lance un Appel d'Offres ouvert pour :

— Fourniture et pose de tous les éléments matériels et matériaux nécessaires à l'exécution des travaux de plomberie-sanitaire à équipement électrique à réaliser sur les opérations suivantes :

Lieu d'implantation	Quantité de logements
BLIDA	300
EL-AFFROUN	350
LA CHIFFA	300
DRARIA	200
CHERAGA	170
KOLEA	300

— Fourniture et pose de tous les éléments matériels et matériaux nécessaires à l'exécution des travau xd'équipement électrique à réaliser à :

EL-AFFROUN	350
LA CHIFFA	300
DRARIA	200
CHERAGA	170
KOLEA	300

— Fabrication, fourniture et pose de tous les éléments de menuiserie bois extérieure et intérieure à réaliser à :

EL-AFFROUN	350
LA CHIFFA	300
CHERAGA	170
KOLEA	300

Il est précisé que le matériel disponible sur le marché algérien ne sera pas importé. Les entreprises intéressées par cet appel d'offres devront transmettre au Siège de la SNB TRAPAL, B.P. 7, EL-ACHOUR, ALGER, avant le 15 avril 1979 :

— leur intention de soumissionner,
— leur carte de qualification professionnelle,
— leur cahier de référence,
— le bilan des trois dernières années.

Après réception de ces documents, il leur sera adressé un cahier des charges.

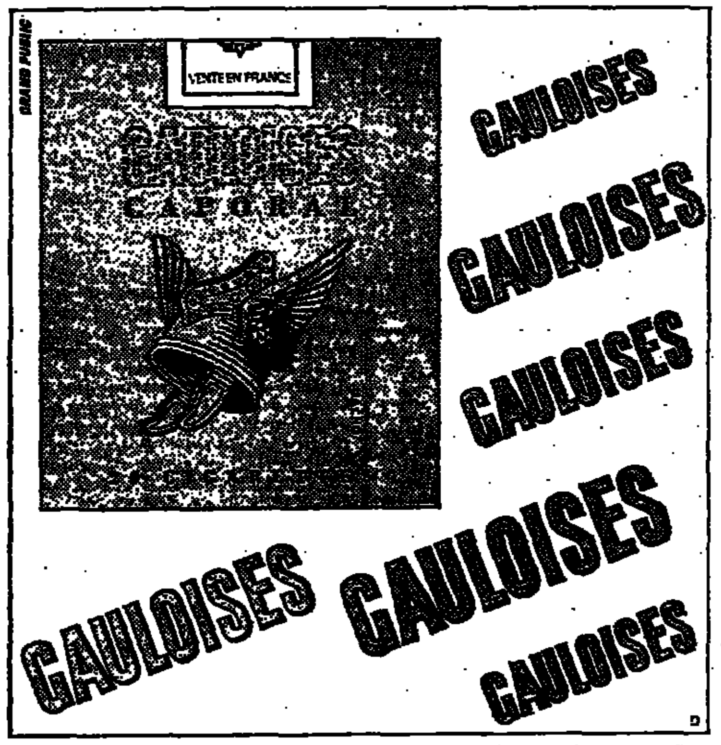

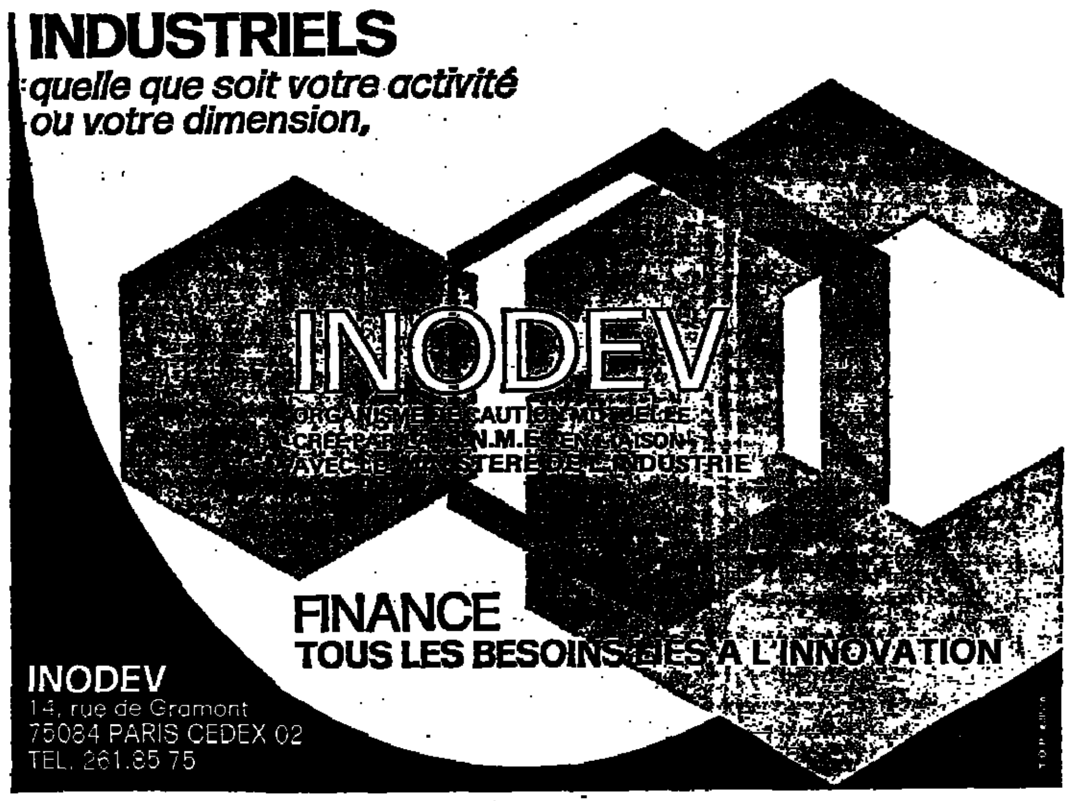
INDUSTRIELS
quelle que soit votre activité
ou votre dimension,
INODEV
ORGANISME DE CAUTION MUTUELLE
CRÉÉ PAR LA [illegible] N.M.E. EN LIAISON
AVEC LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
FINANCE
TOUS LES BESOINS LIÉS A L'INNOVATION
INODEV
14, rue de Gramont
75084 PARIS CEDEX 02
TEL. 261.85 75
TOP

AUTOMOBILE

Freiner n'est pas bloquer

A l'automne prochain, des berlines Mercedes de haut de gamme, les plus chères donc, seront équipées d'un système de freins dit A.B.S. (anti-blocking system) dû à Bosch pour l'essentiel. Objet : suppléer à l'inexpérience, au réflexe de peur ou à la défaillance d'un conducteur lors d'un freinage intensif avec déport du véhicule... et choc final.

On sait que, contrairement à l'idée que l'on se faisait autrefois, un « bon » coup de frein ne s'obtient pas par le blocage des roues dans une odeur de gomme brûlée. Au contraire. Un ralentissement progressif avec adhérence au bitume est la meilleure façon de s'arrêter en temps utile devant un obstacle.

Encore fallait-il trouver le moyen de contrôler le freinage, donc la rotation des roues, et sans que le conducteur s'en charge. C'est donc fait, avec là encore intervention de l'électronique.

Un système efficace

A vrai dire, le système était connu, B.M.W. l'a adopté aussi et en dotera sa série 7, mais Mercedes l'a définitivement mis au point. Sans entrer dans les détails trop techniques, sachons que le fonctionnement du système passe par des palpeurs situés au niveau des moyeux et dont la mission est de renseigner un boîtier électronique sur la vitesse des roues et un éventuel blocage imminent de l'une d'elles ou des quatre. Le boîtier électronique fait assurer par un bloc hydraulique les variations de pression qui s'imposent pour éviter le blocage et pour régulariser les vitesses de rotation des roues.

Pratiquement plus de déports brutaux et maintien aisé du volant au moment d'un freinage intensif. Quant au dérapage contrôlé... vieille affaire désormais ? Les expériences sur le terrain, en l'occurrence une piste désaffectée du Bourget, ont été l'autre jour l'occasion de constater l'efficacité du système. Reste à regretter que cet A.B.S. Mercedes-Bosch ne soit destiné (pour l'instant rassure-t-on) qu'à ceux qui peuvent consacrer à l'achat d'un véhicule quelque 170 000 F. A ce prix-là, il est bien évident qu'une option de plusieurs milliers de francs supplémentaires passe inaperçue. — C. L.

Des modèles de conquête avant la première offensive américaine

Le second souffle japonais

La ceinture haute, l'assise étroite, le chrome abondant, la japonaise bon marché a vécu. Pendant que le moral des constructeurs français suivait le cours du yen, la production nippone perdait l'attrait de son prix et le remplaçait par des *qualités* non *conjoncturelles* dont l'évidence va s'imposer.

Ainsi le second souffle japonais se caractérise par de nombreux modèles de conquête — qui ne remplacent aucun autre — tels que ceux décrits ci-dessous dont l'homogénéité et les propriétés sont souvent comparables à celles de nos voitures les plus réussies. La parfaite assimilation de la traction avant (Honda *Prélude, Colt Mitsubishi et surtout* Tercel Toyota) est à cet égard symptomatique, de même que l'attention portée aux problèmes essentiels : la fiabilité de l'ensemble de la voiture, l'économie de carburant et la simplification de la conduite.

C'est une bonne surprise pour les consommateurs (1). Ça l'est moins pour les constructeurs français — et européens (même s'ils préfèrent coopérer comme British Leyland avec Honda) — dont les marchés d'exportation risquent de pâtir de cette seconde vague bien préparée (la Tercel, par exemple, va être pro*duite à 3 000 unités par* jour, soit presque deux fois plus que la Renault 18 ou la Fiat Ritmo). L'alerte est d'autant plus chaude qu'elle précède la première offensive des nouvelles « compactes » américaines en Europe : General Motors lance une gamme de *tractions avant* (de la taille de la Renault 30) dont la commercialisation débutera en avril aux Etats-Unis, puis chez nous avant l'été (« le Monde » des 18-19 mars). Ce n'est pas encore, pour notre automobile, le début de la fin. Mais il est urgent d'innover.

MICHEL BERNARD.

---

(1) Il faut noter que la quasi-totalité des modèles japonais sont *équipés en série du nécessaire* (pare-brise feuilleté, phares à iode, appuis-tête intégrés, cinquième vitesse, freins à disque à l'avant) et de l'agréable (vitres teintées, radio, garde-monnaie, etc.).

626 MAZDA :

la bonne moyenne

9 CV (1800) et 10 CV (2000). 430,5 cm × *166 cm. Propulsion*, essieu arrière rigide. Cinq places, quatre portes (berline) ou deux portes (coupé), banquette arrière rabattable en deux parties inégales.

Moteurs : 1 586 cm3, 75 ch. DIN à 5 000 tr/mn, 12,3 mKg à 3 800 tr/mn ou 1970 cm3, 90 ch. DIN à 4 800 tr/mn, 16,2 mKg à 2 500 tr/mn. Transmission : 4 ou 5 vitesses et boîte automatique.

Prix : 29 950 F à 42 950 F.

Importateurs : France Motors, Z.I. du Haut-Galy, RN 370, 93600 Aulnay-sous-Bois.

Sa structure est classique tout comme son dessin. La 626 est une Japonaise très récente qui n'a pas d'autre prétention que d'être moyenne en tout. Bien équilibrée, agréable à conduire, elle ne dissimule aucun vice. Mais son freinage est perfectible (blocages à faible allure) et la suspension arrière privilégie nettement la tenue de route au confort.

Le moteur 2 litres est excellent puisqu'il autorise des cadences élevées sans fréquents changements de vitesses : il ne s'agit plus d'atteindre des vitesses élevées mais de pouvoir accélérer franchement même à bas régime. Il faut le préférer au moteur 1 600 cm3, beaucoup moins souple, dont les vertus se situent aux régimes rapides.

La 626 a d'autres séductions, typiquement japonaise comme le soin apporté à son aménagement intérieur (chauffage différencié de l'avant et de l'arrière, rappel sonore d'oubli d'extinction des feux, etc.), ou... françaises comme son antivol Neiman et ses phares Cibié. — M. B.

COLT MITSUBISHI

le sport ou l'économie

6 CV, 379 cm × 158,5 cm. Traction, roues indépendantes. Quatre places, trois portes, banquette arrière rabattable.

Moteur : 1.410 cm3, 70 ch. DIN à 5 000 tr/mn, 10,8 mKg à 3 500 tr/mn. Transmission : 8 vitesses (2 × 4).

Prix : 32 900 F. Consommations : 5,9 - 8,4 - 7,6.

Importateur : Sonauto-Porsche, 53 à 57, rue Marjolin, 92300 Levallois.

Cette « petite » (la 2 CV est plus longue mais moins vaste) a trois points d'excellence. Son habitacle, tout d'abord, lumineux et coloré, l'emporte sur l'ensemble de la production actuelle par son raffinement et sa gaieté. Les qualités dynamiques, ensuite, valent bien celles des meilleures européennes dont la Colt reprend la conception : traction avant, moteur transversal et roues indépendantes (chaussées de pneus Michelin). La boîte à huit vitesses, enfin, n'a rien de compliqué : le levier de vitesse commande une boîte à quatre rapports ; une manette située à côté de lui commande, par sa position, la nature de la vitesse enclenchée. On dispose ainsi d'une gamme « normale » de quatre vitesses, « courtes » pour le sport ou « longues » pour l'économie.

En quelque sorte on a deux voitures, une Colt vive et rageuse (70 ch.) pour le plaisir, une Colt sage et silencieuse pour le budget (7,6 l. en ville)... et même une troisième Colt dont l'usage habituel apprend rapidement les subtilités du passage rapide (en débrayant) d'une gamme à une autre !

Tout serait parfait si la Colt secouait moins ses passagers. Il faut être jeune et en pleine forme pour l'adorer. — M. B.

GALANT MITSUBISHI :

l'attrait des gadgets

10 CV, 433 cm × 165,5. Propulsion. Essieu arrière rigide. Cinq places, quatre portes.

Moteur : 1 995 cm3, 90 ch. DIN à 5 250 tr/mn, 14,2 mKg à 3 000 tr/mn. Transmission : 5 vitesses.

Prix : 41 060 F. Consommations : 7,4 - 9,8 - 12,9.

Une jolie carrosserie — le coupé est magnifique — mais une conception qui accuse son âge. Née il y a six ans, la Galant est déjà une Japonaise de la période précédente, celle du modèle américain : plus de clinquant que de classe, un comportement routier satisfaisant aux allures modérées, et une suspension malheureusement inoubliable à toutes les allures. Le moteur, dont les vibrations sont éliminées par deux arbres d'équilibrage à contrepoids (le Monde *du 10 janvier 1976) n'est pas particulièrement sémillant et les 8 ch. DIN supplémentaires dont dispose le coupé ne piaffent que sur le papier... L'habitacle est trop étroit mais il révèle de nombreux aménagements intéressants, notamment une banquette arrière inclinable en position repos.*

TERCEL TOYOTA :

un coup de maître

6 CV, 389 cm × *155* cm. Traction, roues indépendantes. Quatre places, quatre portes.

Moteur : 1 295 cm3, 65 ch. DIN à 5 400 tr/mn, 10 mKg à 3 000 tr/mn. Transmission : 5 vitesses.

Commercialisation prévue en France à partir du mois de juin (environ 31 000 F).

Importateur : SIDAT, 3, rue de Normandie, 92600 Asnières.

La première « traction » de Toyota est un coup de maître. Il est dommage que ses créateurs l'aient voulu si banale alors que sa conduite fait connaître des joies que les modèles européens ne dispensent guère : pas de roue qui patine dans les virages, une motricité constante et une sûreté de trajectoire étonnante, une boîte dont le maniement est parfait, une direction légère, un niveau sonore agréable entre 90 et 130 km/h, une bonne position de conduite (les pédales sont dans l'axe du siège et du volant, ce qui est loin d'être le cas chez nous) et un confort général inhabituel pour une japonaise.

L'accent est mis sur la facilité de maintenance et l'économie d'usage. Des progrès importants mais discrets tels que le circuit de refroidissement différencié (le moteur chauffe plus vite, au démarrage, parce que l'eau évite le radiateur tant qu'elle n'a pas atteint sa température optimale) révèlent la qualité de cette berline qui ne pèche que par ses dimensions encore trop japonaises.

M. B.

DATSUN CHERRY :

un peu léger

5 CV (1 000) et 6 CV (1 200) - 3,89 m × 1,62 m. Traction, roues indépendantes, quatre portes ou trois portes, quatre places, banquette arrière rabattable.

Moteurs : 988 cm3, 45 ch. DIN à 5 600 tr/mn, 6,6 mKg à 4 000 tr/mn. Transmission : 4 vitesses.
1 171 cm3, 52 ch. DIN à 5 800 tr/mn, 8 mKg à 3 600 tr/mn. 4 et 5 vitesses (coupé).

Prix : de 25 000 à 30 000 F.

Consommation : 6,3 - 9,2 - 8,6 et 6,3 - 8,8 - 8,9.

Importateur : SEE Richard - 46, 48, *rue Moxouris*, Parly II.

Malgré le choix dont on pourra disposer, puisque cinq modèles différents sont importés avec des finitions distinctes, ces nouvelles Cherry n'emballent pas. Du léger, des bruits de transmission, et il faut du muscle pour appuyer sur la pédale de frein. Les deux moteurs ont néanmoins du nerf et le comportement général est satisfaisant en dépit d'un léger flottement du train avant à vitesse élevée. De ligne, le coupé a du charme.

Le plus intéressant — et ce sera le principal argument — reste l'équipement très complet, radio comprise et peinture métallisée, et sans options. Le réservoir tient cinquante litres d'ordinaire ou de super — indifféremment — mais ce n'est pas à cause d'une gourmandise exceptionnelle des moteurs. — C. L.

Volkswagen Golf cabriolet : l'euphorie

Les publicitaires, en leur temps, avaient fait de la Coccinelle décapotable « la voiture la plus snob ». *Un euphémisme subtil pour cette bagnole vieillote et onéreuse, trop récente pour être « rétro », trop mal dotée pour être moderne. La Golf cabriolet vient de lui succéder. Avec un petit air de famille qui ne surprend plus, son prix.*

Un surcoût de 14.000 francs, c'est beaucoup pour une capote, même si la nouvelle Volkswagen est aussi jolie fermée que découverte. Mais c'est oublier que le cabriolet a reçu 130 kilogrammes de renforts supplémentaires, que l'arceau de sécurité — « kolossal » finesse — sert de montant aux ceintures et aux quatre vitres descendantes et participe à la rigidité de la structure. Ainsi cette vraie décapotable est aussi un engin qui se veut sûr, dans lequel on pourrait faire des tonneaux avec le sourire. Elle garde néanmoins toutes les qualités des Golf (y compris une suspension inoubliable) et paie sa prise de poids d'une légère perte de performances.

Tout n'est pas parfait : les angineux et les rhumatisants devront se garder d'un décapotage trop facile, l'armature de la capote peut blesser une fois repliée, des vibrations transversales sont sensibles sur certains modèles, et la version GLI (110 ch contre 70 ch pour la GLS) révèle des délestages du train arrière peu fréquents sur la Golf GTI. C'est pourtant cette dernière qu'il faudra préférer (elle ne sera commercialisée en France qu'à l'automne, avec une boîte cinq vitesses) tant elle procure de plaisirs : la fougue, la sûreté, l'allégresse — et l'économie — font de ce cabriolet à quatre vraies places un euphorique incomparable.

La GLS, plus sage, n'a pas l'attrait des véhicules exceptionnels. On peut lui préférer la 2 CV Citroën, la découvrable la moins chère du monde. — M. B.

★ Cabriolet GLS (7 CV), 46 500 F (quatre vitesses) ; 49 050 F (boîte automatique). Consommations : 6,6/10/9,5.

● *Pour profiter du ciel sans les courants d'air*, les Visa Citroën peuvent désormais recevoir un toit ouvrant en verre teinté amovible. L'option vaut 750 francs. Cet équipement était déjà disponible sur la Ford Fiesta Ghia ainsi que, sous une forme plus raffinée (ouverture électrique), sur la Honda Prélude.

Vous allez acquérir une résidence sur la Côte d'Azur... Venez nous voir ! Exposez nous vos problèmes nous avons le choix le plus éclectique

les carrelages TOESCA
40 ans d'expérience 700 m d'exposition
16 bd Louis Negrin CANNES La BOCCA
Tél. (16.93) 47 29.30

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE
COOPÉRATIVE DES MOUDJAHIDINE
ET AYANTS DROIT - COOPEMAD-BTP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
ET INTERNATIONAL

Un avis d'Appel d'Offres national et international est lancé pour la fourniture et pose de menuiserie aluminium — 1 576 logements.

Le lot comprendra la fourniture et pose de :

Portes d'entrée d'immeubles, fenêtres, portes-fenêtres, panneaux, vitrés en profilés aluminium y compris claustration.

Les entreprises intéressées pourront retirer, jusqu'au 10 avril 1979, le cahier des charges au siège de COOPEMAD-BTP, 58, rue Larbi-Tebessi, Alger.

Les soumissions devront être parvenues avant le 30 avril 1979, sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter la mention :

« AONI REF. M. AL/1576
A NE PAS OUVRIR. »

A l'adresse suivante :

Secrétariat du Comité Ministériel des Marchés,
Ministère des Moudjahidine,
2, rue Lieutenant-Benarfa, Châteauneuf,
El Biar Alger.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

هكذا من الأصل

هكذا في الاصل

SOCIAL

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

La direction d'Usinor propose une augmentation de 2 % des salaires

La direction d'Usinor à Dunkerque a incité, jeudi 5 avril, le personnel à reprendre son poste le samedi 7 avril à 5 heures : dans ce cas, les salaires seront augmentés de 2 %. Cette augmentation est « *à valoir sur la prochaine hausse générale qui doit être proposée par la chambre patronale dans le courant de ce mois aux organisations syndicales* ». En cas de reprise du travail, le personnel ayant été contraint au chômage technique (trois mille personnes environ) à la suite de l'arrêt de l'aciérie n° I et de la grève-bouchon des ouvriers du parc à brames « *aura la possibilité de pointer la moitié au plus des journées de chômage technique en récupération d'horaires ou congés payés, et la perte de salaire due au chômage technique pourra faire l'objet d'une avance remboursable sur les six prochains mois* ». Les ouvriers grévistes des hauts fourneaux réclament la réduction du temps de travail et une augmentation des salaires de 8 %, non inférieure à 300 F par mois.

A Solmer (coopérative Usinor-Sacilor) le personnel de l'aciérie (mille personnes) a été mis en chômage technique, jeudi 5 avril, à 21 heures, en raison de l'arrêt de l'usine à oxygène, dont le personnel a cessé le travail à la suite du refus de négocier de la direction. Les ouvriers des hauts fourneaux sont en grève depuis le 3 avril, et réclament une augmentation de rattrapage de 300 F, la levée des sanctions et un accroissement des effectifs.

En cas d'échec total des négociations la C.F.D.T. envisage une grève générale

En cas d'« *échec total* » des discussions dans la sidérurgie, la C.F.D.T. proposera d'examiner, lors de la réunion interfédérale du 11 avril, « *dans quelles conditions on pourra organiser une grève générale* ». « *Si l'échec est global*, a précisé M. Jacques Chérèque, secrétaire de la fédération cédétiste de la métallurgie, jeudi 5 avril, *ça ne pourra passer que par une grève longue et dure.* » Il se déclarait très « *pessimiste* » à la veille de l'ultime rencontre à Usinor-Denain.

« *Il n'y a pas de miracle à attendre*, a-t-il ajouté, *même si*, compte tenu des points chauds de Longwy et Denain, la direction d'Usinor « *peut apporter une réponse différente de celle de Sacilor* ». M. Chérèque estime aussi que si des modifications sont apportées au plan initial, « *une réunion de synthèse avec Robert Boulin sera indispensable* ». « *Si les choses ne changent pas, ni sur l'avenir de la sidérurgie, ni sur les délais, ni sur le réemploi* », la C.F.D.T. n'acceptera pas de négocier la convention sociale.

Vendredi 6 avril, devant le P.-D.G. d'Usinor, M. Chérèque a soutenu une nouvelle fois ses propositions : correction du plan à Longwy et à Denain, et étalement des suppressions d'emplois (douze mille cinq cents sont prévues dans le groupe) « *jusqu'à ce qu'il y ait des réelles perspectives de réemploi* ». Comme on lui demandait si l'échec total des négociations ne serait pas aussi l'échec de la C.F.D.T., M. Chérèque a précisé qu'il ne « *s'était jamais fait d'illusion sur la capacité du gouvernement à dire : oui, nous nous sommes trompés, notre plan est mauvais* ».

Ce qui est positif à ses yeux, même si c'est « *une simple satisfaction de bureaucrate syndical* », c'est que « *nous sommes dans une meilleure situation au niveau de l'opinion* ». Les syndicats, selon lui, ont aussi et surtout fait la preuve de leur capacité à faire des propositions et à avoir des arguments en matière industrielle, dont certains « *ont porté* », auprès de Claude Etchegarray notamment. « *Nous sommes loin d'avoir perdu la guerre de l'affrontement avec le pouvoir.* »

De son côté, M. Krasucki a déclaré pour la C.G.T. : « *Personne ne doit imaginer que les décisions seront acceptées, ni par les sidérurgistes, ni par les régions concernées, ni par le pays. La réplique sera à la mesure du comportement du patronat et du gouvernement. Après la marche sur Paris, nous porterons le problème, en profondeur, dans la France entière.* »

« ON VA MUTILER UNE RÉGION » proclament les sénateurs du Nord

MM. Pierre Carous (R.P.R.) et Roland Grimaldi (P.S.), sénateurs du Nord, interrogés par Pierre Dumayet, jeudi 5 avril, dans le cadre des émissions de TF 1 consacrées au Sénat, ont réclamé le maintien des activités sidérurgiques d'Usinor-Denain. Evoquant l'installation d'industries automobiles de remplacement, M. Carous a notamment déclaré : « *Il faut deux à trois ans pour que ces 2 000 à 3 000 emplois, mettons 2 500 puisqu'on a dit 2 500, soient opérationnels... Par conséquent, on va créer un hiatus qui est une catastrophe parce que, pendant ce temps-là on va payer des gens à ne rien faire, alors qu'on pourrait les payer à travailler* ».

« *Il faut savoir*, a dit de son côté M. Grimaldi, *que la décision de fermer Usinor a été prise par le conseil d'administration d'Usinor à une voix de majorité, on va mutiler toute une région.* »

L'industrie automobile française va créer des emplois dans le Nord

De notre correspondant

Lille. — La journée du 5 avril a apporté deux informations sur la création d'emplois pour l'industrie automobile française dans le bassin sidérurgique du Nord.

Il s'agit tout d'abord d'une confirmation. M. Jean-Paul Parayre, *président de Peugeot-Citroën*, s'est rendu, le jeudi 5 avril, *dans la zone industrielle* de Prouvy-Rouvignies, à proximité de Valenciennes, zone aménagée pour accueillir la nouvelle usine annoncée par M. Raymond Barre, premier ministre, le 16 janvier dernier. M. Parayre a eu des entretiens avec le président de la chambre de commerce de Valenciennes. On sait que la firme de Sochaux avait manifesté quelques hésitations à venir dans ce secteur. Or cette visite de M. Parayre est interprétée, dans les milieux industriels, comme une confirmation de la venue de Peugeot-Citroën. Il s'agit d'une usine de boîtes de vitesses qui emploiera 2 000 personnes en 1983 et entre 2 500 et 3 000 en 1986. « *Les études sont fortement engagées*, a précisé M. Parayre, *et l'ouverture du chantier pourrait avoir lieu en juillet prochain... Mais la décision définitive n'est pas encore arrêtée. Elle devrait être prise dans les quinze jours qui viennent.* »

M. José Dedeurwaerder, directeur de l'usine Renault de Douai, a annoncé, jeudi soir, que cette usine allait porter sa capacité de production à plus de 1 200 véhicules par jour. Cette mesure entraînera l'embauche de 1 000 personnes (500 en 1980 et 500 en 1981), ce qui portera l'effectif total de Renault à Douai à 8 300 personnes.

D'autre part, un atelier de sellerie sera installé à Denain, il occupera 200 salariés en 1981 et sans doute 400 en 1983. Une priorité d'embauche sera accordée aux licenciés d'Usinor.

Ces 1 400 emplois créés bénéficieront d'aides au titre du *Fonds spécial d'adaptation industrielle*.

Devant les *grandes difficultés* qu'éprouve le gouvernement — en l'occurrence la DATAR — à trouver des investisseurs pour compenser les licenciements massifs dans le Valenciennois, il semble qu'on ait, une fois de plus, quelque peu forcé la main à l'industrie automobile. Renault-Douai, qui peut produire actuellement 950 véhicules par jour, en fabrique environ 840, et rien n'indique dans la conjoncture actuelle qu'on atteindra bientôt le point de saturation. Il y a un mois, *M. Dedeurwaerder soulignait* que le problème de la Régie était *moins d'accroître ses effectifs* que d'assurer leur stabilité (*le Monde du 15 mars 1979*). *C'est pourquoi* l'annonce de l'embauche de 1 000 personnes a quelque peu surpris.

GEORGES SUEUR.

LE CHANCELIER KREISKY INSISTE POUR QUE FORD ANNONCE RAPIDEMENT SA DÉCISION

Le chancelier autrichien, M. Kreisky, a affirmé, mercredi 4 avril, dans une déclaration publiée par le quotidien *Kurier* : « *L'Autriche serait délivrée des accords conclus avec Ford si les responsables de cette entreprise ajournaient la décision d'implantation d'une usine de montage soit en France, soit en Autriche.* »

Le gouvernement autrichien avait proposé à la fin du mois de *février* diverses *facilités* à Ford pour qu'elle installe une usine de montage à Aspern, près de Vienne. M. Kreisky avait alors affirmé que « *Ford prendrait une décision avant le mois de mai* ». Le retard apporté à la prise de décision de Ford gêne considérablement le gouvernement, qui doit affronter le 6 mai les élections législatives. Le projet Ford constitue en effet l'un des points essentiel du programme électoral du *parti socialiste*, *basé sur* la lutte contre le chômage.

Faits et chiffres

Affaires

● *Contrat pour Creusot-Loire en U.R.S.S.* — Un groupe de sociétés françaises et ouest-allemandes, dont le chef de file est Creusot-Loire Entreprises, a signé, *le jeudi 5 avril, un contrat* avec la centrale soviétique d'achats Metallourgimport, qui porte sur la livraison d'une usine de tubes destinés à *l'industrie pétrolière*, d'une capacité de 170 000 tonnes par an. Ce contrat, en discussion depuis plus de dix ans, s'élève à 612 millions de francs pour la partie allemande (la Demag fournira les presses et la grosse mécanique), et à 475 millions de francs pour la partie française (fours et petite mécanique). L'usine, qui utilisera un procédé de la société SEFILAC, filiale de Vallourec, sera construite à Volski, dans la banlieue de Volgograd. C'est le *troisième contrat important passé*, depuis le début de l'année, entre des sociétés *françaises* et *l'Union* soviétique. Le volume des affaires s'élève déjà à 1,5 milliard de francs. — *(Corresp.)*

Emprunts

● *La Citicorp, établissement financier* dépendant du groupe américain du même nom, mais de nationalité française, doit émettre prochainement un emprunt obligataire *pour un montant* de 300 millions de francs. Il s'agit d'une émission de taille relativement modeste destinée à financer les activités du groupe en France (*prêts* à la consommation, au logement et aux entreprises). Le *marché des émissions* de deuxième catégorie (ne bénéficiant pas de la garantie de l'Etat) duquel relève cette opération, ne connaît pas *l'encombrement* qu'on constate pour les émissions de première catégorie lancées par les gros *emprunteurs* que constituent les entreprises du secteur public.

Social

● *Les grévistes du service courrier d'I.B.M.*, qui, travaillant pour une société extérieure, occupaient les locaux du tri à la tour de la Défense, ont été expulsés sans incidents, le jeudi 5 avril, à la suite d'un exploit d'huissier. Selon la C.F.D.T., l'occupation avait été décidée à la suite du licenciement, jugé abusif, d'un employé.

● *Une grève aux pompes funèbres de Paris* a affecté, le jeudi 5 avril, les ateliers de fabrication de cercueils de ce service municipal. Selon la C.G.T., le personnel proteste contre le retard des primes et les mesures d'augmentation des cadences de travail.

● *Une assurance-chômage pour les chefs d'entreprise.* — Le C.N.P.F. et la confédération générale des P.M.E. ont créé le 4 avril une association G.S.C., Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise. Ce régime assurera le versement d'une indemnité aux dirigeants d'entreprise en nom personnel et *aux dirigeants* d'entreprise mandataires sociaux non couverts par le régime de l'UNEDIC.

L'Association recevra les adhésions des organisations professionnelles et son régime qui entrera en vigueur le 1er juin sera garanti par un groupement de sociétés d'assurances.

Pêche

● *Le Canada, premier exportateur de poisson.* — Le Canada est devenu en 1978 le premier pays exportateur de poisson au monde, devant la Norvège et le Japon. En 1977, la valeur globale des produits de la pêche au Canada était de 1,2 milliards de dollars. En 1978, elle devrait dépasser, *selon le ministre canadien* des pêches, 1,4 milliard de dollars, et les exportations devraient se chiffrer en 1985, à 1,5 milliard de dollars. — *(A.F.P.)*

La société Ratier-Forest-G.S.P. annonce le licenciement de ses 1100 salariés

La *direction* de la *société* Ratier-Forest-G.S.P. (machines-*outils*) *a annoncé le 5 avril au* comité central d'établissement le *licenciement*, à *partir du 10 avril*, de 1 100 salariés, soit la totalité des effectifs de ses usines situées à Courbevoie (Hauts-de-Seine), Châteaudun (Eure-et-Loir) et Capdenac (Lot). Seule cette dernière, spécialisée dans la construction de machines sophistiquées destinées à l'aéronautique, pourrait faire l'objet d'une relance, mais aucune solution n'est avancée pour les autres usines. La société Forest S.A. avait déposé récemment *son* bilan (*le Monde* daté 1er-2 avril).

La *Fédération* des métaux C.G.T. estime qu'il s'agit là d'un « *mauvais coup pour l'industrie de la machine-outil* » et rappelle que les effectifs de cette industrie sont passés de 27 000 personnes en 1974 à 19 000 au début *de 1979*. Elle a appelé les travailleurs des usines *concernées* à se réunir en assemblées générales *vendredi et a réclamé de nouveau* une négociation tripartite pour sauver l'entreprise.

D'*autre* part, de *nouvelles* manifestations contre le chômage ont *eu lieu* le 5 avril, *notamment* à Angoulême (Charente) (10 000 personnes *selon* les *organisateurs*, et 2 500 selon la police) ; à Barbezieux, *dans ce même département*, la nationale 10 a été coupée pendant plus d'une demi-heure. A Fleurance (Gers), la direction de Grundig ayant annoncé la fermeture de l'usine locale (406 salariés), la C.G.T., la C.F.D.T. et les commerçants ont organisé une journée « ville morte ». A Poitiers (Vienne), quelque 3 000 personnes ont manifesté à la suite de l'appel à la grève interprofessionnelle de vingt-quatre heures lancé par les organisations C.G.T., F.O., FEN et MODEF pour la défense de l'emploi.

LE RAPPORT SUR LE TRAVAIL TEMPORAIRE SERA REMIS AU GOUVERNEMENT EN MAI

« *Assurer une protection sociale aux travailleurs temporaires, c'est-à-dire imaginer un statut de la mobilité ; lutter contre le développement de toutes les formes de location de main-d'œuvre illicite ; adapter l'information et le contrôle des salariés aux nouvelles structures des entreprises ; adapter les services publics de l'emploi aux nouvelles données du marché* » : tels sont les quatre axes autour desquels tourneront les propositions de M. Pierre-Bernard Cousté (apparenté R.P.R.), député du Rhône, qui a été chargé d'une mission sur le travail intérimaire par M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation.

Invité le lundi soir 2 avril du Centre des *jeunes dirigeants* (C.J.D.), M. Cousté, qui doit remettre son rapport au premier ministre dans le courant du mois de mai, n'a pas voulu, en présence des responsables syndicaux, patronaux et ouvriers du travail temporaire, « déflorer » son sujet. Aussi en est-on resté au stade *des généralités*, et le débat fut plutôt terne.

Si tous les intervenants se sont plu à reconnaître le « rôle économique » de l'intérim, peu ont mis l'accent sur les abus qu'il entraîne et qui sont certes combattus par une partie de la profession *elle-même* et sur les graves insuffisances de la loi du *3 janvier 1972*, notamment en matière de protection sociale des salariés et de leurs droits syndicaux. Le rapport final de *M. Cousté* devra être plus « musclé », concernant une profession qui, dans la période actuelle, a tendance à s'étendre, qui emploie chaque jour 150 000 travailleurs et qui a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs, augmentant ses contrats de mission de 9 % par rapport à 1977.

A Paris

LES REMBOURSEMENTS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE INFÉRIEURS A... 1 FRANC SONT SUPPRIMÉS

La caisse primaire centrale *d'assurance maladie de la région* parisienne avise les assurés sociaux de sa circonscription que, dans un souci d'économie et de simplification administrative, les sommes inférieures à 1 F ne donneront plus lieu, à compter du 1er *juin 1979*, à *l'établissement* d'un titre de paiement (virement bancaire ou postal, lettre-chèque).

Les assurés sociaux recevront néanmoins le ou les décomptes *des prestations* en *cause* afin de les adresser le cas échéant à leurs mutuelles.

CONJONCTURE

Les mesures fiscales en faveur des investissements

Un effet d'incitation étalé dans le temps

Les mesures annoncées le mercredi 4 avril par M. Barre pour « soutenir » les investissements ont été accueillies avec tiédeur par les chefs d'entreprises. Le patronat juge qu'elles vont dans le bon sens, mais qu'elles sont insuffisantes, les P.M.E. se disent « déçues ».

Quels seront les effets — probables — des mesures ? L'entreprise qui investira en 1979 plus qu'en 1978 ne bénéficiera concrètement de l'aide fiscale (sous forme d'un allégement d'impôts sur ses bénéfices) qu'en 1980. Il faudra donc que l'industriel qui accepte cette année de faire un effort supplémentaire attende un an la « récompense ». Même chose pour les investissements supplémentaires faits en 1980 par rapport à 1979 et qui ne seront fiscalement « récompensées » qu'en 1981, la « prime » étant une réduction d'impôt égale à 5 % du coût de l'investissement supplémentaire.

Dans le système mis au point en 1975, l'aide était, au contraire, rapidement perçue, puisqu'il s'agissait de déduire de la T.V.A., due en permanence par l'entreprise à l'Etat, 10 % du prix du matériel commandé entre le 30 avril et le 31 décembre de cette année-là.

De même est-il probable que beaucoup d'entrepreneurs qui auront accru fortement leurs investissements en 1978 par rapport à 1977, et ne pourront pas procéder à une nouvelle augmentation cette année, se plaindront de l'injustice d'un système dont ils ne pourront profiter.

Mais le dispositif qui vient d'être décidé a aussi (si l'on excepte sa minceur : quelques milliards de francs sur deux ans) quelques avantages. Il étale dans le temps l'effet d'incitation aux investissements, ce qui pourrait éviter que les entreprises étrangères (allemandes, notamment) ne bénéficient de la plus grande partie des commandes.

Il semble que lors du plan de relance de septembre 1975, les constructeurs étrangers de véhicules automobiles (camions, par exemple) aient tiré les marrons du feu. Le système de 1975 n'avait d'ailleurs pas vraiment provoqué d'investissements supplémentaires : un long délai (trois ans) avait alors été prévu pour les livraisons des commandes passées. Outre des difficultés contentieuses (commandes annulées, firmes ayant fait faillite et donc incapables de livrer...), la formule avait incité les chefs d'entreprise à procéder à des investissements minimaux, dont on pense maintenant qu'ils auraient de toute façon été faits, même sans aide fiscale (1). Or, le coût de l'opération pour l'Etat avait été très élevé, atteignant 10 milliards de francs.

ALAIN VERNHOLES.

---

(1) Le programme des investissement des entreprises privées a été le suivant au fil des anées : + 2,2 % en 1973 ; — 2,7 % en 1974 ; — 11,3 % en 1975 ; + 9,7 % en 1976 ; — 2,7 % en 1977.

Pour avoir empêché la concurrence de jouer

PLUSIEURS ENTREPRISES QUI FABRIQUAIENT DES HABITS MILITAIRES POURSUIVIES EN JUSTICE

M. Monory vient de transmettre à la justice le dossier de plusieurs entreprises accusées d'avoir faussé le jeu de la libre-concurrence dans des appels d'offres lancés par l'armée pour la confection d'habits militaires.

Un communiqué du ministère de l'économie indique que, « *au vu d'indices signalés par la commission centrale des marchés, la direction générale de la concurrence et de la consommation a conduit une enquête approfondie sur ce secteur. Les recherches ont fait apparaître que, de juin 1973 à juin 1976, les responsables des entreprises qui répondaient aux appels d'offres lancés par l'intendance militaire pour des marchés publics de confection se réunissaient dans les jours précédant les dates limites de dépôt des offres, afin de convenir des prix et des quantités à proposer (...). Le ministre de l'économie vient de décider la transmission au parquet.* »

(Publicité)

Au Havre,
très bien situé
Emplacement comprenant :
Au rez-de-chaussée : 1 600 m2.
Au 1er étage : 670 m2.
Le tout avec une façade de 60 m.
Le rez-de-chaussée conviendrait à un Super-Marché.
L'étage a une cafétéria.
Nous étudierons toutes propositions même de location simple.
Ecr. s/s n° 10.174 à « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS.

● *M. Yves Bernard*, inspecteur des finances, directeur adjoint à l'administration centrale du ministère de l'économie et du ministère du budget (direction de la prévision), est nommé chef de mission de contrôle économique et financier des entreprises chimiques.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE
Coopérative des Moudjahidine et ayants droit
COOPEMAD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un Avis d'Appel d'Offres National et International est lancé pour la fourniture des matériels suivants :
Lot n° 1 : Matériel d'alimentation en eau et d'épuisement.
Lot n° 2 : Matériel pour la production d'air comprimé et travaux d'abattage.
Lot n° 3 : Matériel de terrassement.
Lot n° 4 : Matériel de transport routier.
Lot n° 5 : Matériel de levage et de manutention.
Lot n° 6 : Matériel pour la construction et l'entretien des routes.
Lot n° 7 : Matériel de concassage, broyage, criblage.
Lot n° 8 : Matériel pour la fabrication, le transport et la mise en place des bétons, mortiers et enduits.
Lot n° 9 : Matériel de production, de transformation et de distribution de l'énergie.
Lot n° 10 : Matériel d'atelier mécanique.
Lot n° 11 : Matériel d'atelier de bois.
Lot n° 12 : Baraquements.
Lot n° 13 : Matériel spécial pour la pose de canalisations.
Lot n° 14 : Matériel pour travaux souterrains (étais).

Les entreprises intéressées pourront retirer jusqu'au 15 avril 1979 le cahier des charges au Siège de COOPEMAD, B.T.P. - 58, rue Larbi-Tebessi, ALGER.

Les soumissions devront être transmises avant le 30 avril 1979, sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL,
SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS.
A NE PAS OUVRIR. »

à l'adresse suivante :
SECRETARIAT DU COMITE MINISTERIEL DES MARCHES,
MINISTERE DES MOUDJAHIDINE,
2, RUE LIEUTENANT-MOHAMED-BENARFA, CHATEAUNEUF,
EL BIAR, ALGER.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

ÉTRANGER

En Suisse

Le gouvernement propose un taux réduit de T.V.A.

De notre correspondant

Berne. — En cas d'acceptation du projet de réforme fiscale soumis à référendum le 20 mai, le taux de la T.V.A. qui sera ensuite introduite en Suisse ne devrait pas dépasser 7 % pendant au moins deux ans. Telle est la décision annoncée, le 4 avril, par M. Chevallaz, chef du département fédéral des finances. En prévoyant, *dans un premier temps*, un taux de T.V.A. de 7 %, avant de le porter plus tard à 8 %, les autorités espèrent renforcer les chances de faire aboutir cette nouvelle tentative de réforme fiscale.

Plusieurs projets ont déjà été rejetés, et il n'est pas facile d'amener les citoyens à accepter de nouveaux impôts. Pourtant, il est devenu urgent de trouver des recettes supplémentaires pour combler des déficits budgétaires croissants. En se contentant provisoirement d'une T.V.A. de 7 %, *le gouvernement tient compte de* la conjoncture économique et des souhaits des partisans du projet.

Le Conseil fédéral a donc mis le maximum d'atouts dans son *jeu pour faire approuver son* projet. La réforme fiscale a recueilli l'appui des partis dits bourgeois, des associations patronales, et même des dirigeants des syndicats ouvriers. Mais le parti socialiste, qui avait réclamé en même temps une plus forte imposition des banques, *recommande* le rejet du projet, et l'issue du vote demeure incertaine.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

L'ARGENTINE ET LA FRANCE SIGNENT UN ACCORD DE DOUBLE IMPOSITION

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — La France et l'Argentine ont signé, le 4 avril, un accord de double imposition, qui devrait permettre d'intensifier les échanges commerciaux et d'encourager les investissements français. Ainsi les prêts au commerce extérieur garantis par un organisme public français ne seront plus imposables en Argentine et bénéficieront en France même d'une « crédit d'impôt ».

Dans le domaine de l'assistance technique, les redevances perçues en Argentine ne pourront excéder 18 %, alors que les sommes afférentes à ce chapitre bénéficieront d'une réduction d'impôt de 20 % en France. En matière d'investissements, l'accord définit le régime d'« établissement stable » et prévoit une limitation de l'impôt à la source sur les dividendes, en même temps qu'un crédit d'impôt en France.

En signant cet accord, M. Papon, ministre français du budget, a rappelé le *« dialogue privilégié »* qui a toujours existé entre les deux pays. Il a souligné que ces entretiens avaient fait ressortir que, au-delà de leurs systèmes politiques, les deux peuples étaient les héritiers d'une même civilisation. Rappelant que quinze mille Français travaillaient en Argentine et que celle-ci se plaçait au quatrième rang des pays pour les investissements français à l'étranger, il a indiqué que les industriels français pouvaient apporter un concours plus important à l'Argentine. Décoré de la grande-croix de l'ordre de Mai, la plus haute distinction réservée aux ministres et diplomates, M. Papon a aussi été reçu par le président Videla.

En Grande-Bretagne

LE TAUX D'ESCOMPTE EST RAMENÉ DE 13 A 12 %

(De notre correspondant.)

Londres. — La hausse spectaculaire de la livre sur les marchés des changes a conduit la Banque d'Angleterre a diminuer le 5 avril son taux d'escompte, qui revient de 13 % à 12 %. Au cours des dix derniers jours, l'afflux de capitaux étrangers, attirés par le taux d'intérêt relativement haut, *ne s'était pas* ralenti, mettant en péril la politique monétaire du gouvernement, élément essentiel de sa stratégie de lutte contre l'inflation. *Le gouvernement, contrairement à son intention première*, a dû agir rapidement à la fois pour empêcher une surévaluation de la livre, préjudiciable aux exportations britanniques, et pour empêcher que la masse monétaire, gonflée par cet apport de devises étrangères, ne dépasse la limite comprise entre 8 % et 12 % fixée par M. Healey, le chancelier de l'Echiquier.

La Banque d'Angleterre, changeant de tactique, n'est pas intervenue sur le marché pour éviter une hausse trop sensible de la livre. En conséquence, celle-ci a tout de même monté de 3/4 de cent à l'égard du dollar, coté à Londres à 2,0730, soit son point le plus haut depuis l'automne 1975. De même, la livre a monté par rapport au « panier » de monnaies des principaux partenaires commerciaux de la Grande-Bretagne. Dans l'ensemble, la devise britannique a été réévaluée de 3,5 % depuis le début de l'année.

L'institut d'émission n'avait pas envisagé d'agir avant l'accession au pouvoir du gouvernement qui sera issu des prochaines élections. Mais, devant l'afflux croissant de capitaux étrangers, il a préféré diminuer le taux d'intérêt plutôt que d'envisager des mesures de contrôle sur les changes. Dans ce contexte, sa décision a vraisemblablement reçu l'approbation des dirigeants conservateurs.

Néanmoins, cette décision apparaît comme essentiellement transitoire, avant une révision fondamentale de la politique du gouvernement. La Banque d'Angleterre, pour sa part, en accord avec les conservateurs, favorise un relâchement du contrôle des changes. Dans l'immédiat, en tout cas, la mesure, par ses conséquences (taux sur les découverts bancaires en baisse, intérêt des prês hypothécaires inchangé), favorise la campagne des travaillistes. — H. P.

LES NÉGOCIATIONS C.E.E.-PÉKIN

La France s'oppose à un accroissement massif des ventes de textiles chinois

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La négociation sur les échanges de produits textiles entre la Communauté et la Chine est bloquée. Lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de la C.E.E., mardi 3 avril à Luxembourg, la France s'est opposée à ce que la Commission européenne qui négocie au nom des Neuf fasse des concessions substantielles pour aller à la rencontre des demandes présentées par Pékin.

Les Chinois voudraient tripler leurs ventes de textiles et d'articles d'habillement sur le marché communautaire *(le Monde* du 6 avril). En ce qui concerne les tissus de coton, principal poste d'exportation, ils souhaiteraient être autorisés à exporter trente mille tonnes contre onze mille tonnes aujourd'hui. *La Commission* aurait voulu proposer aux Chinois vingt mille tonnes. Les Français étaient d'accord pour aller jusqu'à quatorze mille tonnes. *Selon eux*, il n'y a pas lieu de remettre en cause au profit des Chinois la *politique* de stabilisation des importations textiles en provenance des pays à bas coût de revient mise en œuvre par la C.E.E. depuis 1978. Or répondre favorablement aux Chinois aboutirait presque inévitablement à dépasser de façon sensible les « plafonds globaux » d'importation dans la C.E.E. que les Neuf ont fixés pour chacun des produits « sensibles », puis répartis entre les pays fournisseurs.

Notons par ailleurs que la Commission vient de proposer aux gouvernements membres de la C.E.E. d'accorder aux Chinois le bénéfice du système des préférences généralisées (S.P.G.). En vertu du S.P.G., les pays en voie de développement peuvent exporter dans les limites du plafond leurs produits manufacturés en franchise de droits de douane sur le marché des Neuf. M. Cheysson, le commissaire chargé de la politique d'aide au *développement*, est cependant pour sa part tout à fait hostile à cette extension des S.P.G. à la Chine. Il considère que celle-ci, compte *tenu de son potentiel industriel*, risque fort de s'emparer de l'essentiel des bénéfices du S.P.G. et cela au détriment du tiers-monde, ainsi d'ailleurs que des travailleurs de la Communauté.

M. Cheysson, qui fait remarquer que les Etats-Unis ont refusé net aux Chinois une demande analogue, estime qu'il faut éviter *d'improviser dans le développement* de nos relations avec la Chine et qu'il n'y a pas de raison de consentir à ce pays des concessions commerciales qui ne s'accompagneraient *pas de contrepartie*. — Ph. L.

En R.F.A.

LE NOMBRE DE CHOMEURS REDESCEND AU-DESSOUS DU MILLION

Nuremberg *(Agefi)*. — La République fédérale comptait, fin *mars, 957 700 chômeurs, ce qui* représente une baisse de 15,6 % par rapport à février et de 11,6 % par rapport à mars 1978. C'est la première fois, depuis novembre *(937 000 chômeurs), que le nombre* des sans-emploi passe au-dessous de la barre du million. A la fin mars, les chômeurs représentaient 4,2 % de la popula*tion active contre 5 % en février.*

Le nombre des offres d'emploi s'est accru de 13,3 % de son côté pour atteindre 302 500. Cependant, le nombre des salariés en chômage partiel a augmenté de 6,8 %, se situant à 169 740.

L'indice ouest-allemand de la production industrielle est demeuré inchangé en février par rapport à janvier, s'établissant à 117 (base 100 en 1970).

Par tranches de deux mois (janvier-février par rapport à novembre-décembre), cet indice a enregistré une baisse de 2 %. Par rapport à la période janvier-février 1978, la production industrielle a progressé de 1 %.

INDE

● *La sidérurgie indienne* souffre depuis quelque temps d'une pénurie de charbon, vient de déclarer le ministre indien de la sidérurgie. Les avieéries n'ont, en stock, que de trente-six heures à soixante--douze heures de charbon. La production d'acier a baissé de 400 000 tonnes et a atteint 6.5 millions de tonnes pendant l'année terminée au 31 mars. — *(A.F.P.)*

● *L'adjudication mensuelle d'or du Fonds monétaire international* s'est effectuée mercredi 4 avril à des cours allant de 238,71 dollars à 240,27 dollars *l'once*, pour un cours moyen de 239,21 dollars. La totalité des 470 000 onces offertes aux acheteurs commerciaux a été vendue au cours de ces enchères. Il n'y a pas eu d'offres émanant de pays en voie de développement, lesquels ont le droit de présenter des soumissions non concurrentielles. — *(A.F.P.)*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAGEM

SOCIETE D'APPLICATION GENERALE D'ELECTRICITE ET DE MECANIQUE

Société anonyme au capital de 54 millions de francs
Siège : 6, avenue d'Iéna, Paris (16e)
R. C. Paris B 562 082 909

Avis aux actionnaires

Par avis publié dans le numéro 25 du 26 février 1979 des *Petites Affiches* et au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 26 février 1979, les actionnaires de la SAGEM ont été avisés de la décision prise par le conseil d'administration de la société dans sa séance du 24 janvier 1979 (en vertu des pouvoirs et autorisations qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 1974) de porter le capital de 54 millions de francs à 66 millions de francs au moyen de l'émission, au prix de 350 F l'une, de cent vingt mille actions nouvelles de 100 F nominal chacune.

Ce même avis fixe du 5 mars 1979 au 5 avril inclus le délai pendant lequel les actionnaires pourront exercer leur droit préférentiel de souscription tant à titre irréductible que réductible.

En raison des perturbations qui ont affecté la Bourse de Paris depuis *le 27 février 1979*, les actionnaires de la SAGEM sont avisés de ce que le délai ci-dessus est prorogé de trente jours francs à partir du jour où la cotation du droit de souscription sera assurée normalement, c'est-à-dire jusqu'au 3 mai 1979 inclus.

CENTREST

Les comptes de la société qui seront proposés à l'assemblée du 15 juin 1979 font ressortir, après dotation aux amortissements, provisions et impôts pour un montant global de 7 487 529,92 F, un bénéfice net de 4 708 842,12 F. Il permettra de proposer un revenu global de 14,40 F (dividende net de 9,60 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 4,80 F).

Afin de permettre à CENTREST de renforcer son action sur fonds propres, le conseil d'administration demandera à l'assemblée les pouvoirs nécessaires *pour effectuer une éventuelle augmentation de capital.*

INTERBAIL

Réunie le 29 mars 1979 sous la présidence de M. Martineau, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé les résolutions qui lui étaient soumises et le bilan, comptes d'exploitation et de pertes et profits de l'exercice 1978.

Nous rappelons que le bénéfice dégagé au cours de cet exercice s'élève à 46 millions 380 000 F contre 36 millions 596 000 F, et qu'il a été décidé de répartir un dividende de 19,10 F contre 17 F au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende est mis en distribution depuis le 2 avril contre présentation du coupon n° 12.

Depuis le début de l'exercice, plusieurs opérations nouvelles de crédit-bail immobilier ont été acceptées, *représentant 20 000 000 de francs* d'investissements.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	*4,3275*	*4,3315*	— *135*	— *105*	— *273*	— *249*	— 735	— 685
$ can. ...	3,7595	3,7650	— 140	— 105	— 285	— 235	— 685	— 625
Yen (100).	2,0095	2,0140	+ 20	+ 55	+ 35	+ 75	+ 115	+ 165
DM	2,2920	2,2955	+ 15	+ 45	+ 45	+ 80	+ 165	+ 215
Florin ...	2,1265	2,1310	— 15	+ 15	— 25	+ 10	— 40	+ 5
F. B. (100)	14,4890	14,5100	— 75	+ 15	— 95	— 50	— 550	— 230
F. S.	2,5260	2,5305	+ 115	+ 145	+ 255	+ 295	+ 715	+ 770
L. (1 000)..	5,1401	5,1498	— 225	— 170	— 435	— 370	—1190	—1105
£	9,0275	9,0415	— 365	— 290	— 680	— 605	—1755	—1625

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5	5 5/8	5	5 5/8	4 7/8	5 5/8	5 3/8	5 3/4
$ E.-U. ..	9 13/16	10 3/16	10 1/16	10 7/16	10 3/16	10 9/16	10 7/16	10 13/16
Florin ...	6 3/8	7 1/8	6 3/4	7 3/16	6 13/16	7 1/4	7	7 7/16
F B. (100)	6 1/2	7 1/2	6 3/4	7 1/2	7 1/8	7 7/8	7 7/16	8 3/16
F.S.	1/8	1/2	3/16	9/16	5/16	11/16	1 1/16	1 7/16
L. (1 000)	9 3/4	11 1/4	11 1/8	12	11 1/8	12	11 1/2	12 3/8
£	10 3/4	11 3/4	10 7/8	11 3/4	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 5/8
Fr. franç..	*6 1/2*	7	6 5/8	7 1/8	7 3/8	7 11/16	8	8 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises, tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

– LE MARCHÉ CHINOIS –

MISSIONS ÉCONOMIQUES E.S.C.P. - 399 *pages* - 345 F *franco*

— Cadre général de l'économie
— Etude sectorielle détaillée (infrastructures, industrie, commerce)
— Législation et pratique de l'exportation et de l'importation
— *Guide du voyage d'affaires (adresses utiles, voyage, hôtels, restaurants).*

Sur simple appel : 700-48-57
Sur simple appel ou en écrivant au *79*, avenue de la *République*,
75011 PARIS

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

SEIB

LA SOCIETE ELECTRIQUE ET INDUSTRIELLE DU BAOL (S.E.I.B.) porte à la connaissance de Messieurs les Entrepreneurs qu'elle lance un *appel d'offres international*, avec *clause de préfinancement, pour* la construction d'une cité ouvrière de 300 logements à DIOURBEL/SENEGAL.

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré à titre onéreux à partir du 17 avril 1979 :

— au Bureau de la S.E.I.B./DAKAR - 6, rue Joris.
Tél. : 22-34-80.

— à la S.E.I.B./PARIS - 55, rue Raynouard - 75016 PARIS.
Tél. : 525-42-99.

— au Cabinet Pierre GOUDIABY,
77, avenue André-Peytavin - B.P. 2191 - DAKAR.
Tél. : 22-45-26.

— au Cabinet INTRADEP,
24, avenue *Delafosse* - B.P. 8129 - ABIDJAN.
Tél. : 32-36-01.

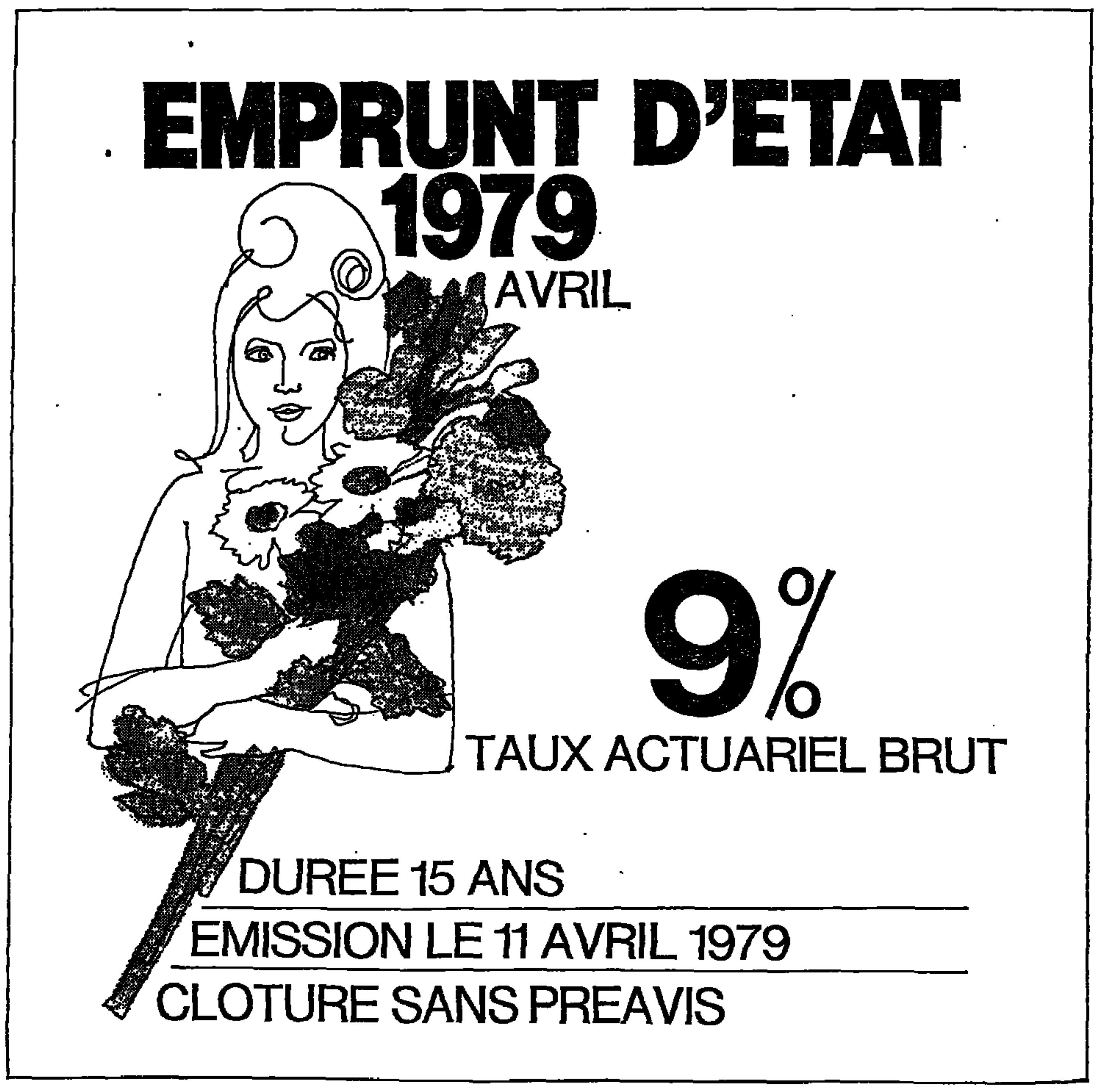

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 AVRIL

Hausse des actions françaises

La dernière séance d'un mois boursier d'une durée exceptionnelle de près de six semaines (du fait de la grève) s'est déroulée dans un climat assez optimiste jeudi au palais Brongniart. La très grande majorité des actions françaises ont progressé, une trentaine de baisses (sur cent soixante-dix) ayant été relevées. L'indicateur instantané a terminé en progrès de 1,2 % environ, la liquidation s'avérant gagnante de 5,4 % en moyenne.

Tous les secteurs d'activité ont profité à peu près uniformément de ce mouvement, mais les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Pricel (+ 9 %), Auxiliaire d'entreprises, Hachette et Creusot-Loire (+ 6,5 %). Rhône-Poulenc a également fait preuve d'excellentes dispositions (+ 5,7 %) après l'annonce, en fin de matinée, d'une augmentation du dividende 1978.

Seules baisses significatives à souligner : celles de Saulnes (— 7 %) et U.I.S. (— 3,3 %).

Jugées « insuffisantes » par le C.N.P.F. les mesures prises mercredi par le gouvernement pour stimuler les investissements industriels ont été assez bien accueillies autour de la corbeille, où l'on estimait, à l'instar de l'organisation patronale, qu'elles allaient « dans le bon sens ». Les conditions sont-elles réunies pour que la prochaine liquidation — qui débute le 6 avril et ne durera que neuf séances — soit aussi favorable ? Les boursiers le pensaient. Réponse, à partir de vendredi.

Sur le marché de l'or, toujours très actif (12,15 millions de francs d'échanges contre 11,43 millions) le lingot a gagné 155 F à 33 795 F tandis que le napoléon cédait 1,90 F à 282,10 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

LONDRES

Le fait saillant à l'ouverture est la *hausse des Fonds d'État en liaison* avec la fermeté de la livre. L'indice des industrielles, en revanche, perd 3,8 points à 528,9. Irrégularité des pétroles. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 238 85 contre 248

VALEURS	CLOTURE 5 4	COURS 6 4
Beecham	702 1/2	698
British Petroleum (1)	11 15/16	11 29/32
Courtaulds	104	102
De Beers	380	377
Imperial Chemical	398 1/2	396
Rio Tinto Zinc Cor.	301 1/2	300
Shell	752 1/2	748
Vickers	191 1/2	190 ..
War Loan 3 1/2 %	34 3/4	35
*West Driefontein	33 1/4	33
*Western Holding	28 3/4	29 10 28

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOLYVENT - VENTEC. — Bénéfice net pour 1978 : 3,52 millions de francs contre 1,39 million. Dividende global : 15 F contre 12 F. Une augmentation de capital par souscription pourrait être réalisée cette année.

PRICEL. — Les résultats consolidés provisoires du groupe pour 1978 s'élèvent à 56,4 millions de francs (part du groupe) contre 18,9 millions en 1977. Le bénéfice net de la société seule s'est établi à 20,1 millions de francs contre une perte de 18,1 millions en 1977. Le dividende global a été fixé à 12 F par action contre 7,60 F pour 1977.

P. M. LABINAL. — Bénéfice net pour 1978 : 12,75 millions de francs contre 5,91 millions en 1977. Résultat *consolidé du groupe : 22,70 millions* de francs contre 9,32 millions. Dividende global : 12 F contre 9,75 F.

SIMCO. — Bénéfice net disponible pour 1978 : 75,33 millions de francs contre 75,60 millions en 1977. Dividende global : 12,50 F contre 11,50 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 29 déc. 1978)

	4 avril	5 avril
Valeurs françaises	100,4	101,5
Valeurs étrangères	116,9	117

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général ...... 87 —

NEW-YORK

Au plus haut depuis six mois

Le New York Stock Exchange continue de faire preuve d'excellentes dispositions. Jeudi, l'indice Dow Jones a encore fait un bond de 7,90 points avant de s'établir à son plus haut niveau depuis six mois (877,60).

Le volume des transactions, très important ces derniers jours, s'est un peu contracté pour revenir à 34,62 millions d'actions échangées contre 42,16 millions la veille. Finalement, sur 1 901 valeurs cotées, 907 ont progressé, 560 ont reculé et 434 sont restées inchangées.

Mouvement de fond, ou réaction technique ? Les opérateurs américains ont, certes, relevé la participation *croissante des investisseurs* étrangers attirés par la bonne tenue du dollar. Pour beaucoup d'entre eux, cependant, la hausse de ce jeudi est essentiellement technique. Autour du Big Board, l'on attendait en effet, avec impatience, les statistiques hebdomadaires de la masse *monétaire (après la séance, le Fed* a annoncé une baisse de nature à provoquer une détente des taux d'intérêts) et, surtout, le « discours énergétique » du président Carter (voir en page une).

A noter que les valeurs liées à l'industrie nucléaire continuent de faire l'objet d'importantes négociations.

VALEURS	COURS 4 4	COURS 5 4
Alcoa	54 1/2	54 3/4
A.T.T.	61 3/4	62 1/4
Boeing	67 ..	67 1/4
Chase Manhattan Bank	31 3/4	32 1/4
Du Pont de Nemours	142 3/4	143 3/4
Eastman Kodak	65 1/2	65 7/8
Exxon	53 3/8	54 ...
Ford	44 1/4	44 ...
General Electric	47 3/4	47 5/8
General Foods	32 5/8	32 7/8
General Motors	58 1/2	58 3/4
Goodyear	17 ..	17 3/8
I.B.M.	317 1/2	320 3/4
I.T.T.	29 1/8	29 3/8
Kennecott	24 1/8	23 5/8
Mobil Oil	75 3/8	76 1/2
Pfizer	31 7/8	32 1/4
Schlumberger	105 5/8	106 3/8
Texaco	26 5/8	26 7/8
U.A.L. Inc.	26 3/4	28 3/4
Union Carbide	38 1/2	38 5/8
U.S. Steel	24 1/2	24 5/8
Westinghouse	18	18 1/8
Xerox	58 3/8	58 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 4	6 4
1 dollar (en yens) ...	214 80	215 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	108 .	106 50
Paris-Orléans	96 40	94 50
Paternelle (La)		164 30
Placem. Inter	108	108
Providence S.A.	257	267
Revillon	560	560
Rosario (Fin.)	191	194 80
Santa-Fé	85 70	84
Saffa		131
Sofinex	255 .	249 50
Cambodge	55	55 50
Clause	421	404
Indo-Hévéas	180	180
Madag. Agr. Inc.		.
(M.) Minot	15 60	15 10
Padang	d188 ..	134
Salins du Midi	231	240
Aliment Essentiel	d232	240
Allobroge	346 20	309 ..
Banania	220	211 ..
Fromagerie Bel	141 ..	146
Cedis	694	
(M.) Chambourcy		335
Compt. Modernes	278	270
Docks France	685	723
Economats Centr.	630	530
Epargne	568	565
Euromarché	453	466 60
From. P.-Renard	330	330
Général Aliment.	125 60	125 .
Genvrain	173	179 .
Goulet-Turpin	210 20	210 50
Lesieur (Cie fin.)	428	424
Gr. Moul. Corbeil	176 50	171
Gr. Moul. Paris	260	256
Nicolas	476	476
Piper-Heidsieck	233 80	233 80
Potin	531	531
Rochefortaise	200	205 ..
Roquefort	288	293
Taittinger	297 50	306 ..
Unipol	97	100
Bénédictine	1530	1510
Bras. et Glac. Ind.	305	301
Dist. Indochine	420 .	428 .
Ricqlès-Zan	110	110
Saint-Raphaël	130 .	130
Sogepal	..	341
Union Brasseries	42	42 50
Stanma	168 10	168 20
Sucr. Bouchon	L110	d113
Sucr. Soissonnais	...	185 .
Chausson (Us.)	82 70	82 40
Equip. Véhicules	56	56
Motobécane	47 60	45 50
Bois Dér. Océan.	.	3 15
Borie	290	299
Camp. Bernard	145 60	145 80
C.E.C.	54 ..	54 10
Cerabati	77	80
Ciments Vicat	228 60	228 60
Cochery	43 ..	41 60
Drag. Trav. Pub.	295	300 ..
Fougerolle	130	134
Française d'entr.	.	..
G. Trav. de l'Est	48 50	48 .
Herlicq	179	179
Iéna Industries	.	23
Lambert Frères	68	66
Lerov (Ets G.)	38 90	38 90
Origny-Desvroise	93 .	93 ..
Porcher	281 ..	281
Rougier	189 ..	188 50
Routière Colas	343	352
Sablières Seine	158	160
S.A.C.E.R.	36 50	35 10
Sainrapt et Brice	284	285 .
Savoisienne		78
Schwartz-Hautm.		
SMAC Acieroïd	54 40	56 60
Spie Batignolles	56 .	55 ..
Dunlop	18 10	18 55
Hutchinson-Mapa	63 80	61 80
Safic-Alcan	200 60	202 .
Comiphos	115 .	115 ..
Gaumont	851	877
Pathé-Cinéma	..	..
Pathé-Marconi	.	65 70
Tour Eiffel	140 ..	154
Air-Industrie	63 50	66 ..
Applic. Mécan.	38	38
Arbel	155 10	155 10
Av. Dass.-Breguet	463 ..	465
Bernard-Moteurs	..	50
B.S.L.	173 .	189
C.M.P.	295	295 .
De Dietrich	460	462
Duc-Lamothe	379	390
E.L.M.-Leblanc	515	515
Ernault-Somua	48 .	46
Facom	474	475
Forges Strasbourg	76	76 .
(Li) F.B.M. ch. fer	100	97
Frankel	...	496
Huard-U.C.F.	108 .	109 .
Isoger	152 ..	158
Iaz	..	130 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lachaire	378	389 ..
Masurier	490	518
Métal Déployé	297	295
Nadella	44 70	46 50
Nodet-Gougis	255	255
Peugeot (ac. ent.)	177 80	178 50
Ratier-For. C.S.P.	.. ..	13 80
Ressorts Ind.	... .	130 .
Raffo	.. ..	
S.A.F.A.A. Ap. Aut	. ..	86 ..
Satam	70 ..	71 50
Sicli	.. ..	.. ..
Souders Autog.	142 30	148 50
S.P.E.I. C.H.I.M.	286	281
Stokvis	.. ..	78 .
Trailor	.	313
Virax	38 20	38 20
At. Ch. Loire	15 10	15 10
Est Gares Frig.	103	102
Indus. Maritime	305	314
Mag. gén. Paris	184 .	178 50
Cercle de Monaco	72 80	73 50
Eaux de Vichy	481	485
Sofitel	42 50	42 50
Vichy (Fermière)		
Vittel	254	284 20
Aussedat-Rey	50 ..	50 ..
Darblay S.A.	33 10	33 90
Didot-Bottin	293	C292
Imp. G. Lang	..	5 60
Papet. Gascogne	77	76 ..
La Risle	28 10	
Rochette-Cenpa	34 60	33 20
A. Thiéry-Sigrand	124	119
Bon Marché	114	113
Damart-Servip	405	405
Mars Madagasc.	68 .	. ..
Maurel et Prom.	91 .	89
Optorg	145	140 10
Palais Nouveauté	312 ..	310 .
Uniprix	58	58
Crouzet	160	166
Europ Accumul.	257 50	257 10
Ind. P. (CIPEL)	155 .	146
Lampes	130 .	133 ..
M.E.C.I.	8 90	. .
Merlin-Gerin	320	331 .
Mors	42 20	40 30
Piles Wonder	240	240
Radiologie	102 ..	103
SAFT Acc. fixes	872	870 .
SEB S.A.	222	222 .
S.I.N.T.R.A.	514	526
Unidel	160 60	161 10
Carnaud S.A.	80 50	80 .
Davum	69 ..	o 66 30
Escaut-Meuse	165	168 .
Fonderie préc.	..	... ..
Gueugnon (F. de)	42 50	41 60
Profilés Tubes Es.	.. ..	27 40
Sanelle-Maub.	83 90	85 ..
Tissmétal	35 ..	35 .
Vincey-Bourget	.. ..	38 .
Huaron	167	162 ..
Kinta	330 ..	330 ..
Mokta	290	280 ..
Amrep S.	723	745
Elf-Antargaz		
Hydroc. St-Denis	142	142 50
Lille-Bonnières-C	250	265
Shell Française	51 20	51 20
Carbone-Lorraine	63	63 10
Delalande S.A.	255 ..	265
Finalens	64	64 10
FIPP	...	130
(Ly) Gerland	280 ..	281 ..
Gévelot	... ..	138 ..
Grande-Paroisse	151 .	156 ..
Hellas G. et dér.	44 ..	44 .
Parcor	1126	d1125
Quartz et Silice	.	
Ripolin-Georget	d 57 50	56 ..
Rousselot S.A.	...	507
Soufre Réunies	198 20	188 40
Synthelabo	.	185
Thann et Mulh.	22 ..	21 20
Ufiner S.M.D.	118 ..	114 50
Agache-Willot	554	554
Files-Fourmies	20 20	20 20
Lainière-Roubaix	40	41 60
Roudière	324	324
Saint-Frères	104	100
M. Chambon	...	...
Gén. Maritime	53 ..	53
Delmas-Vieljeux	225	230 .
Nat. Navigation	74	74
Navale Worms	90 ..	93
Saga	23	..
S.C.A.C.	131 ..	131
Stelax	...	268
Tr. C.I.T.R.A.M.	115	115
Trans. et Indust.	107 50	111 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Li) Baignol-Farj.	29	29
Bis S.A.	393	400
Blanzy-Ouest	254 40	244 30
La Brosse	137 80	137 90
Degrémont	171	176 .
Dong-Triéu	149 40	
Duquesne-Purina	285	290
Essilor	825	825
Ferrailles C.F.F.	192	208
Havas	335	342 .
Locatel	278	278
Lyon-Alemand.	125	130
C. Magnant	56 50	56 50
(Ly) Majorette	688	688
M.L.C.	187	187
O.F.P.-Om.F.Paris	380	380
Publicis	325	335
Sellier-Leblanc	169	169 50
Waterman S.A.	250	250
Brass. du Maroc	257	
Brass. Ouest-Afr.	65 20	63 80
(B) Min. et Métal	168	163
A.E.G.	150 .	... ..
Akzo	58	62 ..
Alcan Alum.		
Algemene Bank	770	
American Express	134 20	134 50
Am. Petrofina	124	---
Arbed	349	--- --
Asturienne Mines	. ..	-- --
Bco Pop. Español	..	d 82 50
Barlow-Rand		18 30
Bell Canada	235 .	243
Blyvoor	20 05	20 50
B. N. Mexique		
Bowater	17 10	17
Bowring C.I.	11 50	11 50
B. Régl. Inter.	d194.0	20800
British Petroleum	105 70	106
Br. Lambert (GBL)		...
Canadian-Pacif.	103	105 30
Cockerill-Ougrée	--	78 .
Cominco	... .	137
Commerzbank	... .	480
Courtaulds	. --	.
Dart. Industries	... --	---
De Beers (port.)	.	
Dow Chemical	125	124 50
Dresdner Bank	520	---
E. M. I.	11 --	10 90
Est-Asiatique	-- --	--
Femmes d'Auj.	75 ..	d 79 .
Finextramer	154	---
Finsider		--
Fosaca	13 15	-- --
Gen. Belgique	280 ..	289 80
General Mining	24 .	
Gevaert	182 .	182
Glaxo	..	d 49 .
Goodyear	73 50	72 10
Grace and Co	121	126 30
Gulf Oil Canada	183 40	178
Hartebeest	91	91 .
Honeywell Inc.	... --	300
Hoogovens	--	.
I. C. I.	34 85	34 70
Johannesburg	108	102
Kubota	5 70	5 90
Latonia	... --	.. ..
Lyons (J.)	.. --	18
Mannesmann	... -	--
Marks-Spencer	8	9 20
Matsushita	13 60	13 40
Mineral-Ressourc.	13 40	13 75
Nat. Nederlanden	241	241
Noranda	184	184 10
Olivetti	5 30	5 10
Pakhoed Holding	-- --	89 ..
Petrofina Canada	.. ..	
Pfizer Inc.	136 50	137 ..
Phoenix Assuranc	--	.. ..
Pirelli	4 85	
President Steyn.		47 30
Procter Gamble	365	358
Robeco	349 60	275 ..
Rolinco	... --	348 .
Shell fr. (port.)	87 ..	87 50
S.K.F. Aktiebolag	58 ..	61 .
Sperry Rand	213 .	...
Steel Cy of Can.	111 ..	118 .
Stilfontein	23 .	-- --
Suéd. Allumettes	66 ..	.. ..
Tenneco		139 40
Thorn Electrical	36 50	
Thyss c. 1 000	236	---
United Technolog.	163	164 .
Vaal Reefs	183 .	183
Vieille Montagne	242 60	244
Wagons-Lits	.	u120
West Rand	11 70	11 85
C.E.C.A. 5 1/2 %		..
Emprunt Young	295 .	.

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsaf		--
Banq. Fin. Sur	...	.
Cellulose Pin.	.. ..	38 60
Coparex	275	275
Ecco	950	985
Eurofrep	538	550
Intertechnique	450	548
Métall. Minière	.	
Océanic	88	89
Promotia	271	278
Sab. Mer Corv.		
Total C.F.N.	--- --	189
S.P.R.	--- .	
Ufinex		183
Voyer S.A.	8 25	7 50
Oce v. Grinten		386
Rorento NV	264 40	285

SICAV

Plac. institut.	15979 22	15430 16
1re catégorie	11338 72	11114 43

6-4	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	135 74	129 58
Actions Sélec.	167 15	159 57
Aedificandi	204 37	195 10
A.G.F. 5000	135 07	128 95
Agfimo	248 63	237 36
A.L.T.O.	175 16	167 22
America-Valor	297 95	284 44
Amérique Gestion	162 48	155 09
Assurances Plac.	137 42	131 19
Bourse-Invest.	194 84	181 27
C.I.P.	361 77	345 37
Convertibles	134 94	128 82
Convertimmo	144 04	137 51
Drouot-Invest.	225 60	215 27
Elysées-Valeurs	190 15	181 53
Epargne-Croiss.	607 83	579 50
Epargne-Industr.	258 13	246 42
Epargne-Inter.	276 78	264 23
Epargne-Mobil.	186 47	178 01
Epargne-Oblig.	142 29	136 79
Epargne-Revenu	313 14	298 94
Epargne-Unie	344 68	329 06
Epargne Valeur	197 27	188 32
Foncier Investiss.	377 85	360 72
France-Epargne	195 22	186 37
France-Garantie	241 51	236 53
France-Invest.	172 92	165 08
Fr.-Obl. (nouv.)	319 40	304 92
France Placement	218 38	208 40
Francic	141 82	135 39
Gestion Rendem.	292 18	278 93
Gest. Sél. France	195 77	186 89
I.M.S.I.	190 38	181 75
Indo-Valeurs	239 49	228 63
Intercroissance	138 95	132 66
Intersélect. Fr.	171 47	163 69
Livret portef.	230 02	219 59
Laffitte-France	124 20	118 57
Laffitte-Rend.	121 88	116 31
Laffitte-Tokyo	273 61	261 21
Natio-Valeurs	298 41	284 89
Oblig. ttes catég.	202 70	193 51
Paribas Gestion	198 81	189 79
Pierre Investiss.	237 17	228 42
Rothschild-Exp.	320 27	305 75
Sécur. Mobilière	319 84	304 67
Sélec. Croissance	168 99	161 33
Sélect. Mondiale	133 41	127 36
Sélection-Rend.	150 15	143 34
Sélection val. fr.	142 37	135 91
S.F.I. FR et ETR.	204 88	194 83
S.I.G.	309 65	295 27
Sogepargne	309 56	295 27
Sogevar	388 49	370 87
Soleil-Investiss.	215 63	205 85
Unigestion	234 98	224 32
U.A.P.-Investiss.	161 78	154 44
Unifoncier	398 87	380 78
Unifrance	147 35	140 67
Uni-Hoche (Vern.)	252 98	241 49
Unijapon	257 38	245 71
Uni-Obli (Vernes)	1719 86	1652 94
Uniprem. (Vernes)	1762 17	1684 78
Unirente	1210 10	1170 31
Unisic (Vernes)	206 79	197 41
Worms Investiss.	280 39	267 68
6/4		
Crediinter	153 31	146 36
Croissance-Immo.	184 88	175 73
Euro-Croissance	176 51	168 51
Financière Privée	410 87	391 48
France-Entrepr.	257 09	245 43
Fructifrance	279 18	266 50
Fructidor	171 40	163 63
Gestion Mobilière	236 15	225 44
Mondiale Invest.	192 84	185 15
Obligem	136 23	130 03
Optimavalor	192 45	183 73
Planvalor	319 73	305 23
S. I. Est	474 96	453 42
Soginco	133 85	127 78
Soginter	426 32	406 91
Valorem	194 36	185 55

* Cours précédent.

BOURSE DE PARIS - 5 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 10	1 528
5 %	59 20	0 863
5 % 1920-1960	..	0 863
3 % amort. 45-54	71 ..	1 726
4 1/4 % 1963	98 50	1 939
Emp. N. Eq. 6 1/2 % 65	111 ..	2 034
Emp. N. Eq. 6 % 66	110 10	2 449
Emp. N. Eq. 6 % 67	104 60	4 455
Emp. 7 % 1973	4300	.
Emp. 8,80 % 77	107 20	6 761
Emp. 9,80 % 1978	104 65	6 054
E.D.F. 6 1/2 1960	..	5 840
— 5 % 1960	107 50	8 151

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... ..	... ..
E.D.F. parts 1960	... ..	... ..
Ch. France 3 %	... ..	160 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	481 ..	485 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1855 ..	1836 ..
Concorde	359 ..	358 ..
Epargne France	..	... ..
Financ. Victoire	278 ..	276 ..
France I.A.R.D.	213 ..	212 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	654	655
S.P.E.G.	171 50	172 50
U.A.P.	553 ..	554 ..
Alsacien. Banque	330 ..	330 .
Banque Hervet	200 50	200 90
Bque Hypot. Eur.	252 ..	251 .
Bque Nat. Paris	314 ..	315 .
(Li) B. Scalb. Dup.	112 ..	113 .
Banque Worms	208 ..	208 .
C.G.I.B.	61 ..	o 63 .
Cofica	95 ..	95 .
C.A.M.E.	90 .	82 .
Créditel	158 ..	157 .
Créd. Gén. Indust.	261 ..	262 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	206 ..	210 .
Crédit Lyonnais	314 50	313 80
Electro-Banque	174 ..	175 .
Eurobail	157 ..	156 50
Financière Sofal	368 50	370 ..
Foncier-Crédit	372	372 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	101 50	..
France-Bail	332 .	335 .
Hydro-Energie	17 60	17 55
Immobail B.T.P.	231 ..	231 50
Immobanque	334 ..	334 ..
Immofice	270 ..	265 ..
Interbail	253 ..	260 ..
— (obl. conv.)		252 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	169 50	170 .
Locabail Immob.	334 .	334 .
Loca-Expansion	139 50	140
Locafinancière	186 ..	188 10
(Ly) Lyon. Dep. Cr.	... ..	134 ..
Marseil. Crédit	236 ..	236
Paris-Réescomp.	289	301 ..
Séquanaise Banq.	273 ..	273 .
SLIMINCO	358	358
Sté Cent. Banq.	67 60	70 50
Sté Générale	225	225
SOFICOMI	.	265 50
Sovabail	394 .	385
UCIP-Bail	169 .	170
Unibail	288	289 50
Un. Ind. Crédit	250 ..	260
Cie Foncière	117 ..	121 40
C.G.V.	... ..	284 90
Fonc. Chât.-d'Eau	... ..	...
(M.) S.O.F.I.P.	79 ..	79 .
Fonc. Lyonnaise	570 ..	593
Immob. Marseille	1182 ..	1184
Louvre	251 ..	257
SINVIM	138 30	139 20
Cogifi	156 50	157 .
Foncina	122 80	123 .
Gr. Fin. Constr.	160 .	153 50
Immindo	161 50	161 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobvest	109 20	110 .
Cie Lyon. Imm.	118	118 10
UFIMEG	100	100 10
U.C.I.M.O.	134 70	139 .
Union Habit.	205	205
Un. Imm. France	169 50	172 ..
Acier Investiss.	183	183 ..
Gestion Sélect.	308 90	311 ..
Sofragi	230	230 ..
Abeille (Cie Ind.)	300	298
Applic. Hydraul.	258	257
Artois	99 90	99 50
Centen. Blanzy	335 20	339
(NY) Centrest	139 50	139 50
(NY) Champex	142	142 .
Char. Réun. (D.)	3400	3550
Comindus	406 20	410 ..
(Li) Dev. R. Nord	149	150 .
Electro-Financ.	287	281
(M) Et. Particip.	77 50	77 50
Fin. Bretagne	72	73 10
Fin. Ind. Gaz Eaux	577	575
Fin. et Mar. Part.	85 40	87 50
France (La)	530	531
La Mure	..	58 30
Lebon et Cie	236	236 50
(NY) Lordex	124 50	124 50
Cie Marocaine	33 60	33 60

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
764 ..	4,5 % 1973	762 70	764 ..	761 10	761 10
2730 ..	C.N.E. 3 %	2750 80	2729 90	2741 ..	2740 .
340 ..	Afrique Occ.	336	338	348	340 ..
375 ..	Air Liquide	406	410 50	410 50	379 ..
91 ..	Als. Part. Ind.	90 ..	91 50	90 50	90 ..
340 ..	Als. Superm.	338	338 ..	338	338 ..
64 .	Alsthom-Atl.	63 30	64	63 80	63 05
126 ..	Applic. gaz	124	125	127 50	128
530 ..	Aquitaine	528	530	530	530
95 ..	— certif.	93 30	95 90	95 90	94 50
154 ..	Arjom. Prioux	154 .	153 50	154 30	154 50
430 ..	Aux. Entrepr.	409	429	442 ..	438
138 ..	Babc. Fives	135 50	137 80	139 ..	140 ..
250 ..	Bail-Equip.	252	252	252 ..	250 ..
240 ..	— (obl.)	241 10	242	242	242 ..
380 ..	Bail-Invest.	379	380	380 ..	380 ..
120 ..	B.C.T.	120	120	120	122 40
164 ..	Bazar H.-V.	163 50	163 60	163 50	163 40
128 ..	Béghin-Say	129 20	128	128 70	126
545 ..	Bic	546	544	547 ..	545
910 ..	Bouygues	895	909	918 ..	919
530 ..	B.S.N.-G.D.	515	527	518	524 .
880 ..	— (oblig.)	883	881 10	881 10	884 .
1830 ..	Carrefour	1888	1828	1830	1849
320 .	— (oblig.)	316	321 ..	322 ..	327 ..
1380 ..	Casino	1338	1395	1395	1396
59 ..	CEM	59 20	58 50	58 10	59 ..
275 ..	Cetelem	277	276 50	276 50	273 .
265 ..	Charg. Réun.	263	265	266 .	264 ..
17 ..	Chiers-Chât.	15 40	17 ..	17	17 ..
129 ..	Chim. Rout.	127	128 50	127 50	130
147 ..	— (oblig.)	146 50	146 50	146 50	146 50
135 ..	Cim. Franç.	138 10	136 20	135 20	137 90
135 ..	— (oblig.)	136 10	135 10	135 10	136 90
1010 ..	C.I.T. Alcatel	1009	1008	1012	1007
470 ..	Club Méditer.	471 ..	470	470	470 40
280 ..	C.M. Industr.	281	278	228	275
295 ..	— (oblig.)	296 10	296	296	286
150 ..	Codetel	151 .	150 10	151 60	150 10
132 ..	Cofimeg	134	133	133 10	133
600 ..	Cofradel	600	602 .	602 .	602 ..
425 ..	Cie Bancaire	426	424	425	423
380 ..	C.G.E.	379	380	382 50	382 50
395 ..	— (oblig.)	396 ..	394 20	396	394
130 ..	C. Entrepr.	129	129 50	129 90	129 90
114 ..	Cot. Foncier	114 10	114	114	112 20
148 ..	Créd. Com. F.	147 80	147 50	147 50	148 50
198 ..	— (oblig.)	198 10	198	198 .	198
430 ..	Créd. Fonc.	432	430	430	438 .
136 ..	C.F. Imm.	138 10	138 ..	135 20	136 .
124 ..	Créd. Indust.	123	123 50	123 50	123 .
380 ..	Créd. Nat.	377	382	382	382
57 ..	Créd. Nord	57 80	57 40	57 40	56 40
57 ..	Creusot-Loire	58 80	58 80	58 80	58
395 ..	C.S.F.	392 70	396 ..	396	394 10
440 ..	— (oblig.)	436	438 ..	438 ..	435 60
625 ..	Darty	614	624	625	622
24 ..	Denain-N.-E.	23 50	24	24	24 ..
62 ..	Dollfus-Mieg	62 40	62 10	62 10	61
670 ..	Dumez	650	670	673	664 .
450 ..	Cie Gle Eaux	462 50	450 ..	454 ..	450 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
340 ..	E.J. Lefebvre	340 .	341 ..	342	334 50
94 ..	Esso S.A.F.	92 10	94 ..	92 50	94 ..
315 ..	Eurafrance	316 ..	314 ..	315 ..	315 ..
840 ..	Europe n° 1	810 .	838 ..	835 .	838 ..
370 .	Ferodo	378 50	369	370	375 .
460 .	— obl. conv.	452 .	451 ..	451 ..	460
63 .	Fin. Dev. Ent.	62 40	63 ..	63	61 80
220 .	Fin. Paris PB	219 50	221 90	222 30	223
235 .	— obl. conv.	234 70	237 20	237 20	237 20
205 .	Finextel	205	206	206	206
64 .	Fraissinet	64 50	63 50	63 50	63 40
155 .	Fr. Pétroles	153 10	154 50	155 50	155 .
37 ..	— certific.	35 30	36 90	36 90	37 ..
102	Galeries Laf.	102 ..	102 ..	103 50	102 ..
125	Gle d'Entr.	128	129 ..	130 ..	129 ..
197	Gle Fonderie	191 50	197 ..	197	197 ..
118	Gle Ind. Par	118 70	118 ..	118 50	118 .
260	Générale Occ.	261	260	260	255 .
400	Gr. Tr. Mars.	406	400	400	392 .
345	Guyenne-Gas.	348	345	345	350 .
250	Hachette	234	250	250	250
61	Imétal	59 60	61	62 55	62
410	Inst. Mérieux	408	409	406	405
114	J. Borel Int.	111	114	113	114
127	Jeumont Ind.	124	126 50	129	128
82	Kali Ste Th.	82 70	82 10	82 10	83
66	Kléber Col.	64 30	65 80	65 80	63 50
300	Lab. Bellon	301 50	300	302	308
240	Lafarge	242	241 60	242	241 60
295	— (obl.)	293	295	296	296 .
265	La Hénin	263	264	264	266
1750	Legrand	1720	1750	1765	1780
2340	— (obl.)	2245	2345	2345	2380
220	Locabail	218	218	218	218
215	Locafrance	218 60	215	215 60	211
480	Locindus	478	481	481	481
730	L'Oréal	715	729	729	729
3630	— obl. conv.	3587	3631	3631	3631
435	Lyonn. Eaux	431 50	433	433	433
62	Mach. Bull	59	61 90	61 80	61 50
585	Mais. Phénix	580	585	585	579
32	Mar. Wendel	31 80	31 90	31 90	31 90
52	Mat. Ch. Réu.	51	52	52	53
470	Martell	468	470	470	478
500	— (obl.)	500	493	499	499
1240	Mat. Téléph.	1238	1244	1245	1230
5690	Matra	5590	5690	5750	5790
50	Mét. Nav. N.	51 20	50	49	49 95
1050	Michelin B.	1020	1045	1050	1050
590	— (obl.)	591	591 30	596 40	588 50
620	Midi Cie	611	620	624	620
470	Moët-Hennes.	480	471 20	471	471 20
635	— (obl.)	637	637	637	637
690	Mot. Leroy-S.	698	691	692	700
125	Moulinex	128	125 10	127	127 ..
335	Mumm	383	385 10	385 10	381
490	Nav. Invest.	490	491	492	498
208	Navig. Mixte	203 50	201	202 ..	197
37 ..	Nobel-Bozel	37 20	37	37	36 35
25 ..	Nord	25 20	25 10	25 10	24 70

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
115 ..	Nouvel. Gal.	113 90	114 50	114 50	113 20
174 ..	Olida-Caby	177 80	174 20	176	173
102 ..	Opfi-Paribas	101 40	101 50	101 40	100 10
101 .	Paris-France	99 40	101	100 50	99 50
108 .	Pechelbronn	105 90	108	107 50	106
77 ..	P.U.K.	77 .	77 10	77 30	77 50
127 .	— (obl.)	126 ..	126 30	126 80	126
43 .	Penarroya	42 ..	43 30	44 90	42 80
275 .	Penhoët	275 ..	275 10	277	278 ..
300 .	Pernod-Ric.	299	301 ..	300	300 ..
300 .	Perrier	298 50	302	302	301
57 .	Pétroles B.P.	58 50	56 50	56 50	55 45
385 .	Peugeot-Cit.	382	384	384	380 10
460 .	— (obl.)	459	458 10	458 10	462 10
89 .	Pierre-Auby	88	89	89 .	83 80
70 .	P.L.M.	68 60	70	70 ..	68 70
176 .	Poclain	168 50	176	176 ..	178 50
158 .	Poliet	158 ..	158 ..	158 .	158
69 .	Pompey	68 95	68 95	68 95	68 ..
142 .	P.M. Labinal	148	147	147	141 ..
36 .	Prénatal	34 95	34 80	35 50	36 ..
330 .	Presses-Cité	327	329 80	328	330 10
485 .	Prétabail Si.	483	486 ..	486 ..	490 ..
205 .	Pricel	188 90	203 ..	204 ..	207 ..
145 .	Primagaz	142	145	144 90	143 .
122 .	Printemps	128 80	121 60	121 10	121 ..
500 .	Radar S.A.	490 50	500 ..	499 50	498 ..
540 .	— (obl.)	530	538 80	538 80	540 ..
400 .	Radiotech.	405	397	400	395 ..
103 .	Raffin. (Fse)	102 40	103	103	102 40
108 .	Raff. St-Louis	107	108	109	108 50
470 .	Redoute	488	470	473	470
110 .	Rhône-Poul.	106 90	110	110	115
365 .	Roussel-Uclaf	365	365	366	367 70
415 .	Ruche-Pic.	420	416	416	416
520 .	Rue Imp.	518	520	520	520
14 50	Saclier	14 70	14 50	14 50	14 80
154	Sade	150	154	154	155
785	Sagem	810	865	860	780
138	Saint-Gobain	137	138	139	139 50
565	S.A.T.	570	565	570	545
33	Saulnes	35 70	33 20	33 20	32 55
199	Saunier-Duv.	191	198	198	199
195	Saupiquet	195	195	195	198
145	Schneider	144	146	146 80	147 90
57	S.C.O.A.	57 50	C 57 10	57 10	57 10
100	— (obl.)	99 50	98 70	98 70	99
139	Sefimeg	139 50	139 50	139 50	139 ..
285	S.I.A.S.	286	288	288 50	285
340	Sign. E. El.	321	341	339 50	334 20
250	S.I.L.I.C.	249 50	249	248	249
195	Simco	196	195	195	191 10
99	S.I.M.N.O.R.	99 20	99 10	99 10	99 10
1830	Sk. Rossignol	1808	1850	1828	1800
122	Sogerap	122	122	122	119 60
315	Sommer-All.	313	315	320	310
290	Suez	285	290	291	284 90
240	Talc-Luz.	238	240	240	235 20
735	T.R.T.	725*	735	730	725
790	Tél. Electr.	778	790	790	798
133	— (obl.)	133 30	133 30	133 30	133 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330 ..	Tél. Ericsson	332 ..	329 ..	329 .	328 ..
235 ..	Thomson-Br.	229 ..	234	234 30	233 ..
275 ..	— (obl.)	270 ..	273 30	273 30	267 90
370 ..	U.I.S.	385	372 .	375	379
230 ..	U.C.B.	230 40	232 .	232	232
310 ..	Un. F. Banq.	309 60	309 ..	309	308 .
210 ..	U.T.A.	203	208 ..	206	205 ..
11 50	Usinor	11 70	11 50	11 50	11 50
123 .	— (obl.)	122 50	122 50	122 50	122 50
92 .	Vallourec	91 50	91 50	91 50	90 30
740 .	V. Clicquot-P.	714	743 .	739 .	739 .
485 ..	Viniprix	402 50	403 .	403 .	403
670 .	Elf-Gabon	645 .	669	668	669 ..
230	Amax	230	231 60	233	231 .
270	Amer. Tél.	269	269 90	269 90	266 50
25 .	Ang. Am. C.	24 60	25 10	25 20	25 10
119	Amgold	117 80	119 .	118 50	120 ..
410	B. Ottomane	408	410	410	410
315	BASF (Akt.)	313	313 ..	313 .	311
315	Bayer	316 80	317	317 ..	313 50
58	Buffelsfont.	56 10	56 50	56 40	56 40
14 50	Charter	14 55	14 50	14 45	14 40
138	Chase Manh.	137 50	138 ..	138	136 20
107	Cie Pétr. Im.	105	107	108 80	105 10
515	C.F.F.-Can	515	514	514	504
23	De Beers (S.)	23 10	23 20	23 05	23 20
640	Deuts. Bank	624	641	640	641
385	Dome Mines	387	388	393	385 50
610	Du Pont Nem.	611 .	611	611	606
280	East Kodak	283 .	280 20	283	280 20
19	East Rand	18 95	19 50	19 40	19 10
131	Ericsson	132	131	131	129 80
236 .	Exxon Corp.	234 80	233 80	233 .	233 80
190 .	Ford Motor	187 50	190	190	189
100 .	Free State	98 60	100 20	100 20	100
205 ..	Gen. Electric	211 .	208 80	210 .	208 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250 .	Gén. Motors	248	250	250	250
19 .	Goldfields	19 20	19 05	19 15	19 05
24 .	Harmony	23 80	24 40	24 .	24 20
5 20	Hitachi	5 16	5 20	5 20	5 10
310	Hoechst Akt.	308 60	308 10	308 10	306 50
36	Imp. Chem.	36	35	35	35 10
86	Inco Limited	87 70	85 80	85 80	85 60
1370	I.B.M.	1375	1375	1371	1365
125	I.T.T.	125	126 50	126 ..	126
295	Merck	291 80	294	294	294
255	Minnesota M.	254 80	256	256	254
325	Mobil Corp.	324 50	324 90	324 90	325
8160	Nestlé	8040	8150	8150	8200
230	Norsk Hydro	231 80	231	231	228
585	Petrofina	515	587	584	582
295	Philip Morris	298 30	296 80	296 80	296
51	Philips	51 45	51 35	51 10	51 40
61	Pres. Brand	60	61 .	60 80	60 10
305	Quilmes	308	303	303	300
183	Randfontein	181 10	182 50	182 50	181
295	Royal Dutch	293 50	294	293 50	292 10
26 .	Rio Tinto Zin.	26 30	26 50	26 50	26 60
60	St-Helena Co	58 90	59 70	59 40	60
459	Schlumberger	460 50	461 30	461 30	460
68	Shell Fr (S.)	67 90	67 90	67 90	67 90
590	Siemens A.G.	594	592	593	598
37	Sony	36 10	37 10	37	36 80
270	Unilever	271 50	271 50	271 50	270
25 .	Union Corp.	24 80	24 85	24 90	24 65
116	U. Min. 1/10	114 50	114 50	114 50	116 30
144	West Driet.	142 50	144	144	141 50
51	West Deep	50 20	51	51 30	50 50
123	West Hold.	121 50	122 10	123	122 10
250	Xerox Corp.	255	258	260 50	248
0 85	Zambia Corp.	0 97	0 95	0 95	0 85

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 4	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 324	4 323	4 30
Allemagne (100 DM)	229 040	229 500	228
Belgique (100 F)	14 611	14 582	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	213 140	213 040	210 50
Danemark (100 krd)	82 000	82 000	82
Norvège (100 k)	84 540	84 510	84
Grande-Bretagne (£ 1)	8 930	8 842	8
Italie (1 000 lires)	5 132	5 135	5 10
Suisse (100 fr.)	253 680	253 600	251 50
Suède (100 krs)	98 980	98 900	97 25
Autriche (100 sch.)	31 320	31 300	31 50
Espagne (100 pes.)	6 352	6 346	6 35
Portugal (100 esc.)	8 935	8 830	9
Canada ($ can. 1)	3 735	3 764	3 806
Japon (100 yens)	2 016	2 015	1 98

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 4
Or fin (kilo en barre)	33550	33700
Or fin (en lingot)	33640	33795
Pièce française (20 fr.)	284	282 10
Pièce française (10 fr.)	220	218 80
Pièce suisse (20 fr.)	267 10	270 ..
Union latine (20 fr.)	239 50	242 50
Souverain	306 10	319 10
Pièce de 20 dollars	1300 40	1300 40
Pièce de 10 dollars	720 20	720 20
Pièce de 5 dollars	454	458 50
Pièce de 50 pesos	1339 50	1344 50
Pièce de 10 florins	257 70	254 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. **IDÉES**
— FEMMES.

3. **EUROPE**

4. **ASIE**
— CHINE : l'anniversaire des incidents de la place Tiananmen.

5. **AMÉRIQUES**
— CHILI : « La dictature installée » (II), par Thierry Maliniak.

6. **AFRIQUE**
— OUGANDA : les adversaires du maréchal Amin annoncent l'assaut final contre Kampala.

6. **PROCHE-ORIENT**
— IRAN : les exécutions capitales ont repris.
— M. Begin réaffirme que les points de repeuplement dans le Sinaï seront évacués, *conformément aux traités*.

7 à 11. **POLITIQUE**
— Le congrès du parti socialiste.
— La préparation des élections européennes.
— Les travaux de l'Assemblée nationale.

12. **LE DÉBAT NUCLÉAIRE**
SCIENCES
MÉDECINE

LE MONDE… DEMAIN
Pages 13 et 14
— Utiliser rationnellement l'énergie.
— Comment maîtriser la croissance des systèmes d'information ?

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
Pages 17 à 23
— Randonnée à l'aventure sur les pistes du Yémen en armes.
— Qu'est-ce qui fait encore courir le Touring-Club de France ?
— Les Tonga, des îles pour l'amitié.
— Fourchette en l'air ; Photo-cinéma ; Plaisirs de la table ; Philatélie ; Jeux.

24. **SOCIÉTÉ**
— JUSTICE : les suites des *incidents du 23 mars.*

24-25. **ÉDUCATION**
— Le nombre de jours de congés scolaires.

25. **RELIGION**
— Des chrétiens rappellent le rôle des travailleurs immigrés.
— POINT DE VUE : « Le respect des personnes et des *familles* », *par le cardinal* Léon-Etienne Duval.

26 à 29. **CULTURE**
— *MUSIQUE : la « Missa Solemnis » à Notre-Dame.*

30. **SPORTS**

34. **ÉQUIPEMENT**
— AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : « Action de l'Etat et initiatives régionales », par André Chadeau.

35 à 38. **ÉCONOMIE**
— *La crise de la sidérurgie.*
— Le sauvetage de Manufrance.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (38)
Annonces classées (31 et 32) ; Aujourd'hui (32) ; Carnet (15) ; « Journal officiel » (32) ; Météorologie (32) ; Mots croisés (32) ; Bourse (39).

Rebondissement de la crise mauritanienne

● Le colonel Ahmed Ould Bouceif devient premier ministre.

● La nouvelle équipe se propose de « poursuivre l'effort de paix » au Sahara.

Nouakchott *(A.P., A.F.P.).* — Un « comité militaire de salut national » a été mis en place en Mauritanie, selon les informations diffusées ce vendredi matin 6 avril par Radio-Nouakchott. Le colonel Ahmed Ould Bouceif devient premier ministre de Mauritanie et semble assurer le pouvoir effectif, apprend-on de source sûre. La composition du nouveau gouvernement sera connue dans les prochaines heures. La situation est calme à Nouakchott. Le colonel Ould Saleck, chef de l'Etat, demeure à la tête du pays et dirige la nouvelle institution. Un important dispositif militaire a été mis en place dans la capitale.

Dans son communiqué, le comité de salut national a, selon l'agence A.P., annoncé la « *suspension de toutes les activités politiques et la poursuite de l'effort de paix entamé par le Comité militaire de redressement national* » (C.M.R.N.) qui avait pris le pouvoir le 10 juillet 1978 en renversant le président Moktar Ould Daddah, actuellement en résidence surveillée.

Le comité militaire de salut national serait composé d'une vingtaine d'officiers. Sa formation intervient à l'issue de plusieurs semaines de crise et au lendemain de la première réunion du C.N.C. (Comité national consultatif), organisme composé de quatre-vingt-dix-huit membres *et destiné à appuyer l'action* du chef de l'Etat. Cette séance inaugurale avait été marquée par le boycottage des dix-sept *membres de race noire du C.N.C.*, qui, dès le 30 mars dernier, avaient annoncé leur intention de ne pas siéger dans une Assemblée où ils estimaient que leur communauté ethnique était insuffisamment représentée.

D'autre part, le colonel Ould Saleck *avait*, le 22 mars, écarté de son gouvernement les trois principaux dirigeants de la tendance « progressiste » favorable à la négociation avec le Polisario (*le Monde* du 23 mars). Les informations dont on disposait ce vendredi ne permettent pas d'établir avec certitude si la constitution du C.M.S.N. traduit une revanche de cette tendance.

MORT DE L'ABBÉ LAMBERT ANCIEN MAIRE D'ORAN

L'abbé Gabriel Lambert, ancien maire d'Oran, est mort à Cagnes-sur-Mer, où il a été inhumé.

[Gabriel Lambert, originaire de l'Ardèche, où il avait été ordonné prêtre, *était arrivé en Algérie en 1933*, alors qu'il venait d'être excommunié. Il répondait à l'appel de la municipalité d'Oran, dont le maire, M. Ménudier, lui demandait de découvrir des sources aux environs de la ville, les seules réserves en eau potable devenant de plus en plus saumâtres en raison de l'épuisement de la nappe phréatique de Prétéah.

Celui que tout le monde continuait à appeler l'abbé Lambert ne trouva pas d'eau en quantité suffisante, mais il réussit à profiter d'élections municipales partielles pour s'introduire dans la municipalité et ne tarda pas à évincer M. Ménudier. Ce fut l'origine d'une pittoresque *carrière politique, qui amena l'abbé* Lambert de la gauche radicale modérée au P.P.F. de Jacques Doriot et à l'antisémitisme. Car, entre-temps, il avait été battu aux élections législatives de mai 1936 par Marius Dubois, candidat de la S.F.I.O., qui fut le premier parlementaire algérien du Front populaire et qui avait été élu avec l'appui de l'électorat israélite, lequel avait d'abord soutenu Gabriel Lambert.

En 1939-1940, puis en 1942-1945, le capitaine de réserve Lambert part pour le front avec un régiment de tirailleurs algériens. Il en revient avec la croix de guerre. Sous Vichy, le gouvernement du maréchal Pétain lui *ordonne de quitter la soutane* et le remplace à l'hôtel de ville par une délégation municipale. En 1947, Gabriel Lambert est élu conseiller général d'Oran et fait partie de la première Assemblée algérienne. — L. P.]

M. FRANÇOIS-PONCET A RABAT LES 13 ET 14 AVRIL

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, se rendra à Rabat les *13* et 14 avril annonce, vendredi 6 avril, le Quai d'Orsay.

Il présidera la délégation française à la réunion de la commission intergouvernementale permanente franco-marocaine.

La cour d'Aix-en-Provence refuse l'extradition de deux Basques espagnols

De nouveaux mandats d'arrêt entraînent leur maintien en détention

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. Jean Charron, a refusé, — dans un arrêt rendu vendredi 6 avril — d'accéder à la demande faite, par le gouvernement espagnol, d'extradition de deux militants basques, MM. Miguel Goicoechea Elo Rriega, vingt-deux ans, et Martin Apaolaza Azcargorta, trente-deux ans. Le gouvernement espagnol fondait sa demande sur le fait qu'ils auraient participé, le 25 septembre 1978, au meurtre de deux gardes civils à Saint-Sébastien.

La chambre d'accusation justifie ainsi son arrêt : les infractions reprochées aux deux hommes, « *ont été perpétrées dans le cadre de la lutte menée par une partie de la population basque dans le but d'obtenir son autonomie politique* ». Ces faits étant de nature politique ne peuvent donner lieu, selon les accords franco-espagnols de 1877, à extradition.

A peine cette décision avait-elle été signifiée — en basque — aux intéressés, qu'ils étaient libérés… et aussitôt replacés en détention. Trois nouveaux mandats d'arrêt internationaux ont en effet été lancés conte eux par le juge d'instruction de Madrid pour vols avec violences, attentat contre une centrale nucléaire et assassinats de policiers. Toutefois, aucune demande d'extradition n'a encore été formulée.

Apprenant cette nouvelle offensive des magistrats espagnols, l'un des deux Basques, Miguel *Goicoechea, qui fait une grève de* la faim depuis le 13 mars, a tenté de se donner la mort. — P. C.

NOUVEAUX TISSUS
"COUTURE"
PRINTEMPS-ÉTÉ
- Soies imprimées exclusives.
- Lainages originaux, tweeds légers, rayures, carreaux, gabardines.
- Cotons suisses imprimés.
- Nouvelles impressions de charme, des dessins inédits.
- Tissus exotiques, bourrettes.
- Cotons anglais, depuis 13,50 F.
- *Plumetis, ajourés, crépons.*
- Tissus brodés, nouveaux unis, dentelles, brochés, soieries.

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

LATREILLE
SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
RAYON SPÉCIAL
POUR PERSONNES FORTES
HOMMES : du 54 au 64
FEMMES : jusqu'au 58
62 r. St-André-des-Arts, 6e
PARKING RÉSERVÉ
CATALOGUE SUR DEMANDE

Les Nouveaux Constructeurs
Voir en page 5 :
"Des maisons pour mieux vivre"

L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE DÉCIDE DE COMMANDER UN SIXIÈME EXEMPLAIRE DE LA FUSÉE ARIANE

Le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA), réuni mardi 3 et mercredi 4 avril à Paris, a décidé la construction d'un sixième lanceur Ariane « commercial ». Au total, avec les quatre exemplaires de « qualification », ce sont dix exemplaires de la fusée européenne qui sont commandés.

Compte tenu des programmes de satellites déjà décidés, on attendait plutôt la commande d'une nouvelle série de cinq ou six lanceurs ; la décision devra, de toute façon, être prise rapidement.

D'autre part, le conseil de l'ESA a confirmé certaines décisions prises, en mars, en matière de télédétection (lancement d'un programme d'études préparatoires visant à la réalisation de futurs satellites européens) et en matière de télécommunications maritimes (construction d'un troisième satellite Marecs).

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA AU QUAI D'ORSAY LE 19 AVRIL

M. Giscard d'Estaing se rendra le jeudi 19 avril, à 11 heures, au ministère des affaires étrangères — a annoncé ce vendredi 6 avril M. Hunt, porte-parole de l'Elysée. Le chef de l'Etat présidera une réunion de travail des directeurs du ministère au centre des conférences internationales, avenue Kléber, puis un déjeuner au Quai d'Orsay.

« *Le président de la République,* a ajouté M. Hunt, *veut ainsi souligner auprès des agents du ministère des affaires étrangères l'importance qu'il attache à l'adaptation de notre diplomatie au rôle que doit jouer la France dans le monde d'aujourd'hui.* »

Aux États-Unis

JOHN LOUIS EVANS CONDAMNÉ A MORT BÉNÉFICIE D'UN SURSIS DE DERNIÈRE MINUTE

Condamné à s'asseoir sur la chaise électrique du pénitencier d'Atmore, en Alabama, ce vendredi à 12 heures (heure locale), John Louis Evans a bénéficié six heures plus tôt d'un sursis d'une semaine ordonné par le juge de la Cour suprême William Rehnquist. C'est à la demande de la mère du condamné que cet ajournement a été obtenu, « *dans l'attente d'un examen plus approfondi de l'affaire* ».

La culpabilité d'Evans, meurtrier d'un prêteur sur gage et récidiviste de l'agression à main armée, n'est pas en question. C'est son attitude qui prête à contestation. Comme Garry Gil*more, exécuté par fusillade en* janvier 1977 à la prison centrale de l'Utah, Evans s'est refusé à se pourvoir en appel comme à solliciter *la grâce du gouverneur* de l'Alabama. — *(A.F.P., U.P.).*

La direction de la police économique de Paris va être dissoute

Au cours d'un entretien accordé il ya quelques jours à une délégation du Syndicat national autonome des policiers en civil, M. Jacques Solier, directeur général de la police nationale, a annoncé qu'un décret — *actuellement soumis à la signature* du premier ministre — allait prononcer la dissolution de la direction de la police économique de la préfecture de police. Présentée par l'administration comme une conséquence de la libération des prix et une volonté d'adapter ce service à des missions nouvelles de lutte contre la « délinquance en col blanc », cette réforme suscite déjà de vives réactions parmi le personnel.

A la préfecture de police, on explique que la nouvelle politique des prix rendrait superflu le maintien des sections chargées de leur contrôle ; aussi, a-t-on procédé, à l'occasion d'une nécessaire réforme dans l'emploi de la « P.E. », à une « *adaptation de ses moyens à des missions nouvelles à caractère de police judiciaire* ». Désormais, donc, la direction de la police économique va perdre son autonomie pour être remplacée par une « *sous-direction des affaires économiques et financières* », rattachée au directeur de la police judiciaire du quai des Orfèvres. Quant aux effectifs (deux cent soixante inspecteurs et enquêteurs), ils seront « reventilés » entre des cabinets de délégations judiciaires spécialisés dans les délits à caractère économique et les services traditionnels de la P. J. « *où leur compétence sera particulièrement utilisée contre les crimes et délits financiers, mission pour laquelle la police judiciaire manquait, jusqu'ici, de moyens* », précise-t-on. On ajoute qu'en province, la répression des fraudes comme la surveillance en matière de concurrence et de consommation échappent à la police au bénéfice des ministères de l'agriculture et des finances.

Le S.N.A.P.C. s'étonne qu'un prétexte aussi mince que la libération des prix — bien loin encore d'être générale, remarque-t-on — ait pu servir de prétexte à une *réforme* aussi radicale. « *Le contrôle des prix*, déclarent des inspecteurs de la P.E., *n'a jamais constitué qu'une faible part de notre activité. Nous sommes bien davantage occupés par les affaires de fraude fiscale, de carambouille, d'agents immobiliers, de fraudes (dans les restaurants, les débits de boisson, les boucheries, les services, les usines), et de contrôle de la qualité des produits alimentaires… toutes choses spécifiques justifiant largement notre autonomie administrative et opérationnelle.* » Les inspecteurs craignent qu'une bonne partie de ce travail permanent de surveillance ne soit transféré dans son ensemble à d'autres administrations (agriculture, finances), déjà insuffisamment dotées de fonctionnaires qui ne disposent même pas d'une habilitation d'officier de police judiciaire permettant d'effectuer les enquêtes jusqu'à leur conclusion.

Aussi, le S.N.A.P.C. se demande-t-il si des motivations étrangères à la qualité du service ne dominent pas cette réforme. « *Les commerçants parisiens, qui nous redoutaient, ne regretteront certainement pas notre disparition,* dit-on à la P.E. *Après tout, ce sont autant d'électeurs potentiels. A moins qu'on ne nous fasse indirectement payer le fait que nous ayons été longtemps dirigés par une équipe trop peu « giscardienne ». Une seule chose devrait pourtant compter : nous avons rendu de grands services au consommateur. Et nous pouvions continuer.* »

Le numéro du « Monde » daté 6 avril 1979 a été tiré à 590 141 exemplaires.

Breguet

NOUVEAUX CRÉDITS P.I.C.

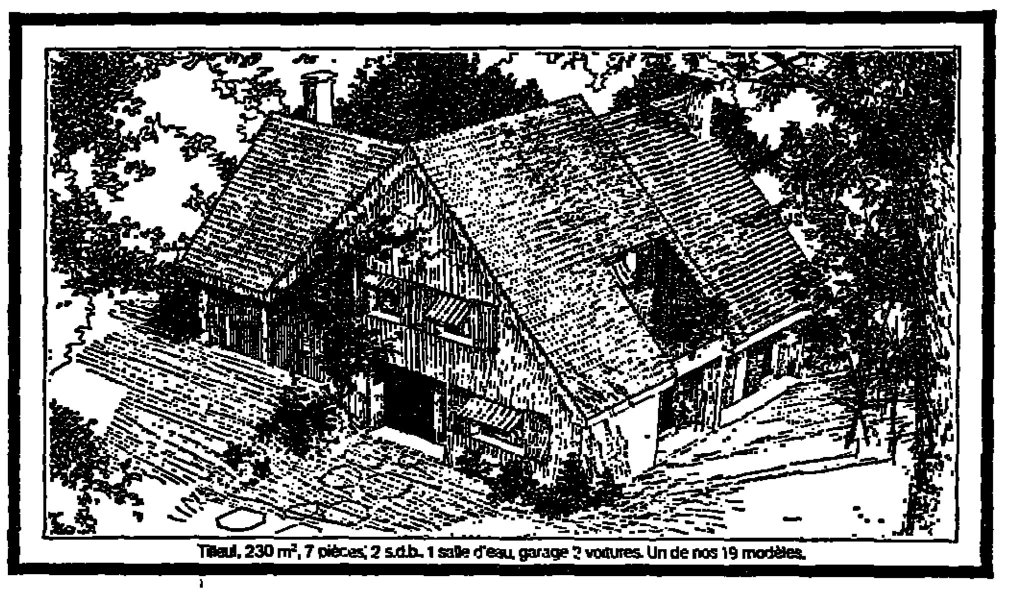

Tilleul, 230 m², 7 pièces, 2 s.d.b. 1 salle d'eau, garage 2 voitures. Un de nos 19 modèles.

L'ESPACE.

Le vrai confort d'une maison individuelle, c'est *avant tout l'espace. Aussi Breguet ne construit* que des maisons spacieuses (90 m² pour la plus petite 4 pièces, 275 m² pour une 8 pièces) dans de grands jardins. On peut y recevoir tout en préservant les habitudes et l'intimité de chacun : vastes livings de 30 à 65 m² ouverts sur le jardin par des portes-fenêtres, 2 à 4 s.d.b. ou s. d'eau, chambre des parents traitée comme un véritable ap*partement indépendant.* Leur construction est traditionnelle ; leurs équipements et finitions, de grande qualité : lavabos-vasques encastrés, moquettes et papiers peints luxueux. Et elles sont si près de Paris que vous y vivrez au large et au calme en conservant vos activités parisiennes.

BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON SUR DES TERRAINS DE 500 A 2000 M². TOUT PRES DE PARIS.

Domaine des Longs Prés, à Bouffémont (95570). A 21 km de Paris. En lisière de la forêt de Montmorency. Maisons de 154 à 178 m². Garages en sous-sol. Tél. 991.35.59.

Domaine des Louveries, à Maurepas (78310). A 28 km du Pont de St-Cloud. En lisière de bois entre une ville nouvelle et un charmant village. 3 types de maisons de 171 à 278 m². Terrains 800 à 1900 m². Tél. 062.96.43.

Domaine des Templiers, à Ballainvilliers (91160). A 21 km de Paris. En lisière d'un bois historique et protégé. 4 types de maisons de 134 à 278 m². Terrains 600 à 1000 m². Tél. 909.89.22.

Domaine de l'Ormoie, à La Queue-en-Brie (94510). A 15 km de Paris dans une campagne vallonnée. Maisons 134 à 278 m². Terrains 600 à 900 m². Tél. 576.71.30.

Domaine de Montmélian, à St-Witz (95470). A 25 km de Paris. En lisière de bois, à 5 km de la forêt d'Ermenonville. Maisons de 135 à 278 m². Terrains 700 à 1800 m². Tél. 471.56.55.

Domaine de Gressy, à Gressy (77410). A 25 km de Paris. Près d'un superbe parc. Maisons 134 à 243 m². Terrains 500 à 1000 m². Tél. 026.30.09.

Domaine des Coudriers, à Courtry (77490). A 18 km de Paris, près d'un parc forestier. Maisons 110 à 125 m². Terrains 300 à 500 m². Tél. 020.75.72.

Domaine du Mont Chalats, à Chelles (77500). A 20 km de Paris. Maisons 121 à 277 m², **avec caves ou sous-sols.** Terrains 600 à 900 m². Tél. 020.14.00.

Domaine d'Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière (77330). A 25 km de Paris, en lisière de forêt. Maisons 134 à 278 m². Terrains 800 à 1400 m². Tél. 029.22.82.

Domaine du Bois La Croix, à Pontault-Combault (77340). A 18 km de Paris. Près du centre-ville. Maisons 93 à 155 m². Terrains 500 à 800 m². Tél. 028.64.63.

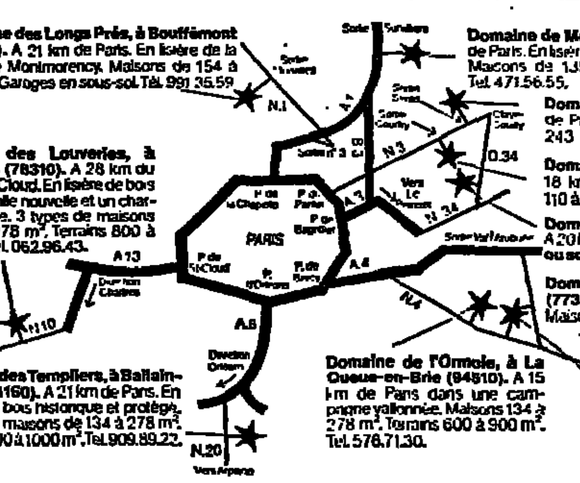

VISITE DES MAISONS MODÈLES OU BUREAUX DE VENTE TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.
SAUF MARDI ET MERCREDI NON FERIES
ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ AUX DOMAINES POUR RECEVOIR NOTRE LUXUEUSE DOCUMENTATION GRATUITE

A B C D E F G